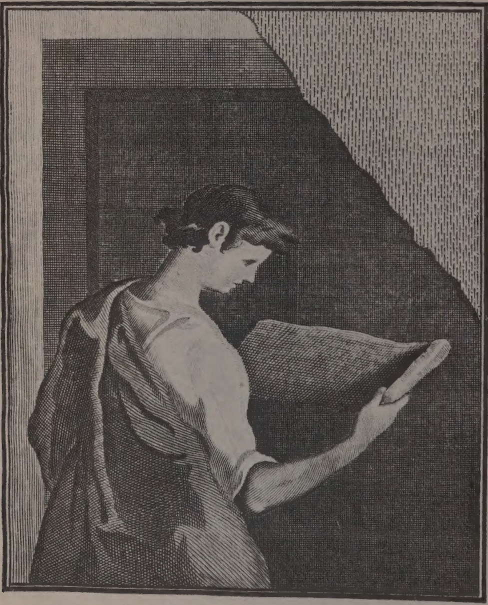

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Avril 1752. I. Vol.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1752. I. Vol.

Colleg: Billom: Soc: Jes: Catal: inscript:

A PARIS,

Chez BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	4.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1752. I. Vol.

ARTICLE XXVI.

DISPUTE DES ARMES d'Achille Tirée du XIII. Livre des Métamorphoſes d'Ovide, traduction en Vers. in-12. pag. 55. A Paris, chez Pierre-Alexandre le Prieur, ruë S. Jacques, &c. M. DCC. LI.

QUand on trouve deux belles copies d'un Tableau original, il faut les comparer non ſeulement avec le Tableau, mais auſſi

entre elles. Quand il se présente deux bons Poëtes François, qui ont traduit quelques précieux restes de l'antique Poësie Latine, il faut mettre tout en parallèle, c'est-à-dire, les morceaux Latins avec les François, & ces derniers vis-à-vis l'un de l'autre. Il y a beaucoup d'avantages dans cette manière de traiter les Arts & la Littérature : voir & comparer, c'est la route de l'instruction, soit pour le Peintre, le Sculpteur, l'Architecte, soit pour le Poëte, ou même l'homme de Lettres en général ; & ce principe ne s'étendroit-il pas également aux mœurs ? Voir & comparer les autres hommes, tantôt avec soi-même, & tantôt entre eux, c'est une des plus importantes leçons de la Philosophie ; mais venons à notre sujet.

M. Cogolin vient de nous donner quelques morceaux d'Ovide, traduits en Vers ; c'est 1°. La dispu-

te d'Ajax & d'Ulysse pour les armes d'Achille (Métam. l. XIII, 2°. La description du Palais de la Renommée (Métam. l. XII.) 3°. La description du Palais du Sommeil (Métam. l. XI.)

En 1697 *, M. Thomas Corneille publia toutes les Métamorphoses d'Ovide en Vers, par conséquent aussi les trois morceaux que nous venons de nommer ; & voilà nos objets de comparaison ; voilà, pour reprendre la parité tirée des Tableaux, nos deux copies d'Ovide. Ce Poëte est comme le Peintre original, il doit entrer dans le parallèle sous les titres de modèle, de juge, d'inventeur & d'Auteur. Les deux Traducteurs François doivent y entrer comme imitateurs, comme rivaux, comme émules.

* Il s'est glissé une faute de chiffre dans la Bibliothéque Françoise, t VI. p. 38. où il est dit que la traduction des Métamorphoses parut en 1693.

Corneille a travaillé son ouvrage pendant plusieurs années, & l'on sent qu'il s'est donné beaucoup de peines pour le conduire à sa perfection : ce n'est pas une traduction littérale, c'est plutôt une paraphrase ; quelquefois même un Commentaire, puisqu'on trouve de tems en tems des additions insérées dans le texte, pour développer le sens d'Ovide. L'Auteur rend raison de tout cela dans sa Préface, & M. l'Abbé Goujet, dans sa Bibliothèque Françoise, (T. VI.) explique parfaitement le goût de cette composition.

M. Cogolin se resserre davantage ; il est plus précis, plus littéral, plus borné au texte de son Auteur: manière qui ne suppose ni négligence, ni défaut de talents ; elle suppose même des dispositions toutes contraires. Car dans ce genre de Littérature, la brièveté est fort difficile, la précision coûte beau-

coup, & si quelqu'un rendoit Ovide Vers pour Vers, sans altérer ni le sens de ce grand Poëte, ni les graces propres de notre Poësie, ce seroit un chef-d'œuvre en matière de traduction.

Notre dessein est de produire quelques morceaux d'Ovide, de Corneille, de M. Cogolin, & de raisonner ensuite sur le mérite particulier des deux derniers, pour connoître si le plus moderne saisit Ovide plus heureusement, s'il égale ou surpasse Corneille. En cela nous croyons faire honneur à M. Cogolin, & nous assurons que si son ouvrage ne nous avoit pas beaucoup plû, nous nous serions épargné la peine de la comparaison.

Dispute des Armes d'Achille.

Ovide commence ainsi :

Consedere Duces, & vulgi stante coronâ,
Surgit ad hos Clypei dominus septemplicis Ajax :

Utque erat impatiens iræ, Sigeïa torvo
Littora respexit, classemque in littore, vultu;
Intendensque manus: agimus, proh Jupiter! inquit,
Ante rates causam, & mecum confertur Ulysses!
At non Hectoreis dubitavit cedere flammis,
Quas ego sustinui, quas hâc à classe fugavi.

M. Corneille traduit de cette façon:

Les Chefs au lieu marqué viennent prendre leur place,
Un grand peuple autour d'eux, de tous côtés s'amasse;
Et lorsque le silence à tous est imposé,
Ajax céde au courroux dont il est embrasé;
Se léve de furie, & plein d'impatience
Qu'on ait si peu d'égard aux droits de la vaillance,

Que l'on souffre qu'Ulysse ose lui disputer,
Ce que par son courage il croit seul mériter ;
Il jette un fier regard vers le Port de Sigée,
Y découvre la flotte en bel ordre rangée,
Puis étendant ses mains du côté des Vaisseaux,
Quel fruit, grands Dieux, dit-il, quel fruit de mes travaux !
C'est en un lieu rempli des marques de ma gloire,
Qu'Ulysse veut sur moi remporter la victoire,
Et j'ai l'affront de voir, s'il n'est pas préféré,
Qu'on le croit digne au moins de m'être comparé !
Cependant lorsqu'Hector dont il craignoit les armes,
En brulant nos Vaisseaux, nous causa tant d'allarmes,
Cet Ulysse qu'on ose écouter contre moi,

Dans ce preſſant péril s'alla cacher d'effroi ;
Il céda lâchement, tandis que, ſans rien craindre,
Je combattis la flamme, & ſçus enfin l'éteindre, &c.

Voici préſentement la traduction de M. Cogolin.

Les Chefs prennent leur place, & l'épaiſſe phalange
Vient en foule autour d'eux, forme un cercle & ſe range.
Armé d'un bouclier de ſept peaux revêtu
Ajax, que fait pâlir ſa féroce vertu,
Cédant aux noirs accès de ſon ame outragée,
Lance un affreux regard ſur le Port de Sigée,
Voit la flotte, & les bras élevés vers les Cieux,
Il exhale en ces mots ſes transports furieux :
Quoi ! devant ces Vaiſſeaux ſauvés par ma vaillance,

Ulysse ose d'Ajax briguer la récompense!
Ulysse qu'on a vu fuir loin de ces Vaisseaux,
Lorsqu'Hector les venoit embraser sur les eaux,
Et qu'Ajax des Troyens repoussant la furie,
Mettoit en fuite Hector, & sauvoit la Patrie, &c.

On voit plus d'étenduë & de développement dans le premier Traducteur que dans le second. Mais le premier n'ajoute rien d'inutile, & le second ne supprime rien de nécessaire. Nous remarquons même que M. Cogolin tient compte de cette qualité d'Ajax *Clypei dominus septemplicis;* & qu'elle échape à Corneille. On a disputé sur ce Vers: *Cédant aux noirs accès de son ame outragée;* on a prétendu que le mot *accès* pris au figuré désignoit seulement les maladies de

l'Ame, comme la colère, la fureur, le déſeſpoir, & qu'il ne pouvoit s'appliquer directement à l'Ame même ; mais ceci eſt peut-être une obſervation trop recherchée.

Un beau Morceau dans le Diſcours d'Ajax eſt encore celui-ci :

Quò tamen hæc Ithaco, qui clàm, qui ſemper inermis
Rem gerit, & furtis incautum decipit hoſtem ?
Ipſe nitor galeæ claro radiantis ab auro
Inſidias prodet, manifeſtabitque latentem.
Sed neque Dulichius ſub Achillis caſſide vertex
Pondera tanta feret : nec non oneroſa, graviſque
Pelias haſta poteſt imbellibus eſſe lacertis :
Nec clypeus vaſti celatus imagine mundi
Conveniet timidæ, nataque ad furta ſiniſtræ.

Traduction de Corneille :

Mais pourquoi voudroit-on récompenser Ulysse,
Un homme sans vertu, lâche, plein d'artifice,
Qui des armes jamais n'empruntant le secours,
A la ruse pour vaincre a toujours eu recours ?
Vous lui feriez sans doute un présent inutile ;
Quelle armure pour lui que le casque d'Achille !
L'or qui brille dessus, par le jour qu'il produit,
Trahiroit les complots qui l'occupent la nuit.
Le faix est trop pesant pour en charger sa tête ;
Et sortant d'une main aux combats toujours prête,
La lance d'un guerrier, le plus grand des humains,

N'eſt pas propre à paſſer en de ſi foibles
mains.

Ce fameux bouclier dont la noble gravûre
De ce vaſte Univers nous fait voir la ſtructure,
Ce prix de la valeur eſt-il fait pour un bras
Qui n'a jamais ſervi qu'en de honteux combats ?

Traduction de M. Cogolin.

Et pourquoi de ce don récompenſer Ulyſſe,
Lui qui n'a triomphé qu'à force d'artifice ?
L'éclat étincelant dont ce caſque reluit,
Le feroit voir tremblant dans l'ombre de la nuit.
Non, Princes, ce n'eſt point pour l'ame la plus vile,
Que Vulcain a forgé le bouclier d'Achille ;
Cette lance, ces dards du plus grand des humains

Seroient un poids trop lourd pour de
débiles mains ;
Et le vaſte Univers gravé ſur cette Egide,
Pour ce noble fardeau, veut un bras intrépide.

Ce Morceau eſt eſtimable ; mais ne perdons pas de vuë celui de Corneille ; ne paſſons pas légérement ſur ces beaux Vers :

Vous lui feriez ſans doute un préſent inutile ;
Quelle armure pour lui que le Caſque d'Achille !

D'ailleurs, nous voyons bien qu'Ovide & Corneille parlent deux fois du Caſque, mais nous ne remarquons point qu'ils faſſent la même choſe à l'égard du Bouclier ; & tout au contraire nous trouvons que M. Cogolin ne nomme qu'une fois le Caſque, & qu'il nomme à deux repriſes le Bouclier. Que de-

vient avec cela, dans sa traduction, cet endroit d'Ovide :

Sed neque Dulichius sub Achillis casside vertex
Pondera tanta feret ?

Cependant les Vers du Traducteur moderne ont quelquefois plus de facilité & d'aisance que ceux de Corneille. Ainsi tout se compense ; & c'est au Lecteur qu'il appartient d'ajuger le prix. Continuons nos parallèles.

La harangue d'Ulysse est un chef-d'œuvre dans Ovide, & elle s'annonce par ces Vers pleins de finesse :

Si mea cum vestris valuissent vota, Pelasgi,
Non foret ambiguus tanti certaminis hæres ;
Tuque tuis armis, nos te potiremur, Achille :
Quem quoniam non æqua mihi, vobisque negarunt.

Fata (manuque simul veluti lachrymantia tersit
Lumina) quis magno meliùs succedet Achilli,
Quàm per quem magnus Danais successit Achilles?

Corneille traduit de cette manière :

Si les Dieux dont les soins sont au-dessus des nôtres,
En secondant mes vœux, avoient reçu les vôtres,
Vous ne vous verriez point dans le triste embarras,
Où, pour être jugés, vous mettent nos débats.
Ils auroient épargné nos soupirs & nos larmes,
Nous jouirions d'Achille, Achille auroit ses armes :
Mais puisque les destins de notre bien jaloux,
N'ont point voulu laisser ce Héros parmi nous;

(A ces mots eſſuyant des larmes affectées ,
Sur ſes humides yeux ſes mains étoient portées)
A qui plus juſtement pouvez-vous accorder
Les droits du grand Achille où l'on veut ſuccéder ,
Qu'à celui dont l'adreſſe à vos deſſeins utile ,
Vous a ſçu pour appui donner le grand Achille ?

On lit les Vers ſuivants dans l'Ouvrage de M. Cogolin.

Ah , Princes ! ſi le Ciel eût exaucé nos vœux ,
Le ſort de ce combat ne ſeroit point douteux ,
Nous jouirions d'Achille , Achille de ſes armes.
Mais (Ulyſſe à ces mots feint d'eſſuyer ſes larmes)
Puiſque de nos deſtins les decrets éternels

Viennent de nous ravir le plus grand des
Mortels,
Qui doit lui ſuccéder ? C'eſt celui dont
l'adreſſe
Sçut amener Achille au ſecours de la
Gréce.

Cette Verſion eſt élégante & littérale, préciſe & naturelle. On a mis en parallèle ces deux Vers :

Nous jouirions d'Achille, Achille auroit
ſes armes.
Nous jouirions d'Achille, Achille de ſes
armes.

Et l'on a demandé lequel étoit le plus heureux, le plus exact pour la langue. Les Puriſtes ont dit, ſur cette ſeconde qualité, que le Vers de Corneille avoit l'avantage, parce que chaque hémiſtiche a ſon verbe & ſa conſtruction particulière ; au lieu que, dans le Vers de M. Cògolin, le verbe *jouirions* ſert à la première perſonne du pluriel (*Nous*) & à la troi-

ſième du ſingulier (*Achille*). Cette raiſon eſt-elle déciſive ? C'eſt encore un Article dont nous laiſſons le jugement au Lecteur ; de même que l'examen de ce Vers.

C'eſt Atride avec moi qui réglons le combat.

On trouve des Maîtres de la Langue qui prétendent qu'on doit dire :

C'eſt Atride avec moi qui regle le combat.

Ou bien :

C'eſt Atride, c'eſt moi qui réglons le combat.

Ou encore :

Agamemnon & moi nous réglons le combat.

Mais paſſons aux deux autres Pièces de ce petit Recueil.

Deſcription du Palais de la Renommée.

En reliſant les Vers Latins qui

composent ce morceau, nous nous persuadons de plus en plus qu'il étoit très-difficile de les rendre en Vers François. Thomas Corneille paroît s'être donné une peine infinie dans cet endroit, & en voici la preuve par les textes mêmes:

(Ovide) *Orbe locus medio est inter terrasque, fretumque,*
Cœlestesque plagas, triplicis confinia mundi:
Unde quod est usquam, quamvis regionibus absit,
Inspicitur, penetratque cavas vox omnis ad aures.
Fama tenet, summaque domum sibi legit in arce,
Innumerosque aditus, ac mille foramina tectis
Addidit, & nullis inclusit limina tectis.
Nocte dieque patet; tota est ex ære sonanti,
Tota fremit, vocesque refert, iteratque quod audit.

Nulla quies intùs, nullâque ſilentia parte:
Nec tamen eſt clamor, ſed parva murmura vocis &c.

(Corneille) Entre le Ciel, la Terre & la Mer, eſt un lieu,
Qui de ce triple empire occupant le milieu,
En fait comme la borne, & de-là, quoiqu'on faſſe,
Dans tout l'éloignement de cet immenſe eſpace,
On le voit, & jamais aucun bruit répandu,
Ne court de voix en voix qu'il n'y ſoit entendu.
Là, ſur le haut d'un mont, loge la Renommée:
Loin que de ſon Palais la porte ſoit fermée,
Il n'en préſente aucune, & mille endroits divers,
Pour y faire paſſage, en tout tems ſont ouverts.
La nuit, comme le jour, l'accès libre s'y donne,
Et comme il eſt bâti d'un airain qui réſonne,

Dès

Dès qu'on dit quelque chose, en quelque lieu qu'on soit,
Il renvoye aussitôt tous les sons qu'il reçoit.
Un souci curieux qui toujours recommence,
En bannit le repos ainsi que le silence:
On n'y trouve, on n'y voit que d'inquiets esprits,
Non qu'en ce lieu jamais on aille jusqu'aux cris, &c.

Encore une fois, le travail paroît dans ce morceau, quoiqu'il ne soit peut-être pas un des plus estimables de l'ouvrage du Poëte François. Voyons ce que dit M. Cogolin :

Il est un lieu fameux, vers le centre du monde,
Entre le Ciel, la Terre, & l'empire de l'Onde,
Où chaque évenement de ce vaste Univers,
De l'oreille & des yeux frappe les sens divers.

Au faîte d'une Tour qui se perd dans les nuës,
Où mille portes vont répondre à mille issuës,
La Déesse aux cent voix a fixé son séjour;
Sans relâche elle y veille & la nuit & le jour :
Son Palais est d'airain, dont la voûte sonnante
Fait retentir le bruit, le répète & l'augmente :
Et le frémissement de ses murs ébranlés,
A l'aide des échos rend les sons redoublés.
En ces lieux point de paix, de repos, de silence,
Ce n'est pas toutefois de grands cris qu'on y lance &c.

Cette Poësie est coulante, il semble même qu'elle l'est plus que celle de Corneille; mais du côté de l'exactitude à rendre le sens de l'Auteur, Corneille pourroit bien avoir l'a-

vantage : nous ne citons qu'un exemple. Ovide dit que le Palais de la Renommée n'a point de portes, *nullis inclusit limina portis* : ce que Corneille exprime par ces mots :

Loin que de son Palais la porte soit fermée,
Il n'en présente aucune &c.

Mais notre Traducteur moderne dit :

Où mille portes vont répondre à mille issuës.

Si le mot d'*issuë* n'y étoit pas, on pourroit croire que celui de *porte* signifie la même chose ; c'est-à-dire, qu'il est pris pour *entrée, issuë, passage, ouverture &c.* Dans le Vers tel qu'il est, le mot de *porte* paroît déterminé à ce qui ferme l'*entrée* ; & le Poëte Latin dit expressément qu'il n'y a rien de semblable dans

ce Palais ; que toutes les entrées en ſont ouvertes.

Nous finiſſons cet Extrait par l'éloge ſincère & ſans reſtriction du dernier Morceau qui eſt *la deſcription du Palais du Sommeil* : nous l'avons auſſi comparé à celui de Corneille, & il nous a paru ſe ſoutenir dignement vis-à-vis de ce rival. M. Cogolin fait le Vers avec délicateſſe ; il peint tout ſans langueur & ſans embarras ; il entre dans les belles idées d'Ovide, & il les rend ornées d'un coloris plein de graces & d'agrément. Ce petit récueil eſt très-réellement une production eſtimable, & il y a longtems qu'on ne nous a rien donné d'auſſi parfait en ce genre : quelques attentions de plus à ſaiſir le ſens, à n'employer que des expreſſions correctes pourront porter l'Auteur ſur la cime du Parnaſſe à côté & peut-être au-deſſus de Ségrais.

ARTICLE XXVII.

DEL MUSEO CAPITOLINO Tomo secondo contenente i Busti Imperiali &c. *Le Cabinet du Capitole contenant les Bustes des Empereurs. Fol. p. 83. sans les Planches. A Rome. M.DCC. XLVIII.*

CIcéron devenoit connoisseur, amateur même de Tableaux & de Statues, en préparant ses oraisons contre Verrès. *J'apprens*, disoit-il, *dans le cours de cette plaidoirie, les noms des plus célèbres Artistes ; je sçai présentement ce que c'est que le Cupidon de Praxitèle, l'Hercule de Myron, les Canephores de Polyclete.**

Si le style contentieux, toujours désagréable par l'agitation qui l'ac-

* *In Ver. l.* 4.

compagne, n'empêchoit pas cet Orateur de s'intéreſſer aux Chef-d'œuvres de l'Art, que doit-on penſer de ceux qui vont aujourd'hui conſidérer tranquillement au Capitole toute la collection d'Antiquités que renferme ce Palais? Sur la ſimple annonce que nous faiſions du *Muſeo Capitolino*, quelqu'un diſoit, il y a dix mois : *qui nous donnera des aîles pour voler auprès de ces précieux reſtes de l'ancien monde; pour voir ces marbres travaillés par les Elèves de Lyſippe; ces bronzes mis en œuvre ſur des modèles venus d'Athènes ou de Corinthe !*

Les Notices & les Planches de M. Bottari nous dédommagent; & nous allons reprendre cette agréable ſuite, que nous avions interrompuë après Neron & Poppée ſon épouſe. Galba, Othon, Vitellius ſe préſentent : le régne très-court de ces Princes, fait

que leurs Bustes sont extrêmement rares. Celui de Galba est fort beau, & il se rapporte assez aux Médailles de cet Empereur. On y reconnoît sa physionomie mâle, son air sévère, son nez aquilin, symbole, dit l'Auteur, de la libéralité & de la bravoure : ce qu'il prouve par les exemples de Cyrus, d'Artaxerxès, de Scanderbeg, de Mahomet II. de Soliman, &c. mais il y a tant d'exceptions à cette régle, tant de nez aquilins sans valeur, & de nez autrement faits, qui se trouvent joints à la bravoure, qu'il est mieux de ne tirer aucune conséquence d'une telle qualité, bonne ou mauvaise, agréable ou difforme. Si cependant on se laisse prévenir en faveur du nez aquilin, il faut se souvenir des bornes qu'exige Martial :

Frons brevis, atque modus breviter sit naribus uncis. *

* *L. 4. Epigr. 42.*

Le Buſte d'Othon eſt d'un marbre rude & raboteux, moins beau par conſéquent qu'un autre qui ſe voit dans la Galerie du Grand Duc à Florence : ce dernier eſt un morceau très fini, & qui exprime admirablement les ſoins affectés de cet Empereur pour conſerver les graces vraies ou prétenduës de ſon teint. Le monument du Capitole a des traits conformes aux Médailles; il repréſente la chevelure poſtiche d'Othon, telle que la dépeint Suetone : *Fuiſſe traditur . . . munditiarum penè muliebrium, vulſo corpore, galericulo capiti, propter raritatem capillorum, adaptato & annexo &c.*

Vitellius ne figuroit bien qu'à table, & ſon Buſte ne repréſente qu'un homme livré à l'intempérance & à la gloutonnerie. On raſſemble ici tout ce que les Auteurs ont écrit de ce Prince. Si toutes leurs obſervations ſont vrayes,

l'Empire Romain n'eût pas entretenu trois Maîtres d'un luxe si prodigieux & d'un appétit si vorace. Il se perdit par-là : *Vitellius*, dit Tacite, *ventre & gulâ sibi hostis*. Il n'y a rien de moins commun que les Bustes antiques de cet Empereur. Celui de Rome & celui de Florence sont les seuls qu'on connoisse ; outre la briéveté de son régne qui rend ces Monumens si rares, la haine qu'on lui porta fit abattre la plûpart de ceux qu'on avoit érigés en son honneur.

Le Buste de Vespasien est d'albâtre & fort beau. Il répond parfaitement au portrait qu'on a de cet Empereur dans le Livre VIII. de Suetone. Les particularités qu'en cite notre Auteur montre qu'il s'est occupé des détails presque autant que l'Historien Latin : il en est qu'on pouvoit supprimer, sans s'attirer les reproches du Lecteur. Du reste on reconnoît ici les belles

qualités de Vespasien le plus digne, depuis Auguste jusqu'à son tems, d'être assis sur le Trône des Césars.

Tite son fils valut encore plus que lui, il joignit les graces du corps & les agréments du visage aux qualités de l'ame. Son buste, qui est de marbre non poli, le représente jeune & ayant beaucoup d'air de Vespasien son père : cette ressemblance paroît aussi dans une Topase du Cabinet du Roi. Tite eut de Marcia Furnilla, sa seconde épouse, une fille nommée Julia, qui fut mariée d'abord à Sabinus, & qui vêcut ensuite très-licentieusement avec Domitien, frere de Tite, & par conséquent son oncle. Cette Princesse a, dans la suite qui nous occupe, un très-beau Buste de Marbre de Paros, excellemment travaillé : c'est un présent que le Pape Benoît XIV. aujourd'hui régnant, a fait au Capitole.

Domitien avoit une physionomie toute propre à tromper ceux qui auroient voulu juger par-là de son caractère & des dispositions de son ame. Tout en lui annonçoit des vertus, & il étoit pétri de vices. Le Marbre, qui le représente au Capitole, paroît avoir été fait pour le tems de sa jeunesse; il a l'air doux, bienfaisant, & sa tête n'est point chauve, comme elle le devint dans la suite. Son épouse Domitia le suit immédiatement; c'est un Buste magnifique, du plus beau Marbre blanc & d'une seule piéce. Les avantures de cette Princesse, enlevée d'abord à son premier époux Lucius Lamia, puis mariée à Domitien, répudiée ensuite, & enfin rappellée, sont comprises dans la notice de notre Auteur. Il auroit pû y ajouter que, selon Dion Cassius, Domitia étant retombée dans la disgrace de son mari Domitien, & craignant qu'il ne la fît

mourir, elle le prévint, en favorisant la conjuration qui délivra l'Empire de ce mauvais Prince.

Les Bustes de Nerva sont très-rares, parce que cet Empereur, très-modéré, & très-ennemi du luxe, ne voulut point qu'on lui dressât de statuës. Il faut donc que le peu de têtes qu'on trouve de lui soient postérieures à sa mort. Notre Auteur observe que Néron lui fit élever des statuës, lorsqu'il n'étoit encore que simple Particulier; mais il semble que le Buste du Capitole ne peut convenir à ces tems-là, puisque Nerva y paroît beaucoup plus âgé qu'il n'étoit sous Néron. Quoiqu'il en soit, ce Buste est beau, & travaillé avec une grande aisance, non toutefois aussi remarquable, ajoute l'Auteur, que celle dont usoient les anciens Grecs; elle approche plus de la manière des Modernes; de l'Algarde, par exemple, qui mettoit toujours dans ses

têtes quelque chose qui annonçoit l'Art & les soins du Sculpteur. On rapproche, dans cette même notice, un fort bel endroit de M. Spon sur la physionomie de Nerva; c'est le résultat des comparaisons qu'il avoit faites en examinant les Médailles de ce Prince. *C'étoit*, dit-il, *un caractère timide, mais bon; son air tenoit plutôt du Mouton, qui est un animal paisible, que de l'Aigle, qui est un oiseau de proye. .... On remarquoit toutefois en lui quelques traces d'un naturel colère, telles que sont la maigreur du visage, la tête aigue, le nez recourbé, les sourcils formés en arc, le menton sec & pointu, &c.*

Trajan eut tant de belles qualités qu'on dut s'empresser de lui élever des statuës, & de conserver sa mémoire sur les Médailles. Aussi Rome est-elle remplie de Monuments qui parlent de cet Empe-

reur. On a de lui, au Capitole, deux beaux Buſtes de Marbre blanc d'un travail parfait, & le premier eſt d'un ſeul bloc. Son épouſe, Plotine, occupe auſſi deux planches, dont une eſt hors de la ſuite, parce qu'on croit que le Buſte, longtems cité ſous ſon nom par les Antiquaires, ne la concerne point. On lui a ſubſtitué, dans la ſuite du Cabinet, un autre Buſte plus reſſembant, dit-on, aux Médailles. Nous obſervons toutefois que, chez le Roi, il y a une Agathe Onix, repréſentant cette Impératrice, & beaucoup plus conforme aux traits du Buſte critiqué & rejetté, qu'à celui qu'on adopte comme le meilleur.

Quant aux deux notices de Trajan & de Plotine, nous les trouvons bien faites; il n'y a peut être qu'un mot d'explication qui manque dans celle de la Princeſſe. En parlant de l'adoption d'Adrien par

Trajan, on marque, d'après Dion, que Plotine procura ou ſuppoſa cette adoption, parce qu'elle étoit épriſe d'amour pour Adrien: à quoi il étoit bon, ce ſemble, d'ajouter que cet *amour* devoit être une inclination légitime, & une pure amitié; car Dion indique le motif: c'eſt qu'Adrien étoit *parent de Plotine*, & le même Auteur dit ailleurs, * que cette Princeſſe fut toujours *d'une conduite irréprochable.* Au reſte, il s'eſt gliſſé une faute dans la citation du paſſage de Dion, où il eſt parlé de l'amour de Plotine pour le ſucceſſeur de Trajan: on nomme la page 780, c'eſt 788.

Il faut dire de Marcienne, ſœur de Trajan, & de Matidie, fille de Marcienne, la même choſe qu'on vient de voir ſur Plotine femme de cet Empereur. On a deux Buſtes au Capitole qui pendant long-

* *L. LXVIII. p. 771.*

tems ont passé pour être les portraits de Marcienne & de Matidie; on les donne par cette raison dans le présent Volume; mais ils sont hors de rang, parce qu'on a reconnu, en les comparant avec les Médailles, qu'il y avoit peu de fondement à ces dénominations. Dans l'ordre des Bustes, ces Princesses ont chacune le leur, qu'on estime plus dignes de les représenter. Les coëffures y sont remarquables, & font connoître les modes du tems.

Il y a, dans la Notice de Marcienne, une critique à faire sur la façon dont l'Auteur parle du titre d'*Auguste*, donné à cette Dame & à Matidie sa fille. Il prétend que ce titre ne leur fut accordé que depuis leur mort; or le contraire se prouve, du moins à l'égard de Matidie: car on a une Médaille d'argent, frappée sous le VI. Consulat de Trajan, avec cette Inscription au revers, *Mati-*

dia Aug. Cette Princesse n'étoit pas morte alors, puisqu'elle accompagna deux ans après (en l'année 114 de J.C.) l'Empereur son oncle, dans l'expédition contre les Parthes; d'où elle rapporta les cendres de ce Prince, mort en 117. Ceci est bien certain, s'il n'est question que de Matidie : il y a un peu plus de difficulté pour Marcienne sa mere. A la vérité la même Médaille fait mention de cette Princesse, & lui donne aussi le titre d'*Auguste*, mais elle pouvoit être morte alors. Cependant il semble aussi que, dans cette hypothése, on devroit la trouver qualifiée *Diva Marciana*; ce qui n'est point. Nous croirions donc qu'elle vivoit encore durant le VI. Consulat de son Frere, c'est-à-dire, en 112; mais il y a toute apparence qu'elle étoit morte en 114, puisqu'on ne la voit point accompagner Trajan dans son expédition d'Orient;

tandis que l'Impératrice Plotine & Matidie étoient du voyage.

Adrien eſt peut-être celui de tous les Empereurs que les Artiſtes ont dû ſervir avec plus de zèle & d'empreſſement, parce qu'il eut un amour ſingulier pour les Arts. Non content de les protéger & de les récompenſer, il ſe piqua de mettre la main à l'œuvre; il fut Peintre & Statuaire *; il donnoit des plans d'Edifices, témoin le Temple de la Fortune de Rome où il ſe gliſſa néanmoins de grands défauts **, parce qu'un Prince Architecte a deux écueils à craindre; celui de n'être point aſſez rompu à la pratique, & celui de croire que ſa qualité de Prince le met au-deſſus des régles.

---

* *Pictor Fictorque ex ære & marmore &c.* Paul. Diac. Hiſt. Miſcell. l. X. de Hadriano.

** Voyez Dion Caſſius l. 69. p. 789. 790.

Adrien se rendit si favorable aux Athéniens, en considération de leurs talents, que toute l'Attique, pour lui marquer de la reconnoissance, remplit les Temples, les Palais, les Places publiques, des statuës de cet Empereur. On a, dans le Capitole, cinq Bustes qui le représentent; notre Auteur n'en a fait graver que deux, qui sont d'une beauté exquise; le premier a la tête de Marbre blanc & le reste d'Albâtre Oriental transparent; le second a la tête d'Albâtre transparent, & le reste d'Albâtre rayé, imitant de près l'étoffe, & formant une belle draperie.

Le caractère particulier de tous les monuments d'Adrien, Bustes, Statuës, Médailles, Pierres gravées, est de rendre fidèlement la physionomie de ce Prince. Partout il est reconnoissable, & par exemple, l'Agathe blanche du Cabinet du Roi se raccorde facilement avec

les Buſtes du Capitole. Une occupation agréable pour le Lecteur, ſera de comparer les Médailles, ſoit en elles-mêmes, ſoit dans les planches qui ornent les livres des Antiquaires.

Le jeune Antinoüs, trop fameux dans la vie d'Adrien, eſt auſſi en Marbre dans le *Muſeo Capitolino*, & en gravûre dans le recueil de M. Bottari; mais il ne fait point partie de la ſuite des Empereurs; il eſt hors de rang, vis-à-vis de la notice qui concerne Adrien.

Sabine, femme de ce Prince, a un Buſte dont la tête eſt du Marbre le plus poli, & le reſte eſt du plus bel albâtre Oriental. La coëffure de cette Impératrice paroît entrelacée d'épics de bled; ce qui confirme la narration des Hiſtoriens & des Antiquaires, touchant la Déïfication de Sabine, ſous le titre de *Nouvelle Cerés*. Ce n'étoit là qu'un vain titre, & cette Princeſſe,

quoique bien célèbrée dans les monumens, étoit très-malheureuse auprès d'Adrien, qui ne pouvoit la souffrir, & qui la traitoit comme une esclave. Ils se plaignoient mutuellement de leur caractère, de leur humeur : Sabine disoit qu'Adrien étoit un esprit intraitable, & Adrien, que Sabine étoit querelleuse & accariâtre. Le Buste du Capitole dénote quelque chose de ces deux derniers défauts ; mais Adrien auroit dû se souvenir qu'il avoit épousé la Petite-Niéce de Trajan son bienfaicteur * : on dit que son antipathie pour elle s'accrut au point de la faire empoisonner, ou de l'obliger à se faire mourir elle-même.

Adrien se donna pour fils adoptif Ælius Varus qui ne lui survé-

* Sabine étoit fille de Matidie, & petite-fille de Marcienne sœur de Trajan.

quit pas ; il étoit infirme, & cette infirmité paroît dans le Buſte qu'on voit ici gravé. L'exactitude de l'Artiſte, à cet égard, fait le merite de ce Portrait en marbre : le viſage eſt extrêment blanc & comme lavé ; la barbe eſt rude & en déſordre ; la phyſionomie annonce un homme ſouffrant ou dans le premier dégré de la convaleſcence. Adrien diſoit de Varus, *Ego mihi Divum adoptavi non filium*, pour marquer qu'il mourroit bientôt, & qu'il faudroit, ſuivant la coutume imbécille qui s'étoit établie, le mettre au nombre des Dieux. La prédiction eut ſon effet, & une ſeconde adoption donna un autre Maître à l'Empire.

Ce fut M. Antonin le pieux, dont les belles qualités ont beaucoup occupé les Philoſophes & les Hiſtoriens. On conſidére ici principalement l'extérieur, pour

rendre compte du Buste que cet Empereur a dans le Capitole. Il n'est pas difficile d'y reconnoître ses traits, son air, sa physionomie, vû la multitude des Monumens qui rappellent le souvenir de ce Prince. Au reste tout est en beau. M. Antonin étoit digne de l'Empire; & sa taille, son visage, annonçoient cette glorieuse destinée. La majesté & la douceur, la Noblesse & la bonté, s'unissoient en sa personne. Il fut, dit M. Spon, *clément*, *honnête*, *libéral*, *sobre*, *éloquent*, & ce qu'on voyoit en lui au premier abord, annonçoit tous ces précieux avantages. On ne dit rien de particulier de son Buste, ni de celui de Faustine son épouse; Princesse fort différente, pour le caractère & la conduite, du Grand Homme que nous venons de nommer. Elle a deux Bustes au Capitole, mais le

ſecond n'eſt pas auſſi ſûr de reſſembler que le premier.

Marc Aurèle ſuit immédiatement : l'époque eſt encore belle pour les Philoſophes & les hommes vertueux ; nous commencerons par-là un autre extrait, qui ſera le dernier. Si quelqu'un trouvoit que nous ſommes trop prolixes ſur ces Antiquités, qu'il conſidére qu'on ne formera plus de collection ſemblable à celle-ci, & qu'en la repréſentant avec quelque étendue, nous ne contracterons jamais l'habitude d'ennuyer le public par des répétitions de Voyageur ou de Narrateur : tout ſera dit une fois, comme tout eſt fait dans le genre des ouvrages inimitables & immortels qu'on admire au Capitole. Le tems a reſpecté ces débris auguſtes, ces reſtes vénérables de l'antiquité ; pourquoi, par la penſée & l'admiration, ne joindrions-nous pas notre ſiècle à

ces

ces âges si féconds en merveilles ? *Cultus*, disoit Senèque, * *inter nostrum ac prius sæculum medius, ut illum possit utraque pars sibi vindicare.* Il y a dans cette Sentence toutes sortes de vérités & de bons principes.

ARTICLE XXVIII.

ŒUVRES DE MONSIEUR de Moncrif Lecteur de la Reine, L'un des Quarante de l'Académie Françoise & de celle des Sciences & Belles Lettres de Berlin 3. Vol. in-12. A Paris rue S. Jacques chez Brunet &c. M. DCC. LI.

QUand Pline le jeune donna ses Ouvrages au Public, il étoit déjà sûr du succès. La crainte de risquer sa réputation, l'avoit

* *Proëm. in Lib. V. Controv.*

rendu très-circonſpect ſur la profeſſion d'Auteur ; cette crainte, qu'il appelloit lui-même *le Cenſeur ſévère* des gens de Lettres, l'avoit porté à communiquer en détail les diverſes parties de ſon livre ; il s'étoit appuyé du témoignage des Connoiſſeurs ; il ſçavoit à point nommé ce que Tacite, Suetone, Quintilien, Martial, penſoient de ſon eſprit & de ſon ſtyle. *C'eſt une ſi grande choſe*, diſoit-il, *que de ſe mettre dans les mains du Public ! Et il y a tant de ſageſſe à conſulter beaucoup de perſonnes, ſur des choſes dont on ſouhaite que tout le monde ſoit content !* *

Ces ſentiments d'un des plus ingenieux Écrivains de l'antiquité ſe retracent dans l'Auteur du Récueil que nous annonçons. La plupart des Piéces qui paroiſſent ici, ont eu, en divers tems, les ſuffra-

* *Plin. L.* 7. *Epiſt.* 17.

ges du monde littéraire, & l'on peut dire présentement à Monsieur de Moncrif ce que Pline disoit aussi à son ami Maxime; *je vous ai fait sçavoir ce que je pensois de vos livres à mesure qu'ils ont paru. Ecoutez donc aujourd'hui le jugement que je porte du Recueil entier : cet Ouvrage est beau, varié, élégant, orné, & vous fait beaucoup d'honneur.* *

On a ici trois Tomes in-12. on en auroit davantage si M. de Moncrif avoit voulu faire réimprimer tout ce qui est sorti de sa plume; mais ce sage Ecrivain décide que *peu d'Auteurs sont en droit d'avouer une seconde fois tous les présents qu'ils ont faits au Public*; & il a la modestie de se placer lui-même *au rang de ceux qui doivent se prèscrire cette œconomie.*

* *Est opus pulcrum, varium, elegans, figuratum, & cum magnâ tuâ laude diffusum.* Epist. 20. Lib. 4.

Le premier Volume comprend uniquement l'*essai sur la nécessité & les moyens de plaire* : Ouvrage imprimé plusieurs fois & bien accueilli dans nos Mémoires de Mars 1738. Par cette raison nous nous croyons dispensés d'en redonner ici l'extrait, & nous nous bornons à discuter un point qui est comme l'article principal de cette élégante production.

L'Auteur (pag. 26. & suiv. de l'Edition nouvelle) traite du *desir de plaire*. Il donne la définition de ce *désir* ; il en décrit les avantages ; il fait voir les écueils où l'on risque de tomber en cherchant à *plaire* ; il caractérise sur tout l'affectation, la fade complaisance, la flatterie : défauts que le *désir de plaire* doit exclure ; & tout ceci entraîne un détail de choses très-fines & très-réfléchies.

Mais voici le côté critique : on demande si *le désir de plaire* peut

être louable ; s'il est convenable à un Philosophe; si ce n'est pas la source du précieux & du fade ; s'il n'affoiblit pas l'estime & la confiance.
» Enfin, *ajoute-t-on*, pour la douceur
» de la Société, évitons tout ce qui
» peut déplaire dans le commerce,
» mais ne cherchons point à plaire
» en général à tous les hommes :
» ce desir est peu digne d'un Sage
» & même assez chimérique. »

Telles furent, il y a 14 ou 15 ans, les observations d'un Critique peu jaloux de plaire dans la Société, mais fort curieux d'intéresser le Public par la liberté de ses jugements littéraires. * Il concluoit que M. de Moncrif paroissoit n'avoir pas assez distingué *le désir de plaire*, d'avec la crainte raisonnable de déplaire ; & que la plupart des choses qu'il attribuoit

* *M l'Abbé des F. Observ. Lettre du 18. Janv. 1737.*

au premier motif pourroient bien ſe rapporter au ſecond. Du reſte le même Obſervateur traitoit l'ouvrage avec beaucoup de conſidération ; & ſon extrait donnoit une grande idée de la ſageſſe & des lumières de l'Auteur.

Or nous eſtimons, après y avoir bien penſé, que le Cenſeur en queſtion auroit pû parler avec plus de juſteſſe du *déſir de plaire*, & ſaiſir de plus près la penſée de M. de Moncrif. Cet Auteur ne borne pas *le déſir de plaire* à la crainte raiſonnable de déplaire; il exige, pour *le déſir de plaire*, quelque choſe de poſitif. Il demande une attention qui n'ait pas ſeulement pour objet d'éloigner ce qui nous rendroit déſagréables ; mais qui mette auſſi dans nous, & dans notre manière de converſer, certains agréments, certains charmes, dont la Société ſoit embellie, & dont les divers membres de la Société puiſſent être

satisfaits. Selon M. de M. le désir de plaire corrige des défauts, tels, par exemple, que l'air dédaigneux, le ton méprisant, l'extérieur brute ou glorieux: le désir de plaire adoucit des défauts, tels que l'inégalité, l'inattention, l'indifférence, l'envie de parler de soi-même; & voilà peut-être en quoi la crainte de déplaire pourroit paroître absolument suffisante; c'est peut-être-là ce qui pourroit faire dire que les deux motifs de *crainte & de désir* se confondent. Craindre les mauvais effets de certains défauts, ou vouloir le bien que procure l'exemption de ces défauts, en mille rencontres c'est bien à-peu-près la même chose. Mais notre Auteur M. de M. observe de plus que le désir de plaire reléve les qualités qui sont en nous, qu'il fait valoir l'air d'éducation, l'air du monde, la bonne grace naturelle, la gayeté du caractère,

l'enjouement : *qualités qui ne réuſſiſſent pas conſtamment, ſi elles n'ont pour ame ce déſir de plaire, qui met le véritable ſceau à tous les avantages du corps & de l'eſprit.*

Ce n'eſt pas tout encore ; & le triomphe du deſir de plaire conſiſte en ce qu'il fait naître des qualités nouvelles; de la modeſtie dans la proſpérité, de l'attention à multiplier les égards envers ceux qu'on a obligés, de l'indulgence & de la circonſpection dans certaines circonſtances déſavantageuſes aux autres, du zèle & de l'empreſſement pour ceux que la fortune abandonne, &c. Il y a ſur tout ceci des perfections & des délicateſſes que connoît le déſir de plaire, & que la crainte de déplaire ne ſe préſente pas. Cette crainte ôte les taches; elle ne place ni les beautés ni les ornemens : cette crainte évite l'écueil que condamne Cicé-

ron, en disant qu'il faut être sans pudeur pour négliger les Jugemens des hommes ; * elle ne donne point cette décence précieuse, que le même Orateur & Philosophe explique si bien dans tout le premier livre de ses Offices. C'est le desir de plaire qui fait ce présent inestimable ; & par-là demeure résolu le point de controverse que nous établissions plus haut entre notre Auteur & celui des Observations.

Le second Volume de M. de Moncrif contient des Discours, des Dissertations, des Lettres & une Histoire fabuleuse intitulée, *les Ames Rivales.*

Les Discours ont pour objet des réceptions à l'Académie Françoise : ouvrages qui sont le tribut que paye l'esprit à des protections anciennes & nouvelles, à des méri-

* *Cic. de Offic. L.* 1.

tes littéraires passés & présents, à des succès futurs, mais justement présumés. Il faut beaucoup d'art & de finesse pour réussir dans une matière dont le fond est le même depuis plus de cent ans. Le Poëme séculaire des Romains devoit avoir sa difficulté ; combien plus les charmes de la nouveauté se refusent-ils à des sujets maniés, dans une même Académie, tant de fois & par tant d'habiles Maîtres ! Les Discours de M. de Moncrif sont semés de traits vifs & ingénieux ; il demêle avec sagacité le caractère de ceux qu'il doit préconiser. Par exemple, le portrait de M. de Caumartin, Evêque de Blois, est tout au naturel dans le Discours de réception prononcé en 1733. On reconnoit l'illustre Abbé Bignon dans la réponse faite en 1743 aux Discours de MM. Bignon & de Maupertuis, &c.

Les Dissertations sont au nombre de quatre, en y comprenant un morceau qui a pour titre *Réfléxions sur quelques ouvrages faussement appellés ouvrages d'imagination.* Ce genre est agréable parce qu'on y discute sans contention des points intéressants de morale ou de littérature. Notre Auteur touche ces sortes de sujets avec délicatesse; il examine, par exemple, dans un endroit, quel est l'objet qu'on doit se proposer en écrivant: les uns veulent faire briller leur esprit, les autres ont plus à cœur de manifester leur caractère. Les premiers acquiérent quelquefois une grande réputation, mais ils sont exposés à des tempêtes & à des revers: les seconds renfermés dans une sphére plus étroite, jouissent d'une considération plus sûre & plus durable. *Ce n'est pas seulement leur esprit qu'ils accréditent, c'est leur personne; on aime à les voir réussir,*

& quand on ne peut leur accorder des éloges, on ſe plaît à leur faire grace. M. de Moncrif ſe déclare pour ce genre de ſuccès, & c'eſt celui qu'il a ambitionné dans ſes ouvrages. » Il n'a regardé ſes » Poëſies particulièrement que » comme des moyens de témoi- » gner l'admiration ou la recon- » noiſſance ; d'attirer ou de con- » ſerver l'amitié ; de rendre hom- » mage aux talens & aux graces. » Avec de pareilles diſpoſitions, il étoit naturel que l'Auteur méritât l'éloge que Tacite fait d'Agricola. A la lecture de ſes ouvrages, *on reconnoît aiſément l'honnête homme, & l'on eſt bien-aiſe en même tems d'y reconnoître l'homme de mérite.* *

Une autre diſſertation a pour objet de montrer *qu'on ne peut ni*

---

* *Bonum virum facile diceres, magnum libenter.*

on doit fixer une langue vivante ; & il y a ſur cette matière un détail de bonnes raiſons qui demanderoient ici un extrait dans les formes. Nous ne ſaiſirons qu'un mot qui nous paroît de conſéquence : ſi l'on ne fixe point une langue vivante, *par quel moyen décider les doutes que feront naître les variations perpétuelles de cette langue ?* L'Auteur répond que ce ſera *par l'obſervation aſſidue de ces mêmes changements, afin de ne pas confondre ceux qui n'ont qu'une vogue paſſagère avec ceux que la langue reçoit réellement.* Ce qui veut dire apparemment que, quand certaines expreſſions créées de nouveau, ou appliquées d'une façon nouvelle, paroiſſent dans les livres ou dans le diſcours, il faut étudier le tems de leur inſtitution & le progrès de leur fortune, afin de les rejetter ſi elles ſont dans le cas d'une *vogue paſſagère* ; ou de

les adopter, s'il s'y trouve des titres d'antiquité & des traces d'une véritable réputation. Or l'on voit que tout ceci est difficile, & méritoit d'être apprécié, expliqué, & développé dans une autre dissertation. M. de Monerif est très-capable de nous instruire à cet égard, & nous oserions l'en prier, au nom du Public, dont notre Journal est quelquefois l'interprète.

La dissertation qui a pour titre *Réfléxions sur* certains ouvrages faussement appellés ouvrages *d'imagination*, combat un préjugé bien répandu. On croit que des *Romans fondés sur le merveilleux*, que des *Voyages imaginaires*, que des *Contes de Fées & d'Enchanteurs* sont le fruit de l'imagination, c'est-à-dire de l'invention & du génie. Rien de moins solide qu'une telle opinion; & l'Auteur, indiquant les diverses sources des histoires fabuleuses, fait bien voir qu'il n'y avoit

rien de plus facile à imaginer & à détailler. Ceci est fourni d'exemples : les Histoires de Gulliver, de Robinson, des Fées, se présentent naturellement ; mais M. de M. ne leur associe pas les Ouvrages marqués véritablement au coin du génie, tels que les avantures de Télémaque, les Contes & les Fables du même Auteur (M. de Fenelon, &c.) Il nous semble qu'il faut se souvenir en même tems des effets que la fable produit dans les Poëmes Epiques, & bien distinguer le merveilleux de ces grandes productions, d'avec le gigantesque & le pueril de nos fades Romans.

M. de Moncrif traite, dans sa quatriéme dissertation, *de l'Esprit critique*, & il établit pour division de son discours qu'il y a peu de mérite, qu'il y a souvent de l'injustice & presque toujours de l'inutilité a critiquer. Ce plan fait ap-

percevoir sans effort, tout ce qu'un homme d'esprit, fort accueilli dans le monde, exact observateur des bienséances, & qui a étudié les divers moyens de plaire, peut dire au désavantage de la Critique. Cependant vers la fin de l'ouvrage on lit cette déclaration: *Si des reproches que je viens de de faire à la critique, on inféroit que je prétens interdire la liberté de dire son sentiment sur les ouvrages d'esprit, ce seroit mal juger de mes vuës: elles tendent au contraire à l'établir bien mieux, cette liberté si naturelle, en la resserrant dans les bornes légitimes.*

Ceci est un tempérament raisonnable; mais il resteroit à sçavoir comment *la liberté de dire son sentiment sur les ouvrages d'esprit* pourroit se concilier avec toutes les observations de l'Auteur, sur-tout avec ce *désir de plaire* dont tout le monde doit être jaloux.

Nous oſons aſſûrer que l'homme le plus ſage, le plus circonſpect, le plus ſociable ſe fera des ennemis, s'il uſe, même au dernier dégré, de la liberté de dire ce qu'il penſe ſur les ouvrages des autres. Combien peu d'Auteurs ſont diſpoſés à convenir de leurs torts! Combien ſe trouvent bleſſés de l'obſervation la plus ſimple! Et quelle adreſſe dans tous ou preſque tous, pour éluder le coup que porte la cenſure! Pline le jeune avoit envoyé des vers un peu libres à ſon ami Ariſton, pour les lire dans une bonne compagnie & ſçavoir le jugement des Connoiſſeurs. Ariſton manda qu'on trouvoit ces Poëſies aſſez bonnes; mais qu'on étoit un peu ſurpris qu'un Sénateur, comme Pline, donnât ſon tems à des compoſitions ſi peu décentes. Que fit alors l'Auteur? Que dit-il? Il entama une longue Apologie; il prétendit qu'il pou-

voit bien faire ce que les plus grands hommes avoient fait. Il cita en général & sans preuves Cicéron, Asinius Pollion, Messala, Hortensius, Brutus, Sylla, Catulus; les Empereurs même, Jules Cesar, Auguste, Nerva, * &c. Il ajouta que, puisqu'il alloit voir jouer les Comédiens & les Farceurs, puisqu'il lisoit toutes les Chansons de Rome, il pouvoit bien aussi composer de petits Vers pour s'amuser. On voit qu'il y auroit eu matière à la replique; mais notre objet n'est pas de faire le procès à cet illustre personnage: nous ne voulons que présenter un Auteur, tel autrefois qu'on l'est encore aujourd'hui. Concluons que la profession de Critique est tout-à-fait délicate, & qu'elle est même incompatible avec les beaux & amples préceptes d'urbanité, de

* *Plin. Epist.* 3. *Lib.* 5.

complaiſance, d'égards, qu'on détaille dans les livres ; mais convenons auſſi que cette profeſſion eſt très-utile en pluſieurs circonſtances, & qu'elle eſt d'une néceſſité indiſpenſable quand la Religion & la vertu ſont attaquées par des écrits impies ou licentieux.

Les Lettres de M. de Moncrif, ſont au nombre de 9 ; parmi leſquelles on trouve celle qui fait l'éloge de M. l'Abbé Terraſſon, & celles qui traitent de *l'uſure à la petite ſemaine* : deux objets dont nos Mémoires s'occupoient aux mois d'Août & de Septembre de l'année derniere. Nous invitions alors l'Auteur, qui ne ſe nommoit pas, à nous faire ſouvent des préſens ſemblables & ſur-tout à continuer ſes *obſervations pour ſervir à l'Hiſtoire des gens de Lettres qui ont vécu dans ce ſiécle-ci.* Nous réïtérons la même priere qui reſſemble peut-être aux empreſſe-

ments que témoignoit Brutus pour entendre Cicéron raiſonner des Orateurs illuſtres.

Il y a une lettre très-aimable *ſur la bienfaiſance.* On ſe dégoûte de cette belle vertu par l'épreuve journalière de l'ingratitude ; les plus honnêtes gens & les meilleurs citoyens ne ſont pas inſenſibles à l'oubli de leurs bienfaits ; ils ſe perſuadent, à force de ſemer ſans recueillir, qu'on les prend pour dupes, au lieu de les regarder comme des ames bienfaiſantes : ces allarmes, ces ſoupçons, cette tentation, s'il eſt permis de parler ainſi, tariſſent à la fin les ſources abondantes d'une libéralité précieuſe ; & c'eſt ce que M. de Moncrif voudroit empêcher ; c'eſt le mal qu'il eſpère guérir par une obſervation très-ſenſée & très-fondée dans les mœurs.. » La bienfai» ſance, *dit-il*, porte un caractè» re marqué, & trouve toujours

» quelque récompense. *Un bien-
» fait n'est jamais perdu*, a dit un
» de nos plus aimables Poëtes, &
» cette maxime est vraye. Avec
» une ame sensible aux peines des
» autres, avec l'habitude de ser-
» vir leurs vuës, quand la raison
» les avoue, on a bientôt la répu-
» tation duë à cette conduite.
» Mille gens ont du penchant à
» vous aimer, & de tels partisans
» sont ordinairement les plus fidè-
» les. Une voix secrette leur dit
» qu'ils vous trouveroient au be-
» soin ; ils partagent gratuitement
» la reconnoissance que d'autres
» vous accordent, & se chargent
» de celle qu'on vous refuse.... On
» doit donc regarder la bienfai-
» sance comme un fond qui rap-
» porte toujours d'une manière ou
» d'autre &c. »

Tout ceci rend admirablement la pensée de Senèque, ce grand Maître dans l'art des bienfaits & de

la reconnoiſſance. *Les bienfaits*, dit-il, *ne manquent point à ceux qui font du bien ſans eſpérance de retour; & comme la gloire pourſuit ceux qui la fuyent, ainſi la bienfaiſance eſt récompenſée d'autant plus agréablement, qu'on donne plus de liberté aux hommes d'être ingrats ....* * *Il en eſt de ceci*, ajoute le même Philoſophe dans un autre endroit, *comme d'une belle ſtatue de Phidias : quand elle ne ſeroit point payée à l'Artiſte, elle ne laiſſeroit pas de porter avec ſoi ſa récompenſe; car Phidias auroit toujours l'avantage d'avoir fait ce qu'il vouloit faire; & il auroit la gloire d'avoir fait un bel ouvrage.* * *

---

* *Nam ferè ſequuntur beneficia non repoſcentem; & ut gloria fugientes magis ac magis ſequitur, ità fructus beneficiorum gratiùs reſpondet illis per quos etiam eſſe ingratis licet.* Senec. de benef. l. 5. chap. 1.

* * Idem l. 2. c. 33.

Des quatre autres lettres comprises dans ce Volume, il y en a une adressée à M. Astruc célèbre Médecin; c'est l'explication de deux prétendus secrets d'Empyriques: la charlatannerie est mise là dans tout son jour, & il seroit à souhaiter que, sur toutes les pratiques semblables, il y eût des délations faites au Public dans le même goût & avec le même agrément.

Dans les trois lettres qui restent, M. de Moncrif expose à une Dame *la manière de lire la plus utile aux gens du monde*; ce qui comprend une instruction assez étenduë; & dans ce détail, on conseille le recours frequent aux extraits de Livres, par conséquent aux Journaux Périodiques qui sont toujours honorés quand un Ecrivain tel que notre Auteur fait leur éloge. Dans la seconde lettre, on dit à la Dame qui est censée recevoir ces con-

ſeils : *commencez par les Journaux de Bayle, &c.* quatre ou cinq mots qui ſuppoſent que cette perſonne ne ſeroit ſuſceptible d'aucune mauvaiſe impreſſion en matière de foi : car Bayle a de fort mauvais principes à cet égard ; & il s'égaye auſſi quelquefois dans ſes *Nouvelles* aux dépens de la pudeur. Nous avons dû ſuppléer, par cette obſervation, à la brièveté de l'avis donné par M. de Moncrif ; & nous croyons qu'il ne nous en ſçaura pas mauvais gré.

Il faudroit parler préſentement de l'hiſtoire fabuleuſe qui a pour titre, *les Ames rivales*, & des Poëſies du troiſième Tome ; mais notre extrait ſeroit prolixe, ainſi nous laiſſons ces morceaux de Littérature à la curioſité de nos Lecteurs. Obſervons ſeulement que les Poëſies, qui occupent le premier rang dans le dernier volume, ſont des Odes Chrétiennes, compoſées par

ordre

ordre de la Reine ; & à ce ſujet M. de Moncrif s'exprime ainſi : » On » voit, dans la première particulié- » rement, la peinture des vertus qui » font aimer la perſonne auguſte » qu'on admire ; & le tableau fait » aiſément connoître dans quelle » ame j'en ai trouvé le modèle. » Que n'ai-je pû ſaiſir également, » dans l'eſprit, tout ce qu'on y » trouve de naturel, de délicateſſe & » de graces ! Plus ces qualités de- » viennent ſenſibles, parce qu'elle » ſont éminentes, plus il eſt dif- » ficile de les expoſer dans leur véri- » table jour, ſurtout quand elles » ſont généralement reconnues : » vos Lecteurs trouvent toujours » que vous ne rempliſſez pas leur » idée. »

ARTICLE XXIX.

HISTOIRE NAVALE d'Angleterre, depuis la conquête

des Normands en 1066, jusqu'à la fin de l'année 1734, &c. Traduite de l'Anglois de Thomas Lédiard, &c. Trois Vol. in 4°. A Lyon, chez les Frères du Plain, ruë Mercière. 1751.

IL faut bien distinguer, dans cet Ouvrage, ce qui concerne précisément la Marine Angloise, d'avec les digressions & l'enchaînement historique qui lie les parties. L'histoire d'Angleterre, purement *navale*, a son utilité, & peut mériter l'attention soit du Curieux, soit du Politique; pour ce qui est des incidents, des épisodes, des faits accessoires, on n'en jugera pas de la même sorte.

L'Auteur, homme de considération, & ci-devant employé par la Cour d'Angleterre à des négociations en Hollande, n'a pû manquer de bons Mémoires. Les Anglois sont le Peuple le plus attentif à donner des relations exactes de

leurs voyages, de leurs entreprises, surtout de leurs succès : l'embarras ne peut être que sur le choix des matériaux. Quant à ce que suppose M. Lédiard, que cette histoire manquoit à la République des Lettres, il pouvoit se souvenir que M. Buschett, son compatriote, qu'il cite souvent, avoit déjà rempli la même idée sous le même titre, & que son livre est estimé. Il n'a donc pas pu prétendre au mérite de la nouveauté : ce qu'il a fait au plus, c'est d'enchérir & de perfectionner.

Il a fait sagement de supprimer les antiquités de la Marine Britannique ; il n'eût bâti que sur des conjectures ; & d'ailleurs, quoiqu'il dise, il ne paroît pas que, dans ces tems reculés, la Marine Angloise fît une si grande figure dans le monde. Ainsi cette histoire commence au régne de Guillaume le Conquérant.

Conquérant est un titre qui semble faire bien de la peine à notre Auteur : il a grand soin d'observer qu'après la conquête ce Monarque fut *élu* Roi d'Angleterre : il réïtère cette remarque à toute occasion, insistant fort sur les mots d'*electus*, *electio*, *eligimus* : on sent assez à quelle intention. M. Lédiard pourroit-il ignorer que ces termes ne sont ordinairement que des formules ; que ces prétendues *élections* sont souvent forcées, & qu'en particulier, Guillaume & ses successeurs, jusqu'à Jean-sans-terre, ont gouverné la Nation Angloise avec un empire fort approchant du despotisme ?

Ce régne au reste & les suivants ne fournissent rien de mémorable en fait de Marine. Des troupes transportées d'Angleterre en France, de France en Angleterre, des voyages d'Irlande sous Henri II. qui en fit la conquête à la fa-

veur des troubles dont cette Isle étoit agitée, trajets de proche en proche sur des Vaisseaux qui passeroient aujourd'hui pour des Barques, voilà toutes les expéditions maritimes de ces tems-là. Cependant sous Edouard I. l'instrument des grandes découvertes se préparoit en Italie, où, suivant la plus commune opinion, Flavio Gioia d'Amalfi, au Royaume de Naples, inventa la Boussole en 1300. Sur quoi l'Auteur remarque fort bien qu'on ne fit usage de cette invention, ni en Angleterre, ni ailleurs, que plus d'un siècle après. L'avanture du Moine de Lynna qui, par des secrets magiques, découvrit sous ce régne toutes les mers & les plages Septentrionales, n'est pas donnée pour quelque chose de fort sérieux : ce qui l'est davantage, c'est la querelle de quelques Matelots Anglois & Normands, dont les suites funestes fu-

rent des violences, des représailles, des prises réciproques, & enfin cette émulation, cette antipathie, (pour ne rien dire de plus fort) qui, à dater de ce moment-là, fut le germe d'une infinité de guerres entre les deux nations.

Sous Edouard III. le Héros d'Angleterre, on voit la Marine prendre une forme plus brillante. Ses premières tentatives contre la France, à la vérité ne furent pas heureuses, les côtes d'Angleterre furent infestées, plusieurs de ses places maritimes saccagées ou détruites; nombre de ses Vaisseaux pris en des rencontres où l'Anglois eut du pire. M. Lédiard est trop bon patriote pour l'avouer nettement : il se contente de l'insinuer, & de renvoyer aux Auteurs François.

Mais l'Anglois eut bientôt sa revanche dans cette sanglante Bataille navale de Sluys ou de l'Ecluse, la première de quelque impor-

tance qu'il y ait eu entre les deux Nations ; elle coûta cher aux vainqueurs, & l'Auteur n'ose réfuter ce qu'a dit le P. Daniel, qu'ils la durent principalement à un renfort inattendu de Vaisseaux Flamands qui firent pencher la balance du côté d'Edouard. Quoiqu'il en soit, la Flotte Françoise fut à peu près détruite, & des deux Amiraux de France, Bahuchet & Kervel, le premier y fut tué, & le second pris.

On coule plus légèrement sur la Victoire que les François remportèrent à l'Ile de Guernesey peu de tems après en 1342. Elle a cependant bien plus de réalité que la prétenduë découverte de l'Isle Madère, faite en ce tems par un Anglois, dont l'Histoire paroîtra Romanesque à tout Lecteur sensé. Mais nous pensons qu'on verra avec plaisir la liste exacte de la Flotte Angloise qui se trouva devant Calais, quand Edouard nous enle-

va ce Port, avec l'état des frais nécessaires à l'entretien des 738. Navires dont cette Flotte étoit composée. Ces détails que l'Auteur place à propos de tems en tems, & qu'il copie surtout d'après les Regîtres de l'Amirauté, ne peuvent manquer d'être intéressans pour les esprits solides qui veulent s'instruire des choses à fonds.

Au reste, les derniers exploits du Monarque Anglois ne répondirent pas aux premiers : il se vit enlever la plûpart de ses conquêtes en France, & les Flottes combinées de France & d'Espagne en 1372. anéantirent à-peu-près la sienne vers les côtes du Poitou ; cette bataille, dit le P. Daniel, est la première où il soit fait mention de canon sur nos Flottes.

Suit le malheureux regne de Richard II. On y voit les François brûler les principaux Ports d'Angleterre, Hastings, Plimouth,

Portſmouth, Rye, &c. & ravager l'Ile de Wight, tandis que les Ecoſſois, d'autre part, mettent à feu & à ſang les Côtes Orientales d'Angleterre : furieuſe atteinte à la ſouveraineté des Mers tant vantée. Il ſe trouva un cœur vraiment Romain qui fut ſenſible à tant de malheurs. Ce fut un nommé Jean Philpot, Marchand de Londres, & ceci nous apprend en paſſant, combien le commerce d'Angleterre étoit floriſſant dèſlors. Il eut aſſez de fortune & de zéle pour équiper une Flotte à ſes frais, & pour donner la chaſſe aux Ecoſſois. Comme il avoit fait la choſe ſans ordre, on voulut lui en faire un crime d'Etat : il fut empriſonné, puis relâché avec éloge, la voix publique intercédant pour lui.

C'eſt ici que paroît un Phénomène maritime bien extraordinaire, une Flotte montée de trois cens mille hommes. M. Lédiard en dou-

te à la vérité ? & pour nous, quand bien même on retrancheroit un zéro, nous en douterions encore. Le Roi Richard, si nous en croyons notre Auteur, eut de grands avantages sur Mer contre les François ; & certes, avec de pareilles forces, il devoit tout écraser ; cependant on le voit bientôt rendre Cherbourg à la France, & Brest au Duc de Bretagne, *au grand mécontentement de ses Sujets*, qui n'aiment pas à rendre, & tiennent bien ce qu'ils ont pris : sans doute que ce mécontentement n'influa pas peu dans les désastres de cet infortuné Prince.

Ce regne & le suivant ne comprennent gueres que des entreprises de la part des deux Nations rivales, & des détails de succès assez équivoques, jusqu'au brillant regne de Henri V. Ce fut alors que la bataille d'Azinçourt jointe aux dissensions des Princes François, &

à toutes les Scénes tragiques du déplorable regne de Charles VI. portèrent la puissance Angloise au plus haut point de prospérité où on l'eût encore vûe.

Ce qui est dit du grand combat naval, où les François furent entièrement défaits devant Harfleur qu'ils tenoient assiégé par terre & par mer, n'est que trop réel : il est encore vrai que la Normandie tomba au pouvoir de l'Anglois ; il n'en est pas de même de ce qu'on ajoûte que ces succès donnerent lieu *au fameux*, ou pour mieux dire, à l'infame *Traité de Troyes*, qui déshéritoit le Dauphin, depuis Charles VII. & transportoit sa Couronne à Henri d'Angleterre. L'indigne trahison de la Mére dénaturée de Charles, & la vengeance de Philippe Duc de Bourgogne, surnommé le Bon, y eurent beaucoup plus de part que les armes Angloises, comme chacun sçait. Heu-

reusement pour la France, Henri V. mourut jeune.

Henri VI. qui lui succéda, perdit tout ce qu'il possédoit en France, à la réserve de Calais. On doit donc bien s'attendre que M. Lédiard, qui n'écrit que pour rappeller les avantages de sa Nation, nullement ses pertes, passera vîte sur le long regne de ce bon Prince, digne d'un meilleur sort; il ne paroît pas, en effet, que la marine Angloise ait été fort considérable pendant tous ces tems de guerre civile; & on voit la France, au contraire, tenter sur les côtes d'Angleterre une descente qui lui réussit. Les trois regnes suivans fournissent peu, par la même raison, à l'Histoire navale.

C'est donc sous Henri VII. où les divisions d'York & de Lancastre se terminèrent par une bataille & par un mariage, que la Marine Britannique semble repren-

dre un nouvel éclat. Le Salomon de l'Angleterre, que les vaiſſeaux & les hommes de France avoient ſi bien ſervi, entretint la paix avec elle, & tourna ſes vûes à des entrepriſes plus utiles. *Ce regne*, dit M. Lédiard, *eſt le véritable période auquel on doit rapporter le commencement de ces grandes & remarquables expéditions, qui ont été l'origine du prodigieux accroiſſement de notre commerce & de notre navigation pendant les regnes ſuivans, & ſurtout pendant celui de la glorieuſe Reine Elizabeth.* C'eſt, en effet, l'époque de la découverte d'un nouveau monde, & des fameux voyages de Chriſtophle Colomb, dont notre Auteur fait, comme en paſſant, l'Hiſtoire abrégée.

Alonzo Sanchez de Hualva, diſent pluſieurs Hiſtoriens d'Eſpagne, laiſſa ſes mémoires à Colomb; & celui-ci, aidé de ces lumières,

n'eut pas de peine à découvrir l'Amérique. Sur quoi M. Lédiard cite Guillaume Monſon, grand Officier de Mer, & homme d'excellent jugement, dont le Lecteur aura ſouvent occaſion d'admirer les refléxions vraiment judicieuſes. Monſon regarde cette Hiſtoire d'Alonzo comme *une baſſe calomnie* des Eſpagnols, jaloux de la gloire d'un Italien. Mais qu'il nous ſoit permis de demander ſi les Anglois ne tombent pas dans le même inconvenient avec leur Sebaſtien Cabot; c'eſt lui, à les en croire, qui a fait les premiers voyages, qui a tout découvert. Mais, hors de l'Angleterre, qui connoît preſque ce Cabot? quelle preuve nous apporte-t-on, que des ouï-dire & des bruits populaires? Encore notre Auteur ſe contredit-il, en donnant Cabot pour Anglois, après l'avoir fait naître à Veniſe, & paſſer en Angleterre dans la compagnie de

ſon père. L'Angleterre a acquis ſur mer aſſez de gloire ſolide & inconteſtable pour ſe paſſer de celle-ci, que tout le monde lui diſputera.

Henri VII. reveillé & encouragé par les progrès des autres Nations, ſongea de ſon côté à en faire, & ce fut en 1502. qu'il expedia les premières Lettres Patentes pour envoyer à la découverte dans un nouveau monde que l'ancien commença dèſlors à envahir par ſes eſpérances.

Henri VIII. fit plus : c'eſt *le premier*, dit notre Hiſtorien, *qui commença à établir une Marine Royale, nomma des Commiſſaires, & créa une Amirauté. Depuis la Conquête juſqu'alors, il n'y avoit point eu de Flotte Royale fixe & permanente en Angleterre. Les Ports & les Places maritimes du Royaume équipoient à leurs dépens, quand ils en étoient requis, chacun leur part des vaiſſeaux de*

guerre pour le bien public, & ces vaiſſeaux ſe trouvant au rendez-vous qui leur étoit indiqué, marchoient ſous la conduite du Roi ou de ſon Amiral. M. Lédiard avouë avec tout cela que Henri VIII. avoit fort peu de vaiſſeaux, & que pour aſſembler une Flotte, il étoit obligé de recourir aux Venitiens, aux Génois, & aux Villes Hanséatiques: Où étoit donc alors l'Empire des Mers? Mais d'un autre côté les navires marchands ſe multiplièrent, & le commerce devint conſidérable.

Il y eut ſous ce regne un combat naval où les Auteurs Anglois conviennent que la perte fut conſidérable de part & d'autre: ce qui ſignifie à peu près que l'avantage fut pour la France. En effet le P. Daniel prétend que la Flotte Françoiſe, quoiqu'inferieure de moitié, avoit dejà coulé à fonds quelques vaiſſeaux ennemis, & que les au-

tres s'éloignoient, quand le vaisseau, nommé *le Cordelier*, monté de douze cens hommes, & commandé par Primanget, Breton, Amiral de toute la Flotte, commença à prendre feu; mais Primanget bien résolu de ne pas périr seul, accroche l'Amiral Anglois, nommé *le Regent*, & tous les deux sautent de compagnie : spectacle dont les deux Flottes furent tellement étonnées, qu'elles se retirèrent comme de concert. En 1513. les Anglois attaquèrent Brest & le Conquet : ce fut à leur grand dommage, & leur Amiral y fut tué. M. Lédiard pallie cette défaite, suivant sa coûtume; mais la descente que le brave Amiral de France, Prégent de Coëtivy, fit immediatement après sur les Côtes de Sussex, montre assez de quel côté pencha la victoire.

Ce ne fut qu'en 1526. & les années suivantes que Sebastien Ca-

bot, Robert Thorne, & autres avanturiers firent leurs découvertes, tant au Midi qu'au Nord de l'Amérique. En 1536. on fit voile vers *Newfoundland*, en François *Terreneuve* : c'eſt cette Iſle ſi fameuſe par la pêche de la Moruë, dont la France & l'Angleterre ſe ſont tant diſputé la découverte & la première poſſeſſion. Henri, le reſte de ſon regne, ne s'occupa plus guères que de ſa ſuprématie, de ſes mariages, & de ſes divorces. Il mourut après avoir eu *le courage*, c'eſt la penſée ſingulière de l'Auteur Anglois, & l'expreſſion auſſi remarquable du Traducteur François, *de paſſer en ſixièmes Nöces avec Catherine Parr*: grand homme à bien des égards, mais Prince ſanguinaire, que l'Angleterre traiteroit de tyran, s'il n'avoit pas commencé la prétenduë réforme.

On trouve à la fin de ce regne une remarque empruntée du P.

Daniel ſur la différence des vaiſſeaux anciens & modernes. Quand nous voyons, il y a quatre à cinq cens ans, en France & en Angleterre, des Flottes de mille bâtimens, & plus, comparables à celle des Grecs devant Troye, nous ſommes étonnés ; l'étonnement ceſſe quand on fait attention à l'équipage de ces bâtimens ; il étoit de 12. 15. 18. ou 20. hommes, & le reſte à proportion.

Sous Edouard VI. premier abord des Anglois en Guinée. En ce tems, Mrs. Willoughby, & Chanceller voulurent tenter un paſſage à la Chine par les mers du Nord ; mais la nature ſemble avoir mis dans les glaces un obſtacle inſurmontable à ce projet. Le premier mourut de froid dans un Port de Laponie, qu'on nomme *Arzina.* Le ſecond revint ſur ſes pas, de peur du même acdent ; mais chemin faiſant, il ren-

dît un grand ſervice à ſa Nation; en ce qu'il trouva le Port d'Archangel ſur la Mer blanche, & qu'ayant paſſé de-là à Moſcow, il jetta les fondemens du commerce & de l'amitié qui ſubſiſte entre les Cours d'Angleterre & de Ruſſie.

La Reine Marie qui ſucceda bien-tôt à ſon Frère, depêcha ſouvent Chanceller vers le Czar Jean Baſilides, en qualité d'Ambaſſadeur, & ſes négociations produiſirent la célèbre Compagnie de Ruſſie ou de Moſcow, connue d'abord ſous le nom de *Marchands Avanturiers*, à qui la Reine & Philippe d'Eſpagne ſon époux, accordèrent de grands priviléges. La perte de Calais cauſa à Marie un chagrin qui abrégea ſes jours: c'eſt ce que valurent à l'Angleterre les puiſſans ſecours prêtés à l'Eſpagne. Ce regne eſt terminé par une liſte

des Amiraux Anglois jusqu'à Elizabeth exclusivement.

Nous voici arrivés au point brillant de l'Histoire Navale : c'est ici que la marine Angloise paroît prendre cette forme, & cette consistance qui s'est soutenue depuis avec tant d'éclat ; c'est aussi là comme l'époque des grands détails de M. Lédiard : *le regne d'Elizabeth*, dit-il, *a plus contribué aux connoissances que les Anglois ont acquises des affaires maritimes, plus produit de nouvelles découvertes, plus avancé le commerce & formé un plus grand nombre de bons Officiers de Mer, que n'ont fait tous les autres regnes depuis la conquête.*

Ici la multitude des évenemens ne nous permet qu'un sommaire fort court. Il suffira de dire que pendant les quarante-cinq années de ce regne, les Anglois prirent possession de la Virginie, de Ter-

reneuve, de la Jamaïque, c'eſt-à-dire, qu'ils y abordèrent ſans obſtacle, & que les Généraux ſe firent apporter en cérémonie, ſuivant notre Auteur, une motte de terre avec une branche d'arbre ; car voilà ce que les Anglois appellent *prendre poſſeſſion* : & en vérité, c'eſt acquérir un droit, & faire des acquêts à bien peu de frais. Ils ne purent pour lors y faire d'établiſſement fixe & ſolide ; mais dans la ſuite ils y revinrent avec plus de ſuccès, & ainſi nous pouvons regarder ces premiers eſſais, comme l'heureux germe de ces Colonies floriſſantes qui leur font aujourd'hui s'attribuer l'Empire de l'Amérique Septentrionale.

C'eſt encore ici la naiſſance des Compagnies de Turquie, de Guinée, des Indes Orientales. L'Angleterre étendit ſon commerce juſques dans la Perſe par la route de Moſcovie, & enſuite de la Mer

Caſpienne. Depuis que ſa Marine a été plus forte, elle a pris celle de l'Océan. Elizabeth conclut des traités, & entretint des correſpondances avec les Empereurs de Turquie, ceux de Fez & Maroc, pluſieurs autres Princes, toujours à l'avantage de ſa Nation ; elle envoya de tous côtés des Négocians, des Armateurs, des Ambaſſadeurs: rien de plus ſage, au reſte, que les inſtructions qu'elle leur donnoit. M. Lédiard en cite pluſieurs échantillons propres à donner une haute idée de la ſageſſe d'Elizabeth & de ſes Miniſtres : ces inſtructions ſont comme la baſe du droit Maritime Anglois. La Marine, en un mot, fut tellement protegée & encouragée, que toute l'Angleterre, comme de concert, ſe mit à conſtruire des navires, & à courir les Mers.

La ſuite dans un autre volume de ces Mémoires.

ARTICLE XXX.

*LETTRES DE M. L'ABBE' de *** à ſes Elèves, pour ſervir d'introduction à l'intelligence des divines Ecritures, & principalement des Livres Prophétiques, relativement à la langue originale. In 12. p. 444. tom. I.* A Paris, chez la veuve Collombat, &c. M. DCC. LI.

ON dit depuis longtems que les Lettres ont ſinguliérement le mérite de peindre ceux qui les écrivent, c'eſt-à-dire, de faire connoître leur caractère d'eſprit & leurs inclinations. Cette eſpèce d'axiôme ſe vérifie, ſurtout à l'égard des Lettres, qui ſont le nœud de l'amitié & de la confiance; mais dans le cas même des rapports de pure érudition, le commerce épiſtolaire eſt une image aſſez fidelle de

ce

ce que penſent & de ce que valent les hommes. Nous croyons, par exemple, que Cicéron, Sénèque, Pline, ſe montrent encore par un coin, lorſqu'ils traitent des queſtions de doctrine en écrivant à leurs amis. Et que dirions-nous des Modernes, s'il falloit établir des preuves ſur le témoignage de tous les tems & de toutes les Nations !

Voici dix Lettres, qui ne ſont que le commencement d'une ſuite très-étendue, & déjà nous dirions bien quelles doivent être les qualités de l'Auteur. Il faut que ce ſoit un homme d'eſprit, doué d'une éloquence naturelle, capable d'orner ſes penſées, & de peindre avec grace ce qu'il veut dire. L'imagination, chez lui, n'aura pas ſouffert de la révolution des années, de la longueur des études, & de la ſéchereſſe des diſcuſſions grammaticales. Il ne manquera ni de zèle pour la Religion, ni d'activité pour

répandre & inculquer ſes connoiſſances. S'il a fait des découvertes, elles n'égaleront peut-être pas la grandeur de ſes travaux ; mais elles mériteront d'être connues, & au cas que la critique vienne à s'exercer ſur ſes ouvrages, il aura lu aſſez de bons livres pour avoir appris à n'être ſuſceptible ni de chagrin ni de reſſentiment.

Dans les dix Lettres que nous annonçons, il commence à développer ſes principes *ſur l'Hiſtoire Sainte, ſur le double ſens littéral des Livres Prophétiques, ſur le ſtyle de ces Livres ; en un mot, ſur tout ce qui eſt néceſſaire pour l'intelligence du Texte original.*

On ne croiroit pas qu'après les travaux de tant d'habiles gens, ce Texte fût encore un champ ſi peu cultivé, ſi rempli même de ronces & d'épines. Quelle peinture nous en fait l'Auteur ; que de plaintes il raſſemble contre les Dictionnaires, les Grammaires & les Com-

mentateurs ; quelle abondance de recherches il nous promet ſur toutes les parties de la Langue Hébraïque ! Et ce *double ſens littéral des Livres Prophétiques*, quelles diſcuſſions va-t-il faire naître ! Cependant arrêtons-nous & conſidérons attentivement cette déclaration eſſentielle : » Le double ſens litté-
» ral n'exclut pas le ſens littéral
» unique de certaines Prophéties
» qui ne regardent uniquement que
» J. C. & ſon Egliſe. J'employe
» exprès les termes d'*unique* & d'*u-*
» *niquement*, afin que vous com-
» preniez bien que je ne me con-
» tente pas d'apporter le double
» ſens littéral en preuve de la Reli-
» gion Chrétienne ; mais que j'ad-
» mets des Prophéties, ſpéciale-
» ment faites pour elle & pour J.
» C. ſon chef, afin de confondre
» l'incrédulité des Juifs. »

Et dans pluſieurs autres endroits

de ce volume, l'Auteur fait la même distinction des Prophéties au double sens, & des Prophéties au sens unique littéral, jusques-là même que toute sa dixième Lettre a pour objet de montrer que le VIII. Pseaume n'a qu'un sens littéral, uniquement relatif à J. C. & à son Eglise. Ainsi, point d'inquiétude à l'égard de la doctrine des deux sens littéraux, telle qu'on la voit ici; point de danger pour les Prophéties qui servent à confondre le Juif, en lui remettant sous les yeux l'avènement, les miracles, la mort, la résurrection, tous les grands traits, en un mot, de la personne & de la vie de J. C.

Cependant, nous ne prétendrions pas répondre de tous les cas particuliers où l'Auteur croiroit voir deux sens littéraux. On peut avoir de bons principes, & ne pas les appliquer toujours avec la dernière précision. Cet ouvrage com-

mence; nous ne pouvons ſçavoir au juſte quel en ſera le détail. L'Auteur, qui a beaucoup d'eſprit & d'imagination, nous ouvrira peut-être des routes où tout le monde ne voudra pas entrer. Il croira peut-être qu'il y a deux ſens littéraux dans certaines Prophéties qui, de l'aveu du plus grand nombre des Sçavans, n'en contiennent qu'un, ſoit réduit aux tems de la Synagogue, ſoit analogue aux jours de J. C. & de ſon Egliſe. En cette matière, il eſt infiniment aiſé d'aller au-de-là des bornes, de donner dans l'arbitraire, de ſe faire des régles qui dépendent plus de la mémoire ou de l'imagination, quelquefois de la volonté & du zèle, que du jugement & de la bonne critique. Qu'il nous ſuffiſe donc d'aſſurer que l'Auteur penſe très-bien ſur les principes des deux ſens littéraux; il y en a dans quelques Prophéties, il n'y en a pas dans le plus grand nombre. Il eſt utile, né-

ceſſaire même de reconnoître ces deux ſens, quand ils ſont bien prouvés ; il eſt très-dangereux de les admettre ſans de bonnes preuves. Telle nous paroît être l'opinion du docte Ecrivain dont le Livre nous occupe : ſi dans la ſuite il ſe déterminoit, ſur des preuves trop légères, à reconnoître les deux ſens dans des endroits où ils n'ont pas lieu, nous prendrions la liberté de le rappeller à ſes principes.

Nous uſions plus haut du terme de *Synagogue*, pour déſigner les tems de la République des Hébreux avant la naiſſance de J. C. mais ce terme eſt bien impropre vis-à-vis des Lettres qu'on nous donne ici : car l'Auteur appelle ces tems du Peuple Hébreu, *l'Egliſe de l'ancien Iſraël* ; & il réſerve le mot de *Synagogue* pour dénommer les Phariſiens, les Sadducéens, cette troupe, en un mot, d'ennemis, que J. C. trouva mêlés

parmi les vrais Iſraëlites. Retenons donc bien *l'Egliſe de l'ancien Iſraël, l'Egliſe du nouvel Iſraël* : la premiére eſt l'Epouſe du Verbe avant ſon Incarnation, la ſeconde eſt l'Epouſe du Verbe Incarné. N'oublions pas non plus que le Verbe eſt celui qui opére tout, ſoit avant, ſoit depuis l'Incarnation; c'eſt lui qui crée le monde; qui punit par le déluge les hommes coupables; qui ſe manifeſte à Abraham, aux Patriarches & aux Prophétes; qui établit, qui gouverne, qui ſoûtient l'Egliſe du nouvel Iſraël.

Ces belles idées mettent, ſous la plume de l'Auteur, des traits magnifiques : il en forme des tableaux, & il les place dans quatre de ſes lettres, la 2^e^. la 3^e^. la 4^e^. la 5^e^. c'eſt ce qu'il appelle *le Précis Hiſtorique de la conduite de Dieu ſur ſon Egliſe depuis la création juſqu'à nos jours*. On lit ces mor-

ceaux avec beaucoup de plaisir; on s'étonne qu'un Ecrivain qui a tant de feu & de beauté dans l'esprit, ait donné ses plus belles années à des études de Grammaire Hebraïque, non que ces études manquent d'utilité; mais il semble que pour y réussir, il n'est point nécessaire d'avoir cette élévation de pensées, & ce coloris de style qui frappent dans l'Auteur: on sçait d'ailleurs, qu'avec des talens tels que les siens, il est très-rare que le goût entraîne vers des occupations épineuses & peu attrayantes. Nous citons, sans choix, un endroit qui fera connoître la manière dont cet ouvrage est écrit. Il s'agit des avantages du nouvel Israël sur l'ancien, & l'Auteur les explique ainsi:

» La justice de l'ancien Israël
» ne pouvoit tirer son mérite du
» Sang de J. C. que par anticipa-
» tion; mais jusqu'à ce qu'il cou-

» lât ſur la Croix, les ſacrifices
» exterieurs n'étoient qu'un ſterile
» ſymbole, une ombre ſans con-
» ſiſtance, une figure qui ne fai-
» ſoit qu'indiquer la réalité future.
» Le véritable Iſraëlite le ſçavoit,
» connoiſſoit la foibleſſe des pra-
» tiques exterieures de la Loi,
» l'inutilité du ſang de tant de
» millions de victimes égorgées à
» Jéruſalem. De-là ſes déſirs, ſes
» vœux, ſes ſoûpirs pour des éle-
» ments plus ſolides, & pour des
» ſecours plus efficaces. En effet,
» pour appaiſer l'Eternel, il fal-
» loit une victime éternelle. Pour
» laver tant de crimes, dont la ter-
» re étoit ſouillée depuis tant de
» ſiècles, il falloit l'inonder du
» ſang d'un Homme-Dieu; il fal-
» loit, pour la purifier entièrement,
» que la force de ce ſang la péné-
» trât toute entière. C'eſt de lui
» que l'eau qui nous régénère,
» tire toute ſa vertu; c'eſt de ſa

» force que l'huile tire celle qui
» nous confirme dans la foi, qui
» consacre les Prêtres du Très-
» Haut, & qui donne aux mou-
» rants la victoire sur le Démon.
» C'est ce Sang, qui dans l'Eucha-
» ristie prend la place du vin, &
» change le pain au Corps de J. C.
» C'est lui qui lave le cœur du pé-
» cheur, & qui de terrestre qu'il
» étoit, en fait un cœur céleste.
» Sans lui la parole du Prêtre,
» qui remet les péchés, ne peut
» opérer son effet. Sans lui le ma-
» riage ne seroit qu'une cérémonie
» legale. Sans lui l'Eglise ne seroit
» plus qu'un Corps sans mouve-
» ment & sans vie. Je le vois ani-
» mer les Martyrs, sanctifier les
» Pontifes, nourrir les Confesseurs,
» donner aux Vierges toute leur
» splendeur, purifier & soûtenir
» les Elûs. Il fortifie les foibles,
» chasse les Démons, repousse les
» tentations, & fait monter la

» prière jusqu'aux Cieux. Il fume
» sur nos Autels comme le seul
» parfum capable de nous rendre
» le Père céleste favorable. Il don-
» ne à la parole qui annonce la
» vérité, ce feu qui s'insinue dans
» les cœurs, & qui les pénétre jus-
» ques dans les replis les plus se-
« crets. Enfin c'est lui qui, caché
» sous l'écorce de la lettre de l'an-
» cien & du nouveau testament,
» fait de chaque expression une
» source qui s'élance jusqu'à la vie
» éternelle. »

La sixiéme lettre traite de la prononciation des letres Hébraïques. Cette matière ne tient pas aux lettres précédentes ; mais on a jugé que, pour l'intelligence des suivantes, où l'on insére de tems en tems de l'Hébreu, il falloit donner cette instruction Grammaticale. Nous aimons que l'Auteur nous fasse envisager la façon de prononcer, & tout l'attirail des points

& des minucies élémentaires, comme des choſes où l'on doit conſerver beaucoup de liberté. Il ne faut preſque plus donner de règles ſur tout cela ; il faut dire aux éleves : apprenez à diſtinguer les lettres, à les aſſembler, & liſez promptement le texte de la Bible, afin que les premiers ſuccès vous intéreſſent aux travaux de la Grammaire, à meſure qu'ils ſe préſenteront.

Dans ſa ſeptième Lettre, l'Auteur explique à ſes Eleves les divers ſens de l'écriture: matière qui ſe trouve traitée dans une infinité de Livres ; mais non avec autant d'étenduë & de préciſion qu'on en remarque ici. C'eſt, à proprement parler, en cet endroit que la doctrine des deux ſens littéraux, diſons, ſi l'on veut, la néceſſité & les raiſons de ces deux ſens ſe développent. Voici ce que nous comprenons à ce ſujet.

Il y a dans le texte original des Saints Livres une Harmonie, c'eſt-à-dire, une liaiſon entre les diverſes parties de ce texte, en ſorte que les phraſes qui ſe ſuccédent les unes aux autres, ont des rapports intimes & des convenances mutuelles : & cette Harmonie ſe rencontre, ſelon l'Auteur, dans les Livres Prophétiques comme dans les autres ouvrages des Ecrivains Sacrés. Cependant les Prophéties contiennent ſouvent des morceaux qui regardent, dans le ſens littéral, les intérêts de l'ancien Iſraël, c'eſt-à-dire du Peuple Hebreu; & ces mêmes endroits énoncent quelquefois, dans un ſens auſſi littéral, les intérêts du nouvel Iſraël, c'eſt-à-dire, de J. C. & de ſon Egliſe : néceſſité par conſéquent d'admettre là deux ſens littéraux, ſuivant les deux objets que le S. Eſprit avoit en vue ; & pour reſpecter les loix de l'Harmonie, il faut

ſuppoſer des liaiſons entre tous les mots qui compoſent ces oracles prophétiques ; il faut les reconnoître, les diſtinguer, ces liaiſons, & ne pas oublier ſurtout qu'elles doivent être relatives à chacun des deux ſens: par ce moyen, on s'aſſûrera que *le Texte Sacré marche ſans interruption depuis le commencement juſqu'à la fin, en faveur de l'un & de l'autre Iſraël.*

Mais obſervons toujours comme un point eſſentiel, que l'Auteur n'étend pas ces principes aux Prophéties qui n'ont qu'un ſens littéral, uniquement applicable à J. C. & à l'Egliſe Chrétienne ; & cette reſtriction néceſſaire raméne à-peu-près, toute la doctrine qu'on nous explique dans cette Lettre, aux principes adoptés de tout le monde. Les bons Interprètes de l'écriture ont toujours reconnu volontiers l'Harmonie des textes, même prophétiques, qui indi-

quoient deux objets, l'un de l'ancien, l'autre du nouveau Testament; & ils ont eu soin de concilier leurs explications avec les diverses circonstances qui pouvoient ou devoient convenir à ces objets. Mais quand il a été question des Prophéties, qui constamment ne regardent que J. C. ou son Eglise, il a bien fallu abandonner la suite Harmonique qu'on auroit souhaité trouver dans le texte. Il a fallu recourir à cet Enthousiasme Divin qui emportoit l'esprit & la plume du Prophète: de-là ce qu'on enseigne communément sur les interruptions & les différentes transitions qu'on trouve dans certains Pseaumes; dans Isaïe, dans Jérémie, dans Daniel, dans Ezéchiel, &c. Nous ne croyons pas que notre Auteur puisse s'éloigner de cette route frayée par tant d'habiles gens, ni qu'il lui vienne en pensée de faire entrer ses Elèves dans une

autre carrière. Du reste, toutes ses instructions sur les deux sens, & sur la manière de les découvrir, de les distinguer, de les suivre, de les rendre dans des versions, contiennent des détails utiles, lumineux, toujours agréables par le tour d'esprit & le style de l'Ecrivain.

C'est dans les Lettres VIII. & IX. qu'il fait voir l'utilité & la fécondité de ses leçons. Il les applique à la Prophétie renfermée dans les 58. & 59. Chapitres d'Isaïe, dont il donne la version françoise, & qu'il enrichit de Notes fort étendues. Il n'y a pas d'apparence qu'on doive attendre de nous l'extrait raisonné de ces Lettres; nous les avons suivies, le texte d'Isaïe à la main, & quoique nous ayons bien reconnu la sagacité de l'Auteur, quoique dans ses developpemens nous n'ayons rien vû qui combatte les vérités reçues

de tout le monde, cependant nous craignons que le désir de voir partout de l'Harmonie & par-tout les deux sens littéraux, n'ait inspiré des explications arbitraires. Nous citerions des exemples, s'il le falloit; mais comme ceci n'est qu'un soupçon, nous nous en rapportons à ceux qui voudront approfondir la matière.

Nous laisserons de même la dixième Lettre à la curiosité & aux refléxions des doctes Interprètes de l'écriture; on a déja remarqué plus haut quels sont les caractères de cette lettre, & comment elle borne le Pseaume VIII. au sens unique littéral, qui a Jesus-Christ pour objet. Cette explication s'écarte du sentiment le plus suivi & le plus commun; l'Auteur en convient: reste à sçavoir si son opinion est mieux fondée, s'il ne fait point

de violence au Texte original, s'il ne se permet pas trop facilement des changemens de tems, des constructions trop peu conformes à la version qu'on appelle des Septante & à la Vulgate; s'il réussit toujours dans l'explication des termes qu'il nomme *énigmatiques*. Mais nous convenons volontiers qu'il fait paroître en tout ceci beaucoup de doctrine, de subtilité & de finesse; que d'ailleurs il a les meilleures intentions du monde; ce-qui paroît dès le préambule, où il dit: » lorsqu'on cher-» che un double sens littéral dans » les Livres Prophétiques, il sem-» ble à certaines personnes que » l'on court risque d'anéantir les » Prophéties qui regardent uni-» quement le Verbe Incarné. Il » faut calmer leurs allarmes. J'ai » reconnu plus d'une fois dans le » cours de cet ouvrage, qu'il se-» roit dangereux de n'admettre

» qu'un double ſens littéral ; je
» fais plus aujourd'hui : je vous
» préſente un oracle où l'on ne
» peut admettre ce double ſens, &
» dont il faut néceſſairement ban-
» nir tout autre que celui qui re-
» garde J. C. & ſon Egliſe. L'o-
» racle dont il s'agit, eſt le Pſeau-
me VIII. *Domine, Dominus noſ-
ter, &c.*

ARTICLE XXXI.

TRAITE'S SUR LES Aimans artificiels, &c. Traduits de deux ouvrages Anglois de J. Michell & J. Canton, par le P. Rivoire de la C. de J. avec une Préface hiſtorique du Traducteur, &c. Vol. in-12. pag. 160, ſans la Préface & l'Introduction qui en contiennent cxx. A Paris, chez Guerin, ruë S. Jacques. M. DCC. LII.

LE Livre, que nous annonçons, ne contient rien qui ne

ſoit fondé ſur d'utiles expériences ; faites & répétées par les plus habiles Phyſiciens. M. Knight, Médecin Anglois, a fourni les matériaux de l'Ouvrage. M. Michell, après les avoir aſſemblés, & augmentés conſidérablement, en a tiré la *méthode de faire des Aimans artificiels* & l'*Introduction* préliminaire. Le P. Rivoire J. a traduit l'un & l'autre avec un écrit de M. Canton ſur la même matière. Dans un même Volume, il nous donne le tout précédé d'une Préface hiſtorique, où il a expoſé la naiſſance & les progrès du nouvel Art. C'eſt donc ici l'hiſtoire, l'Art & la fabrique des Aimans artificiels. *Le Public y verra avec plaiſir tout ce qui a été fait ſur cette matière* : c'eſt le témoignage que MM. du Hamel & Clairault, nommés pour l'examiner, en ont rendu à l'Académie Royale des Sciences. Le ſtyle du Traducteur eſt pur & clair, l'im-

pression belle & correcte, les figures propres & élégantes.

La Préface de ce Livre en est une partie précieuse, elle ne tourne à la gloire des Auteurs & de leur Traducteur, que parce qu'elle est toute au profit de la matière. On y voit d'abord les Physiciens Anglois rentrer dans un champ fermé depuis Savery, qui le leur avoit ouvert. Attirés par le goût & le talent, MM. du Hamel, Antheaume & le Maire se lancent dans la même lice, non pour enlever ou disputer leur gloire à ces sçavans Anglois, mais pour y participer & l'égaler.

M. Knight aura cependant toujours l'avantage de les avoir prévenus. Cet habile Spectateur des Phénomènes Magnétiques n'est pas tenté d'en être scrutateur ; il trouve plus de profit à emprunter de la Nature ses ressorts qu'à les sonder ; il s'applique à lui dérober

ſon jeu, plutôt que ſon ſecret; ne pouvant être ſon confident, il devient ſon rival. Peut-être auſſi eſt-il le premier inventeur, qui, en la prenant pour modèle, ait eu la gloire de la ſurpaſſer. Sans doute qu'en 1746, ce fut un ſpectacle bien frappant pour la Société Royale de Londres, de voir ce Docteur tirer de leur étuy deux barres d'acier aſſez fortement chargées de la vertu Magnétique, pour produire aux yeux de l'aſſemblée tous les miracles du Magnétiſme, pour changer, par leur contact, les pôles d'un fort Aiman naturel, & pour donner, à une Aiguille de Bouſſole, la moitié plus de force que ne pouvoient lui en communiquer les meilleurs Aimans d'Angleterre. L'acier, parfaitement durci dans la trempe, ne réſiſte point à la touche des Aimans artificiels; pour triompher de ſa dureté, il ne faut qu'une ſeule opération, dont la

main la moins adroite eſt capable, tandis qu'avec l'Aiman naturel, il faut quelquefois juſqu'à cent vingt frictions d'une main habile.

Entre les mains de nos Phyſiciens François, les aimans artificiels ont déjà acquis une perfection, où ils ne ſont point encore parvenus en Angleterre : leur activité puiſſante ne ſe borne pas à changer & rétablir les pôles des Aimans naturels qu'elle pénètre, elle ranime leurs forces languiſſantes, reſſuſcite leur vertu éteinte, & en augmente l'action du double, du triple, & quelquefois du quintuple. Dans l'hiſtoire de ces merveilles, on a oublié l'Aiman composé de 36 lames d'acier, par M. le Maire. Cet Aiman peſe 6 livres, & en porte 45. Ici donc l'Art des Anglois a paſſé la Nature, & l'Art des François celui des Anglois. Mais par quel ſecret s'opérent ces prodiges ? Le voici. Avec une ou deux barres

d'acier, on dérobe à un Aiman naturel une portion de ſa vertu ; on la diſtribue entre d'autres lames du même métal ; l'égalité ne ſe trouve jamais dans la diſtribution ; l'excédent, quelque part qu'il ſe trouve, ſe multiplie comme une ſemence féconde, & ſe reproduit en ſe diviſant entre toutes ces lames, comme entre autant d'aſſociés : c'eſt un profit qui croît en ſe partageant, ou une uſure magique qu'exercent, dans une ſociété, ſes propres membres. On donne plus qu'on n'a ; on reçoit plus qu'on ne donne ; on retient plus qu'on ne rend ; on rend plus qu'on n'a emprunté.

Si dans ſa méthode, le Phyſicien Anglois ſe ſert d'un Aiman naturel, tout ſon avantage ſur les François ſera de les avoir dévancés ; mais quand il n'emprunteroit le ſecours d'aucun Aiman, ſoit naturel, ſoit artificiel, ſa ſupériorité ne ſeroit pas encore décidée, puiſque

M.

M. Antheaume a sçu saisir le fluide magnètique, en grossir le torrent, l'attirer dans un fil de fer, l'y faire fondre & se précipiter comme dans un *canal de prédilection*, l'abreuver & l'impreigner d'un magnètisme également fort & durable.

Le reste de cette Préface roule sur les opérations de M. Michel, émule de nos Physiciens François dans la recherche du secret de M. Knigth, & sur les expériences de M. du Hamel, dont nous avons rendu compte au mois de Novembre 1750, en donnant l'Extrait des Mémoires de l'Académie pour l'année 1745. Tous ces procédés ont entr'eux des ressemblances & des différences qu'on ne peut détacher ; ainsi nous ne pourrions y entrer sans tomber dans des répétitions ennuyeuses, ou dans des omissions considérables. Passons à l'Introduction.

D'abord elle montre le but de cet

Ouvrage, qui eſt de conſtruire à peu de frais des Aimans artificiels, *ſupérieurs aux meilleurs Aimans ordinaires.* Pour parvenir à un but ſi intéreſſant pour la navigation, on n'a épargné aucun détail : ici, pour le bien public, on riſque avec raiſon d'ennuyer quelques Lecteurs, plutôt que d'en égarer aucun.

Pour faire des Aimans artificiels, on ne prend que des barres d'acier ſimples & ſans armure : entre leurs dimenſions, leur poids & leur nombre, il faut des proportions qu'on a fixées, & dont on trouve ici la table. Mais à quoi bon ces Aimans artificiels ? Pour nous épargner bien de la peine & de la dépenſe : il eſt auſſi aiſé de préparer & de multiplier les meilleurs Aimans artificiels, qu'il eſt difficile d'en trouver de naturels, qui ſoient bons, & de les armer : ceux-là ſont ſupérieurs à ceux-ci en vertu magnétique ; de leur ſein elle coule ſans

obſtacle dans l'eſpèce d'acier qui en eſt la moins ſuſceptible ; dans eux la force qui ſe perd ſe répare plus aiſément que dans les aimans naturels, qui ne ſont guères moins exposés aux mêmes pertes : on leur donne ſans peine tant de poles, & telle forme qu'on veut ; enfin plus longs & moins épais, ils ſe prêtent mieux au contact. Qui oſera donc demander, à quoi bon les Aimans artificiels ?

La difficulté n'eſt pas de charger de beaucoup de vertu magnétique une barre d'acier, mais de l'y conſerver au-delà d'une certaine quantité : ſouvent en retrempant, & en retouchant un aimant artificiel, on triple & on quadruple la force qu'il avoit reçuë dans ſa première fabrique ; mais cette force ſe diſſipe bientôt, ſurtout quand il n'a pas une dureté de trempe qui y réponde. L'expérience prouve, que, ſi la vertu mgnétique eſt reçuë dans

le fer & l'acier avec une facilité proportionnelle à leur molleſſe, elle y diminue auſſi avec plus de viteſſe. Ce principe doit détromper les Phyſiciens, qui préféroient les métaux les plus ouverts aux influences magnétiques.

Nous voilà enfin parvenus au corps de l'ouvrage ; pour y entrer, il eſt bon de ſe rappeller quelques propriétés des corps magnétiques, telles que la direction conſtante des pôles de l'aiman, l'attraction & la répulſion qu'ils exercent, l'égalité de l'une à l'autre, la diſtance entre les poles de l'aiman & ſes extrêmités : diſtance communément plus grande dans l'acier mol, ou *revenu bleu*, que dans l'acier trempé ; d'où on conclut que le centre des aimans eſt le ſiége de leur plus grande force. On eſt ici tenté de croire que l'action magnétique ſuit la loi du quarré des diſtances, mais on n'a pas encore d'expériences aſſez ſû-

res pour fonder une assertion positive. Ajoutons qu'on en a encore moins pour assûrer que la même action est disposée à suivre la raison directe des masses. Enfin il paroît vraisemblable que les poids soutenus par les Aimans, sont en raison doublée de leur force pour aimanter.

Le compte, que nous venons de rendre, de la Préface & de l'Introduction, ne doit qu'inviter à lire l'un & l'autre. Les détails que nous abrégeons, pris dans leur intégrité, & joints à ceux que nous omettons, piqueront bien autrement, & satisferont le goût de tout Physicien curieux.

Après quelques notions préliminaires, qui ne doivent pas nous arrêter, l'Auteur expose sa méthode, & déclare que pour composer un Aimant artificiel, qui l'emporte sur tout ce qu'on en connoît de naturels, il faut prendre des lames

de l'acier le plus pur, & qui se trempe avec la moindre chaleur. Pour préparer ces lames, il faut les tremper, les marquer, les éclaircir vers leurs extrêmités : on les aimante ensuite, on les emboëte, on les arrange & on les couche avec les attentions les plus grandes: il n'en faut pas moins pour les tirer, les manier & les appliquer à leurs usages. Pour peu qu'on soit intelligent, & initié, on sent le prix & l'importance de ces détails, qui autrement paroîtroient portés jusqu'au scrupule & à la superstition. Nous omettons à regret ce cours de procédés, où le Lecteur verroit deux aimants artificiels s'aimanter réciproquement & établir entr'eux un commerce & une circulation de vertu magnétique qui fait, pour ainsi dire, monter leurs actions, & élève rapidement leurs facultés à la plus riche abondance. Pour comble de fortune, on est

venu à bout de ſimplifier les opérations, & d'en augmenter l'effet par pluſieurs induſtries qui ſont autant de nouvelles méthodes ; telle eſt celle qu'on nomme de la *double touche*, qui ajoute à la *ſimple touche* une charge bien plus forte.

Les aiguilles de bouſſole ſont le grand mérite de l'aimant; leur perfection doit faire celui des opérations magnétiques : les variations qui les mettent en défaut ſur mer & dans les mines, y ſont le plus grand obſtacle. Le nouvel art que nous abrégeons, les en affranchit enfin : ſans préjudicier à leur mobilité, il augmente leur volume & leur force, il les rend légères ſans être volages, maſſives ſans être lourdes.

De ces méthodes générales en quelque ſorte par l'étenduë & l'eſpece d'effets qu'elles opèrent, on deſcend à quelques autres, qui, pour ſe borner à de moindres ob-

jets, n'en montrent pas moins le génie de recherche & d'invention, qui caractérise leurs Auteurs. Ces méthodes roulent sur la communication de la vertu magnétique à une pièce d'acier par le moyen de trois barres de fer; sur l'amélioration des aimans naturels & artificiels; sur la fabrique de ceux-ci avec de la mine de fer; sur leur armure, qui les rend plus forts pour lever le fer, & plus foibles pour enlever la limaille d'acier & pour aimanter des aiguilles.

On ne doit pas être étonné que de si belles découvertes ayent mis dans les Amateurs de la Physique une émulation qui perfectionne de jour en jour les aimans artificiels. En 1750. devant la Société Royale de Londres, M. Canton fit ses expériences : sans le secours d'aucun aiman soit naturel, soit artificiel, il aimanta dans l'espace d'une demi-heure six barreaux d'a-

cier trempé, & répandit dans leur ſphère un degré inoui de vertu magnétique. Sa méthode termine ce volume.

Nous permettra-t-on, en finiſſant cet article, de témoigner notre ſurpriſe & peut-être notre ſatisfaction de ce que les Auteurs d'un ouvrage, qui contient tant de merveilles ſur le magnétiſme, n'ont adopté aucun ſyſtême imaginé pour en expliquer les phénomènes ? Ici on ne fait aucun uſage de la matière ſtriée ou cannelée ; on ne profite point de la commodité des pores ou canaux velus ; on n'emprunte point le jeu des petits tourbillons ; on n'a pas même une ſeule fois invoqué l'attraction Newtonienne dans les fabriques & les méthodes que nous tenons de la main & de la plume des Anglois. C'eſt-là imiter la ſobriété de Pline : ce judicieux & ſçavant Naturaliſte s'appliqua plus à rechercher l'hiſ-

toire de l'Aiman que ſon eſſence ; ſon uſage que ſon méchaniſme ; ſes propriétés que leurs principes ; ſes eſpèces que leurs ingrédiens ; les lieux où la nature l'a caché, que les élémens dont elle l'a compoſé. En s'ouvrant une autre carrière, nos Auteurs ont conſervé le même eſprit, perſuadés ſans doute que tous ces eſſais ſyſtématiques reſtent auſſi imparfaits que la voûte du Temple d'Arſinoë. On avoit à grands frais ramaſſé des aimans pour en être les matériaux: après ſon apothèoſe, le corps de la Princeſſe enlevé par leur force devoit y reſter ſuſpendu. Ptolomée avoit ordonné l'ouvrage en l'honneur de ſa ſœur ; Dinocharès l'avoit commencé ; le Monarque & l'Architecte moururent avant qu'il fût fini : après leur mort on ne ſongea pas à l'achever.

ARTICLE XXXII.

MEMOIRES HISTORIQUES, Critiques & Littéraires par feu M. Bruys, &c. 2. vol. in-12. A Paris, chez J. T. Heriſſant, ruë St. Jacques &c. M. DCC. LI.

L'Ouvrage que nous annonnonçons, raſſemble une variété prodigieuſe de faits, de remarques & d'anecdotes; rien en tout cela n'eſt peut être fort important; mais tout en eſt aſſez amuſant. Là, ce ſont des Villes, des Royaumes & des Provinces, qui paſſent en revue, mais fort rapidement; ici, ce ſont des Acteurs diſtingués par leurs talens ou leurs emplois, qu'on expoſe ſur la ſcéne, quelquefois trop au naturel; ailleurs, ce ſont des querelles dogmatiques, & des procès littéraires, qui fourniſſent des épi-

ſodes intéreſſans. Dans tout ſon Livre, l'Auteur eſt le principal Acteur; il ne parle des Coutumes d'un endroit & des mœurs d'un Pays qu'en Hiſtorien de ſes voyages; il a toujours quelque intérêt dans les diſputes qu'il rappelle; les portraits ne ſont guères tracés que d'après ſes connoiſſances perſonnelles; ſon pinceau ne s'attache qu'à peindre des amis, qui l'ont ſervi ou trahi, des patrons qui l'ont protégé ou négligé, des ennemis, qui l'ont traverſé ou même perſecuté: ſes couleurs en ſont plus vives, & ſes tableaux peut-être moins fidèles: car ſon cœur n'eſt preſque jamais indifférent, ni ſa main impartiale.

C'eſt pourquoi l'Editeur, homme éclairé & judicieux, avertit *que la paſſion a pû le porter trop loin & lui dicter ſes jugemens*, quoiqu'il proteſte avoir été fort en garde contre de pareilles impreſſions.

Avant ſa mort, l'Auteur confia ſon porte-feuille à l'Editeur, qui y a trouvé ces Mèmoires. M. Bruys les regardoit, avec raiſon, comme ſa meilleure production : on les publie ſans y avoir rien changé ; le peu de notes qu'on y a inſérées, ſupplée aux changemens qu'on eût été tenté d'y faire. L'Eloge Hiſtorique du Prince Eugéne & de Madame la Comteſſe de Nev-wied, ſont deux morceaux travaillés avec le ſoin qu'inſpire toujours l'eſtime & la reconnoiſſance. La vie de l'Auteur & le catalogue raiſonné de ſes ouvrages ſont de l'Editeur. Pour groſſir le ſecond volume, il y a ajoûté une piéce critique & quelque fragmens de littérature & d'hiſtoire, qui n'avoient point encore été publiés, & qui ſont du ſiècle paſſé. Mrs. Gueret, Bourbon & de Chevanes en ſont les Auteurs. Quelques Lecteurs auroient autant aimé trouver une bonne Table à

la fin de l'Edition, que les Lettres de M. David à M. du Cange. Le nombre de ces piéces n'occupera pas grand eſpace dans nos Mémoires. Ce Recueil & ſon Extrait ne doivent pas ſe reſſembler : l'Editeur a beſoin d'allonger l'un, & nous d'abréger l'autre.

La nature fut plus favorable à M. Bruys, que la fortune; cependant par les ſoins & les ſécours d'un Oncle Eccléſiaſtique, il fit ſes études d'Humanités & de Philoſophie. Sentant trop ſes talens pour les enfouir dans l'obſcurité d'un Village, où il étoit né près de Mâcon, il en ſortit pour aller à Généve. Après un ſejour de dix mois, il paſſa en Suiſſe, delà en Hollande, où il s'arrêta. Les perſécutions qu'il y eſſuya, l'obligèrent de ſe réfugier en Allemagne, d'où il revint en France abjurer le Calviniſme qu'il avoit embraſſé pendant ſes courſes. Après ſon abjuration,

que le P. Tournemine hâta par ſes inſtructions, M. Bruys alla ſe faire graduer à Dijon : le jour qu'il prit ſes Licences en droit, il y mourut âgé de 31. ans, le 21. Mai 1738. Ses trois Mémoires ſur les Suiſſes, les Hollandois & les Allémans, ſont le fruit des connoiſſances qu'il a priſes de ces Peuples en voyageant, ou en ſejournant ſur leurs terres.

M. Bruys avoit une bonne vocation à la littérature, mais il fut forcé de faire trop-tôt ſa Profeſſion ; ſes béſoins étoient trop preſſans pour laiſſer ſes talens ſe former ; il ne vivoit que du revenu que lui produiſoit chaque inſtant ; ſa plume condamnée à un tribut journalier, ne pouvoit ſe repoſer ; il falloit qu'elle fût trop rapide pour être exacte. Parmi ſes ouvrages, celui qui a fait le plus de bruit dans le monde, & le moins d'honneur à ſon Auteur, c'eſt ſon

Hiſtoire des Papes ; outre qu'elle eſt très-contraire aux Souverains Pontifes & à l'autorité du Saint Siége, on la trouva d'ailleurs très-défectueuſe. Il arriva même que les Proteſtans la déſavouèrent dès qu'elle parût : & voici une de leurs raiſons ; ils ſoupçonnèrent que l'Auteur ne pouvoit être qu'*un Papiſte, mais un Papiſte Janſéniſte. Dubitatio proindè exoritur an Autor ſit Pontificius, iſque Janſeniſta,* diſoient alors les Journaliſtes de Leipſic. L'Auteur étoit encore trop jeune & trop foible pour ſoûtenir un ſi grand fardeau.

Ses autres Ouvrages, pour être moins mauvais, ne ſont pas encore excellens. L'Editeur ne le diſſimule pas, & l'Auteur, dans la Préface de ſes Mémoires, *ſupplie* qu'on les oublie comme des productions où l'erreur eut trop de part ; il excepte *la critique déſintéreſſée des Journaux, ſeulement*

à quelques égards. Après ce court préambule sur l'Auteur & sur ses Ecrits, venons à ses Mémoires : c'est son dernier & son plus cher ouvrage ; pour lui donner plus de perfection qu'aux autres, il n'avoit pas besoin de plus de recherches & de préparation. Ce sont des tableaux, dont la mémoire, le sentiment & l'imagination lui ont fourni les couleurs : quand on ne va pas plus loin pour les chercher, les portraits sont bien-tôt achevés, pour peu qu'on manie le pinceau avec aisance & liberté.

Emporté par un instinct de jeunesse, M. Bruys part de son Village en 1727. & arrive à Génève. Parmi les connoissance qu'il y fait, les Docteurs Théologiens de cette Ecole protestante sont les plus remarquables ; entre autres, M. Turretin, très tolérant sur les dogmes controversés, très-intolérant sur les objections qu'on

faiſoit contre ſa tolérance, & M. Maurice plus rigide dans ſes opinions, & plus doux dans ſes manières : l'un étoit un aigre & fier *Univerſaliſte*, l'autre un Calviniſte gracieux & complaiſant ; ainſi dans eux la doctrine & l'humeur étoient entr'elles incompatibles. Notre voyageur ne trouva point à Genève l'idée qu'il avoit d'une Egliſe réformée par Calvin ; on y prêche encore ſa morale, mais on ne la perſuade point, on la profeſſe ſans la pratiquer. Les Genevois ſont trop défians & trop ſoupçonneux pour ſe procurer aucun plaiſir de ſociété : leur commerce même qui eſt ſi conſidérable, ne s'exerce point avec les concitoyens, mais ſeulement avec les Etrangers.

De Genève, M. Bruys paſſe en Suiſſe, & entre dans Lauzane. La malpropreté de cette Ville, la groſſièreté de ſes habitans, la li-

cence & l'impiété des Etudians en Théologie, hâtent ſon départ pour Berne. Les bâtimens qu'il apperçoit ne lui montrent rien de ſingulier que leurs portiques fréquentés par des Citoyens ſobres, modeſtes, attachés à leurs Loix & à leurs uſages. Ils avoient alors pour Avoyer, ou premier Magiſtrat, M. d'Erlach : on trouve ici un juſte éloge de cet illuſtre guerrier. A Soleure, Ville & Canton très-agréable, M. Bruys vit un Prêtre ignorant & ſuperſtitieux, qu'il cenſure ; à Bâle, un Miniſtre ſévère & ſcrupuleux, qu'il critique. En quittant la Suiſſe, il rend juſtice au mérite d'une nation ſi ſage dans ſes Loix, ſi réglée dans ſa Police, ſi bien diſciplinée dans ſa Milice, ſi brave, ſi glorieuſe dans la guerre.

Comme notre Auteur a plus ſéjourné en Hollande qu'en Suiſſe, il écrit avec plus d'intérêt ſur les Provinces-Unies que ſur les Can-

tons Helvétiques. On a quelquefois accusé les Hollandois d'avarice & de paresse; ce reproche, selon M. Bruys, n'est fondé que sur l'économie la plus sage, & l'activité la mieux entendue. Leurs marais ne sont habitables qu'avec des travaux immenses & continus; leurs maisons & leurs campagnes ne sont saines que par une propreté pénible & recherchée. Pour l'avarice & la paresse, il faut un climat plus commode & moins ingrat. D'ailleurs, on n'y cultive que les Arts utiles & les Sciences solides; on n'y goûte que des plaisirs doux & tranquilles; on n'y souffre ni l'oisive mendicité, ni l'opulence fastueuse; en un mot, c'est un Gouvernement où l'Etat ne peut s'appauvrir, ni les Financiers s'enrichir.

En Hollande, il n'y a que quelques Nobles & quelques Militaires, qui dégénèrent de l'antique pureté & simplicité de mœurs; les

vices & les ridicules y ſont comme empruntés ; on les y tranſplante ſans les y naturaliſer ; le terrein eſt trop bon pour que les airs faux & frivoles n'y ſoient pas toujours étrangers ; ils y deviennent même ſi difformes, qu'ils ſont plus que riſibles.

Dans les aſſemblées des Etats-Généraux, les délibérations publiques ſont toujours paiſibles, malgré la multitude des Députés ; les réſolutions priſes à propos, malgré la lenteur des avis ; les déciſions unanimes, malgré le nombre des ſuffrages ; le commerce inaltérable, malgré l'indépendance des Provinces. Ici on doit ſe ſouvenir que l'Auteur eſt mort en 1739 : aujourd'hui on a beaucoup à rabattre de ce réſultat.

Perſécuté en Hollande, M. Bruys ſe retira en Allemagne, où un ſéjour aſſez long & plus tranquille lui permit des études plus li-

bres. Nous ne le ſuivrons pas dans les recherches qu'il fait ſur l'origine des Allemans, il traite ceci trop légèrement. Les anciens habitans de la Germanie apprirent des Romains à bâtir des Villes, & par conſéquent à vivre dans une ſociété plus réglée. L'autorité civile fixa la Nobleſſe dans certaines familles, la profeſſion des armes eut la liberté pour appanage : de-là la diſtinction des Nobles & des Libres qui compoſoient les deux premiers Ordres de l'Etat. Tout le Peuple étoit affranchi ou eſclave ; le ſervice domeſtique étoit le partage des affranchis, les travaux champêtres celui des eſclaves. Dans les Mœurs, la Milice, & la Police de preſque toute l'Allemagne, on retrouve encore aujourd'hui l'eſprit de cette ſubordination ; les Princes & les Seigneurs y exercent un deſpotiſme ſévère ; les ſujets & les vaſſaux y ſouffrent une dure ſervitude.

Toujours braves, toujours infatigables, les Allemans ont encore les vertus, & peut-être qoelques-uns des vices de leurs ancêtres.

L'Empire d'Allemagne contient trop de ſouverainetés libres & indépendantes pour jouir de toute ſa force ; ce corps ſeroit trop puiſſant s'il n'avoit qu'un eſprit ; ſes membres ont la liberté de s'entre-déchirer ; la haine, le ſoupçon, la jalouſie leur en fourniſſent trop de prétextes ; rivaux juſques dans le faſte ils ſe ruinent à l'envi. Nulle part les titres ne ſont ſi précieux & ſi communs, ni ſi enviés & ſi uſurpés. Avant d'être un mince Gentilhomme, un Allemand eſt toujours un gros Baron ; ainſi en Allemagne les anciens titres ſe conſervent inviolablement, & les nouveaux ſe fabriquent impunément. Notre Auteur reproche aux Allemans des excès d'orgueil & des défauts d'équité ; mais parmi ceux

dont il a fait la peinture, il y en a tant dont les couleurs ſont belles, que les autres pourroient auſſi bien faire l'exception que la régle : ce qu'il ôte en gros à l'eſpèce, M. Bruys le rend en détail aux individus de cet ordre.

Dans ſes Mémoires il a fait le caractère de tous les Ecrivains qu'il a trouvés ſur ſon chemin, & il en a trouvé beaucoup : il loue leur mérite ſans le flatter : peut-être même rend-il trop de juſtice à leurs défauts. Cela empêchera peu de perſonnes de lire avec plaiſir les caractères de MM. Rouſſet, Beaumarchais, la Varenne, Aimon, la Chapelle, Saurin, Freſcarode, &c. Pour prendre quelque idée du crayon de notre Peintre, détachons quelques traits d'un de ſes tableaux. » M. Chion, dit-il, 1. v. » p. 205. eſt un homme fin & ru- » ſé, qui ne fait que ſe montrer » dans les affaires difficiles ſans

s'y

» s'y engager. Il eſt aſſez ſubtil
» pour faire ſervir les autres à ſes
» ruſes. Une ſimplicité apparente,
» qu'il ſçait orner de tous les de-
» hors de la politeſſe, & de quel-
» que effuſion de cœur qui paroiſ-
» ſent les effets d'un bon naturel,
» empêche qu'on ne s'en défie. . . .
» Il eſt d'une douceur & d'une
» complaiſance qui charme tous
» ceux qu'on peut ſéduire par un
» extérieur bien concerté. Du reſ-
» te peu ſçavant, médiocre Pré-
» dicateur, mais ayant l'art de re-
» cueillir des ſucceſſions étrangè-
» res pour ſes enfans. C'eſt lui qui
» a publié un mauvais livre &c. »

Tous les portraits de M. Bruys ne ſont pas de ce goût, ceux de MM. Bruzen de la Martiniere, Vaneſpen, s'Graveſande, Marchand &c. n'ont rien que de gracieux, & n'en ſont pas moins vrais. Ces tableaux ſont hiſtoriques; & les anecdotes qu'on y mêle, ſont pi-

quantes & curieuſes. En Hollande, les Auteurs ne ſe pardonnent rien ; s'ils vivent pour écrire, ils écrivent encore plus pour vivre ; l'argent les rend plus rivaux que l'encens ; la preſſe s'enrichit de leur travail ſans les engraiſſer de ſes profits ; ils en ſont quelquefois moins vains & moins arrogants, & toujours plus âpres & plus aigres. En faut-il davantage pour répandre une teinture ſatyrique dans les Mémoires d'un Ecrivain qui, comme le nôtre le dit de ſoi-même, s'eſt toujours plus appliqué à obſerver les hommes que les Villes? Finiſſons en diſant quelque choſe de la converſion de M. Bruys.

Il ne fut pas longtems dans le camp ennemi ſans ſe repentir de ſa déſertion : mais il ne profeſſa pas la vérité ſitôt qu'il reconnut l'erreur ; il fut déſabuſé quatre ou cinq ans avant que de le paroître. Sans

doute que l'attrait de la liberté étoit entré pour beaucoup dans sa séduction ou défection ; mais dans les troupes étrangères où il avoit pris parti, il trouva, au lieu de liberté, une affreuse licence d'opinions, ou une tyrannie inconséquente de procédures. Là, dans le sein même des Ecoles Protestantes, ce sont des disciples assez indociles aux leçons de leurs maîtres pour se faire Sociniens, Arminiens, Pélagiens, &c. Ici, dans des Eglises entières, ce sont des confessions de foi dont la violence & l'intérêt arrachent la signature à des hommes qui ne dissimulent pas le mépris qu'ils ont pour les décrets qu'on leur fait souscrire, & même pour l'Evangile qu'ils ont à prêcher. Ailleurs, ce sont des Sentences renduës par des Synodes, qui décernent & procédent avec une dureté dont n'approcha jamais le prétendu despotisme tant reproché à l'E-

gliſe Romaine. M. Bruys l'éprouva & en fut la victime dans l'intérêt qu'il prit à la défenſe de Saurin. Ce Miniſtre avoit montré quelque penchant à excuſer le menſonge officieux : ſes collégues qu'il effaçoit, ſaiſirent avec zèle cette occaſion de l'humilier & de le perdre s'ils l'euſſent pu. On lira volontiers, dans ces Mémoires, l'hiſtoire de ce procès ; & les détails de celui qu'eſſuya M. Maty, pour avoir imaginé & publié un ſyſtême auſſi fol que faux ſur la Trinité & ſur l'Incarnation. Dans des Synodes Hollandois on prononça & on exécuta contre ſa perſonne une cenſure & une Sentence avec plus de rigueur qu'on n'eût pu le faire dans nos Conciles. Ainſi les Paſteurs de ces Egliſes réformées exercent une autorité plus abſoluë que celle qu'ils diſputent à nos Prélats : en uſant de la plus grande rigueur, ils publient encore qu'ils n'em-

ployent que des voyes douces, chrétiennes & charitables. Dans le récit de cette cause, on voit d'un côté l'accusé employer des moyens que l'hétérodoxie oppose éternellement à nos décrets ; de l'autre, le Tribunal mépriser les mêmes cris & les mêmes plaintes qu'on forme contre nos anathêmes. Dans plusieurs autres endroits, M. Bruys saisit les argumens aussi communs qu'invincibles, dont nous nous appuyons ; il les manie avec l'assurance d'un homme qui sçait bien que nos adversaires n'y ont jamais pû répondre, & avec un zéle qui ne permet pas de douter de la sincérité de son retour.

Ses Mémoires sont parsemés de plusieurs autres histoires d'espèce différente, & surtout de trop d'anecdotes, qui prouvent que les Ministres Protestans, malgré le secours du mariage, s'engagent encore souvent dans les liens hon-

teux de la plus ſcandaleuſe galanterie. Il ne nous reſte plus d'eſpace pour parler ni des deux éloges hiſtoriques qu'on a placés à la fin de ces Mémoires, ni des *ana* qui ſuivent : ce n'eſt guéres qu'en liſant ces morceaux qu'on peut en prendre une idée ſatisfaiſante : *la promenade de S. Cloud* eſt une fine critique ; on doit ſçavoir gré à l'Editeur de l'avoir publiée.

ARTICLE XXXIII.

HISTOIRE DE LA CONJURATION de Catilina, où l'on a inſéré les Catilinaires de Cicéron. in 12. p. 385. ſans l'avertiſſement qui en contient XIV. A Paris, chez H. L. Guérin. 1752.

PErſonne n'ignore que l'hiſtoire de la conjuration de Catilina a été écrite en Latin par Sallufte ; & que cet ouvrage, pris du côté du

ſtyle, eſt un des plus parfaits qui ayent paru en ce genre. On ſçait encore que l'Hiſtorien n'a pas rendu à Cicéron toute la juſtice qu'il méritoit. Salluſte étoit ennemi perſonnel de ce grand homme, & peut-être vouloit-il auſſi faire ſa cour à Auguſte, qui n'eût pas approuvé qu'on inſiſtât ſur les louanges de l'Orateur Romain.

C'eſt pour rendre à Cicéron toute ſa gloire, à l'Hiſtoire toute ſa pureté, que l'on a entrepris l'ouvrage dont nous allons rendre compte. Un Auteur eſtimé avoit déjà fort avancé l'exécution de ce projet, en écrivant la *vie de Cicéron*. M. B. y met la dernière main. Il expoſe en détail la conduite ſage & ferme du Conſul Romain dans cette importante affaire. Salluſte, ſoigneux de recueillir les diſcours de Catilina, de Céſar & de Caton, n'avoit dit qu'un mot du premier diſcours de Cicéron. C'eſt bien le

plus beau des quatre qu'il prononça dans cette occaſion ; mais les autres méritoient auſſi l'attention d'un Hiſtorien impartial, & Salluſte les paſſe abſolument ſous ſilence. M. B. les a traduits en entier, & inſérés dans ſon Hiſtoire.

L'Auteur a ſans doute prévu que cela interromproit conſidérablement le fil de la narration, que cela remettroit ſouvent les mêmes objets ſous les yeux du Lecteur. Ces conſidérations ne l'ont point arrêté ; il s'eſt perſuadé qu'on reverroit avec plaiſir les principaux traits de la conjuration ornés des charmes les plus frappans de l'éloquence, après les avoir vu revêtus du ſtyle hiſtorique. D'ailleurs, il a ſupprimé, dans la ſuite de l'Hiſtoire, pluſieurs circonſtances qui ſe retrouvent dans les diſcours. *Au reſte*, dit M. B. *je dois m'excuſer aux yeux du Public d'avoir oſé lui préſenter une Traduction des Cati-*

linaires, déjà traduites par un des hommes qui posséde le mieux les langues sçavantes & la nôtre. M. B. ne prétend pas disputer au célébre Académicien (M. l'Abbé D.) les Couronnes que le Public lui a décernées. La nature du présent ouvrage ne permettoit pas à l'Auteur d'adopter une Traduction qui fût d'une main différente de la sienne, quelqu'estimable qu'elle pût être.

L'histoire de la conjuration de Catilina est par elle-même un des morceaux les plus intéressans de l'histoire Romaine. Elle devient encore plus digne d'attention dans un tems où nos plus célèbres Poëtes Dramatiques ont exercé à l'envi leurs talens sur ce sujet. On aimera sans doute à comparer les personnages qu'ils ont mis sur la Scéne, avec les portraits que l'histoire nous présente.

On trouvera d'ailleurs, dans l'ouvrage de M. B. tout ce qu'on

cherche ordinairement dans l'histoire d'une conjuration : des caractères faits avec soin, du feu, de la rapidité dans le style, des réfléxions sensées & délicates. Ce qui est traduit, soit de Salluste, soit de Cicéron, n'a rien perdu de sa force & de son énergie en passant dans notre langue, & ce n'est pas ce qu'on lira avec moins de plaisir. Nous allons indiquer quelques-unes des beautés répandues, quelquefois peut-être avec un peu de profusion, dans ce livre si estimable.

Ici, comme dans Salluste, le caractère de Catilina est le premier objet qui se présente à la tête de l'histoire, mais plus étendu, & placé sous un nouveau jour. L. Sergius Catilina eut toutes les bonnes qualités qu'on admire dans les Héros, & dans lui elles se trouvoient jointes à une naissance illustre; mais la corruption de ses mœurs dégrada ses talens & anéantit ses vertus.

Ruiné par ſes débauches, & conſervant toujours la même avidité pour les richeſſes & les plaiſirs, il ne lui reſta, pour la ſatisfaire, d'autres reſſources que les meurtres, les brigandages, le bouleverſement de l'Etat : auſſi grand, auſſi admirable dans ſes projets, que haïſſable dans le motif qui les lui faiſoit former ; du reſte, capable de ſouffrir tout, de ſe plier à tout, quand il falloit les éxécuter; il s'étoit accoutumé de bonne heure aux crimes les plus affreux. » Miniſtre in» fatigable des cruautés de Sylla, » il avoit égorgé ſon propre frère, » & pour autoriſer un crime déjà » commis, & en profiter, il avoit » eu la baſſeſſe de demander que ce » frère mort fût mis au nombre des » proſcrits. Sylla le lui accorda... » Sa premiere femme étoit ſa pro» pre fille, & le fruit d'un amour » inceſtueux. Père, mari, il en fut » encore le meurtrier : une nouvel-

» le paſſion l'entraîne vers Aurélia
» Oſtreſilla : * cette femme parut
» allarmée de devenir la belle-mère
» d'un fils déja grand ; Catilina tua
» ſon fils. »

Après la mort de Sylla, il avoit entrepris de le remplacer, & ſouhaitoit ardemment de ſe rendre maître de la République. Rome n'avoit alors que trop de mauvais citoyens propres à ſeconder les fureurs de Catilina. Tout ce qu'il y avoit de ſcélérats dans cette Capitale & dans l'Italie, étoient dévoués à ſes volontés. La reſſemblance des mœurs, l'attention & encore plus le talent qu'il avoit de leur procurer tout ce qui pouvoit flatter leurs paſſions les lui avoient fortement attachés. Tous le regardoient comme leur digne Chef & comme leur Maître.

---

* Toutes les Editions de Sallufte la nomment Oreſtilla.

Le Consulat étoit la voie la plus sûre pour faciliter à Catilina l'exécution de ses desseins. Aussi n'y eut-il point d'intrigues qu'il ne mît en usage pour y parvenir. Ses crimes l'en avoient déjà éloigné une fois, & ce refus honteux n'avoit fait qu'irriter ses désirs. Deux ans après, il vint à bout de se faire encore admettre au nombre des Candidats. Ses amis se mirent plus que jamais en mouvement. Il y en avoit plusieurs d'un nom & d'un rang distingué, que différens motifs avoient aussi unis à lui. Il avoit de plus gagné quelques femmes ruinées par le luxe, sans en avoir perdu le goût. Entre celles-ci, on distinguoit Sempronie dont le caractère mérite d'être lu.

Le jour de l'élection approchoit: Catilina rassembla ses principaux partisans dans un même lieu, pour s'assurer de leur fidélité; peut-être aussi pour leur faire sentir leurs for-

ces en les raſſemblant. Là ſe trouvèrent P. Cornelius Lentulus, P. Antronius, C. Cethegus, P. & Servius Sylla, neveux du Dictateur, L. Varguntéïus, Q. Annius, Porcius Lecca, Lucius Beſtia & Q. Curius tous Sénateurs; M. Fulvius Nobilior, L. Statilius, P. Gabinius Capiton, & C. Cornélius de l'Ordre des Chevaliers. Quelles familles, dit Florus ! Comment ces noms, autrefois l'honneur du Sénat, en étoient-ils devenus l'opprobre ! Catilina ne leur parla preſque que de meurtres & d'incendies qui devoient les enrichir. Pluſieurs balançoient encore. A force de careſſer & de promettre, il parvint à faire paſſer dans leurs eſprits la fureur dont il étoit agité. Alors il leur propoſa ſon plan. Il ne doutoit pas qu'il ne fût bientôt Conſul. Cicéron étoit le ſeul compétiteur qui parût à craindre; mais les Romains pourroient-ils préférer un homme

nouveau à un des fils de Sergeſte ? * Il vouloit ſe donner pour Collégue C. Antonius ſon ami, homme accablé de dettes, & dévoré par ſes déſirs.

Parvenu à cette grande place, Catilina devoit partager entre ſes amis toutes les dignités de la République ; faire paſſer dans leurs mains toutes les richeſſes de leurs ennemis ; ſe baigner dans leur ſang. Il ajouta que Piſon, Préteur en Eſpagne, P. Sitius Nucérinus qui commandoit une armée en Mauritanie, n'attendoient que le moment favorable pour ſe déclarer en ſa faveur. Enfin il comptoit ſur une populace toujours paſſionnée pour la nouveauté, & accoutumée ſous Sylla aux meurtres & aux brigandages. *On parla de ſermens. Les ſermens ſuffiſoient-ils pour ſatisfaire*

* Catilina ſe vantoit d'être deſcendu de Sergeſte, compagnon d'Enée.

Catilina ? Il préſente une coupe pleine de ſang humain, & il en fait boire à tous les conjurés. Ce fait n'eſt pas certain ; Sallufte le rapporte en doutant, & il laiſſe toute liberté de n'en rien croire.

Les choſes en étoient-là, lorſqu'un incident dérangea les projets de Catilina. Q. Curius, un des conjurés, entretenoit une femme nommée Fulvie. Curius devint miſérable ; Fulvie n'eut plus pour lui que du mépris. Il ſe plaignit, il ménaça : Fulvie dévina ce qui rendoit cet homme ſi fier ; elle entrevit la conjuration; elle divulgua ſes craintes. On prit l'allarme ; Rome jetta les yeux ſur Cicéron, comme ſur le ſeul homme capable de la ſauver. On lui donna pour Collégue C. Antonius.

» On eſt accoutumé dès la jeu-
» neſſe, *dit M. B.* à n'admirer en
» Cicéron que le plus grand Ora-
» teur de Rome, & le modèle de

» ceux de nos jours... L'éloquence » étoit ſon moindre mérite : Philo-» ſophe profond... Père tendre, » mais attentif... Ami fidèle, Ci-» toyen zélé... Admirateur décla-» ré des hommes vertueux... Im-» placable ennemi des méchans Ci-» toyens... Sa probité le rendoit » inacceſſible à la ſéduction; ſa vi-» gilance le garantiſſoit des ſurpri-» ſes. Déſintéreſſé, jamais l'avari-» ce & la volupté n'infectèrent ſon » ame; tous les inſtans du jour & » de la nuit étoient, pour Cicéron, » le moment favorable de voir, de » réfléchir, de projetter, d'entre-» prendre, d'agir. Enfin perſonne » ne poſſédoit, à un plus haut dé-» gré, ce courage d'eſprit qui fait » examiner de ſang froid les maux » les plus effrayans, qui en offre » les remèdes, & ſçait les appli-» quer ſans crainte & ſans foibleſ-» ſe.

Tel ſe montra Cicéron pendant

ſon Conſulat. Nous n'oſerions aſſurer que les derniers traits de ce caractère ayent pu lui être appliqués dans toutes les circonſtances de ſa vie. Ne parut-il point quelquefois ſe laiſſer accabler par le chagrin, affoiblir par la timidité, ſurprendre par un peu trop de crédulité? Il faut avouer auſſi qu'il eut affaire dans la ſuite à des gens beaucoup moins capables que Catilina de faire une fauſſe démarche: gens, par cette raiſon, plus dangereux, plus redoutables, & contre leſquels la probité & l'éloquence de Cicéron n'étoient pas des reſſources ſuffiſantes.

Cicéron, devenu Conſul, s'appliqua d'abord à détacher ſon Collégue du parti des ennemis. Il y réuſſit, en lui cédant le riche Gouvernement de Macédoine, qui lui étoit tombé en partage. » Alors il » forma ſon plan: c'étoit de veiller » ſur les conjurés; d'exciter l'atten-

» tion du Sénat & du Peuple ; d'at-
» tendre patiemment, ou de re-
» cueillir des preuves éclatantes de
» la conjuration, ou de forcer les
» conjurés à faire quelque faute de
» précipitation qui rendît leurs
» complots inutiles. On pouvoit
» l'attendre de Catilina. . . .

Il gagna ensuite Fulvie, & par elle Curius lui-même. Dèslors il fut instruit de tout ce qui se passoit parmi les conjurés. Par-là il se vit en état de rompre sous main tous leurs projets, & leurs mesures les plus secrètes. Catilina désespéré auroit éclaté cent fois, s'il n'avoit eu encore quelque espérance d'être Consul l'année suivante. Il prit patience, & fit en attendant mille vains efforts pour se défaire de son ennemi.

Enfin, lorsqu'il se vit encore une fois frustré du Consulat, par l'habileté de Cicéron, sa rage ne connut plus de bornes. Il fit partir Mallius

pour la Toscane, avec ordre de rassembler & d'armer ses partisans. Il envoya Septimius dans le Territoire de Picénes, & C. Julius dans la Pouille. Il se flattoit de surprendre Préneste, l'une des plus fortes Villes d'Italie. L'éloignement des troupes Romaines, réunies sous la conduite de Pompée, sembloit favoriser ses projets. Cicéron avoit pourvu à tout. Non content d'avoir fait entrer sans bruit, & comme sans dessein, des Garnisons dans les Places dont les conjurés avoient projetté de s'emparer, il fit publier que Pompée ramenoit ses troupes. » Cette nou-
» velle déconcerte Catilina; il ne
» songe plus à préparer ses coups;
» déterminé à les précipiter, il
» convoque ses amis chez Porcius
» Lecca. » Il leur expose l'état présent des affaires; il déclare qu'il est résolu d'aller se mettre à la tête des troupes que commande Mallius,

dès qu'il aura immolé Cicéron, l'unique obstacle qui semble s'opposer à ses desseins ; qu'il ne tardera pas à s'approcher de Rome avec son armée ; qu'au premier signal ils se tiennent prêts à mettre le feu dans tous les quartiers de la Ville ; il assigne à chacun le quartier où il doit signaler sa fureur. La mort de Cicéron étoit ce qui lui tenoit le plus au cœur. C. Cornélius, Chevalier Romain, & L. Varguntéius s'offrirent de commettre le crime. Ils devoient s'introduire le lendemain matin chez le Consul, sous prétexte de lui faire leur cour suivant la coutume, & le poignarder. Cicéron, bien informé, para le coup, & se rendit le même jour au Sénat, armé d'une Cuirasse, pour faire entendre au Peuple qu'on en vouloit à sa vie.

Ce fut alors que le Sénat donna ce fameux Décret, usité dans les dangers pressans : *Que les Consuls*

pourvoyent à ce que la République ne ſouffre aucun dommage. Elle n'en pouvoit ſouffrir de plus grand, dans ces circonſtances, que la perte de Cicéron.

Pluſieurs, ſoit du Sénat, ſoit du Peuple, doutoient encore, ou affectoient de douter. Catilina ne s'oublioit pas dans ces momens critiques; il répandoit partout que la conjuration n'exiſtoit que dans l'idée de Cicéron. Il falloit des preuves dont Rome entière pût être témoin. Le Conſul, quoiqu'autoriſé par le Décret du Sénat, à pourſuivre les conjurés, crut devoir temporiſer encore, & l'évenement juſtifia ſa conduite.

Cependant Mallius avoit pris les armes, & l'on ne pouvoit plus en douter. Craſſus reçut ſur ces entrefaites un paquet de Lettres ſans ſignature. On l'informoit exactement, par ces Lettres, du détail de la conjuration; on l'exhortoit

ſortir de Rome, s'il vouloit conſerver ſa vie. Ce Sénateur étoit violemment ſoupçonné, auſſi bien que Céſar, d'entretenir des liaiſons avec les conjurés, & le ſoupçon n'étoit pas ſans fondement; mais l'un & l'autre ſe cachoient avec ſoin; ils ne regardoient Catilina que comme un inſtrument propre à ſervir leur ambition; bien réſolus de le déſavouer s'il réuſſiſſoit mal, & de jouir du fruit de ſon crime s'il étoit heureux. Craſſus ne vit apparemment pas aſſez de fonds à faire ſur la Lettre qu'il avoit reçue, & s'en ſervit habilement pour diſſiper les ſoupçons qu'on avoit de ſa conduite. Il remit le pacquet à Cicéron, qui le fit voir au Sénat aſſemblé par ſes ordres dans le Temple de Jupiter au Capitole: ce qui n'arrivoit que dans les grands dangers de l'État. On fut effrayé; Catilina oſa ſe préſenter dans l'aſſemblée; on s'éloigna de lui avec indi-

gnation. *Il resta seul; il en fut ému; Cicéron saisit le moment, & d'un ton de véhémence, dit :*

» Jusques-à-quand abuseras-tu, » Catilina, de notre patience? Jus» ques-à-quand serons-nous le jouet » de tes fureurs? Jusques-à-quand » ton impudence affectera-t-elle de » nous braver? Eh quoi! Ces Gar» des qui veillent nuit & jour sur » le Mont Palatin & dans Rome; » ces allarmes, cette rumeur de » tout le Peuple; ce concours em» pressé de tous les bons Citoyens; » cette attention d'assembler le Sé» nat dans un lieu fortifié; cette » sévérité, cette horreur peinte dans » nos regards: rien ne fait impres» sion sur toi! Ne vois-tu pas que » tes complots sont découverts?.. » O tems! ô mœurs! Tous ces » noirs desseins sont connus du Sé» nat; le Consul les voit tous; & » cet homme vit encore! Que dis» je? Il vit, il vient au Sénat, il assiste

» assiste à nos délibérations, &
» d'un œil avide de sang, il désigne
» ceux d'entre nous qu'il a voués à
» la mort.

Il auroit dû depuis longtems, ajoute t-il, faire conduire Catilina au supplice. La vie de ce scélérat lui est abandonnée par un Décret public : combien d'exemples du tems passé l'autorisent à en faire usage ! Une seule raison l'arrête :
» Tu mourras, *poursuit le Consul*;
» mais je ne l'ordonnerai que lors-
» qu'il ne restera personne, quel-
» qu'abandonné, quelque scélérat,
» quelque semblable à toi qu'il
» puisse être, qui ne reconnoisse,
» qui ne publie la justice de ton sup-
» plice. Tandis qu'il restera quel-
» que personne portée à t'excuser,
» tu vivras, Catilina; mais tu vi-
» vras comme aujourd'hui, tou-
» jours investi, toujours assiégé de
» troupes fidelles, qui sçauront ren-
» verser tes funestes projets; tou-

» jours des yeux vigilans, des oreil-
» les attentives seront ouvertes sur
» toi, sans que tu puisses même le
» soupçonner ...

Cicéron lui montre ensuite combien il est instruit de tous ses projets, & entre sur cela dans le plus grand détail, sans oublier l'assemblée de la nuit dernière chez Lecca, ni l'attentat formé contre ses jours. Quelle ressource reste donc à Catilina, sinon de s'éxiler volontairement? Le Consul ne l'ordonne pas: il le lui conseille seulement. Tout doit l'engager à sortir de Rome: on ne l'y voit qu'avec horreur: la Patrie l'éxige. . . » Ecoutes, Ca-
» tilina, écoutes cette Patrie: elle
» parle, elle crie. Depuis plusieurs
» années, te dit-elle, je n'ai rou-
» gi d'aucun forfait dont tu n'ayes
» été l'Auteur; je ne n'ai été souil-
» lée d'aucun crime dont tu n'ayes
» été le complice.... Ces maux,
» quelque violens qu'ils soient, je
» les supportois autant qu'il étoit

» en moi ; mais aujourd'hui que tu
» ſois l'unique, la continuelle cau-
» ſe de mes allarmes... Que je
» ſois réduite à frémir ſans ceſſe au
» nom ſeul de Catilina... Je ne
» dois plus le ſouffrir. Fuis donc,
» Catilina, fuis loin de moi » Mais
Catilina, abruti par le crime, peut-il être encore ſenſible à la voix de la Patrie ? Le Conſul lui retrace une vive image de ſes déſordres.

» Faites prononcer le *Sénat*,
» me dis-tu : je ne ferai point au
» *Sénat* une propoſition ſi oppoſée
» à mon caractère ; mais je vais te
» faire connoître ce que le *Sénat*
» penſe de toi... *Sors de Rome*,
» Catilina, délivres la République
» des craintes où tu l'as jettée ; ſi,
» pour t'éloigner, tu n'attens que le
» mot d'éxil, pars, Catilina, pars
» pour l'éxil.... Eh bien, Catili-
» na, que penſes-tu de ce profond
» ſilence ? Le *Sénat* ſe taît ; il ap-
» prouve. *Son ſilence te fait enten-*

» dre ſes volontés. Si j'avois adreſſé
» un pareil diſcours au jeune & ver-
» tueux P. Sextius ; ſi j'avois ainſi
» parlé à l'illuſtre M. Metellus, ni
» les égards dûs à la dignité du Con-
» ſulat, ni le reſpect dû à ce Tem-
» ple ... n'auroient pu arrêter la
» colère du Sénat.

Que Catilina s'éxile donc, ou du moins qu'il aille joindre Mallius en Etrurie, comme il l'a projetté. Le premier parti eſt le ſeul qui puiſſe ſauver Catilina, s'il eſt encore capable de rentrer en lui-même : il peut devenir pernicieux au Conſul, ſur lequel il fera tomber les traits les plus envenimés de l'envie. Le ſecond ne peut être que pernicieux à Catilina, dont il démaſquera les projets, en même tems qu'il juſtifiera le Conſul. Cicéron prévoit cependant que Catilina prendra ce dernier parti... Il finit en s'excuſant de ce qu'il le laiſſe partir, au lieu de le faire arrêter. Son crime n'eſt point encore aſſez connu de

tout le monde. D'ailleurs la mort de Catilina seul ne suffit pas pour sauver Rome. Il faut laisser à ses complices (& il en a jusques dans le Sénat) le tems de se démasquer, pour les envelopper dans la ruine de leur chef, si l'on ne peut les ramener.

Ce Discours & la Traduction sont au-dessus de nos éloges; mais dans l'ouvrage de l'Auteur, il est une chose dont nous faisons encore infiniment plus de cas. C'est le ton sage, vertueux & animé de zèle, qu'il sçait prendre en faveur de la Religion & des mœurs. Nous transcrirons à ce sujet un excellent morceau de la Préface, & par-là nous terminerons notre extrait, qui sera suivi d'un second dans un autre volume de nos Mémoires.

» Catilina, *dit M. B.* écouta » dans sa jeunesse le conseil des pas- » sions; il s'y livra : la débauche le » conduisit à l'impiété. Dès ce mo-

» ment, il ne connut point de bor-
» nes : il s'efforça d'éteindre dans
» les cœurs les ſentimens d'amour
» pour la Patrie ; & il eût réuſſi à
» faire périr ſes Concitoyens par le
» fer & le feu, ſi la vertu d'un ſeul
» homme n'eût détruit ces projets
» éxécrables. Frappé d'une juſte
» horreur, je n'ai pû m'empêcher
» de gémir ſur cette vile eſpèce de
» beaux eſprits, qui vont de cercle
» en cercle briller, ſéduire, cor-
» rompre, par d'impudentes ſail-
» lies contre la Divinité. Hom-
» mes formidables à l'Etat le plus
» floriſſant, ils étouffent dans le
» cœur d'une jeuneſſe imprudente,
» le cri précieux de la loi naturel-
» le ; ils la portent à violer ſans
» crainte & ſans remords, la dé-
» cence, la fidélité, tous les de-
» voirs ſacrés de la Société. Si les
» loix les retiennent & les empê-
» chent de paſſer à des crimes pu-
» blics, ils s'y porteront ſans pei-
» ne, dès qu'ils croiront pouvoir

» ou se soustraire, ou résister à la
» loi. Telles sont les réfléxions
» qu'a fait naître en moi la vue des
» crimes où Catilina s'est précipi-
» té. Mon respect pour la Religion,
» mon amour pour le Souverain;
» me font désirer qu'à la lecture de
» cet ouvrage, les mêmes idées
» naissent ou se fortifient dans tous
» les cœurs. »

ARTICLE XXXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

De Londres.

Il y a dans le Public un petit Livre de 92 pages, nommé *Micromégas*: Ouvrage, dit-on, de M. de V. Mais comme ce Bel-Esprit s'inscrit souvent en faux contre les brochures qu'on met sous son nom, nous attendons, pour le

déclarer Auteur de celle-ci, qu'il l'avouë ou qu'il la réclame : nous ſouhaitons cependant qu'il ne faſſe ni l'un ni l'autre, parce que l'Ouvrage n'eſt bon ni pour la République des Lettres, ni pour la Religion.

Il porte ſur ce principe très-uſé qu'il n'y a ni grandeur ni petiteſſe abſoluë ; qu'ainſi ce qui nous paroît grand ſur la terre, pourroit être regardé comme fort petit dans un autre monde. On introduit un M. *Micromégas* *, habitant de Sirius, Géant qui a huit lieuës de hauteur & dont le nez eſt long de 6333 pieds. Ce *beau jeune homme*, ainſi qu'on l'appelle quelque part, va dans Saturne, & fait connoiſſance avec un Bel-eſprit du lieu, mais ce n'eſt qu'un Nain, il n'a que mille toiſes de haut, & il ne peut ſuivre le Sirien qu'en cou-

* Ce mot ſignifie *grand* & *petit* de deux mots Grecs bien connus des plus minces Littérateurs.

rant & *haletant* à-peu-près comme *un très-petit chien de manchon qui ſuivroit un Capitaine des Gardes du Roi de Pruſſe.* Si ce M. le Capitaine des Gardes étoit choqué de la comparaiſon, il doit être averti que l'Auteur demande auparavant permiſſion de la faire.

Le Sirien & le Saturnien, bons amis malgré la diſproportion de taille, de forces & de talents, ſe mettent à voyager de planette en planette ; ils paſſent même ſur des queuës de Comète, ils voyent Jupiter & ſes ſatellites, ils deſcendent en Mars qui ne leur paroît qu'une chaumine ; ils parviennent juſqu'à notre terre. Ce n'eſt à leurs yeux qu'un *tas de boue*, qu'une *taupinière*, qu'une *fourmillière* ; la Méditerranée n'eſt qu'une *mare* ; l'Océan qu'un petit *étang* où Micromégas peut à peine ſe mouiller le talon. Par une ſuite de proportions aiſées à deviner, une

Baleine eſt comme un Atôme, le Saturnien la met ſur ſon ongle, & un Vaiſſeau de Roi chargé de nos Académiciens qui reviennent du cercle polaire paſſe dans le creux de la main de Micromégas : encore faut-il uſer de bien des précautions pour qu'il n'écraſe pas tout l'équipage.

Cependant à l'aide de Microſcopes & d'autres machines d'une invention nouvelle, les deux voyageurs trouvent le moyen de converſer avec ces Académiciens, & la converſation qui auroit pû être plus curieuſe, plus vive, plus intéreſſante, contient quelques mauvais principes, par exemple :

On y parle contre les Ordonnances des Princes qui ſe déterminent à faire la guerre ; *ce ſont des Barbares ſédentaires, qui du fond de leur cabinet, ordonnent, dans le tems de leur digeſtion, le maſſacre d'un million d'hommes, & qui enſuite en font remercier Dieu.* Cette

propofition eft mife dans la bouche d'un Académicien ; elle mériteroit d'être dans celle de *Micromégas* ou de fon compagnon le *Saturnien* , qui parlent fouvent l'un & l'autre fans fçavoir trop ce qu'ils veulent dire : ici c'eft une cenfure téméraire des Souverains ; cenfure de *petit* homme qui veut faire le *grand* , fans y être obligé , & fans en avoir la permiffion. Refte à fçavoir fi ces fortes de difcours répandus dans une brochure , qui peut couter quatre fols & être luë par conféquent de tout le monde , entrent dans le plan d'une littérature utile au public.

On indique bien clairement aux pages 85. 86. & fuiv. le Matérialifme , toujours par cette raifon réfutée cent fois , que nous ne connoiffons ni le fond ni tous les attributs de la matière ; qu'ainfi nous ne pouvons définir fi la matière eft incapable de penfer , s'il

répugne que la pensée soit aussi une des propriétés de la matière. A cela on a répondu dans tous les livres faits pour la défense de la Religion ; 1°. Que notre ignorance sur le fond & sur plusieurs des attributs de la matière, ne nous empêche pas de connoître que la matière est étenduë, divisible, figurée, & que si la pensée étoit une propriété de la matière, il seroit nécessaire que l'étenduë, la divisibilité, la figure, lui convinssent; que la pensée, par conséquent, fût propre à être partagée en deux, en trois, en quatre ; à être de figure ronde ou quarrée : Absurdités dont tout esprit raisonnable sent le ridicule.

2°. On a bien fait sentir que dans le systéme du Matérialisme de l'ame & de la pensée, il seroit impossible de comparer les perceptions, les idées ; d'en former des jugements & des raisonnements : car dans ce systême chaque partie de l'ame, chaque pensée auroit

ſon être à part ſans communication avec toute autre partie & toute autre penſée ; par conſéquent nul point de réunion, de comparaiſon ; nul moyen de tirer la moindre concluſion des diverſes idées & des divers jugements. 3°. On a détruit encore la fable du Matérialiſme de l'ame & de la penſée, en faiſant voir l'impoſſibilité abſolue de ce qu'on appelle *réfléxion*, *conſcience*, *liberté*, dans l'hypothèſe abſurde de la matière penſante. Nous renvoyons aux ouvrages ſans nombre qui traitent tout ceci, non en ſtyle frivole, tel qu'eſt celui de *Micromégas*, mais avec tout le ſérieux, toute l'attention, toute l'éloquence que mérite la grandeur du Sujet.

Dans ce petit livre de *Micromégas*, il ſe trouve encore bien des choſes répréhenſibles. A la page 22 on tient un langage approchant du Spinoſiſme, en diſant que *mou-*

rir c'est rendre son corps aux éléments, & ranimer la nature sous une autre forme. Car qu'est-ce que cette *autre forme*, sinon une autre modification dont la substance unique, *la nature* est, dans le systême de Spinosa, le fond & le sujet?

A la page 27, on distingue *les Etres étendus qui sentent, & les Etres étendus qui sentent & qui pensent*, &c. N'est-ce pas encore-là le matérialisme, dogme favori de l'Auteur? à moins qu'on ne le croye aussi très-bon Pyrrhonien, vû l'énoncé de quelques propositions qui étendent infiniment la sphère des doutes, vû surtout ce qu'on lit à la fin de l'ouvrage, que le Sirien promit aux Académiciens *un beau livre de Philosophie qui leur apprendroit des choses admirables, & qui leur montreroit le bon des choses;* que ce Livre fut effectivement donné; *qu'on le porta à l'Académie des Sciences de Paris, & que quand on l'eut ouvert,*

on ne vit rien qu'un livre tout blanc. Nous nous défions beaucoup de toutes ces façons de parler ; mais faisons aussi quelques observations propres à nous inspirer de la défiance pour le sçavoir de l'Auteur, quel qu'il soit ; car nous n'attaquons ici que les sentimens & le livre, non la personne dont le nom paroît au frontispice.

On lit à la page 34 que *la Planette de Mars est cinq cens fois plus petite que notre petit Globe* (la terre.) Or, voici ce que les Astronomes pensent : M. Hughens dit que le rapport du Diamètre de Mars à celui du Soleil est comme 1 à 166, & que le rapport du Diamètre de la Terre à celui du Soleil est comme 1. à 111. * Selon M. de Maupertuis, dans sa Cosmologie, le rapport du Diamètre de Mars à celui du Soleil, est comme 1 à

* *Hugen. Cosmoth. p.* 14 15.

170, & le rapport du Diamètre de la Terre eſt à celui du Soleil comme 1 à 100. Prenez le ſentiment que vous voudrez ; il ne ſe trouvera jamais que Mars ſoit *cinq cents fois plus petit que la Terre.* *

Il eſt encore ſingulier que le compagnon de Micromégas ſe plaigne de la figure de notre Globe, parce qu'*il eſt plat aux Pôles* ; & le comble de la ſingularité eſt que Micromégas lui diſe enſuite: *tout vous paroît irrégulier, parce que tout eſt tiré au cordeau dans Saturne & dans Jupiter.* Quoi donc ? cet habitant de Sirius entend-il que Jupiter n'eſt point applati vers ſes Pôles ? Si c'étoit-là ſon ſens, M. Mi-

* M. De l'Iſle de l'Académie Royale des Sciences eſtime que le Diamêtre de Mars, relativement à celui de la Terre, eſt plus petit que ne l'a cru M. Hughens : nous donnerons dans le Journal prochain une lettre qu'il nous écrit à ce ſujet, mais on ne pourra pas non plus en conclure que Mars *ſoit cinq cents fois plus petit que la Terre.*

cromégas en ſçauroit beaucoup moins que nos Académiciens, c'eſt-à-dire, que MM. Picard, Caſſini, Pound, Keill, qui nous diſent tous que l'applatiſſement de Jupiter vers ſes Pôles eſt très-ſenſible. *Voyez Inſtitut. Aſtron. de Keill, par M. le Monnier p. 68.*

Ajoutons, ſur ce petit Roman de *Micromégas*, qu'il a auſſi le défaut de ne ménager pas aſſez les intérêts de la pudeur ; qu'il préſente quelques traits licentieux qui bleſſent un Lecteur modeſte : défaut inexcuſable, liberté qu'un Aûteur ne doit point ſe permettre ; & qu'y a-t-il de plus aiſé que de ne pas tomber dans cet écueil, quand on a des mœurs, quand on ſçait le reſpect qui eſt dû au Public ! Que ſi l'on manque de ces deux qualités, pourquoi écrit-on ?

FRANCE.

DE PARIS.

On voit à Verſailles, depuis le

ſept du mois dernier, l'excellent Tableau de S. Michel, peint par Raphaël d'Urbin, il y a plus de deux ſiècles, & tranſporté nouvellement de deſſus bois ſur toile. Ce tranſport eſt un des chef-d'œuvres du Sr. Picaut, cet Artiſte célèbre dont nous avons parlé trois ou quatre fois dans nos Mémoires. Après avoir exercé ſon Art ſur la *Charité* d'André del Sarte; ſur le Plafond d'un des Pavillons de Choiſy; ſur une Vierge de Raphaël, appartenant à M. le Duc d'Orléans, & ſur pluſieurs autres morceaux qui périſſoient de vétuſté; on lui a confié, par ordre du Roi, le S. Michel, celui des Tableaux de Sa Majeſté, qui méritoit le mieux d'être conſervé, & qui ſe trouvoit par le laps de tems dans l'état le plus déplorable. M. Picaut n'a point déſeſpéré de rendre ce magnifique Tableau aux empreſſements de la Cour & de tous les Amateurs. Il a travaillé longtems, & le ſuccès de ſon

opération lui fait beaucoup d'honneur. Le S. Michel eſt aujourd'hui ſur toile, auſſi brillant que ſi Raphaël étoit venu le repeindre. Le Roi, la Reine, Monſeigneur le Dauphin, ont honoré l'Artiſte de leurs éloges, & l'Appartement où l'on voit cette pièce ineſtimable a été rempli de Connoiſſeurs depuis le moment de l'expoſition. Tous ont témoigné leur joye & leur ſurpriſe à la vuë d'un objet ſi nouveau, ſi touchant & ſi extraordinaire. Ce Tableau avoit été retouché & repeint en pluſieurs endroits; les Procès-verbaux conſervent la mémoire de ces entrepriſes, faites ſur le bien & ſur la gloire de Raphaël. C'étoit pourtant ce qu'on imaginoit de mieux pour empêcher la deſtruction totale de cette merveilleuſe peinture. Mais le Sr. Picaut a bien vengé Raphaël; il a fait diſparoître toutes ces retouches poſtiches, tous ces repeints calqués ſur

l'ancien fond, & la touche de l'Auteur a reparu par-tout.

Quand nous avons parlé pour la première fois (au mois de Janvier 1751) de ce *secret* ou de cet *Art*, dont la fin est de conserver les Tableaux qui menacent ruine, quelques Lecteurs de nos Mémoires ont été plus surpris de cet article que de toutes les autres découvertes dont nous avions rendu compte pendant 50 ans. Ils ont été tentés de soupçonner de l'éxaggération & de l'enthousiasme dans les éloges que nous donnions au talent de M. Picaut; mais toute la Cour & tout Paris sont témoins des succès de cet Artiste; & le S. Michel qu'on voit à Versailles, doit persuader aujourd'hui les plus incrédules.

A cette occasion, il s'est élevé une sorte de controverse entre le même M. Picaut & M. Gautier, autre Artiste bien connu par ses planches anatomiques. Celui-ci,

dans un livre dont nous diſions quelque choſe au mois de Février dernier, a prétendu expliquer le ſecret ou l'Art en queſtion : nous nous ſervons de ces deux mots indifféremment, parce que l'opération participe du *ſecret* & de l'*Art*, ainſi que nous croyons l'avoir obſervé dans le même Volume de nos Mémoires pour le mois de Février.

Il y a, dans l'annonce de M. Gautier, quelque embarras, quelque obſcurité : il ſemble dire, dans un endroit, qu'il *manifeſtera le* ſecret de M. Picaut, qu'il *le donnera même au Public dans toute ſon étendue* ; & plus bas il ne laiſſe pas de déclarer que ce qu'il va dire du *ſecret dont il eſt queſtion, n'a peut-être rien de commun avec la méthode de M. Picaut ;* & ce qu'il dit après cela, eſt le procédé d'un *Virtuoſe* Italien que M. Gautier avoit vu à Marſeille. Sa profeſſion étoit de raccommoder les

Tableaux décrépits ; & il s'y prenoit d'une façon qui lui étoit propre ; on la trouve expliquée dans ce Mémoire de M. Gautier ; mais ce n'est assurément point le secret ni l'art de M. Picaut. La chose est démontrée dans un écrit que nous venons de voir, & qui sera peut-être rendu Public. On y fait la comparaison de l'état où se trouvent les fonds, (toiles, bois ou plâtre)après l'enlévement des peintures : or, en suivant la pratique du *Virtuose*, ces fonds sont endommagés, enlevés, raclés, usés, tout autres, en un mot, qu'ils n'étoient avant l'opération ; au lieu que, sous la main de M. Picaut, ces fonds ne souffrent aucun dommage ; on en a la preuve évidente au Luxembourg, où le fond de bois de la Charité d'André del Sarte, se voit à côté de ce Tableau mis sur toile. On n'y apperçoit ni altération, ni dépérissement provenant de l'opération du Sieur Picaut.

Nous invitons M. Gautier à voir le S. Michel de Verſailles, il ſe convaincra lui-même de plus en plus que le *Virtuoſe* Italien eſt entré dans une route, & que notre Artiſte François en a pris une autre. Il ne nous reſte plus qu'à ſouhaiter que le poſſeſſeur d'une ſi belle découverte ſerve ſa patrie excluſivement à tout autre Pays, Contrée, Peuple ou Nation. Apelles étoit de Cos, & il ſe laiſſa perſuader d'aller demeurer à Ephèſe: ce n'eſt pas là un exemple à ſuivre. Protogène étoit né Sujet des Rhodiens, & il vêcut toujours à Rhode: c'eſt celui-ci qu'il faut imiter.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Avril I. Vol.

ART. XXVI. *Diſpute des armes d'Achille &c.* 581

ART. XXVII. Muſèo Capitolino &c. *Le Cabinet du Capitole &c* 605

ART. XXVIII. *Oeuvres de M. de Moncrif &c.* 625

ART. XXIX. *Histoire Navale d'Angleterre &c* 649
ART. XXX. *Lettres de M l'Abbé de Villefroy à ses Elèves &c* 672
ART. XXXI. *Traités sur les Aimants artificiels &c.* 691
ART. XXXII. *Mémoires Historiques, Critiques & Littéraires de M. Bruys &c.* 707
ART. XXXIII. *Histoire de la Conjuration de Catilina, par M. Bellet &c* 726
ART. XXXIV. *Nouvelles Littéraires.* 751

Errata pour Mars.

P. 393. l. 2. ineſtimabie, *liſ* ineſtimable.
P. 474. l. 23. friſée, *liſ.* briſée.
P. 476 l. dernière, Fucini, *liſ.* Furini.
P. 480. l. 5. &c. *liſ.* &.
P. 481. l 19. &c. *liſ.* ou.
P. 494. l. 1. cleſ, *liſ.* clef.
P. 534. l. 3. de, *retranchez ce mot.*
P. 564. l. 6. regardé le plus indigne, *liſ.* regardé comme le plus indigne &c.
P. 571 l. antep. *illius felicitatis*, liſez *illius felicitate, felicitatis &c.*
P. 572. l. 22. *citiùs*, liſez *decus.*

Le II. Volume paroîtra le 15 de ce mois.

Lû & approuvé. LEROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1752. II. Vol.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1752. II. Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT
commencés au mois de Janvier 170
& se vendent 15 ſ. le mois en blanc
& brochés 16 ſ.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.
1702.	12.	v.	1728.	12.
1703.	12.	v.	1729.	12.
1704.	12.	v.	1730.	12.
1705.	12.	v.	1731.	12.
1706.	12.	v.	1732.	12.
1707.	12.	v.	1733.	12.
1708.	12.	v.	1734.	12.
1709.	12.	v.	1735.	14.
1710.	12.	v.	1736.	15.
1711.	12.	v.	1737.	13.
1712.	12.	v.	1738.	13.
1713.	12.	v.	1739.	14.
1714.	12.	v.	1740.	13.
1715.	12.	v.	1741.	12.
1716.	12.	v.	1742.	12.
1717.	12.	v.	1743.	12.
1718.	12.	v.	1744.	12.
1719.	12.	v.	1745.	12.
1720.	5.	v.	1746.	15.
1721.	12.	v.	1747.	14.
1722.	12.	v.	1748.	15.
1723.	12.	v.	1749.	14.
1724.	12.	v.	1750.	15.
1725.	12.	v.	1751.	14.
1726.	13.	v.	1752.	5.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1752. II. Vol.

ARTICLE XXXV.

HISTOIRE GENERALE d'Espagne, traduite de l'Espagnol de Jean de Ferreras, enrichie de Notes Historiques & critiques, 4°. Tomes III. IV. V. VI. VII. VIII. IX. X. Par M. d'Hermilly. A Paris, chez Gissey, Le Breton, Ganeau, Bordelet, Quillau fils, De Laguette, M. DCC. LI.

AUx mois de Mars & de Juillet 1743. nous donnions les extraits des deux premiers volumes de cette grande Histoire ; en Février 1744. nous annoncions les Tomes III. & IV. avec promesse d'en rendre compte au Public ; mais jusqu'ici cette parole n'a point eu d'accomplissement, & quand nous avons voulu reprendre la suite du même ouvrage, à commencer par le V. Volume, nous nous sommes apperçus de l'omission : ainsi nos engagements de 1744 revivent à cet égard, & nous allons parler des Tomes III. & IV. On conçoit que nous devons abréger, afin de nous remettre plus promptement au niveau des Volumes publiés depuis environ huit mois : nous croyons d'ailleurs qu'on n'attend pas de nous des Analyses détaillées sur la traduction d'un Livre donné au Public il y a plus de 45 ans.

Le Traducteur, M. d'Hermilly, mérite toutefois bien des éloges, pour son travail, qui a été grand; pour le goût de critique qu'il fait paroître dans ses Notes, placées au bas des pages; pour les Préfaces, dont il enrichit chaque Volume, &c.

Et d'abord, à la tête du troisiéme Tome, on trouve une discussion sçavante sur l'origine du Royaume de Navarre: matière traitée par bien des Auteurs; mais demeurée dans un état de controverse & d'incertitude, à cause de la diversité des opinions. La plûpart des Ecrivains ont pensé que cette Monarchie avoit été fondée peu de tems après l'invasion de l'Espagne par les Sarrasins, c'est-à-dire, vers le milieu du huitiéme siècle; & par exemple, on trouve dans le P. Pagi traitant ce point d'histoire d'après les Historiens Espagnols, qu'en l'année 758. *Inigo Garzeis Arista*

prit le nom de Roi de Navarre. M. d'Hermilly ne croit pas qu'on puisse adopter ce sentiment, qui, selon lui, n'est fondé que sur des autorités douteuses, & qui est combattu par des monumens plus certains. Il attaque de même toutes les époques qu'on donne à ce Royaume dans les 50 premières années du neuvième siècle, & il conclut, après des détails de preuves, *que la véritable origine du Royaume de Navarre doit être fixée, sinon à l'année 857, du moins dans une des 23 qui se sont écoulées depuis celle-ci jusqu'à la 880.*

Nous croyons qu'on sera content des recherches & des attentions de l'Auteur; mais nous ne doutons pas qu'on ne soit arrêté en deux endroits, où expliquant l'opinion du P. d'Orléans sur la matière présente, il dit que cet Historien place la fondation du Royaume de Navarre sous le régne

ou l'Empire de Louis le Débonnaire, *qui ne régna, après la mort de Charlemagne son père, que dix années, c'est-à-dire, depuis l'an 830 jusqu'en 840 qu'il mourut.* Cette détermination de l'étendue & des bornes du régne de Louis le Débonnaire, n'est point du P. d'Orléans; & si elle en étoit, il se trouveroit-là une faute considérable de Chronologie; car au lieu des dix années qu'on donne à Louis le Débonnaire, il en régna 26, depuis l'an 814, auquel mourut Charlemagne, jusqu'en 840, tems de la mort de Louis. Le P. d'Orléans ne dit point non plus, & il n'a pu dire, comme on lit dans la Préface de notre Auteur, que Louis le Débonnaire fût *Empereur d'Orient.* On sçait que l'Empire d'*Occident* fut renouvellé en la personne de Charlemagne, & qu'il a été continué, dans ses successeurs, jusqu'à nos jours. Si nous observons

ainsi les méprises qui échappent à l'Auteur de ce bon Ouvrage, c'est que nous l'avons lû avec la plus grande attention, & que nous le jugeons digne d'être redonné au Public dans l'état le plus parfait. Nous voulons, au reste, que ces observations, & celles que nous ferons dans la suite, soient regardées comme nulles, si l'on venoit à en abuser pour obscurcir la gloire de cette entreprise, ou pour balancer même l'estime & la reconnoissance que méritent les travaux de M. d'Hermilly.

L'Histoire de Ferreras, dans les Volumes III. & IV. s'étend depuis l'an 901 jusqu'à 1324, en sorte que le Tome III. comprend lui seul trois siècles, & que le IV. présente simplement 124 ans : ce qui montre combien les faits & les monuments se multiplient, à mesure qu'on se rapproche de nos

tems, & il en eſt de même de toutes les autres Hiſtoires.

Ferreras étoit Bibliothécaire du Roi Catholique Philippe V. & il écrivoit au commencement de ce ſiècle. Sa fonction lui ouvroit toutes les ſources de l'Hiſtoire d'Eſpagne ; & les lumières répandues aujourd'hui ſur toutes les parties de la Littérature, guidoient ſes pas, lui montroient les écueils, le rendoient attentif aux démarches & aux mépriſes des Auteurs qui l'ont précédé. Il eſt donc plus inſtruit qu'eux ; il a plus de critique ; peut-être auſſi a-t-il plus travaillé : nous ſentons du moins, à la lecture de ſon Livre, l'Ecrivain laborieux, l'Auteur concentré dans des diſcuſſions de faits, occupé de dattes, curieux de recherches, capable de choiſir entre les diverſes opinions. Il ne lui manque, du côté de l'éxactitude, qu'un peu plus d'attention à citer ponctuellement les en-

droits d'où il tire ce qui fait le fond de ses récits : il indique à la vérité les Auteurs qu'il a consultés ; mais d'ordinaire ces indications sont générales ; elles spécifient rarement les Livres, les Chapitres, les Pages : ce qui fait que, quand il est question de vérifier certains traits Historiques, on est obligé de lire beaucoup avant que de parvenir à la source même qui les a produits. Ceci pourtant n'est qu'une incommodité pour les Sçavans ; à l'égard de ceux qui ne lisent que pour s'amuser, il est à croire qu'ils ne seront pas tentés de recourir aux monuments primitifs ; ils regretteront seulement que l'Auteur n'ait pas eu plus d'amènité, de feu, de grandeur dans la manière de peindre, d'adresse à lier les faits, d'art pour les transitions, de légèreté, d'agrément & d'intérêt dans toute son Histoire.

M. d'Hermilly ne partage point

ces défauts ; il a dû les ſentir le premier, & il mérite des éloges, pour ne s'être pas dégoûté du travail, par l'ennui qui en étoit inſéparable. Quand on donna, il y a quelques années, la Traduction de Mariana, l'auteur de l'entrepriſe put paroître récompenſé de ſes peines, par le plaiſir de ſuivre un Hiſtorien qui a preſque remplacé Tite-Live dans ces derniers tems. Ici ce n'eſt pas la même choſe ; l'Hiſtoire dans Ferréras n'a que les avantages qui réſultent de l'amour du vrai & de l'attention à le faire connoître. *Il y a des gens*, dit Cicéron, *qui racontent ſimplement & qui n'ornent rien.* * Tels furent chez les Grecs Phérécyde, Hellanicus, Arcuſilas ; chez les Romains, Caton, Pictor & Piſon. Tel eſt auſſi l'Hiſtorien que M. d'Hermilly

* *Lib.* 2. *de Orat.*

nous donne en notre Langue. Présent estimable, & qui de plus fait briller la modestie du Traducteur, puisqu'il auroit pû composer sur ses propres connoissances, & élever à ses frais un édifice Littéraire, digne de passer à la postérité.

L'Espagne fut si longtems divisée en plusieurs Royaumes, que son Histoire se ressent presque continuellement de ce partage. On vole d'une domination à l'autre ; on quitte un Roi Chrétien pour trouver un Roi Mahométan; on prend part successivement aux intérêts de l'Arragon, de la Navarre, de la Castille, du Portugal, des Asturies & de Léon, de Barcelone, de Cordoue, de Séville, de Valence, &c. On voit les guerres & les alliances, les succès & les malheurs, les vices & les vertus d'une multitude de Princes trop resserrés dans leurs Domaines, & assez peu politiques pour partager encore

leurs petits Etats entre leurs enfans.

Ce troisième Volume présente les siècles X. XI. XII. tems fort malheureux pour la Littérature & pour les Arts ; mais non absolument pour les mœurs. Il y avoit de la rudesse dans les esprits & dans la Langue ; de la grossièreté dans les manières ; des idées ridicules de Chevalerie ; des entreprises d'un goût romanesque ; mais la probité, la Religion, la simplicité, la candeur, n'avoient pas quitté la terre. On faisoit la guerre en Paladin, & l'on servoit Dieu de bonne foi ; on se battoit pour rien en champ clos, & l'on érigeoit volontiers des monuments de piété & de charité ; on ne sçavoit pas être magnifique avec goût, & l'on ignoroit aussi l'art séducteur d'être libertin avec rafinement. Il y avoit des vices ; mais on ne les déguisoit pas sous le nom de la vertu ; on étoit quelquefois trop

crédule, trop peu éclairé dans des points importans ; mais à des vérités certaines & reconnues, on n'oppoſoit point le langage d'une fauſſe Métaphyſique. Le monde d'alors n'étoit peut-être pas beau ; mais il étoit bon en mille choſes : avec les idées que nous avons, il nous eût paru gauche & ridicule ; mais à des yeux vraiment Philoſophes, il eût préſenté quelque choſe d'aimable.

Tel fut, il y a ſix ou ſept cents ans, l'état des Royaumes d'Eſpagne, & celui de tous les autres Pays ; mais hâtons-nous d'indiquer ſommairement les faits compris dans l'Hiſtoire de ces trois ſiècles X. XI. & XII.

On y voit les expéditions d'Alfonſe III. Roi de Léon ſur les terres des Mahométans ; les chagrins cauſés à ce Prince par la révolte de ſon fils aîné ; l'abdication qu'il fit de ſa Couronne en faveur de ce rébelle ; l'origine des Royaumes

de Castille & d'Arragon ; les guerres de Ferdinand I. Roi de Léon & de Garcie III. Roi de Navarre ; la conquête de Tolède par Alfonse VI. Roi de Léon & de Castille ; celles de Sarragosse & de Tarragone par les armes d'Alfonse I. Roi d'Arragon ; les victoires de ce même Prince sur les Infidèles ; la promotion d'Alfonse VIII. Roi de Léon & de Castille à la dignité d'Empereur d'Espagne &c. Nous citerons un morceau concernant ce Prince, afin qu'on juge si Ferreras a eu le talent de tracer des caractères. » L'Empereur Alfonse » fut un des Monarques les plus » accomplis, qui ait régné en Es» pagne. Pieux & dévot, il consa» cra ses soins & ses veilles à l'e» xaltation de la Religion Chré» tienne ; il rétablit plusieurs Egli» ses Cathédrales qu'il enrichit » toutes ; il fonda plusieurs Mo» nastères de l'Ordre de Cîteaux &

» favoriſa ceux qui étoient déjà
» fondés ſous la Règle de S. Be-
» noît. Sage & prudent, il gou-
» verna ſes ſujets avec tant de dou-
» ceur & de bonté, qu'il en étoit
» extrêmement chéri. Quoiqu'il
» témoignât beaucoup d'eſtime
» pour les Grands de la Monarchie,
» jamais il ne montra le moindre
» mépris pour les Petits. Le vice
» fut toujours ſévèrement puni
» ſous ſon règne, & la juſtice fut
» toujours la règle de ſes actions.
» Né guerrier, il eut preſque con-
» tinuellement les armes à la main
» avec tant de ſuccès, qu'il fut le
» fléau des Infidèles & la terreur
» des Princes ſes voiſins. Par le
» grand nombre de ſes victoires, il
» étendit ſes Etats juſqu'à la Sièrra
» Moréna, & terraſſa l'orgueil des
» Mahométans d'Andalouſie. En-
» fin il eut la gloire d'être couron-
» né ſolemnellement Empereur
» d'Eſpagne, & d'avoir au nombre

» de ſes vaſſaux les Rois de Navar-
» re & d'Arragon : avantage dont
» aucun Prince n'avoit joui avant
» lui. La ſeule choſe qui a manqué
» à ce grand Monarque, c'eſt d'a-
» voir eu un habile Chronologiſte
» de ſes actions, qui auroient pu
» ſans doute être célébrées, de mê-
» me que celles des Héros les plus
» fameux. »

On remarque de plus, dans le volume que nous annonçons, tous les Conciles tenus durant les ſiècles X. XI. & XII. tous les Saints Perſonnages qui illuſtroient alors l'Egliſe d'Eſpagne ; tous les monuments de la piété & du zèle des Rois & des Peuples ; toutes les fondations de Monaſtères & d'Evêchés ; toutes les tranſlations de Reliques célèbres ; toutes les controverſes nées pour des droits Eccléſiaſtiques ou pour des limites de Diocèſes ; toutes les Croiſades publiées contre les Infidèles ; tous

les Ordres de Chevalerie institués dans cet intervale; celui d'Alcantara en 1156. celui de Calatrava en 1158. celui de S. Jacques en 1160.

On a dans le même tome un nombre de bonnes critiques sur plusieurs points importants : par exemple, à la page 191. Ferreras observe judicieusement que *tous les Monastères d'Espagne n'ont point été soumis à la règle de S. Benoît, & qu'on ne peut sçavoir au juste en quel tems cette règle fut reçuë en Espagne ; ni quels Moines l'ont observée, ni si les Saints qui ont fleuri du tems des Goths étoient Bénédictins.*

A la page 344. l'Auteur fixe avec raison la prise de Sarragosse par le Roi d'Arragon, Don Alfonce I. au 18 Décembre de l'année 1118. & par là se trouve corrigée la chronique de Maillezais, qui place le même événement sept jours plutôt.

A la page 349. on détermine l'année 1120. comme ayant été celle de l'Erection du siége de Compostelle en Archevêché ; & c'est la véritable époque de ce fait, non l'année 1123. comme l'ont cru Baronius & le P. Pagi.

Nous citerions beaucoup plus d'exemples des critiques de l'Auteur, & nous y ajouterions celles de M. d'Hermilly, s'il ne falloit pas finir notre Extrait : il ne nous reste que peu de tems & d'espace pour nos observations particulières.

I. Ferreras parlant, à l'année 926, de la mort du *Métropolitain de Tolède, Jean*, fait entendre qu'on ne donna point de successeur à ce Prélat tant que les Maures demeurèrent en possession de cette Ville. Remarquez que Tolède ne fut conquise par les Chrétiens qu'en 1085. & qu'ainsi la succession des Archevêques auroit été interrompuë pendant près de 160 ans. Or

cette interruption n'eſt rien moins que prouvée : d'abord les raiſons négatives qu'on en donne ſont très-foibles ; enſuite on a un Mſ. de l'an 1077. faiſant mention d'un Archevêque de Tolede nommé *Paſcal* : preuve évidente qu'avant la conquête, cette Egliſe ne fut pas dénuée de paſteur ; mais ſi dans les tems les plus critiques, c'eſt-à-dire ceux qui précédèrent immédiatement le ſiège de Tolède par les Chrétiens, on ne voit pas que les Maures ayent empêché la ſucceſſion au Gouvernement de cette Métropole ; peut-on croire qu'ils n'ayent pas voulu la permettre dans les années qui ſe rapprochent de l'Archevêque *Jean*, mort en *926* ? On peut voir ſur cela l'excellente Diſſertation du R. P. Florez, Religieux Auguſtin, & Auteur de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Eſpagne. *T. V. p. 369 & ſuiv.* On a auſſi, dans la Bibliothéque

de D. Nicolas Antonio, le fragment du Manuſcrit qui énonce ſi clairement l'exiſtence de l'Archevêque *Paſcal* en 1077.

II. On recule juſqu'à l'année 1044 l'expédition de Don Ferdinand I. Roi de Caſtille & de Léon, dans le Portugal, & l'on s'éloigne en cela d'un Manuſcrit cité par Sandoval, lequel rapporte la même entrepriſe à l'an 1038. C'eſt, dit Ferreras, rendant compte de ſon procédé, *que Ferdinand n'étant parvenu à la Couronne de Léon qu'en 1037, & n'ayant point encore réduit à la raiſon les rebelles de ſon Royaume, il n'y a pas d'apparence que ce Prince ait porté ſitôt la guerre en Portugal.* Or cette raiſon nous paroît foible : en liſant l'Hiſtoire même de Ferreras, à l'année 1037, on voit que la rébellion des nouveaux ſujets de Ferdinand fut aſſez peu de choſe, & l'Auteur avoue qu'il n'en ſçait pas

le détail : pourquoi donc ſuppoſer qu'il fallut pluſieurs années pour pacifier ces troubles, & n'eſt-il pas plus naturel de croire que Ferdinand ſe ſervit de ſon armée, victorieuſe du Roi Bermude ſon beau-frère, pour porter la guerre en Portugal, après avoir ramené ou ſoumis ceux des rebelles qui pouvoient lui faire plus de peine ? En un mot, ſur l'époque de ce fait, nous croyons qu'il faut s'en tenir, comme Sandoval, Pagi & le P. d'Orléans, au Manuſcrit ancien dont Ferreras lui-même fait mention.

III. On obſerve, avec raiſon, ſous l'année 1074. que le Pape Gregoire VII. n'écrivit point au Roi d'Arragon, Don Sanche, pour lui faire recevoir l'Office Romain : cet Office étoit déjà reçu dans ſes Etats ; mais on ſuppoſe ſans preuves que la lettre de ce Pape étoit intitulée par erreur *à Don Sanche Roi d'Arragon* : Le P. Pagi rapporte l'inſ-

cription

cription de cette lettre, & l'on voit qu'elle étoit conçuë en ces termes : *Alphonso & Sancio Hispaniæ Regibus :* Alfonse étoit le Roi de Castille & *Sanche* le Roi de Navarre : deux Monarques, dont les Royaumes étoient les seuls où l'on n'eût pas encore admis l'Office Romain.

IV. A l'année 1134. l'épouse de Ramire Roi d'Arragon est nommée *Agnés ;* c'est *Mathilde* qu'il faut lire, comme on le démontre par la Chronique de Robert du Mont, Auteur Contemporain. M. d'Hermilly explique bien la généalogie de cette Princesse, mais il ne relève pas Ferreras sur le nom d'*Agnès* substitué par cet Auteur à celui de *Mathilde.*

Nous avons tenu compte dans nos remarques de quelques autres petites inattentions répanduës dans l'histoire qui nous occupe, mais ce sont des minucies qu'il faut né-

gliger en considération des avantages du Livre même. Nous continuerons les extraits des autres volumes, & nous répétons que cet Ouvrage mérite, par bien des endroits, l'attention du Public.

ARTICLE XXXVI.

CHYMIE MEDICINALE, contenant la manière de préparer les remèdes les plus usités &c. Par M. Malouin de l'Académie Royale des Sciences, Docteur & ancien Professeur de Pharmacie en la Faculté de Médecine de Paris &c. Tome second in-12. p. 547. *A Paris chez d'Houry pere &c.*

NOus rendions compte du premier Volume de cet Ouvrage dans les premiers mois de 1751. Si nous ne parlons du second qu'après une année révoluë, c'est que l'ouvrage même nous avoit écha-

pé ; c'eſt-à-dire qu'étant ſorti de nos mains, il ne nous étoit plus revenu : malheur qui arrive ſouvent aux bons livres quand on les prête trop libéralement. M. Burette ne communiquoit aucune pièce de ſa riche Bibliothèque ; les volumes y étoient comme enchaînés dans les Tablettes, ſemblables à ces fameux manuſcrits des Nominaux que Louis XI. fit clouer autrefois afin qu'ils ne paruſſent point dans le Public.

Il y a quelque raiſon dans une telle pratique, mais peu d'humanité, de cordialité ; & ce ſeroit peut-être une queſtion littéraire : *ſi l'on témoigne plus d'amour aux livres en les gardant précieuſement ſans les communiquer, qu'en les expoſant quelquefois à ſe perdre par le grand déſir qu'on auroit d'en faciliter la lecture ?*

Quoiqu'il en ſoit, l'abſence du ſecond Volume de la Chymie Me-

décinale ne nous rend que plus ſenſibles aux leçons utiles & intéreſſantes qu'il renferme. L'Auteur y traite des Minéraux, & de leur uſage dans l'art de guérir. C'eſt une idée, qu'il réfute d'abord, *qu'on ne peut faire aucun médicament des métaux, ſi on ne les décompoſe.* Le Mercure & l'Or ne ſe décompoſent pas dans le corps humain; qui ne ſçait toutefois qu'ils entrent dans une infinité de Rémèdes, qu'ils ſervent à un grand nombre de maladies?

L'*Or*, ce mot réveille l'attention & la belle humeur juſques dans les Opérations Chymiques: *J'ai remarqué au Jardin Royal*, dit M. Malouin, *une certaine joie peinte ſur le viſage des Auditeurs, à la vuë de l'Or qu'on leur mettoit ſous les yeux, avant que d'en faire la diſſolution. L'Or*, dit Mathiole * ſur

* *Matthiol. in Lib. V. Dioſcorid.*

Diofcoride, *a une certaine vertu attractive, par laquelle il allège les cœurs de ceux qui le regardent.* » Et qui fait, *ajoute-t-il*, que les » Spectateurs fe portent bientôt à » le défirer. * » C'eft ce qui confomme le malheur & la folie des hommes ; s'ils ne faifoient qu'admirer ce métal précieux, ils pourroient encore être Philofophes ; mais le défir les trouble, les agite, leur ôte la paix & fouvent la fanté.

Trop de Médecins habiles célèbrent l'or comme un remède, pour qu'on puiffe douter des vertus qu'il renferme ; mais quelle eft la fource, la caufe de ces vertus ? Notre Auteur croit l'appercevoir, en partie du moins, dans les deux qualités bien connues de ce métal : il eft très-péfant & très-volatil ; qualités qui ne s'excluent pas l'une l'autre, & qui peuvent donner beaucoup d'efficacité à l'or ; elles en donnent bien au Mercure, qui eft moins pe-

ſant & moins volatil. Cet argument de comparaiſon n'a-t-il pas une force invincible ?

Le cuivre eſt plus ſouvent un poiſon qu'un remède ; cependant il peut ſervir dans quelques occaſions très-critiques, telles, par exemple, que l'Epilepſie ; & c'eſt le ſentiment de M. Falconet, dont notre Auteur cite une Theſe, *par laquelle* ce ſçavant Médecin *bannit tout uſage des vaiſſeaux de cuivre dans la cuiſine, pour la préparation des alimens.*

La rouille de cuivre eſt ce qu'on appelle *verd de gris* : remède déterſif & très-efficace, fort uſité parmi les Chinois pour guérir les accès d'Epilepſie & de folie, qui viennent d'abondance de pituite. M. Malouin rapporte exactement la manière de préparer cette drogue ; il avoue que l'utilité de quelques ingrédiens qui la compoſent, ne lui eſt pas connuë ; mais il ne laiſſe

pas de conſeiller de l'éxactitude, des attentions même littérales à cet égard. » Je ſuis d'avis d'em-
» ployer, dans les maladies con-
» vulſives, le remède (*du verd de*
» *gris*) composé préciſément com-
» me le compoſent les Chinois,
» pour voir s'il réüſſira en Europe
» comme en Aſie; & lorſque l'ex-
» périence en ſera certaine, on
» pourra ſe donner la liberté d'y
» apporter des changements pour
» le perfectionner, ſoumettant tou-
» jours le raiſonnement à l'expé-
» rience, pourvû qu'elle ne ſoit
» pas ſuperſtitieuſe. »

Notre Auteur cite aſſez ſouvent les Médecins Chinois; il détaille leurs remèdes; il examine leurs uſages: on le voit ſur l'*Æs uſtum*, ou cuivre brûlé; ſur les vertus du plomb, de la litharge, de la cèruſe, de la limaille de fer, du ſaffran de Mars; ſur la manière de purifier le cinabre naturel & le nitre,

de faire le ſublimé corroſif, d'employer le Mercure doux, &c. Dans tous ces cas, la Chine fournit des inſtructions & des exemples que M. Malouin rapporte, perſuadé que cette antique Nation peut avoir conſervé des pratiques utiles & des principes ſalutaires : d'ailleurs, ſuivant le beau mot du même Auteur, *le Médecin tient à toute la Société*; il doit, pour l'intérêt public, s'inſtruire par-tout, adopter les lumières de tous les Peuples, de tous les tems, & de tous les Pays.

L'étain & le plomb ſont d'un grand uſage dans la Chymie Médicinale; l'étain *eſt fort ami de la poitrine*, & le plomb *fort ami des chairs :* deux propriétés qui entraînent beaucoup de conſéquences, qui autoriſent un grand nombre de pratiques. Mais l'Auteur ne ſe borne pas ici à ſon ſujet; il indique auſſi des vuës pour perfectionner

l'étain & le plomb, c'eſt-à-dire, pour rendre l'un & l'autre plus dur & plus blanc. Le Mercure opère ces bons effets ; on le verſe en certaine proportion ſur ces métaux, quand ils ſont fondus ; il s'unit, il s'incorpore en quelque ſorte avec eux ; il leur donne un coup d'œil plus agréable, & une ſolidité toute autre que la leur propre & naturelle ; il faut voir dans le livre même de M. Malouin tout le manuel & le ſuccès de ces opérations.

Le fer eſt auſſi efficace en Médecine, qu'utile dans le commerce de la vie : il s'appelle *Mars* en Chymie, & ce mot rappelle d'abord les grands uſages du ſaffran de Mars, de la boule martiale, de la teinture martiale, du tartre martial, &c. La limaille de fer eſt le fond de tous ces remèdes, & la qualité générale de tous ces remèdes eſt d'agir contre les obſtructions.

Un ſpécifique encore dans l'or-

dre des minéraux, eſt le Mercure; il ſeroit long d'en détailler tous les rapports. On l'employe ou extérieurement ou intérieurement, ou crud ou préparé, ou en pillules ou en onguent, &c. On en compoſe l'Ethiops minéral & antimonial, le Cinabre artificiel, l'eau mercurielle, le Tubith minéral, le Sublimé corroſif, la Panacée mercurielle, &c. En général, » le Mer-» cure agit par ſon poids, & par » ſon extrême diviſibilité... Il pé-» nètre dans les plus petits vaiſ-» ſeaux, & c'eſt ce qui le rend per-» nicieux pour les nerfs... On s'en » ſert utilement contre les mala-» dies du poulmon, la néphréti-» que, la gravelle, les vers des en-» fans.... Et M. Boyle a remar-» qué qu'on a rarement vu ceux » qui habitent le terrain où ſe » trouvent les mines de Mercure, » attaqués de la peſte, &c. » Nous ſupprimons une infinité d'autres

maladies, ſurtout celles qui humilient l'humanité en la puniſſant, en lui reprochant ſes déſordres.

Tous les articles qui concernent l'Antimoine, le Souphre, le Succin, le Vitriol, l'Alun, le Nitre, le Sel commun ou Sel marin, la Chaux, méritent l'attention & l'étude des Lecteurs. L'incrédulité des Sçavans, *dit l'Auteur*, eſt quelquefois plus dangereuſe que la crédulité des ignorans. Cet Axiome eſt d'uſage preſque dans tous les objets de Chimie & de Pharmacie: bien des gens, par exemple, ont peine à croire que le ſouphre ait quelque effet dans le corps humain: pendant longtems on a ſoupçonné l'antimoine crud, on l'a regardé comme un poiſon: preſque tout le monde encore aujourd'hui s'imagine que le Mercure eſt contraire aux dents &c. Ce ſont-là des préjugés démentis par l'expérience; combien d'autres idées ſubſiſteront

& empêcheront le progrès de l'árt de guérir !

On trouve de tems en tems, dans l'Ouvrage de notre Auteur, certaines réfléxions propres à ſoumettre les eſprits aux lumières des vrais Médecins qui ſont toujours ſages, méthodiques, bons praticiens. Ceci, par exemple, eſt fort ſenſé : » Les malades ſont plus pa-
» tiens avec les Charlatans qu'avec
» les Médecins, parce que les Char-
» latans les aſſurent toujours d'une
» guériſon, au lieu que le Méde-
» cin plus modeſte la fait ſeule-
» ment eſpérer. D'ailleurs on eſt
» arrêté plus longtems par l'ex-
» traordinaire du Charlatan, &
» l'on exige de l'état ordinaire du
» Médecin qu'il guériſſe plus prom-
» ptement. »

Et ailleurs : » Tout le monde
» convient que toutes les maladies
» viennent plus promptement qu'-
» elles ne ſe diſſipent, & cepen-

» dant presque tout le monde fait
» l'injustice aux Médecins, de trou-
» ver mauvais qu'ils ne guérissent
» pas les maladies plus prompte-
» ment qu'elles n'ont été à se for-
» mer. Les amis des malades, en
» les plaignant de leur état, né-
» gligent presque toujours de les
» encourager à faire constamment
» ce qu'il faut pour guérir, & n'af-
» fermissent point leur confiance
» en la Médecine. D'ailleurs, com-
» me les maladies longues se for-
» ment d'abord sans qu'on s'en ap-
» perçoive, leur guérison est de
» même insensible; de sorte que le
» malade se fatigue de prendre des
» remèdes, ne croyant pas en re-
» cevoir de soulagement, & le
» Médecin s'ennuye de s'entendre
» dire que tout ce qu'on fait, sui-
» vant ses conseils, est inutile: le
» malade & le Médecin se dégou-
» tent l'un de l'autre, & ils se sé-
» parent. Souvent on regarde ainsi

» comme incurables des maladies » que les Médecins guériroient, ſi » le malade n'étoit pas impatient, » & le Public injuſte. »

Enfin à l'antépénultiéme page du Livre, on trouve ce jugement très-décifif : *L'eſprit eſt incrédule à la Médecine & le bon ſens y croit, parce que l'eſprit fait ſouvent les fous & le bon ſens les Sages.*

Tout ceci confirme ce que nous avons remarqué, dans notre premier Extrait, que M. Malouin aime ſon art, & qu'il en eſt d'autant plus propre à gagner la confiance des malades ; cet amour ſurtout étant ſoutenu des lumières, de l'expérience, des longues études, de la connoiſſance des remèdes, de la pratique des opérations de Chymie. Nous n'avons fait qu'ébaucher ce ſecond Volume, parce qu'il abonde en détails d'uſage qui demandent les yeux, la main mê-

me des bons Lecteurs. Nous les invitons à ne pas ſe priver des leçons que préſente un Livre ſi utile.

ARTICLE XXXVII.

HISTOIRE DE LA CONJURation de Catilina, où l'on a inſéré les Catilinaires de Cicéron. Vol. in-12. A Paris, chez Guerin rue S. Jacques. *Suite de l'Article XXXIII. au I. Vol d'Avril.*

CAtilina voulut ſe juſtifier, on lui impoſa ſilence; *il ſe léve, il ſort. Allons*, dit-il, *puiſqu'on m'y contraint, allumer les feux d'une guerre cruelle.* Il court s'enfermer dans ſa maiſon. Après quelques momens d'incertitude, il ſe détermine à quitter Rome. Il aſſemble ſes amis : il leur rappelle les ordres qu'il leur avoit donnés dans la dernière aſſemblée; & à l'entrée de la nuit, il ſe met en

chemin pour aller joindre Mallius.

Catilina ne fut pas plutôt parti, que ses amis répandirent mille faux bruits parmi le Peuple. » C'é» toit, *disoit-on*, un Citoyen in» nocent, malheureux, timide, » obéïssant, forcé de quitter sa » Patrie, & d'aller à Marseille cher» cher un azyle contre les persécu» tions du Consul... On peignoit » Cicéron lâche, timide, crédule » sur des dangers imaginaires, » poursuivant avec violence un » Citoyen dont il étoit l'ennemi » déclaré... Les esprits s'aigris» soient, & il devenoit dangereux » qu'on n'abusât de la crédulité du » Peuple. » Cicéron le convoqua & entreprit de le calmer.

» Enfin, Romains, *dit-il*, cet » effréné qui ne respiroit que la » fureur & le crime, qui n'aspi» roit qu'à massacrer tous les Ci» toyens, qu'à réduire en cendres » la Ville entière; en un mot Ca-

» tilina n'eſt plus dans Rome ; je
» l'ai ou forcé ou perſuadé d'en
» ſortir ; peut-être auſſi n'a-t-il
» entendu mes reproches qu'au
» moment fixé pour ſon évaſion.
» Qu'importe, Romains, il part,
» il échappe, il fuit, il eſt déjà
» loin. » Ceux qui ont lû Cicéron ſçavent combien ce commencement étoit difficile à traduire.

Après avoir félicité les Romains du départ de Catilina, Cicéron fait voir les raiſons qui l'ont engagé à le laiſſer échapper. Combien de perſonnes ne ſont point encore aſſez perſuadées de la réalité de la Conjuration, & ſe ſeroient déchaînées contre le Conſul, s'il eût fait périr Catilina dans les ſupplices ! Que ne diſoit-on pas déjà du prétendu exil de Catilina ! Expoſé de toutes parts aux traits de l'envie, il eût été impoſſible au Conſul de pourſuivre les complices de ce ſcélérat. Il a

heureusement conduit la chose au point que chacun puisse connoître cet ennemi public. Après tout, Catilina n'est plus redoutable dès qu'il n'est plus dans Rome. Plût aux Dieux qu'il eût entraîné tous ses complices après soi ! Il n'a emmené que deux ou trois hommes dignes du dernier mépris. » Mais » quels hommes laisse-t-il après » lui ? Des hommes qui tiennent » à toute la République par leurs » dettes, par leur crédit, par leur » naissance. »

L'armée de Catilina n'est qu'*une foule ramassée de vieillards décrépits, de paysans abrutis par le vin, de dissipateurs, de banqueroutiers frauduleux*... Ce n'est pas ce vil amas qu'il faut craindre, ce sont ceux des Conjurés qui restent dans Rome. » Ils sont d'autant » plus redoutables, que quoiqu'ils » sçachent que je n'ignore rien » de leurs projets, ils n'en sont » point émus. J'apperçois celui

» qui a obtenu le département de
» la Pouille, celui qui a eu l'Etrurie en partage... Je vois ceux qui ont ſollicité, qui ont obtenu la préférence de commettre ces meurtres, d'allumer cet incendie auquel vous & votre Ville avez été voués...

Qu'attendent-ils pour ſuivre Catilina ? » S'ils oſent ſe flatter que j'agirai toujours avec la même clémence, ils ſont dans l'erreur, ils s'abuſent... Qu'ils ſortent de Rome, je le leur permets, c'eſt aujourd'hui la ſeule grace qu'ils puiſſent eſpérer. En faiſant un peu de diligence, ils pourront joindre leur Chef avant la nuit.

Après quelques détails intéreſſans ſur les mœurs & les projets des Conjurés, le Conſul ne craint point d'aſſurer qu'avant trois jours, on apprendra l'arrivée de Catilina au camp de Mallius, & il

tourne en raillerie les faux bruits qu'on avoit fait courir ſur ce ſujet. » Mais pourquoi ne parler tou-» jours que d'un ſeul de nos enne-» mis, qui s'avoue notre ennemi, » & que j'ai ceſſé de craindre, dès » que nos murailles nous ont ſé-» parés de lui ? Ne parlerons-nous » point de ces ennemis cachés qui » ſont encore dans Rome, qui » ſont au milieu de nous ; de ces » ennemis que, s'il eſt poſſible, je » ne voudrois jamais être forcé de » punir, mais que je déſire corri-» ger, & ramener à l'amour qu'ils » doivent à la République ? S'ils » daignent m'écouter, rien ne peut » empêcher cet heureux retour. » Pour les en convaincre, je vais, » Romains, expoſer les ſituations » différentes où ſe trouvent ceux » qui ſe ſont rendus au ſervice de » Catilina : je conſeillerai, je ſol-» liciterai chacun d'eux d'accepter » les ſeules reſſources convenables

» à leur état.... Du reſte Cicéron ne veut pas que le peuple s'inquiéte. Il a pris toutes les meſures néceſſaires pour maintenir la tranquillité publique au-dedans & au dehors de la Ville.

Ce diſcours eut ſon effet : & l'on apprit bientôt que Catilina s'étoit rendu au camp de Mallius. Sa conduite n'étoit plus équivoque : il n'étoit plus queſtion que de forcer ceux des conjurés qui reſtoient dans Rome, à lever le maſque. Cicéron *eſpéroit tout de la néceſſité où ils ſe trouvoient d'entretenir des liaiſons avec Catilina, & beaucoup auſſi de leur imprudence. Son eſpoir ne fut point trompé.*

Lentulus avoit ſéduit les Ambaſſadeurs des Allobroges. Ils étoient prêts de s'en retourner, mécontens du Sénat qui n'avoit point écouté leurs plaintes. Ils promirent des ſecours au nom de leur République; mais ils ſe repentirent bien,

tôt de leur démarche, & instruisirent sous main le Consul de tout ce qui s'étoit passé. Il leur ordonna de feindre qu'ils persistoient dans les mêmes dispositions, de souscrire à tout; mais en même tems il leur prescrivit d'exiger des conjurés quelques témoignages réels des engagemens qu'ils vouloient prendre avec la Nation des Allobroges. Les Conjurés reçurent avec joie la réponse des Ambassadeurs. On n'eut plus rien de caché pour eux: « Les » Dieux avoient arrêté de perdre la » République, *disoit Lentulus*; les » Oracles des Sybilles avoient pré- » dit qu'un troisième Cornelien ré- » gneroit dans Rome. Cinna & Sylla » avoient été les premiers; Lentu- » lus ne doutoit point qu'il ne dût » être le troisième. » Enfin on décida que les Ambassadeurs iroient faire approuver au Sénat de leur Nation tout ce qui s'étoit passé; qu'en se retirant, ils passeroient par

le camp de Catilina,pour s'aboucher avec lui. Les principaux Conjurés leur remirent des Lettres pour leur Sénat, & Lentulus leur en donna une pour le chef de la conjuration. Vulturtius fut chargé de les conduire.

Ils se mirent en chemin. Cicéron, bien instruit de tout, avoit pris des mesures pour les faire arrêter avec leur conducteur sur le Pont Milvien. Les Prisonniers furent conduits chez le Consul qui manda sur le champ Gabinius, Statilius, Céthégus & Lentulus. Ils vinrent d'autant plus promptement qu'ils ne se défioient de rien. Cicéron se rendit aussitôt au Sénat qu'il venoit de convoquer, & y fit conduire les Allobroges avec Vulturtius & les Conjurés qu'il avoit fait arrêter. Dans le même instant où tous ces criminels traversoient la place publique, on élevoit sur les tours du Capitole une statue de Jupiter.

Le vœu en avoit été fait par l'ordre des Devins pour éloigner de Rome les meurtres & les incendies que ces mêmes Devins avoient prédits ; l'exécution du vœu avoit été négligée. Cicéron ſe hâta de l'accomplir. » S'il agiſſoit par eſprit » de Religion, *dit M. B.* ſa recon- » noiſſance étoit juſte : s'il n'agiſſoit » qu'en politique, on doit le re- » garder comme un grand Maître » dans l'art de conduire le Peuple. »

Les lettres des Conjurés qui furent lues dans le Sénat ne fourniſſoient que trop de preuves contre eux. On leur fit reconnoître leur ſceau & leur ſignature. Ils furent convaincus par leur propre aveu. Il fut arrêté ſur le champ dans le Sénat, entre autres choſes, qu'on décerneroit à Cicéron des marques éclatantes de la reconnoiſſance publique, que Lentulus abdiqueroit la Préture & ſeroit gardé avec ſes complices dans une priſon ſûre,

jusqu'à ce qu'on eût décidé de leur sort. Au sortir du Sénat, Cicéron alla rendre compte au Peuple de tout ce qui venoit de se passer. Cela importoit infiniment pour mettre les esprits dans les dispositions convenables. Nous ne pouvons nous étendre sur ce discours dans lequel l'Orateur & le Traducteur se soutiennent toujours également.

Il falloit décider du sort des Conjurés, & cette affaire souffroit d'extrêmes difficultés. Ils méritoient la mort, mais ils tenoient par leur naissance à une infinité de personnes distinguées dont le ressentiment étoit à craindre. D'ailleurs en vertu des loix, le droit de condamner un Citoyen à mort étoit réservé au Peuple. Cicéron ne pouvoit faire porter un Arrêt de mort par le Sénat sans s'exposer à de fâcheux retours de la part de ce même Peuple, quelque disposé

qu'il parût alors à en passer partout où le Consul voudroit. Mais ce jugement du Peuple entraînoit nécessairement des longueurs & des incertitudes qui pouvoient préjudicier au bien de l'Etat. Cicéron ne consulta que l'intérêt de la Patrie.

Il assembla le Sénat dès le lendemain. *Crassus fut le seul qui s'en absenta.* Les débats répondirent à l'importance de l'affaire. Silanus désigné Consul opina le premier pour l'arrêt de mort. César fut d'un avis différent, & condamna les criminels à une prison perpétuelle, peine, disoit-il, plus cruelle que la mort. Tel étoit l'empire que César sçavoit prendre sur les esprits. Ceux même qui avoient suivi l'avis de Silanus se rangèrent à celui de César. Caton n'avoit point encore parlé: il se leva & combattit l'opinion de César avec tant de force qu'il ramena le grand nom-

bre à l'avis de Silanus. Il reſtoit pourtant encore quelque incertitude. Les uns craignoient tout pour eux-mêmes ; les plus gens de bien trembloient pour les jours de Cicéron. Ce fut alors qu'il prononça la quatrième Catilinaire. Nous ne rapporterons ni la harangue artificieuſe de Céſar, ni celle de Caton. Ces deux grands hommes ſe ſont peints eux-mêmes dans leurs diſcours. Quant à celui de Cicéron, nous n'en tranſcrirons qu'un morceau. C'eſt celui où après avoir preſſenti tous les dangers auxquels ſa fermeté l'expoſera, & avoir ajouté qu'il périra volontiers, ſi, en périſſant, il ſauve ſa Patrie ; il continuë ainſi :

» Cependant, je l'avouë, je ne » ſuis point de ces hommes que » rien ne touche ; mon cœur s'é- » meut à la préſence & à la triſ- » teſſe de ce frère ſi tendre & ſi » chéri : ces larmes que vous voyez

» répandre par tous ceux qui m'en-
» vironnent, me pénètrent & m'af-
» fligent ; mon eſprit eſt ſouvent
» entraîné vers ma famille déſo-
» lée ; je vois ma femme éplorée,
» ma fille tremblante ; je vois mon
» fils, je crois le voir paſſer de
» ſon berceau dans les bras de la
» République, comme un gage du
» zèle & de la fidélité que j'ai eue
» pour elle ; je vois enfin mon
» gendre qui attend avec la plus
» ſombre inquiétude quelle ſera
» l'iſſuë de ce grand jour. Tous
» ces objets font ſur moi l'impreſ-
» ſion la plus vive : mais elle ſe
» borne à me faire déſirer que vous
» & ma famille échappiez à la
» mort, aux dépens même de tout
» mon ſang, plutôt que de nous
» voir tous enſevelis ſous la chûte
» & les ruines de la République.
» N'ayez donc en vuë, Peres
» conſcrits, que le ſalut de l'Etat
» &c. Quelle force dans tout ce

discours ! Quelle adresse dans l'endroit où il réfute l'opinion de César, & lorsqu'il parle de Crassus ! Mais aussi quel désintéressement ! quelle vertu !

L'Auteur de la vie de Cicéron insinuë que Crassus ne s'absenta pas seul du Sénat, que plusieurs autres se retirèrent pour ne pas paroître approuver la mort des Conjurés. Nous ignorons sur quoi est fondée cette opinion ; au moins Cicéron ne paroît-il désigner que Crassus. L'Auteur de la même vie ne fait parler Caton qu'après Cicéron, & dit que ce fut le premier qui détermina le Sénat à porter l'arrêt de mort contre les Conjurés. Il s'appuye de l'autorité de Velleius Paterculus, qui ajoute que la plûpart des Sénateurs reconduisirent par honneur Caton jusques dans sa maison : en effet il est probable que Cicéron auroit dit quelque chose du discours de Ca-

ton, s'il eût été prononcé avant le ſien.

Quoiqu'il en ſoit, l'avis du Conſul prévalut. L'arrêt de mort fut porté & exécuté peu de tems après. » Dès que les Conjurés eurent ſubi » la peine duë à leurs crimes, Ci- » céron s'avança vers le Peuple agi- » té ; ſa préſence ſuſpendit tous » les mouvemens, & fit régner un » profond ſilence. Ils ont vêcu, dit » majeſtueuſement Cicéron. A ces » mots tout le Peuple treſſaillit de » joie, & courant en foule au-de- » vant du Conſul, ils étendoient » leurs robbes par terre ſur tous » les lieux de ſon paſſage, lui don- » nant ſans ceſſe le titre glorieux » de Libérateur, de Pere de la Pa- » trie... Les eſprits étoient au con- » traire ſi irrités contre Céſar, que » Cicéron avoit été obligé de le » couvrir de ſa robe, de peur que les » Chevaliers ne le poignardaſſent » au ſortir du Sénat. »

La Conjuration n'offre plus rien d'intéressant que la mort de Catilina. Les troupes de la République marchèrent contre lui sous la conduite du Consul C. Antonius, qui se trouva incommodé de la goutte & remit le commandement à Pétreius son Lieutenant. Catilina voulut se jetter dans les Gaules, mais ayant trouvé tous les passages fermés, il se vit bientôt investi de toutes parts. Alors ne prenant conseil que de son courage & de la nécessité, il ne songea qu'à chercher dans un combat la liberté ou la mort. Il y périt avec tous les siens, après avoir fait des prodiges de valeur. Sa mort auroit été glorieuse, s'il s'y fût exposé pour une meilleure cause.
» La République sembla renaître.
» Tous les bons Citoyens crurent
» devoir au Consul leur vie & leur
» liberté ; mais Cicéron content
» d'avoir sauvé sa Patrie, gémis-

» ſoit dans ſon cœur de n'avoir pû » la ſauver ſans verſer le ſang de » ſes Concitoyens. » Lui ſeul ne jouit guères du fruit de ſa victoire. Cette fermeté, à laquelle Rome devoit ſon ſalut, devint la principale ſource des amertumes qui ſe répandirent ſur les jours de Cicéron.

Pour comble d'injuſtice, tandis que les uns l'accuſoient d'une ſévérité outrée, d'autres lui firent un crime de ſa prétenduë indulgence. On reprocha dans la ſuite à Cicéron, lorſque Céſar ſe rendit maître de Rome, de ne l'avoir pas fait périr au tems de la Conjuration. Ce reproche paroît injuſte à M. B. » Céſar, *dit-il*, ne » marcha point à la Souveraineté » ſur les traces de la Conjuration » de Catilina. Sylla, diſoit-on, » avoit vû dans le jeune Céſar pluſieurs Marius : ce n'étoit point » ſans doute par la reſſemblance

» des caractères. » Ici M. B. peint Marius & César en grand ; ces morceaux nous ont paru des plus beaux qu'on puisse voir en ce genre ; surtout le caractère de César. Ils sont trop longs pour être rapportés en entier , & nous ne croyons pas pouvoir en rien retrancher sans leur faire tort. D'ailleurs nous voulons laisser aux Lecteurs le plaisir de la nouveauté. L'Auteur termine ainsi le caractère de César. » Ce génie élevé , » cette grandeur d'ame , ce pen- » chant à la clémence, cet amour » même d'une tranquille volupté » qui formoient le caractère de Cé- » sar, devoient persuader à Cicéron » que César ne renouvelleroit ja- » mais ces projets de meurtres & » d'incendies enfantés par Catili- » na ; & que pour le retirer de » la Conjuration , il suffisoit d'en » hâter la ruine. » Après tout , si Rome devoit avoir un Maître , il

valoit mieux que ce fût César que tout autre. Qu'il nous soit permis d'ajouter encore, que le Peuple, qui voyoit avec plaisir couler le sang des Lentulus & des Céthégus, parce que c'étoient des furieux, n'auroit pas souffert patiemment qu'on lui enlevât César son idole. Le faire mourir, ç'auroit été troubler la tranquillité publique, en voulant l'assurer.

Nous terminons nos Extraits par une réfléxion : en lisant ce qui nous reste de Salluste, on ne peut s'empêcher de regretter la perte d'un grand nombre d'Ouvrages qu'il avoit composés. Malheureusement cette perte est irréparable. En lisant l'Ouvrage de M. B. on souhaite d'en voir beaucoup d'autres de sa façon. Il ne tiendra qu'à lui de remplir nos souhaits. L'Histoire de la Conjuration de Catilina n'est pas son premier essai. On connoît l'ingénieux *Traité des ef*

fets de l'imagination dans les femmes enceintes ; c'eſt un Ouvrage dans le genre Philoſophique ; celui qui vient de nous occuper, marque que l'Auteur eſt auſſi propre à écrire l'Hiſtoire qu'à raiſonner ſur les opérations internes de nos facultés.

ARTICLE XXXVIII.

HISTOIRE NAVALE d'Angleterre, depuis la conquête des Normands en 1066, juſqu'à la fin de 1734 &c. Traduite de l'Anglois, trois Vol. in-4°. A Lyon, chez les Frères du Plain, ruë Mercière, 1751. Suite de l'Article XXIX. au I. Vol. d'Avril.

DAns ce grand nombre de voyages, de courſes & d'expéditions qui ſe firent ſous le régne de la Reine Elizabeth, notre Auteur a choiſi les Relations qui ont

quelque chose de plus singulier. Parmi les grands hommes de mer que l'Angleterre produisit alors, en voici quelques-uns qui méritent une attention singulière : le Chevalier Walter Rhaleigh, célèbre par ses entreprises, ses découvertes, & ses malheurs sous le régne de Jacques I : le Comte de Cumberland, qui par zèle pour le bien public fit jusqu'à dix voyages dans le Nouveau Monde, presque toujours à ses propres frais, presque tous infructueux ou malheureux, sans se rebuter jamais. Davis & Forbisker sont illustres, non seulement dans l'Histoire Britannique, mais dans les Cartes Géographiques, par les détroits qui portent leur nom ; ils cherchoient une entrée dans la Mer du Sud par le Nord-Ouest de l'Angleterre. Hudson, Baffin & quelques autres l'ont tentée après eux ; mais l'obstácle éternel des glaces, ou quelque autre accident, ont rendu jusqu'ici

les tentatives inutiles : cependant ils ont eu la gloire d'avoir entrepris : & comme les Chymiſtes, en cherchant ce qu'ils n'ont pu rrouver, ils ont découvert d'autres choſes, d'autres pays qu'ils ne cherchoient pas. Jean Hawkin fut l'émule de Drake, quant aux exploits militaires de Mer.

Enfin ce même Drake, & Cavendish, peu d'années après, ſe ſont immortaliſés par bien des endroits, & en particulier par leur voyage autour du Globe : le premier paſſa par le détroit de Magellan, déſola les côtes du Chili & du Perou, pilla, battit les Eſpagnols, prit au Nord-Oueſt, n'oſant revenir par la même route, gagna les Moluques, doubla enſuite le Cap de Bonne-Eſpérance, & repaſſa en Angleterre en 1580. La Reine Eliſabeth lui prodigua les honneurs & les récompenſes, ſans s'embarraſſer qu'il eût attaqué les Eſpagnols, à qui la

guerre n'étoit pas déclarée. C'étoit ſa politique de protéger toujours ſes ſujets dans leurs entrepriſes juſtes ou injuſtes. Ce procédé s'accorde-t-il avec l'équité naturelle & le droit des gens ? c'eſt ce qu'on n'examine pas ; mais elle s'attachoit par là les Anglois.

Les Peuples, à l'exemple de leur Souveraine, célébrèrent l'expédition de leur compatriote : ſon Navire fut conſervé en témoignage à la poſtérité : & les Muſes Angloiſes ſe ſignalèrent à cette occaſion. Voi ci entr'autres quatre Vers fameux

Drace, pererrati novit quem terminus Orbis,
Quemque ſemel Mundi vidit uterque Polus :
Si taceant homines, faciant te Sidera notum ;
Sol neſcit comitis non memor eſſe ſui.

Nous n'avons garde de vouloir rien rabattre de la gloire de Dra-

ke, un des plus grands Marins ſans contredit qu'ait eu l'Angleterre; mais il faut faire deux obſervations : l'une que Magellan ou Magalhaens Portugais avoit déjà exécuté la même entrepriſe avec la gloire d'avoir découvert & franchi le Détroit qui porte ſon nom. M. Lédiard paroît s'en ſouvenir en quelques endroits, & l'oublier en d'autres. Une ſeconde obſervation, c'eſt que les avantages de Drake ſur les Eſpagnols perdent beaucoup de leur merveilleux, ſi on fait attention que les Eſpagnols, en paix pour lors avec l'Angleterre, perſuadés d'ailleurs que le détroit de Magellan étoit impraticable à toute autre Nation que la leur, n'étoient point ſur leurs gardes, & n'avoient point de troupes réglées à oppoſer aux Anglois. Il n'en eſt plus ainſi depuis qu'ils ont vû la mer Pacifique ouverte à tous les Navigateurs; ils ont pourvu à

leur ſureté, & les Anglois eux-mêmes ſçauroient bien qu'en dire.

Eliſabeth, après ces hoſtilités, ſentit bien qu'il n'y avoit plus rien à ménager, & ne ſongea plus qu'à faire à l'Eſpagne le plus de mal qu'elle pourroit, tandis que Philippe Second faiſoit de ſon côté les plus terribles préparatifs; nous ne dirons rien d'une multitude de petits combats & d'expéditions maritimes dont l'honneur & le profit ne manquent jamais d'être pour l'Angleterre, à en croire M. Lédiard; ce détail nous meneroit trop loin. Nous remarquerons ſeulement que le Lecteur trouvera dans cette hiſtoire la relation circonſtanciée du malheur arrivé en 1588. à la Flotte Eſpagnole nommée l'*Invincible*: on verra ce détail accompagné de particularités qui ne ſont point ailleurs. Tel eſt, par exemple, le Catalogue des deux Flottes tiré des plus ſûrs Mémoi-

res. On prendra garde ſeulement que la perte des Eſpagnols eſt exaggérée, & que d'ailleurs les Anglois font honneur à leur ſeule bravoure & à leur bonne conduite d'un avantage qu'ils dûrent preſque tout entier aux vents & aux tempêtes. On ne nie pas que les opérations de leurs Généraux n'ayent été des mieux concertées & auſſi bien exécutées; mais ſûrement quiconque ne ſera ni Anglois ni Eſpagnol, & ne conſultera que les Auteurs neutres, jugera que les combats donnés près de Calais & ailleurs n'avoient rien de déciſif, & que l'échec des Eſpagnols étoit peu de choſe, ſi la mer & les vents n'euſſent pas été de moitié avec les Anglois.

La grande faute de Philippe fut d'avoir confié une expédition de cette importance à un homme tout neuf dans la Marine & qui n'avoit que l'avantage d'être grand

Seigneur : c'étoit le Duc de Medina Sidopia. Sans doute que le Marquis de Santa-Cruz qui par malheur venoit de mourir, eût manœuvré bien autrement. M. Lédiard envie au Monarque Espagnol jusqu'à la gloire de sa modération. Les bons Auteurs, même Anglois, conviennent presque tous que Philippe apprit son désastre avec un flegme qui n'a point d'exemple, & qu'il se contenta de dire : *je n'avois pas envoyé ma flotte combattre les vents.* Mais notre Auteur aime mieux s'en rapporter à un Anglois, sans nom, qui se trouva, dit-il, pour lors en Espagne, & qui fut témoin des emportemens de ce Roi.

Les autres fameuses expéditions sont celles de Drake dans l'Amérique en 1585. & 1586. à Cadix & aux Açores en 1587. en Portugal, qui étoit en ce tems-là Province d'Espagne, en 1589; en un mot

François Drake peut s'appeller le fléau de l'Eſpagne, & il eſt vrai qu'Eliſabeth porta les premiers coups & les plus furieux à la puiſſance de cette Monarchie. Le fameux Comte d'Eſſex & Thomas Howard Grand-Amiral prirent de leur côté Cadix, brûlèrent en partie la flotte Eſpagnole, & auroient fait de plus grandes choſes, ſi le reſte des Officiers avoit été d'humeur à les ſeconder. Ici M. Lédiard laiſſe entrevoir, malgré qu'il en ait, le double jeu d'Eliſabeth qui remercie ſes Généraux dans les termes les plus emphatiques & d'un ſtyle preſque théâtral, tandis que ſes Miniſtres (qu'elle dirigeoit) leur font mille chicanes & les mettent dans l'obligation de ſe juſtifier.

Enfin l'Idole de l'Angleterre, cette *grande* & *glorieuſe* Reine, meurt en 1603 : voici le jugement de l'Auteur. *Ainſi finit le long &*

heureux régne d'Eliſabeth, qui par quantité d'expéditions maritimes, entrepriſes ſous ſon autorité, éleva la gloire de la Nation au plus haut point qu'elle ait jamais atteint, & juſtifia pleinement les titres qu'on lui avoit donnés de Reſtauratrice de notre Marine, & de Maîtreſſe de l'Océan &c. Rien n'eſt plus vrai, & on pourroit ajouter beaucoup à cet éloge, ſans préjudice de la vérité. Reſte à ſçavoir ſi la politique de cette Princeſſe, politique preſque toujours diſſimulée, artificieuſe, maligne, injuſte, quelquefois cruelle, formée ſur Macchiavel, beaucoup plus que ſur l'Evangile & ſur les règles même de la probité, ne juſtifie pas ce qu'on en penſe aſſez communément hors de l'Angleterre : *grande Reine & méchante femme.* Elle laiſſa la Flotte Royale forte de 42 Vaiſſeaux, ſans compter ceux que fourniſſoient les Villes & les particuliers, & qui

montoient à beaucoup plus haut.

Le régne de Jacques I. plus pacifique que le précédent, ne fut pas moins favorable au trafic, aux découvertes & aux Colonies. La Marine & les Lettres furent ſes deux principaux objets.

En 1606. la Virginie commença à avoir des établiſſemens fixes, qui ont proſpéré juſqu'au point où nous les voyons : 14 ans après, le maſſacre de quelques Anglois, que les naturels du pays firent en trahiſon, détermina pluſieurs familles à paſſer dans la Caroline ; mais cette Colonie n'eut ſa perfection que long-tems après. Celle de Terre-Neuve ne ſubſiſta pour lors que fort peu de tems. M. Lédiard rapporte à l'année 1612. l'établiſſement Anglois aux Iſles Bermudes, autrement *Sommers* ; & à l'année 1620. celui qui ſe fit dans la nouvelle Angleterre, où l'on bâtit la Ville de New-Plimouth. C'étoit

donc une tyrannie de détruire, comme ils firent par la loi du plus fort, & cela, en pleine paix, quelques habitations françoises qu'ils rencontrèrent en ces quartiers-là, & dont la date étoit antérieure. C'est en 1624. que les Anglois prétendent, mais non pas sans contradiction, avoir découvert l'Isle Barbade & s'y être établis, de même qu'à S. Christophle.

Cependant leur commerce prenoit pié aux Indes Orientales, & commençoit à y étendre ses branches. Les Hollandois, comme les premiers venus, souffroient avec peine des Associés aussi entreprenants, & ne cessoient de les traverser ; de-là ces jalousies qui produisirent dans la suite des guerres sanglantes.

Ce fut encore sous ce regne que le célèbre Hudson fit ses voyages & ses découvertes ; il dirigea sa course vers le Pôle Septentrional,

reconnut les mers & les terres juſqu'au 81e degré, & donna à pluſieurs lieux les noms qu'ils conſervent encore ; par exemple, *la baye de la Baleine, la pointe d'Hacklwyt, les Touches, le Détroit & la Baye de Hudſon &c.* Si les Danois ſe font honneur d'avoir reconnu les premiers la baye & le détroit ; au moins eſt-il certain que Hudſon a pénétré bien plus avant qu'eux. Baffin & Smith furent auſſi célèbres, & ſont des noms connus dans nos Cartes de Géographie.

Henri Prince de Galles, l'eſpérance de l'Angleterre, mourut avant ſon pere en 1612. *On prétend,* dit M. Lédiard, *que le Roi ſon Pere en étoit jaloux : & il y a même des Hiſtoriens qui inſinuent qu'il le fit empoiſonner.* Pour citer un trait ſi odieux & ſi éloigné du caractère de Jacques I. il faudroit plus que des *inſinuations* :

mais cette imputation ne paroîtra plus étonnante, quand on verra cité en marge l'Evêque *Burnet*. Quant au Roi Jacques, ſa mort n'arriva qu'en 1624, & il ne tient pas encore à M. Burnet qu'on ne ſoupçonne le Duc de Buckingham ſon grand favori de l'avoir empoiſonné.

Les malheureuſes expéditions du Lord Cécil Vicomte de Wimbledon devant Cadix en 1625, du Duc de Buckingham devant la Rochelle, avec la défaite des Anglois dans l'Iſle de Rhé, celle du Comte de Denbigh devant la même place, ne contribuèrent pas peu aux déſaſtres de l'infortuné Charles I. Malgré cela, les Colonies d'Amérique, & ſurtout la nouvelle Angleterre devenoient floriſſantes de jour en jour. Boſton, Charles-Town &c. furent alors bâties. Le zèle Puritain & la perſécution ſuſcitée aux non-Conformiſtes n'aidèrent

dèrent pas peu à peupler ce nouveau monde.

Le reste de ce règne n'offre plus guères que des révolutions & des Tragédies, à l'exception de la dispute entre deux Sçavants qui vivoient alors. Grotius en Hollande fit paroître son petit Traité intitulé *Mare liberum*. Il n'en vouloit pas aux Anglois, mais aux Portugais & aux Espagnols, contre lesquels il prouve assez bien que toute Nation libre a droit de voyager, de trafiquer, de s'établir en tout pays qui ne sera point occupé par d'autres. Charles, choqué de ces principes, donna charge à Selden de les réfuter. Celui-ci feuilleta beaucoup de Mémoires, ramassa nombre de passages, & prouva trois choses qui ne prouvoient rien : 1°. que les Anglois se sont souvent attribué la Souveraineté des Mers Britanniques. 2°. qu'ils ont été fort puissants sur Mer. 3°.

qu'ils ont eu l'empire de leurs ports & de leurs côtes. Quiconque lira le *Mare clauſum* de Selden, n'y trouvera jamais autre choſe, & ſe rira de la chimère Angloiſe qui, ſur des fondements auſſi peu ſolides, établit le domaine de l'Angleterre ſur toutes les Mers depuis le Cap de Finiſterre juſqu'en Norvége, & à l'Occident bien plus loin encore. Son meilleur titre ſera toujours de bonnes flottes & de bons canons.

Il eſt à remarquer qu'Eliſabeth 50 ans auparavant avoit fait valoir à-peu-près toutes les raiſons de Grotius contre les Eſpagnols, & réfuté d'avance celles de Selden. Les circonſtances différentes font changer de langage & de ſentiments.

La domination tyrannique du redoutable Protecteur Cromwell, quoique d'aſſez courte durée, ne laiſſe pas d'être féconde en évènements. La conquête de la Jamaï-

que par le Général Venables, l'acquisition de Dunkerque & de Mardik, les exploits de l'Amiral Blake, le fléau de l'Espagne, de la Hollande & du Parti Royaliste; enfin la guerre vive qui s'alluma entre les Anglois & les Hollandois, ceux-ci ne voulant point de supérieurs, ni ceux-là d'égaux; tout cela illustra les jours de la République, si l'on peut appeller République un Etat qui n'a qu'un Maître. Les deux Nations rivales firent des prises l'une sur l'autre, se livrèrent de sanglants combats, s'en attribuèrent chacune l'avantage, & firent la paix en 1653; il est vrai que les Hollandois la demandèrent, l'achetèrent même, d'où M. Lédiard conclud la supériorité de l'Angleterre. D'autres en concluront que la Hollande qui, dans la ruine de son commerce, envisageoit la ruine de l'Etat, aima

mieux ſe relâcher un peu que de tout perdre.

Cromwell mourut en 1658, craint, reſpecté au dedans & au dehors. Notre Auteur, bon Puritain à ce qu'il paroît, auſſi-bien que Rapin & Burnet qu'il cite, n'a pas trop en horreur la mémoire de ce ſcélérat, & ne déſapprouve pas autrement ſa conduite, comme s'il ſuffiſoit d'avoir des talents ſupérieurs pour n'être plus un tyran ni un monſtre.

Les querelles de l'Angleterre & de la Hollande ſe réveillèrent ſous Charles II. Après deux guerres des plus couteuſes & des plus meurtrières, la paix vint, & chacun reſta à-peu-près dans le même état où il étoit auparavant : c'eſt le fruit le plus ordinaire des guerres navales. Nous renvoyons, pour le détail, à l'hiſtoire même ; en obſervant qu'elle montre bien de l'injuſtice à l'égard du Duc d'York,

depuis Jacques II. & à l'égard des François, comme l'a démontré M. Belin Ingénieur de la Marine cité avec éloge dans la Préface critique du Traducteur.

Les voyages du Capitaine Dampier, & sa navigation autour du monde, sur les traces des Magellan & des Drake sont du tems de Charles II. On pourra consulter les relations qu'on en a publiées, & qui sont entre les mains de tout le monde. Ce fut alors aussi que Guillaume Pen Chef des Quakers fit un grand établissement en Pensylvanie, vaste Contrée de l'Amérique Septentrionale. Il y mena lui-même une nombreuse Colonie qui en peu d'années, dit notre Auteur, s'accrut au-delà de toute espérance. Charles II. en considération des services de son père, lui en accorda la propriété.

Les Anglois souffrirent fort impatiemment que leur Roi eût fait

ruiner la Ville de Tanger en Afrique, & combler ſon Port; c'étoit une des clefs de la Méditerranée: ils déſapprouvèrent encore plus qu'il eût vendu Dunkerque à la France. Ainſi le reſte de ſa vie ſe paſſa en conteſtations entre lui & ſes Sujets. *On a prétendu*, dit M. Lédiard, *qu'il avoit conçu de grands deſſeins, au moyen deſquels il auroit changé entièrement les premiers fondements de ſon Gouvernement. Voyez dans Burnet* (ne faudroit-il point dire dans l'imagination ou la méchanceté de Burnet?) *l'expoſé de ce plan.* Mais il mourut âgé de 54. ans.

Tout le reſte de cette hiſtoire eſt trop récent & trop connu pour que nous nous y arrêtions. On trouvera dans toutes les Gazettes les malheurs de Jacques II. les guerres de Guillaume contre la France, pour ſe maintenir, celles de la Reine Anne pour la ſucceſ-

ſion à la Couronne d'Eſpagne, les brouilleries de Georges I. avec le Roi d'Eſpagne, & de plus l'établiſſement fait en Géorgie, commencé ſous le Père, & perfectionné ſous ſon fils aujourd'hui régnant. Nous finiſſons en rapportant, mais non pas en adoptant les dernières expreſſions de M. Lédiard.

» J'ai pouſſé cette hiſtoire une » année plus loin que je ne me l'é» tois propoſé en commençant; » & j'eſpére que le Lecteur jugera » que j'ai gardé dans chacune de » ſes parties une impartialité qui » doit faire pardonner les petites » négligences dans leſquelles tout » Hiſtorien eſt ſujet à tomber » plus ou moins, quoique les pei» nes & les ſoins que je me ſuis » donnés pour raſſembler & digé» rer les matériaux de cet Ouvra» ge, me donnent lieu d'eſpérer » que le nombre n'en ſera pas » grand. »

Sur ce qui regarde l'impartialité on pourra consulter la Préface critique du Traducteur qui est fort bien faite : si c'est être impartial que d'exaggérer à toute outrance non seulement les grands exploits de la Nation Angloise, qui sont réels, mais les moindres entreprises & les plus légers avantages, de passer sous silence les succès des Peuples ennemis, de les exténuer, de les rejetter sur toute autre cause que sur leur bravoure & leur industrie, de parler incessamment des Compatriotes sur un ton de panégyrique & de triomphe, pendant qu'on traite les François, les Hollandois, surtout les Espagnols avec un air de bravade & d'insulte très-indécent dans un honnête homme, nous ne pourrons nous empêcher alors de rendre justice à l'impartialité de cet Historien.

Quant *aux petites négligences... dont le nombre ne sera pas grand,*

nous assurons qu'un *Errata* bien exact de son Livre rempliroit un juste volume, & si l'on nous en démentoit, nous sommes en état d'en faire la preuve. Il est vrai qu'une partie des fautes peuvent être sur le compte du Traducteur qui a défiguré une multitude de noms propres & de termes de Géographie, qui paroît même n'avoir pas toujours assez entendu son original; mais il n'est pas moins vrai que cette histoire contient des contradictions, des bévuës, des faits qui ne sont pas plus vrais que l'assassinat de Henri IV. par le *Moine* Ravaillac, la mort de Guillaume le Conquérant au Siège *du Mans*, la division entre les deux Papes Urbain *IV*. & Clement *VIII*. & l'Archipel de S. Lazare donné pour la même chose que les Philippines &c. mécomptes qui sans contredit appartiennent en propre à l'Auteur.

Malgré cela, l'histoire de M. Lédiard est toujours un Ouvrage à lire pour celui qui voudra se mettre au fait de la Marine des Anglois, de leur trafic, de leurs Colonies, de leurs forces maritimes &c. Ce qu'on y trouvera de rare & d'utile, sont des Mémoires, des instructions, des réglements, des relations, des lettres, des pièces justificatives, avec les réfléxions de Guillaume Monson, plus sensées & plus vrayes sans comparaison que celles du Docteur Gilbert Burnet, dont on sçait de quel poids est aujourd'hui l'autorité, même en Angleterre.

ARTICLE XXXIX.

PREUVES DE LA RELIGION de J. C. contre les Spinosistes & les Déïstes. Par M. le F. Tomes II. & III. in-12. A Paris chez la Veuve Etienne

& Jean-Thomas Herissant rue S. Jacques. M. DCC. LI.

NOus avions laissé cet Ouvrage vers le milieu du second Tome *, après le morceau où l'on développe les Prophéties de l'Ancien Testament qui regardent le Messie. Il est question de lier les faits de l'Evangile à ces Prophéties, & pour cela il est nécessaire 1°. d'établir la vérité des livres du Nouveau Testament. 2°. de comparer les évènemens qui y sont racontés & les caractères de J. C. qui y sont marqués, avec les divers récits des Prophètes. C'est l'objet de notre Auteur (M. le François) dans deux sections très-intéressantes ; nous ne pouvons qu'en désigner ici les principaux traits & prier le Lecteur de recourir à l'Ouvrage même.

* *Voyez nos Mémoires de Novembre 1751. Art. CXVII.*

Les Livres du Nouveau Testament ne sont pas supposés ; ils n'ont pas été altérés. Leurs Auteurs n'ont pû être trompés ; ils n'ont pas eu dessein de tromper ; ils n'ont pû tromper ; & leur témoignage est infiniment croyable sur la Résurrection & l'Ascension de J. C. Tel est le coup d'œil général de tout ce qu'on trouve ici sur la vérité des Livres du Nouveau Testament.

1°. Ils ne sont pas supposés ; tout nous le certifie. La foi publique, la tradition constante, le témoignage uniforme des Chrétiens, des Payens, des Hérétiques, les caractères de ces Livres, l'impossibilité d'imaginer un tems où ils auroient été supposés.

2°. Ils n'ont pas été altérés ; tout en est la preuve. Le respect des premiers Chrétiens pour ces Livres ; leur attention religieuse à les défendre & à les conserver dans leur pureté ; la conformité entière

du Texte de ces Livres avec les Extraits infinis qu'en ont fait les premiers Docteurs de l'Eglise. » Et ne » m'objectez point, *ajoute notre* » *Auteur*, que le Texte n'est pas » le même dans tous les Manuscrits ; que les versions diffèrent » aussi entr'elles ; qu'il y a même » eu des disputes parmi les anciens » Auteurs Ecclésiastiques sur quelques Livres qui composent aujourd'hui le corps des Ecritures » du Nouveau Testament : vous » ne sçauriez en conclure que nous » n'avons pas les Auteurs du Nouveau Testament dans leur pureté » originale & première, parce que » les différences des Manuscrits, » les diversités des Versions ne sont » point essentielles ; & que les Livres qui ont paru douteux à » quelques Auteurs Ecclésiastiques » ne contiennent rien d'important qui ne se trouve dans les » Livres avoués & reconnus uni-

» versellement pour être des Apô-
» tres. Par-tout c'est la même mo-
» rale, ce sont les mêmes mira-
» cles, les mêmes prédictions, la
» même suite d'histoire, le même
» corps de Doctrine. Y a-t-il dans
» un Manuscrit, dans une Ver-
» sion, dans un Livre, une seule
» maxime de Morale, un seul dog-
» me, un seul fait miraculeux,
» par exemple la résurrection du
» fils de la veuve de Naïm, la ré-
» surrection de Lazare, la résur-
» rection de J. C. ou nié, ou dé-
» savoué, ou combattu dans un
» autre Manuscrit, dans une au-
» tre Version, dans un autre Li-
» vre? De tous les Manuscrits, de
» toutes les Versions, de tous les
» Livres, de tout le Texte, quel
» qu'il soit, il en revient la même
» substance. »

3°. Les Auteurs des Livres du Nouveau Testament n'ont pû être trompés; les faits dont ils se di-

ſent témoins ſont ſimples, frappants, aiſés à diſtinguer, à apprécier. *Il ne falloit* pour cette eſpece de témoignage *que des yeux & des oreilles*. Et comment pourroit-on ſuppoſer de l'erreur dans le détail de ces évenemens ? » Ces hom-
» mes ont cru voir J. C. reſſuſci-
» té, & ils l'ont cru après diverſes
» épreuves pour ſurmonter leur
» incrédulité ; après l'avoir touché,
» après avoir porté leurs doigts à
» ſes mains, à ſon côté ; après
» avoir mangé, bû, converſé avec
» lui ; & ils n'ont rien vû ? Ils
» ont cru voir J. C. montant au
» Ciel ; ils ont cru entendre un
» ordre de ſa bouche de demeu-
» rer aſſemblés à Jeruſalem pour
» y être revêtus de la force d'en-
» haut ; & ils n'ont rien vû, rien
» entendu ? Aſſemblés en grand
» nombre, ils ont crû voir des
» langues de feu tomber ſur eux,
» parler enſuite & entendre les

» langues diverses de toutes les
» Nations ; & ils n'ont rien vû,
» & ils ne parloient, ils n'enten-
» doient que la langue de leur
» pays ? .... Il n'y a jamais eu de
» tels visionnaires ; l'illusion est
» outrée, elle n'est pas concevable
» dans un seul homme, il faut être
» sans yeux & sans oreilles pour
» en être capable. Comment donc
» concevoir cet excès de stupidité
» & de folie dans un nombre
» d'hommes sensés, sages, ver-
» tueux ? &c. »

4°. Les Auteurs des Livres du Nouveau Testament n'ont pas eu dessein de tromper ; nulle trace de concert entr'eux ; & de plus, quelle modestie, quelle simplicité, quelle modération, quelle disposition constante à sceller de leur sang les faits dont ils rendent compte, dispòsition qui ne peut naître que de leur amour pour la vérité !

Notre Auteur insiste, comme tous les Apologistes de la Religion Chrétienne, sur ce caractère des Ecrivains du Nouveau Testament. Tout annonce, dans leur conduite & dans leurs livres, que c'étoient des témoins sincères. Il faut donc se rendre à leur témoignage & il faut s'y rendre sans craindre l'erreur ni l'illusion. Ce raisonnement avoit paru solide durant 18 siècles; mais dans ces derniers tems on a voulu rafiner sur les qualités & les règles de la certitude Morale. Qu'il nous soit permis d'entrer à ce sujet dans une discussion qui pourra faire ressouvenir M. le François de dire quelque chose de mieux que nous, quand il donnera d'autres éditions de son Livre.

On a prétendu depuis peu que pour parvenir à la Certitude Morale, l'examen de la probité & de la sincérité des témoins n'étoit pas une route sûre; qu'il ne pouvoit

en résulter que de la probabilité ou de la conjecture, qu'il falloit *pour être assuré d'un fait invariablement que les témoins qui le rapportent, eussent des passions opposées & des intérêts divers.* On n'a pas excepté de cette règle les faits de l'Evangile; & comme il s'ensuivoit que les Apôtres auroient dû avoir des passions opposées & des intérêts divers pour que leur témoignage produisît la Certitude, on a voulu s'expliquer par une réponse pleine d'embarras & d'artifice, nous transcrivons tout le morceau: » Que veut-on dire » lorsqu'on avance que les Apôtres » n'avoient ni des passions oppo- » sées ni des intérêts divers? . . . . » A Dieu ne plaise que je veuille » prêter ici des passions à ces » premiers Fondateurs d'une Reli- » gion certainement divine; je » sçai qu'ils n'avoient d'autre in- » térêt que celui de la vérité; mais

» je ne le ſçai que parce que je
» ſuis convaincu de la vérité de la
» Religion Chrétienne, & un hom-
» me qui fait les premiers pas
» vers cette Religion, peut, ſans
» que le Chrétien qui travaille à
» ſa converſion doive le trouver
» mauvais, raiſonner ſur les Apô-
» tres comme ſur le reſte des hom-
» mes. Pourquoi les Apôtres n'é-
» toient-ils conduits ni par la paſ-
» ſion ni par l'intérêt? c'eſt parce
» qu'ils défendoient une vérité
» qui écartoit loin d'elle & la paſ-
» ſion & l'intérêt? Un Chrétien
» inſtruit dira donc à celui qu'il
» veut convaincre de la Religion
» qu'il profeſſe : Si les faits que
» les Apôtres rapportent n'étoient
» point vrais, quelque intérêt par-
» ticulier ou quelque paſſion favo-
» rite les auroient portés à défen-
» dre ſi opiniâtrément l'impoſture,
» parce que le menſonge ne peut
» devoir ſon origine qu'à la paſ-

» ſion & à l'intérêt ; mais conti-
» nuera ce Chrétien, perſonne n'i-
» gnore que ſur un certain nom-
» bre d'hommes, il doit s'y trou-
» ver des paſſions oppoſées & des
» intérêts divers ; ils ne s'accor-
» deroient donc point, s'ils avoient
» été guidés par la paſſion & par
» l'intérêt : on eſt donc forcé d'a-
» vouer que la ſeule vérité forme
» cet accord. » *

Encore une fois toute cette expoſition eſt très-embaraſſée & très-captieuſe, ſans compter le faux qui domine dans pluſieurs de ſes parties. Car premièrement on ne peut admettre cette propoſition : *Je ſçai que les Apôtres n'avoient d'autre intérêt que celui de la vérité, mais je ne le ſçai que parce*

* Voyez l'Article *Certitude*, ſecond Vol. de l'Encyclopédie, & la cinquième Propoſition condamnée par la Faculté de Théologie de Paris au mois de Janvier dernier.

que je ſuis convaincu de la vérité de la Religion Chrétienne. Etre convaincu de la vérité de la Religion Chrétienne, c'eſt avoir cédé, avoir acquieſcé au témoignage rendu par les Apôtres en faveur de cette Religion ; mais comment aura-t-on cédé, aura-t-on acquieſcé à ce témoignage, ſi préalablement on n'a ſçu que les Apôtres n'avoient d'autre intérêt que celui de la vérité ? Cette connoiſſance de la ſincérité & de l'intégrité des Apôtres eſt le moyen pour parvenir à la conviction de la vérité du Chriſtianiſme ; ce n'eſt point le fruit, l'effet, la conſéquence de cette conviction.

En ſecond lieu il y a auſſi quelque choſe à deſirer dans cette propoſition : *Pourquoi les Apôtres n'étoient-ils conduits ni par la paſſion ni par l'intérêt ? C'eſt parce qu'ils défendoient une vérité qui écartoit loin d'elle la paſſion &*

l'intérêt. En effet il peut arriver qu'on enſeigne, qu'on défende des vérités qui écartent, qui condamnent même la paſſion & l'intérêt ; & qu'on ne ſoit pas exempt pour cela de paſſion & d'intérêt. Un Miniſtre de l'Evangile peut prêcher l'humilité & avoir la vanité pour motif ; un autre peut recommander l'aumône par avarice &c. Ainſi le témoignage des Apôtres n'eſt démontré complet & abſolu, que quand on fait voir l'exemption de toute paſſion & de tout intérêt dans le fond même de leur ame ; & il faut dire : *pourquoi les Apôtres, dans leur témoignage, n'étoient-ils conduits ni par la paſſion ni par l'intérêt ? C'eſt parce qu'ils rendoient témoignage à une vérité qui écartoit la paſſion & l'intérêt, & parce qu'en rendant ce témoignage leur ame étoit dans une diſpoſition toute con-*

traire à la passion & à l'intérêt. *
Or ceci se prouve par tous les caractères de droiture, de sincérité,

* La Proposition seroit encore vraye si l'on disoit : *Pourquoi les Apôtres n'étoient-ils conduits ni par la passion ni par l'intérêt ? C'est parce qu'ils défendoient une vérité dont la défense, telle que nous la représente l'Histoire de l'Etablissement de l'Evangile, ne pouvoit compatir avec la passion & l'intérêt.* On voit la différence de cette Proposition d'avec celle que nous critiquons. Cette dernière met sur le compte de la *Vérité* seule, *d'écarter* des Apôtres *la passion & l'intérêt* : au lieu que l'autre (celle que nous substituons) fait voir que la passion & l'intérêt étoient *écartés* des Apôtres par deux moyens. 1°. par la *Vérité* qui étoit l'objet de leur prédication. 2°. par les circonstances qui accompagnoient la défense de cette *Vérité* : circonstances qui étoient telles qu'on ne pouvoit supposer dans les Apôtres aucun motif de passion ni d'intérêt : or parmi ces circonstances on doit compter les preuves singulières de sincérité que les Apôtres donnoient dans leur conduite & dans leurs discours.

de probité, de ſimplicité qui brillent dans la conduite des Apôtres rendant témoignage aux vérités de l'Evangile.

3°. On ajoute : *Un Chrétien inſtruit dira donc à celui qu'il veut convaincre de la Religion qu'il profeſſe ; ſi les faits que les Apôtres rapportent n'étoient point vrais, quelque intérêt particulier ou quelque paſſion favorite les auroient portés à défendre ſi opiniâtrément l'impoſture, parce que le menſonge ne peut devoir ſon origine qu'à la paſſion & à l'intérêt.* Voici encore un raiſonnement où il manque quelque choſe ; car on n'y parle point d'une condition eſſentiellement ſuppoſée pour la vérité du témoignage des Apôtres : condition qui conſiſte en ce qu'ils n'ayent point été trompés à l'égard des faits qui furent l'objet de leur témoignage. A la vérité cette condition eſt évidemment remplie ;

remplie ; & il eſt très-certain qu'il n'y eut ni erreur ni illuſion dans ces premiers témoins des faits de l'Evangile : mais il faut rappeller ce point eſſentiel & faire mention de cette circonſtance, quand on veut parler exactement ſur une matière ſi importante.

4°. On termine le morceau, tranſcrit plus haut, par ces paroles très-ſuſceptibles de critique : *perſonne n'ignore que ſur un certain nombre d'hommes, il doit s'y trouver des paſſions oppoſées & des intérêts divers.* Oui, répondrons-nous, *ſur un nombre d'hommes* conſidérable ; or dans le cas préſent du témoignage rendu aux faits de l'Evangile (nous entendons le témoignage rendu par le moyen des Livres du Nouveau Teſtament) Voici ce qu'on trouve. Il y a huit Ecrivains ſacrés qui parlent de J. C. De ce nombre, cinq ont été témoins oculaires,

ſçavoir S. Pierre, S. Jean, S. Jacques, S. Jude & S. Matthieu. Deux (S. Jean & S. Matthieu) ont écrit en Hiſtoriens. Les trois autres (S. Paul, S. Luc & S. Marc) ont appris des témoins oculaires l'hiſtoire de J. C. & de ſes miracles; à quoi nous devons ajouter que S. Paul a eu des révélations particulières & des priviléges très-diſtingués qui l'ont mis au nombre des Apôtres.

Nous convenons que du témoignage de ces Ecrivains réſulte une preuve invincible en faveur des vérités de l'Evangile; & la force de ce témoignage conſiſte 1°. en ce que tous ces Ecrivains furent très-inſtruits, très-ſincères, très-fidèles; 2°. en ce qu'ils publièrent leurs écrits, à la face de tout l'univers, ſans être réfutés de perſonne, ſans craindre les perſécutions ni la mort même. Mais ici la règle *des paſſions oppoſées &*

des intérêts divers est de nul effet: car quel inconvénient y auroit-il à croire que deux, cinq ou même huit personnes n'auroient point eu *de passions opposées ni d'intérêts divers*, du moins qu'elles n'en auroient point eu de manifestes ou de sensibles? Et si, pour un moment, on pouvoit supposer que les Apôtres, ou en général les Ecrivains du Nouveau Testament ont voulu soutenir & accréditer l'imposture, seroit-il contre toute apparence d'imaginer qu'ils se seroient accordés ensemble, qu'ils n'auroient fait paroître *ni passions opposées ni intérêts divers?* En mille autres occasions huit fourbes, huit conjurés, huit méchans hommes, en un mot, ne se sont-ils pas entendus, défendus, autorisés les uns les autres? Qu'on juge donc de cette pensée (qui est comme la conséquence de la règle prétenduë *des passions opposées & des intérêts*

divers *) ; » Les Apôtres ne se se-
» roient point accordés, s'ils a-
» voient été guidés par la passion
» & l'intérêt. » Elle est insuffisante ; elle n'est point juste, cette pensée ; elle participe aux défauts de son principe ; & tout ce qu'on nous donne ici sur la Certitude ; tout ce qu'on nous dit de la manière d'apprécier le premier témoignage rendu en faveur de J. C. & des faits de l'Evangile, est une doctrine dangereuse, artificieuse, contraire à la vraye méthode de prouver & de démontrer la vérité de la Religion Chrétienne.

---

* Cette règle prouveroit en certaines circonstances & pour certaines choses : par exemple, pour les dogmes qui ont toujours été tenus par les diverses Sectes du Christianisme ; pour des usages que des Peuples, d'ailleurs opposés entre eux, ont regardés comme Apostoliques ; pour les Livres de l'Ecriture que toutes les Nations, toutes les Communions ont lûs & conservés &c.

Elle ſe prouve, elle ſe démontre cette Religion ſainte, par les principes & les moyens qu'employe M. le François; c'eſt-à-dire par la ſincérité & la fidélité qui formoient le caractère des Ecrivains du Nouveau Teſtament. Cette branche de démonſtration eſt excellente; en voici une autre qui n'eſt pas moins efficace. C'eſt que les mêmes Ecrivains, quels qu'on les ſuppoſe, n'ont pu tromper. Qu'annonçoient-ils en effet? des miracles notoires, des guériſons conſommées à la vuë d'un grand Peuple, des Réſurrections de morts dont une multitude de perſonnes avoient été témoins; des faits d'ailleurs que les Juifs & les Payens avoient toutes ſortes de raiſons de bien examiner, puiſqu'on en tiroit des conſéquences qui les touchoient infiniment. Ce morceau de l'intérêt des Juifs & des Payens eſt admirable dans

l'ouvrage de notre Auteur. » Quel
» intérêt, *direz-vous*, devoit pren-
» dre le monde aux diſcours &
» aux écrits de douze miſérables
» Peſcheurs ? Quel intérêt ? il n'en
» eſt point de plus eſſentiel. Les
» Juifs & les Payens qui embraſ-
» ſoient la Religion prêchée par
» les Apôtres, étoient intéreſſés
» à s'inſtruire de la vérité des
» miracles de J. C. Il s'agit, pour
» les Payens, d'abandonner une
» Religion ſenſible, riante, favo-
» rable aux paſſions, profeſſée
» dès l'enfance, pour en embraſ-
» ſer une nouvelle, terrible aux
» ſens par la pureté de ſa morale,
» ſupérieure à la raiſon par la pro-
» fondeur de ſes myſtères, oppo-
» ſée à toutes les eſpérances hu-
» maines par les perſécutions auſ-
» quelles elle expoſe.... Il s'agit
» pour les Juifs, attachés ſi légiti-
» mement à la Religion qu'ils
» tiennent de Dieu par le miniſtere

» de Moïſe, d'en embraſſer une
» qu'ils regardent comme nouvel-
» le... Il s'agit de reconnoître pour
» le Meſſie un homme qu'ils vien-
» nent de traiter comme un Im-
» poſteur, & qui n'a aucun trait
» de reſſemblance avec celui que
» le corps de la Nation s'eſt figu-
» ré & qu'elle attend; de croire
» que cet homme eſt le Fils de
» Dieu, qu'il eſt ſorti du tombeau
» par ſa puiſſance, qu'il eſt monté
» au Ciel, qu'il eſt le ſouverain
» Juge des Vivans & des Morts;
» de plier leur eſprit à tous ſes
» diſcours, quelque incompréhen-
» ſibles qu'ils puiſſent être; de ſou-
» mettre leur cœur à ſes loix, quel-
» que ennemies qu'elles ſoient de
» l'amour des richeſſes, des plai-
» ſirs ſenſuels, du faſte & de l'or-
» gueil; de renoncer à pluſieurs
» pratiques commodes, qui ſem-
» blent être permiſes & autoriſées
» par Moïſe; de n'attendre en

» cette vie que des croix & des » tribulations ; de n'avoir aucun » égard aux idées & aux jugements » de leurs Docteurs, de leurs Pon» tifes, de leurs Magistrats ; de » résister à toutes les Puissances » qui les gouvernent ; d'être pré» parés à la perte de leurs biens & » de leur vie &c. »

Tout ce qui précède & tout ce qui suit est à lire ainsi que le détail où entre l'Auteur sur les Miracles particuliers de J. C. sur sa Résurrection & son Ascension, sur la descente du S. Esprit, sur le don des langues, sur les prodiges dont il est fait mention dans les Actes des Apôtres & dans les Epitres de S. Paul. Tous ces faits si sensibles & si notoires démontrent que ceux qui les racontent n'ont pû tromper : mais voici un procédé de l'Auteur, d'où nous concluons encore une autre vérité.

M. Le François prend S. Luc & S. Paul l'un après l'autre ; il ſuit leurs témoignages, & il prétend bien ſans doute qu'il ne manque rien à la dépoſition de ces témoins & de chacun de ces témoins pour faire preuve juridique, & pour ſoumettre tout homme qui ne s'eſt pas aveuglé lui-même. En cela nous reconnoiſſons l'Ecrivain ſûr, le Controverſiſte habile, l'eſprit judicieux & inſtruit des vrais principes. Il n'imagine point le ſyſtème qu'on vouloit encore accréditer ces jours derniers, & qui conſiſtoit à dire qu'à l'égard des faits tant naturels que ſurnaturels, la certitude ne ſe trouve ni dans le rapport d'un, de deux, de trois témoins, ni même dans le concours d'un plus grand nombre de témoins qui dépoſent ſéparément ; mais qu'on parvient à ſaiſir le vrai & le certain en comparant les té-

moins, en combinant leurs témoignages, en tenant compte des passions opposées & des intérêts divers qu'auront eu ces témoins.* On voit dans ces derniers mots la condition dont nous avons montré ci-dessus la trop grande généralité; l'artifice par conséquent & le danger.

Dans ce qui précède on remarque les mêmes défauts, & il nous est aisé de le faire sentir au Lecteur. Nous ne nous attachons qu'aux faits du Nouveau Testament, bien persuadés d'ailleurs que la plupart des vérités de l'Histoire Prophane seroient anéanties, si la règle en question étoit admise en rigueur.

Supposons donc que, pour opérer la certitude, il fallût, dans tous les cas & dans tous les faits,

---

* *Voyez la cinquième Proposition condamnée au mois de Janvier dernier.*

la déposition non d'un seul, de deux ou de trois témoins, non le concours d'un grand nombre de témoins isolés & séparés ; mais le concert de ces mêmes témoins comparés & combinés ensemble ; que s'ensuivroit-il ? 1°. Le témoignage des Evangélistes n'auroit pas pû faire foi avant qu'ils eussent tous écrit : on croit que S. Matthieu composa son Ouvrage dix ans après l'Ascension de J. C. S. Marc onze ; S. Luc vingt ; S. Jean 64 ans après le même évènement. Or avant que ce dernier Evangéliste eût écrit, les autres n'auroient été qu'au nombre de trois, &, selon la règle qu'on nous donne, ce nombre de témoins n'auroit pas été capable de produire la certitude. 2°. Lors même que tous les Evangélistes & tous les autres Ecrivains du Nouveau Testament eurent composé leurs Livres, s'il étoit arrivé qu'on n'eût porté que deux ou trois Evangiles,

ou bien deux Evangiles & les Actes des Apôtres, dans quelque pays éloigné de Jerusalem, à Rome, par exemple, ou à Corinthe, ces témoignages n'auroient pas été suffisans, selon la règle ci-dessus énoncée, pour convaincre les Payens ou les Juifs de la vérité des faits rapportés dans ces Livres. 3°. Il y a dans chacun de ces Livres un grand nombre de faits qu'on ne lit point dans tous les autres; telles sont certaines circonstances de la Vie de J. C. qu'on a seulement ou dans S. Matthieu, ou dans S. Marc, ou dans S. Luc, ou dans S. Jean, nullement dans les quatre Evangélistes pris ensemble; tels encore les évènemens compris dans les Actes des Apôtres, & dans ce Livre seul; telles enfin la plûpart des grandes choses opérées par S. Paul, & dont nous n'avons l'histoire que dans ses Epîtres. Or, en suivant toujours la règle du grand

nombre de témoins, de leur comparaiſon, de leur combinaiſon mutuelle, ſans compter la circonſtance eſtimée eſſentielle *des paſſions oppoſées, & des intérêts divers*, il faudroit conclure que, dans la primitive Egliſe, on n'auroit pu acquérir de certitude à l'égard de ces faits; & qu'il ne nous ſeroit pas plus poſſible aujourd'hui d'en établir l'exiſtence.

On voit l'abſurdité, la fauſſeté, l'impiété de toutes ces conſéquences, d'ailleurs très-bien tirées du principe. Qu'on juge donc du principe même, c'eſt-à-dire de la règle de certitude qu'on a voulu nous donner; qu'on la déteſte dans ſa généralité, & qu'on revienne à la doctrine commune, ſi bien expliquée par les vrais défenſeurs du témoignage des ſaints Livres.

De ce nombre eſt l'Auteur du bon Ouvrage qui nous occupe;

il ne tiendra qu'à lui, dans une nouvelle édition, de mettre en poudre tout ce faux attirail de certitude qu'on prétendoit introduire dans les écoles; & d'expoſer de plus en plus l'empire que doivent avoir ſur nos eſprits les caractères de ſincérité, de fidélité, de probité dont les Ecrivains ſacrés donnent toujours le ſpectacle au monde.

Nous renvoyons le Lecteur à la Section troiſiéme de ce volume où il eſt queſtion *de l'accompliſſement des Prophéties touchant le Meſſie, dans la perſonne de J. C.* C'eſt un détail de comparaiſon entre les Oracles de l'Ancien Teſtament & les faits du Nouveau: toute cette doctrine eſt belle, noble & lumineuſe; elle mériteroit ſeule un extrait; mais il faudra terminer, dans un autre & ſeul Article, le compte que nous ren-

dons de cet Ouvrage. Nous commencerons par la Divinité de J. C.

ARTICLE XL.

LA VIE DE M. DE ROSSILLION de Bernex, Evêque & Prince de Genève : deux parties en un ſeul volume in-12. de 419 pages. A Paris chez Michel Lambert rue S. Jacques 1751.

CEt Ouvrage eſt dédié à Monſeigneur le Duc d'Orléans, ce Religieux Prince dont toute la France, ſurtout les pauvres & les gens de bien ſentent ſi vivement la perte récente. L'Auteur M. Boudet, Chanoine Régulier de S. Antoine, débute & conclud par une remarque judicieuſe : c'eſt que « depuis que l'on a vû l'héréſie ſe fi-
» xer à Genève comme ſur ſon
» thrône, après la révolution de l'an
» 1535. Dieu a ſuſcité dans le voi-
» ſinage de cette Ville infortunée,

» des Prélats puissants en parole
» & en œuvres, qui, quoique chassés de leur siége & dépouillés de
» leurs biens, ne cessent de la rappeller à la véritable Foi par la
» pureté de leurs mœurs & de leur
» doctrine. »

Il justifie son observation par une liste abregée des Evêques Princes de Genève depuis Pierre de la Baume, sous qui la défection arriva, jusqu'à M. de Bernex qui a été l'onziéme de ses successeurs. Ce n'est pas seulement S. François de Sales, dont la mémoire solemnellement consacrée par l'Eglise sera toujours en bénédiction : ce sont encore son frère & son neveu, Jean François, & Charles-Auguste de Sales ; François Bachod ; Ange Justinien, Franciscain ; Juste Guérin, Barnabite ; Claude de Granier, Bénédictin ; Jean d'Aranthon d'Alex, qui ont édifié la France & la Savoye par leurs vertus, leurs talens & leur zèle.

Plusieurs de ces Prélats si dignes de la primitive Eglise, ont été tirés, comme on voit, du sein de l'Etat Religieux, & en particulier celui qui fait le sujet de cet article. Michel-Gabriel de Rossillion de Bernex fut le cinquième & dernier fils de Charles-Amedée de Rossillion, Marquis de Bernex, Ambassadeur Extraordinaire du Duc de Savoye à la Cour de Baviere, Capitaine de la première Compagnie des Gardes de son Altesse Royale, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de la Cornette Blanche de Savoye, & Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade. Son frère aîné fut pareillement Capitaine des Gardes de son Altesse Royale, Colonel du Régiment de Montferrat, & Commandant des Troupes du Duc de Savoye en 1692.

En général la Maison de Rossillion sortie du pays de Gex, étoit

également illustre & par son ancienneté, & par ses Alliances, & par les titres & les dignités dont les Ducs de Savoye l'avoient décorée. La Ville de Genève relevoit d'elle en partie ; mais les *Eignots*, d'où vient le nom de *Huguenots*, c'est-à-dire les *Confédérés* en faveur du Zuinglianisme, devenus les Maîtres, brûlérent l'Hôtel que les Seigneurs de Rossillion tenoient en fief à Genève. « Une partie des ti-» tres & des papiers de la famille » périt dans l'incendie. Cette per-» te, dit l'Auteur, nous a mis hors » d'état de donner à cette Généa-» logie toute l'étenduë qu'on au-» roit pu désirer ; » mais il en reste assez pour juger de sa splendeur. L'Evêque de Genève a été le dernier mâle de cette Maison, & peut-être en quelques siècles d'ici, le nom illustre de Rossillion seroit à peine connu, sans ce cadet dont les aînés n'avoient pas paru faire grand cas.

Il naquit en 1657 & il fut élevé ſous les yeux de ſon ayeule Marguerite de Savoye, Dame infiniment reſpectable par toutes les vertus propres de ſon ſexe ; mais nous ne lui donnerons pas le nom de *Princeſſe*, qu'on trouve ici : il s'en falloit beaucoup qu'elle ne vînt en ligne directe de la Maiſon Ducale aujourd'hui Royale. * Ce fut à cette école, auſſi bien qu'à celle des RR. PP. Barnabites d'Annecy, & des Jéſuites de Chambéri, que le jeune de Bernex jetta les fondements de cet Edifice de Sainteté qui s'éleva ſi haut dans la ſuite. Mais nous paſſons rapidement ſur les progrès de ſon enfance pour venir à ſa vocation.

---

* Elle étoit Fille naturelle d'Amé de Savoye, Marquis de S. Rambert, Fils naturel de Philibert Duc de Savoye. *Voy. Guichenon Hiſt. Genealog. de la Maiſon de Savoye T. I. pag.* 703.

Depuis longtems une voix ſecrette l'appelloit à la ſolitude, il avoit même fait vœu d'embraſſer l'Etat Religieux, & ſon goût, ou plutôt la Grace, l'avoient décidé pour les Chanoines Réguliers de S. Antoine qui ont un Etabliſſement à Chambéri; mais il ſçavoit que le Marquis ſon père avoit ſur lui des vuës bien différentes, & il n'oſoit s'ouvrir à lui. Il prit donc ſon parti, & il s'alla jetter de lui-même dans la Maiſon de S. Antoine en 1672. il ne prit cependant l'habit qu'au bout de quelques mois, c'eſt-à-dire quand le Marquis eut accordé ſon conſentement.

Après une courte notice de l'Abbaye Chef-lieu, & de l'Ordre de S. Antoine, dont on rapporte l'origine, les viciſſitudes, juſqu'à l'état de conſiſtance où il parvint enfin ſous Louis XIII. M. Boudet ſuit ſon confrère le P. de Bernex

dans le cours de ſa nouvelle vie ; il rapporte ſuccinctement les grands exemples qu'il y donna, les différents emplois qu'il y exerça, les liaiſons ſaintes qu'il y forma, ſurtout avec le P. Garnéyrin. Celui-ci dans la ſuite paſſa à la Trappe, & de-là envoyé par ſes Supérieurs en Toſcane, il y réforma le célèbre Monaſtere de Buonſolazzo, qui eſt en Italie ce que la Trappe & Sept-Fonts ſont en France.

On nous donne enſuite le plan des études du P. de Bernex. Son goût ne le porta jamais qu'aux plus ſérieuſes & aux plus utiles ; à l'Ecriture Sainte, à la lecture des Peres, au Miniſtère de la parole où il excella, à la Théologie Morale & à celle que nous appellons *Polémique*. Il en fit ſouvent des eſſais, à Straſbourg entr'autres, où il prêcha la controverſe avec autant de ſuccès que d'éclat : comme ſi Dieu l'eût préparé de loin à ré-

futer les Hérétiques & à les réduire.

L'obéïſſance lui fournit pluſieurs occaſions de haranguer auſſi en Latin, & il s'en acquitta parfaitement. Par exemple, chargé d'ouvrir le Chapitre tenu en 1688. par une Oraiſon Latine, il compare d'après S. Bernard un bon Général d'Ordre à l'Arche-d'Alliance qui renfermoit trois choſes : les Tables de la Loi, figure de la doctrine : la Manne, image de la douceur : la Verge d'Aaron, ſymbole de la fermeté ; ſur le ſecond caractère il s'exprime ainſi :

Felices nos, ſi non in durum Roboam, ſed in manſuetum Davidem incidamus ! Felices, ſi non in virgâ ferreâ regentem, ſed flebile pectus geſtantem nanciſcamur ! Sit non ſolùm Antiſtes noſter, ſed ara ; non præſul modò, ſed præſidium ; erectus quidem ſuper nos, cervicibuſque noſtris impoſitus ; ſed ut

tegat, non ut opprimat; ut noſtra ſit corona, non pondus; qui eò humanior quò ſublimior ad nos deſcendat &c.

Le P. de Bernex ne tarda pas à faire lui-même uſage de ces trois talents. Nommé Supérieur de la Maiſon de ſon Ordre à Toulouſe par le nouveau Général, M. George-Paul Maulevrier de Langeron, on l'y vit longtems révéré de ſes confréres, dont il fut l'exemple & le père; & de toute la Ville dont il étoit le conſolateur, l'oracle & l'Apôtre.

M. Boudet place ici un trait qui fait honneur à la ſageſſe de Louis XIV. En 1691. la France étoit en guerre avec la Savoye: quelques eſprits mal-intentionnés voulurent lui rendre ſuſpect le Supérieur de Toulouſe, non ſeulement ſujet né de ſon ennemi, diſoient-ils, mais d'une famille attachée par toutes ſortes d'emplois & de faveurs à

la Maiſon de Savoye. » Louis demanda ſi ce Religieux étoit intriguant, s'il avoit des relations » au dehors, ſi ſa conduite étoit » réglée. On répondit à Sa Majeſté, que le P. de Bernex paſſoit » pour un Saint, & qu'on ne pouvoit lui refuſer la juſtice de gouverner ſa Communauté avec » beaucoup de ſageſſe. *Eh bien*, » repartit le Roi, *pourquoi éloigner de mes Etats un ſi bon Sujet? Je prétens au contraire, » qu'on ait pour lui les égards qu'il » mérite.* » On peut ſe ſouvenir qu'à des ſoupçons preſque ſemblables jettés ſur S. François de Sales, Henri IV. fit à-peu-près la même réponſe.

Malgré cela, la France ne poſſéda pas déſormais longtems le P. de Bernex. Sur la fin de 1696, Victor Amedée, frappé de ſa haute réputation, voulant d'ailleurs reconnoître les ſervices de ſa famille, le

le nomma à l'Evêché d'Aoſte en Piémont ; » on ne peut attribuer » cette nomination, dit l'Auteur, » ni à la faveur, ni aux ſollici- » tations. Le Marquis ſon Père, » & le Comte ſon frère tué de- » puis peu au ſiege de ſainte Bri- » gitte, n'étoient plus, & il n'a- » voit aucun parent à la Cour. »

Il ne voulut accepter l'Evêché d'Aoſte que ſur l'ordre exprès de ſon Général, & après avoir témoigné la plus vive reconnoiſſance tant au Supérieur qu'à tous ſes Confrères, il ajouta que cette première Nomination n'auroit pas lieu, Dieu lui ayant fait connoître qu'il étoit réſervé pour le Siége de Genève. Cependant M. de Lambert, Evêque d'Aoſte, venoit d'être nommé pour le remplir ; mais celui-ci n'étant pas agréable à la France, dont le Diocèſe de Genève dépend en partie, M. de Bernex lui fut ſubſtitué, & Louis

XIV. y donna les mains très-volontiers.

Ici s'ouvre une ample carrière de vertus, de travaux & de bonnes œuvres ; c'eſt la matière des ſix derniers livres de cet ouvrage. Mais il faut le lire entier pour ſe former une idée juſte du mérite & du zèle de M. de Bernex devenu Evêque de Genève. Les modèles qu'il ſe propoſa furent S. Ambroiſe, S. Auguſtin, S. Charles, & S. François de Sales ; il ſuivit de près ces grands hommes, & il mérita de ſervir de modèle aux autres.

Par exemple, quoique le revenu de ſon Evêché ne montât pas à plus de cinq mille livres, jamais il ne voulut d'autre Bénéfice : non ſeulement il refuſa l'Archevêché de Tarantaiſe, mais conſtamment toute Abbaye & toute Penſion, quoique les Cours de France & de Savoye lui en euſſent offert à l'envi. Dans un voyage qu'il fit à Pa-

ris, Madame la Ducheſſe de Ventadour, cette Dame toujours bienfaiſante & amie de tous les gens de bien, connoiſſant la modicité de ſa fortune, vouloit abſolument employer ſon crédit en ſa faveur; mais il la conjura *de le laiſſer dans ſa médiocrité dont il étoit parfaitement content.* C'étoit ſa réponſe ordinaire.

Il ſeroit donc inconcevable que M. de Bernex eût pu ſuffire à tant de pieux Etabliſſements, dont l'Auteur donne le détail, qu'il eût pu nourrir tant de pauvres qu'on appelloit par une ſorte de badinage bien glorieux pour lui, *ſes gardes du corps*, ſi l'on ne ſçavoit pas qu'on lui envoyoit de tous côtés, de Genève même, des ſommes conſidérables, dans la perſuaſion où l'on étoit du bon uſage qu'il ſçavoit en faire. C'étoit un nouveau revenu pour lui que ſa frugalité. Rien de plus ſimple que ſa

table, ſes vêtements, ſon ameublement. » Auſſi diſoit-il que l'e-
» xercice de la vie régulière lui
» avoit été particuliérement utile,
» en lui apprenant à ſe priver des
» ſuperfluités & des commodités
» de la vie : ce qui le mettoit en
» état de faire des aumônes plus
» abondantes. » Il ne voulut jamais de caroſſe, & dans un âge avancé, comme à la fleur de ſes années, il fit ſes viſites à cheval. Ces viſites au reſte ſont un des beaux endroits de ſa vie, vû le pays où il les faiſoit, & la manière dont il s'en acquittoit.

Vif par tempérament, il avoit tant pris ſur lui-même, que la douceur lui ſembloit naturelle. Le Duc de Savoye, devenu Roi de Sardaigne, en blâmoit quelquefois l'excès, & lui en faiſoit d'aimables reproches; mais il ſe juſtifioit par les maximes de S. François de Sales. Voici un trait qui paroîtra

charmant. Sur la route d'Annecy où il alloit prendre possession de son Eglise, il rencontra un Ecclésiastique, & la conversation tomba bientôt sur la nouvelle du jour. *A quoi a-t-on pensé ?* dit ce bon Prêtre qui ne l'avoit jamais vû : *nous avions un Evêque d'une piété éminente & d'un mérite distingué ; on nous donne aujourd'hui un Moine que nous ne connoissons pas.* Expression déplacée, qu'il accompagna d'une épithète très-indécente. Le Prélat sourit : l'Ecclésiastique sentit bientôt sa méprise, & se crut perdu, mais sa frayeur fut vaine, & *dans la suite M. de Bernex lui procura un Bénéfice considérable sur la connoissance qu'il eut de sa capacité & de ses talents. C'est ainsi*, continuë l'Auteur, *qu'il avoit coutume de se venger ; aussi disoit-on qu'un moyen assuré d'obtenir de lui ce qu'on vouloit, c'étoit de lui faire quelque*

injure. Il nous ſeroit facile de produire en tous les genres des exemples de vertu auſſi héroïques, ſi les bornes de nos extraits nous le permettoient.

Nous ajouterons ſeulement que la capacité de l'Evêque de Genève donnoit un grand relief à ſa ſainteté. On nous donne le Catalogue des principaux Ouvrages qu'il a laiſſés, & l'on a peine à concevoir comment un homme, ſi occupé d'ailleurs, a pu tant écrire : c'eſt qu'à l'exemple de S. Auguſtin, il diviſoit ſon tems à-peu-près en trois parts égales, entre l'Oraiſon, l'étude, les fonctions Apoſtoliques : quand on y joint le talent de la Chaire & de la Direction des ames, une converſation auſſi charmante qu'édifiante, l'onction de tant de lettres dont M. Boudet cite quelques-unes &c. on eſt forcé de convenir qu'heureux eſt le troupeau à qui le

Ciel accorde des Pasteurs tels que celui-ci.

Aussi l'estime & la vénération publique répondoient à tant de mérite. Plusieurs Evêques le consultoient sur des affaires de conscience & de gouvernement. Le Roi de Sardaigne, Victor Amédée, prenoit en lui une entière confiance : on en rapporte différentes preuves qui ne font pas moins d'honneur au Prince qu'au Prélat. Louis XIV. convaincu de la droiture de ses intentions, lui accordoit tout ce qu'il vouloit. Sa famille, & tout son Diocèse l'honoroient comme un Père. Les Novateurs cherchoient à se prévaloir de son nom, & il fut bien surpris de se trouver en 1718. dans la liste des Appellants dont les Gazettes d'Amsterdam & de Bâle avoient chargé leurs feuilles; mais il se lava si bien de l'honneur prétendu qu'on vouloit lui faire,

que les deux Gazetiers ſe rétractè-rent,& l'on verra en pluſieurs endroits de cet Ouvrage, combien il étoit ſoumis aux décrets Apoſtoliques, & éloigné des nouvelles erreurs.

Les Miniſtres & les Magiſtrats Genevois eux-mêmes, entr'autres le célèbre Benedict Pictet, avoient pour lui la plus parfaite conſidération, quoiqu'il ne ceſſât de les réfuter, & qu'il ait achevé de purger preſque entièrement du Calviniſme le pays de Gex. Rien de plus éclatant que la réparation qu'ils lui firent d'une inſulte qu'il avoit reçue ſur le territoire de Genève; rien de plus charitable auſſi que la conduite de M. de Bernex qui, à l'imitation de S. Auguſtin, ſe ſervit de tout ſon crédit pour faire décharger les coupables de l'amende. Les Genevois firent plus encore. En 1725. ils propoſèrent à M. le Duc de Bourbon un échange de quelques Ter-

res où la France & la République trouvoient toutes deux leur compte : la Religion ſeule y perdoit. M. de Bernex, tout vieux & tout infirme qu'il étoit, vint à Paris plaider la cauſe de ſon Egliſe. Il parla, dreſſa des Mémoires, vit tous ceux qui étoient à la tête des affaires : ſurtout il édifia tellement la Cour de France, comme il avoit fait pluſieurs fois celle de Turin, qu'il fut accueilli comme un Saint & du premier Miniſtre & de toute la Cour, & qu'il obtint tout ce qu'il voulut. C'eſt en ces conjonctures que MM. les Députés de Genève lui ouvrirent leur bourſe, & lui firent des préſents comme malgré lui. Auſſi les aimoit-il tendrement. Quoiqu'extrêmement touché du parti qu'ils avoient pris ſur la Religion, il les recevoit toujours avec diſtinction, & il leur proteſtoit en toute rencontre, qu'il leur céderoit avec joye, non

ſeulement les biens de ſon Egliſe déjà uſurpés, mais le peu même dont il reſtoit en poſſeſſion, s'ils vouloient lui permettre d'avoir dans Genève une petite Chapelle, & d'y faire ſes fonctions.

» Nous ne devons pas oublier » un trait qui prouve que la no- » bleſſe des ſentiments peut ſe » rencontrer dans les perſonnes de » la plus vile condition. On ſçait » qu'il y a un nombre conſidéra- » ble de Savoyards que l'indigen- » ce fait ſortir de leur pays, pour » s'occuper à Paris aux plus bas » emplois. La réputation de pro- » bité qu'ils ont acquiſe, un tra- » vail aſſidu, une prudente écono- » mie leur procurent ordinaire- » ment une petite fortune, qu'ils » portent enſuite dans le ſein de » leurs familles. Ils forment entre » eux une eſpèce de République, » dont l'égalité de la naiſſance & » la conformité de mœurs ne con-

» tribuent pas peu à cimenter l'u-
» nion. Connoiſſant la pauvreté
» de l'Egliſe de Genève, dès qu'ils
» eurent appris l'arrivée de M. de
» Bernex & le ſujet de ſon voya-
» ge, ils députèrent les plus appa-
» rents de leur corps, pour lui of-
» frir une ſomme d'argent priſe
» de leurs épargnes. Quoique le
» Prélat ne fût pas réduit à la né-
» ceſſité d'accepter un pareil ſe-
» cours, on imagine cependant
» combien il fut ſenſible à ce té-
» moignage d'affection & de géné-
» roſité, de la part de ces pauvres
» gens, qui ſe retirèrent bien mor-
» tifiés de ce que leurs offres a-
» voient été refuſées. »

Ce bon Paſteur eſt mort à Annecy en 1734. 23. Avril, le propre jour du Vendredi Saint, & à-peu-près à la même heure que N. S. Sa maladie fut longue & douloureuſe, ſa patience héroïque, ſes délires même ne reſpiroient que la

piété, le zèle & l'amour de Dieu. Voici ſon Epitaphe.

Michael Gabriel de Roſſillion de Bernex Epiſcopus & Princeps Genevenſis, ſanctitate, vigilantiâ, eruditione, morum & generis nobilitate, beneficentiâ in Clerum & Pauperes,

Alter Saleſius

Chriſto confixus & conregnaturus

Obiit

Die Mortis Domini 23 Aprilis anni 1734. ætatis 76. Epiſcopatûs 36.

L'Auteur, pour n'anticiper point le jugement de l'Egliſe, prend ſagement le parti de paſſer ſous ſilence les Miracles qu'on lui attribue. Il ſe contente d'indiquer la prédiction faite à M. de Chaumont ſon digne ſucceſſeur, & un autre fait atteſté par M. Rouſſeau de Genève, qui tient un rang diſtingué dans la République des Let-

tres. C'eſt au ſujet d'un incendie arrêté tout-à-coup par les prières du vertueux Prélat ; nous voudrions pouvoir rapporter l'atteſtation entière, elle finit ainſi : » *C'eſt un fait connu de tout Annecy, & que moi Ecrivain du* » *préſent Mémoire ai vu de mes* » *propres yeux.* Signé, *Rouſſeau.* »

M. Boudet, Auteur de la vie de ſon illuſtre Confrère, expoſe dans une courte Préface les Mémoires ſur leſquels il a travaillé, & il faut convenir que cette hiſtoire eſt édifiante, intéreſſante, honorable à la Religion, au Diocèſe de Genève, & à l'Ordre de S. Antoine. Les faits y ſont exacts, les matières bien digérées, &, autant que le ſujet le comporte, on y a fait entrer de bonne critique, & quelques anecdotes qui feront plaiſir ; de ce nombre eſt la diſpute que M. de Bernex eut avec le Miniſtre Pictet. Celui-ci imputoit au

célèbre M. Boſſuet de n'avoir pas tenu le culte des ſaintes Images; mais il ſe dédit de bonne grace dès que l'Evêque de Genève lui eut produit les fortes preuves du contraire que M. le Cardinal de Biſſy lui fournit, & qu'on a inſérées ici. Nous pourrions ajouter la deſcription & l'ouverture de la magnifique Châſſe où repoſe le corps de S. François de Sales, riche Monument de la piété d'une Princeſſe du Sang de nos Rois, (Chriſtine Sœur de Louis XIII. & Ducheſſe de Savoye): enſuite ce que fit M. de Bernex pour la Béatification de la vénérable Mere de Chantal. Il fut le premier qui mit en règle cette affaire qu'il avoit fort à cœur, & qui vient d'être heureuſement terminée.

ARTICLE XLI.

OBSERVATIONS SUR LE Terme de Juſtice *auquel certains*

*Auteurs Modernes ont voulu ſubſtituer le terme d'*Equité, *en traitant des Attributs de Dieu.*

NOus parlions, dans nos Mémoires de Mars, de l'hiſtoire d'*Ema* ou de l'*Ame* & des *Conſidérations Philoſophiques* qui y ſont jointes; nous réfutions quelques-uns des mauvais principes contenus dans ces deux Ouvrages; nous attaquions en particulier le cinquième diſcours (*de la Mort*) faiſant partie des Conſidérations. Or voici une découverte que nous avons faite depuis peu ſur ce diſcours; il eſt important de la communiquer au Public, afin qu'il apprenne à connoître les pratiques de nos Incrédules modernes, ſurtout le talent rare qu'ils ont d'adopter les productions d'autrui.

Dans le diſcours en queſtion, on ſe déclare hautement contre l'E-

ternité, contre l'exiſtence même de toutes peines après la mort, & l'on commence par établir ou plutôt par hazarder ces principes : » Puiſſance de Dieu, bonté de » Dieu, ſont des Attributs qui ſemblent exclure la Juſtice rigoureuſe. Mais ſi, à la place du mot » *Juſtice*, on ſubſtituoit celui d'*Equité*, & aſſurément l'Equité eſt » l'eſſence de la Juſtice ; alors on » ne trouveroit rien d'incompatible entre la bonté infinie de Dieu » & ſon équité infinie. L'équité » peut conſiſter à rendre juſte ce » qui eſt injuſte, droit ce qui eſt » oblique &c. » D'où l'on conclut qu'il n'y a que des biens à attendre, non des châtimens à craindre de la main de Dieu : Doctrine qui détruit toute l'économie de la Religion ; qui rend inutile le prix de la rédemption & le mérite des ſatisfactions du Fils de Dieu. Mais conſidérons la ſource de ces impiétés.

En 1731. 1733. 1739. on imprima à Genève, ſous le titre de Londres, un Livre intitulé, *Le Syſtème des Théologiens Anciens & Modernes concilié par l'expoſition des différens ſentimens ſur l'état des Ames ſéparées des Corps, en 14. Lettres. Vol. in-12. de 258. pages.* Nous avons ſous les yeux l'édition de 1739. & nous croyons, comme tout le Public le crut alors, que l'Auteur de ce mauvais Ouvrage eſt la même perſonne qui donna, dans le même tems, des Lettres trop fameuſes *ſur la Religion eſſentielle.*

Or l'objet unique qu'on ſe propoſe, dans ce Livre impie, eſt de détruire la foi de l'Eternité des peines; on imagine pour cela bien des ſubterfuges; on employe ſurtout le ſyſtème du prétendu *rétabliſſement* de toutes choſes; de la *purification* univerſelle de tous les hommes &c. Syſtème dont plu-

ſieurs Théologiens, même Proteſtans, montrèrent (en 1740. & 1741.) la fauſſeté, l'abus, la témérité & le ſcandale. Il nous ſeroit aiſé de rappeller cette controverſe, & de renverſer encore, s'il en étoit beſoin, cet édifice de menſonge; mais tout ceci eſt ſuranné; & il nous ſuffit aujourd'hui de faire voir la conformité de l'Ouvrage imprimé il y a 20. ans avec le cinquiéme diſcours ſur l'Hiſtoire d'*Ema*. Voici donc ce qu'on lit dans le premier de ces Livres (pag. 5. 6. & 40.) *L'idée de la rigueur n'entre point dans l'idée de la juſtice de Dieu.... Subſtituons le terme d'équité à celui de juſtice.... L'équité fait l'eſſence de la juſtice, perſonne n'en diſconviendra; ſur ce pied-là je demande ſi la bonté infinie & l'équité parfaite ne s'accordent pas parfaitement.... Ne pourroit-on pas dire que le principal office de cette*

Souveraine Justice est de rendre juste tout ce qui est injuste, & droit tout ce qui est oblique ?

On voit la ressemblance de ce texte avec celui du discours sur l'Histoire d'*Ema*, & dans l'un & dans l'autre, il est aisé de reconnoître l'abus singulier qu'on fait de certain termes : par exemple, on veut substituer à l'égard de Dieu l'*équité* à la *justice*, & l'on ajoute sans façon que l'*équité fait l'essence de la justice* ; est-ce-là ce que pensent les maîtres de la Morale ?

Ils nous disent que l'équité appellée en style doctrinal *Epikie*, est une vertu qui tempère la Loi, qui modifie, qui corrige les dispositions rigoureuses de la justice, qui supplée, dans l'occasion, à ce que les Législateurs n'ont pu prévoir ni régler ; c'est ce qui fait dire à S. Thomas & à une infinité de Docteurs après lui, qu'en certaines circonstances l'*équité est meil-*

leure que la justice ; quoiqu'en elle-même elle ne soit pas meilleure que toute justice *, ce qui signifie que c'est une vertu de modérer la Loi en tems & lieu, quoique, hors de ces cas particuliers, l'exécution pleine & entière de la Loi soit louable & nécessaire ; plus louable même & plus nécessaire que les tempéraments de l'équité. Mais que faudroit-il conclure de cette doctrine ? deux choses toutes opposées au discours sur l'Histoire d'*Ema*, & au *systême sur l'état des ames séparées des corps*.

La première est que *l'équité ne fait point l'essence de la justice*, & cela est bien évident, puisque l'équité n'est que le frein de la justice ; puisqu'en mille occasions la justice s'exerce pleinement & absolument, sans que l'équité

---

* *S. Th.* 2. 2. *q.* 120. *Art.* 2. *ad* 1. & 2.

modère ses arrêts. A la vérité il n'est point *d'équité* sans *justice*, mais il est une *justice* sans *équité*; ceci toujours entendu & conçu selon les notions que nous avons données ci-dessus, d'après les meilleurs Interprétes des Loix. Aristote voulant définir l'homme *équitable* dit que *c'est celui qui relâche quelque chose de ses droits.* * On voit là des *droits*, on voit une *justice* quoique modérée, diminuée, renfermée dans des bornes plus étroites; & cela suffit pour nous persuader de plus en plus qu'il y a toujours de la *justice* mêlée avec l'*équité*, au lieu que quand la loi s'exerce dans toute

* *Homo æquus est qui de suo jure cedit quod ei legibus competit.... Porrò non omni jure cedit is simpliciter, quandoquidem quæ naturâ ac verè justa sunt non diminuit, sed ea duntaxat quæ Legislator deseruit cùm explere non posset.* Aristot. Magn. Moral. l. 2. c. 1.

ſon étendue, la juſtice marche ſeule & l'équité ne l'accompagne pas. D'où il s'enſuit évidemment que l'*équité ne conſtitue pas l'eſſence de la juſtice.*

La ſeconde concluſion eſt qu'à proprement parler il n'y a que la *juſtice* qui convienne à Dieu. Ce ſouverain Etre voit tout, penſe à tout, regle tout ſans être expoſé à ſe tromper lui-même ou à être trompé par les circonſtances. Il ne lui eſt donc pas néceſſaire de recourir à cette *équité* qui modifie les diſpoſitions de la juſtice ; il ne poſſede donc pas cette *équité* qui ſert de frein à la juſtice : cette équité ſeroit en lui une imperfection, une foibleſſe, une preuve d'ignorance ou de précipitation ; par conſéquent à l'égard de Dieu, il ne faut point *ſubſtituer le terme d'équité à celui de juſtice.*

Nos deux Auteurs, celui du diſ-

cours & celui du ſyſtème, ne veulent point admettre de *Juſtice* en Dieu, parce que cet Attribut feroit naître des idées de ſévérité, de rigueur, de vengeance, termes effrayants & incompatibles, *dit-on*, avec la bonté infinie de Dieu. Ceci eſt une objection rebattuë un million de fois & tout autant de fois réſoluë par quiconque ſçait raiſonner. La bonté infinie de Dieu eſt toujours inſéparable de ſon infinie ſageſſe; & cette ſageſſe comprend éminemment l'amour de l'ordre, & cet amour de l'ordre ne permet pas que des créatures qui ſe doivent à Dieu & à qui Dieu donne tous les moyens de le ſervir, s'écartent impunément de la route qu'il leur a tracée. Voilà ce qui arme la Juſtice Divine contre des ſujets rébelles, contre des enfans indociles; & cette Juſtice ſévère, rigoureuſe, vindicative ſe concilie parfaitement avec la bonté ſans

bornes & ſans meſure qui eſt en Dieu.

Quant à la durée éternelle des peines de l'autre vie, c'eſt la révélation qui nous en inſtruit pleinement. Il falloit à cet égard des inſtructions claires, frappantes, ſans équivoque, & nous les trouvons dans les Saints Livres expliqués par le miniſtère infaillible & inaltérable de l'Egliſe. En vain notre raiſon, miſe en jeu par les paſſions, tenteroit-elle d'obſcurcir ce dogme eſſentiel; nous lui oppoſons le flambeau de la Foi, & nous diſons :

La révélation nous découvre manifeſtement l'exiſtence des peines éternelles ; la même révélation, de concert avec la raiſon, nous apprend que Dieu eſt infiniment bon ; il faut donc qu'en Dieu la bonté infinie s'accorde parfaitement avec la juſtice infinie : c'eſt un myſtère ſans doute, puiſque nous

ne

ne pouvons concevoir ni le comment ni le pourquoi de cet accord; mais ce mystère après tout ne contredit en rien nos lumières naturelles. S'il les surpasse, s'il les laisse bien au-dessous d'un objet si sublime, il rappelle aussi une vérité sensible & que nous touchons, pour ainsi dire, au doigt; c'est que nous ne connoissons ni ne devons connoître l'étenduë & les rapports des perfections divines; c'est qu'essentiellement & par notre nature nous ne sommes point Juges compétents de tout ce qui est en Dieu, de tout ce qui se concilie en Dieu, de tout ce qui est ordonné de Dieu. Reconnoissons que Dieu est bon, que Dieu est juste, que Dieu est sage; mais ne disons point: *Dieu est trop bon & trop sage pour faire ceci ou cela.* Ce dernier mot étoit dans la bouche d'un Théologien * qui attaquoit, il y a douze

* *Ce Théologien est cité par M. de Ro-*

ans, la doctrine impie des *Lettres ſur la Religion eſſentielle.* Nous l'adoptons ce mot, & nous terminons ici cet Eſſai de controverſe; auquel le cinquiéme diſcours ſur l'hiſtoire d'*Ema*, & l'emprunt fait ſur le ſyſtème des ames ſéparées ont donné lieu.

ARTICLE XLII.

SYSTEME DU VRAI BONheur. 8°. pag. 94.

Eſſai ſur la perfection pour ſervir de ſuite au Syſtème du vrai Bonheur. 8°. pag. 90. Par M. Formey. A Utrecht chez Sorli, & ſe trouvent à Paris chez Briaſſon rue S. Jacques.

NOus joignons ces deux titres parceque les deux ouvrages ſont du même Auteur, &

ches Auteur du Préſervatif contre la Religion eſſentielle. Lettre 37. p. 322.

qu'ils ſe rapportent l'un à l'autre. Dans le premier, M. Formey examine quel eſt le vrai bonheur de l'homme ; il parcourt les divers objets qui nous environnent, & les plaiſirs de toute eſpèce auxquels nous pouvons être tentés de nous livrer: plaiſirs ſans regle & ſans contrainte ; plaiſirs tempérés par la réfléxion ; plaiſirs d'un eſprit occupé des ſciences ; plaiſirs d'une ame bienfaiſante, jalouſe de faire du bien aux autres ; plaiſirs attachés aux choſes honnêtes, à l'amour de l'ordre & de la vertu. Ces derniers ſont les meilleurs & les plus ſatisfaiſants ; les premiers ne peuvent produire que le trouble & la confuſion. Mais quelle que ſoit la nature des plaiſirs qui occupent l'homme ici-bas, il eſt pour lui un objet ſupérieur dans lequel il doit ſe complaire & ſe repoſer : c'eſt le ſouverain Etre, l'Auteur de tou-

tes choſes, le Docteur, le Légiſlateur par excellence. Et quels rapports ſe développent à la ſuite de cette connoiſſance ! M. Formey médite ſur chacun de ces rapports, il marche, il s'avance dans la route du vrai bonheur ; c'eſt tout ſon livre qui ne doit être lû que des ſages ou de ceux qui ont la volonté de le devenir.

L'autre Volume a pour objet la perfection : » j'examinerai d'a» bord, *dit l'Auteur*, en quoi » elle conſiſte, enſuite quelles » ſont les règles ou les maximes » qui peuvent nous y conduire ; » enfin je ferai ſentir la force du » motif pris de l'idée &, pour » ainſi dire, de l'exemple de Dieu » même, » Ces trois choſes compoſent les trois Chapitres de l'Ouvrage, dont le dernier nous paroît le plus intéreſſant, quoiqu'il ſe trouve auſſi dans les deux autres beaucoup de bonne Morale. Ce

qui rend le dernier plus piquant, eſt une digreſſion ſur l'hypothèſe d'*une République d'Athées dans laquelle les choſes ſèroient mieux réglées qu'elles ne le ſont dans les Sociétés où la Religion eſt reconnuë.* M. Formey croit qu'une Société d'Athées vertueux eſt poſſible *idéalement*, mais qu'à conſulter la nature des choſes, elle eſt réellement impoſſible. *Il faudroit*, dit-il, *fondre des hommes tout exprès pour compoſer une telle Société* : ſur quoi nous ajoutons qu'en cette matière la ſimple poſſibilité *idéale* n'eſt rien ; puiſqu'il faut toujours ſuppoſer les hommes tels qu'ils ſont, ſans quoi il eſt inutile de mettre en queſtion ce qui les regarde. Toute la digreſſion de l'Auteur & en général ſa brochure ainſi que la précédente méritent d'être luës & méditées. Le tiſſu de cette Littérature eſt un peu ſombre & n'intéreſſe pas aſſez

par le coloris du ſtyle, quoique bon en lui-même. C'eſt en partie ce qui a dégouté quelques Lecteurs; mais les eſprits ſolides & les ſages doivent faire attention aux principes, à l'objet, à l'utilité d'une telle compoſition.

On vient de nous communiquer un autre Livre du même Auteur ayant pour titre *Le Philoſophe Chrétien ou Diſcours Moraux par M. Formey*, *Vol. in-12.* Il ſe trouve à Leyde chez Luzac fils, à Lyon chez les FF. Bruyſſet, & à Paris chez Deſaint rue S. Jean de Beauvais. Nous en rendrons compte bientôt.

ARTICLE XLIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

LORRAINE.

De Nancy.

Bibliothèque Lorraine, ou Hiſtoire des Hommes illuſtres qui ont fleuri en Lorraine, dans les trois Evêchés, dans l'Archevêché de Trèves, dans le Duché de Luxembourg, &c. 1751. Volume in-folio.

Ce nouvel Ouvrage du R. P. D. Calmet, Abbé de Senones, eſt attendu depuis longtems. Il manquoit à la Littérature ; à ceux qui ont la première édition de l'Hiſtoire de Lorraine ; on le devoit aux Souſcripteurs de la ſeconde Edition. Il ne pouvoit paroître

dans des circonſtances plus heureuſes que celles où Sa Majeſté Polonoiſe, par le magnifique établiſſement d'une Bibliothèque publique, & d'une Société Littéraire dans la Capitale de ſes Etats, y fait renaître les Lettres, excite les génies, les Sçavans & les Artiſtes de tous les ordres, à mériter les couronnes qui leur ſont préparées.

L'Ouvrage que l'on annonce au Public, eſt précédé d'une ſçavante Préface de 28 pages. L'Auteur, dans ce Livre, ne s'eſt point aſſujetti à l'ordre des tems, mais à celui de l'Alphabet, ſuivant lequel ſont rangés un grand nombre d'Hommes illuſtres dans les Sciences, dans les Lettres & dans les Arts, qui ont fleuri dans ces contrées. Outre des Anecdotes intéreſſantes ſur leur naiſſance, leurs caractères & leurs Ouvrages, ſoit imprimés, ſoit manuſcrits; on y trouvera quantité de points de

critique discutés & éclaircis, & beaucoup de choses jusqu'alors inconnuës, ou laissées dans le secret & l'obscurité des Bibliothèques qui les receloient. On y parle non-seulement des Sçavants nés dans la Lorraine & le Barrois, les trois Evêchés, le Trévirois & le Luxembourg; mais encore des François & des Etrangers qui s'y sont distingués par leurs Ouvrages. Celui-ci est tout-à-fait propre à justifier ce qui a été avancé depuis peu dans un discours public: Qu'il n'est aucune science, aucun art, dont on ne trouve des modèles dans cette Province. En effet, près de quatre cens hommes nés dans la Lorraine & le Barrois, se sont illustrés dans les Sciences & dans les Arts. La plupart de ces Hommes célèbres étoient déja connus en France; mais on ignoroit beaucoup de choses, sur leurs personnes & sur leurs Ouvrages,

que le R. P. Dom Calmet a insérées dans la Bibliothèque Lorraine; d'autres, en assez grand nombre, & surtout des Artistes distingués, étoient ou trop peu connus, ou entiérement ignorés. Comme le tems a respecté un grand nombre de leurs Ouvrages qui existent encore à Rome, en France, & en Lorraine, le Public qui en jouit, sera bien-aise d'en connoître les Auteurs. Ainsi on est persuadé que cet Ouvrage recevra un accueil favorable. On le trouve à Nancy, chez A. Leseure, Imprimeur ordinaire du Roi, près la Paroisse S. Sébastien.

Le prix, pour ceux qui n'ont pas souscrit à la nouvelle Edition de l'Histoire de Lorraine, est de quatorze livres de France, broché.

FRANCE.

DE TOULOUSE.

Notables & singulières Ques-

tions de Droit Ecrit jugées au Parlement de Toulouſe ; conférées avec les préjugés des autres Parlements de France ; par M. Geraud de Maynard, Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Les Arrêts & Diſcours prononcés en robbe rouge par M. Antoine de Leſtang Préſident du Parlement. Les Diſcours de M. de Beloy Avocat Général. Les Plaidoyers de Jacques de Puymiſſon Avocat de ce Parlement. L'Hiſtoire des Maiſons de Foix & d'Armagnac, du Pays du Bearn, du Comté de Toulouſe & autres lieux particuliers de ce Reſſort. Nouvelle Edition revuë, corrigée & augmentée, diviſée en onze Livres, enrichie de nouveaux textes des Chapitres, de nouveaux Sommaires en très-grand nombre qui expliquent les matières & les déciſions, miſe en ſtyle plus François & plus intelligible, avec une table très-méthodique & très-éten-

duë en forme de décisions, 2 vol. in-folio. par M. R. ***** Avocat au Parlement de Paris. A Toulouse chez François Hénault près sainte Rome, & J. François Robert ruë Peyroullieres, & se trouvent à Paris chez Chaubert.

Les Questions de Droit de M. Maynard avoient passé par des traductions jusqu'aux Nations Etrangères; on désiroit qu'elles reparussent dans un style débarassé des expressions du vieux langage: on l'a fait sans rien ôter au sens ni à l'énergie de l'Auteur. On employe souvent bien des veilles pour l'intelligence d'un passage Grec ou Latin qui ne satisfait que la curiosité; ici l'objet est plus intéressant, c'est de conserver à la postérité non-seulement un Ouvrage de Littérature, mais encore des décisions innombrables propres à éclairer les Jurisconsultes & les Tribunaux. On n'a rien changé au style des

Discours de MM. de Lestang, de Beloy, & de Puymisson; la lecture en est encore aisée & commode. Il n'est pas indifférent de connoître quelle étoit la façon d'écrire de ces grands Hommes qui furent l'ornement du Barreau.

Les histoires qui sont répanduës dans tout le corps de l'Edition, & dont la plûpart sont le fruit des recherches du célèbre Avocat Général dont nous venons de parler, ne sont pas hors de leur place. Elles sont d'une nécessité indispensable pour la connoissance des Fiefs & des Seigneuries, ou des différends qui en peuvent naître.

On a mis à la tête de cette Edition une Préface qui annonce en détail toutes les parties de l'Ouvrage, & la nouvelle Table mise en décisions apprend qu'on y trouve l'ancienne & la nouvelle Jurisprudence, ou du moins les principes d'où elle émane.

DE PARIS.

On voit encore des étincelles de la controverse où M. Rousseau de Genève a paru en chef, contre les Lettres, les Sciences & les Arts. Nous citerons ici trois pièces publiées, depuis quatre où cinq mois pour la défense de l'opinion commune.

La première est une Harangue Latine de M. le Roy, Professeur de Rhétorique au Collége du Cardinal le Moine; elle porte en titre: *Quantum litteris debeat virtus*, & l'Orateur entreprend de faire voir dans la première partie *combien les adversaires qu'il combat se trompent sur la nature même des Lettres*; dans la seconde *combien les reproches qu'ils font aux Lettres contredisent l'histoire & l'expérience*. L'exécution de ce plan fait honneur au zèle & à l'érudition de M. le Roy. Au com-

mencement de la seconde partie il y a un morceau que nous trouvons agréable. On objectoit contre les Lettres que, dès l'origine du monde, elles avoient corrompu le genre hamain; & l'Orateur répond : *Ad istam quæ nulla non scelera complectitur, gravissimam accusationem, reponunt innocentes Litteræ quod Agnus Lupo in fabulâ : qui potuimus facere quod queri mini? equidem natæ non eramus. Et reipsâ, Auditores, quandònam mundi imperium invasit nefaria illa cupidinis & ignorantiæ soboles? ... Nonne hæc ipsissimo rerum exordio jam caput extulerat incredibili impudentiâ? Nonne illa cunctis jam cupiditatibus habenas immiserat? ... Quid tunc Litteræ? vix dùm in bonis sapientum aliquot animis tacito concipiebantur germine; aut si editæ jam, intrà angustos ipsorum parietes reptabant infan-*

tulæ, dùm impietas incendente & praeunte libidine, non domita ultoris Dei ſupplicio, ſed exaſperata, non allecta manſuetudine miſereſcentis, ſed parcentis bonitate facta inſolentior, adeò inſanit ut ipſum è cœlo deturbare moliatur &c.

La ſeconde pièce eſt intitulée, *Obſervations ſur la lettre de M. Rouſſeau de Genève à M. Grimm; par M. Gautier Chanoine Régulier.* Vol. in-12. pag. 48. A Nancy chez Pierre Antoine &c. On peut ſe reſſouvenir de l'Article VIII. de nos Mémoires, au mois de Janvier dernier, où nous rendions compte de la lettre adreſſée par M. Rouſſeau à M. Grimm; on peut juger par notre extrait de la manière dont l'Adverſaire des Lettres attaquoit M. Gautier : Manière vive, legère, ſemblable en ſon genre à ces expéditions ſubites, à ces coups de

main qui faiſoient , dans la dernière guerre, l'occupation continuelle des troupes irrégulières. M. Gautier ſe défend dans les règles, comme auroit pû faire un de nos vieux Corps placé vis-à-vis d'une troupe de Houzards : il reprend de ſuite toutes les propoſitions, preſque toutes les ſyllabes de ſon Antagoniſte ; il en réſulte que M. Rouſſeau a bien mérité par ſon éloquence le prix de Dijon, mais qu'il n'a pas prouvé la Thèſe qui étoit ſon objet ; que de tems en tems il a trop accordé & trop refuſé aux Lettres : ce qui met dans ſes idées de l'embarras & de la contradiction ; qu'il n'a ni terraſſé, ni même ébranlé M. Gautier; que celui-ci bien retranché dans le raiſonnement & dans les faits, eſt prêt à ſoutenir d'autres attaques, & qu'il n'a pas beſoin, pour vaincre, d'emprunter d'autres armes que les ſiennes. Il faudroit lire

toutes ſes obſervations qui ſont fort bien écrites. Le ſtyle eſt peut-être trop contentieux & quelques traits qui s'y trouvent pourroient trouver place dans l'hiſtoire de ces anciennes guerres littéraires où les combattans n'entendoient pas raillerie. Mais le zèle des Lettres couvre tout cela comme la nuée couvroit le mont Ida, lorſque Jupiter lançoit ſes traits contre les Grecs.

La troiſième Pièce Polémique contre M. Rouſſeau a pour titre: *Réfutation du Diſcours du Citoyen de Genève qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon en 1750. par un Académicien de la même Ville.* A Londres 8°. pag. 132. On a ici 1°. le Diſcours de M. Rouſſeau & la réfutation en deux colonnes. 2°. *La réfutation des Obſervations publiées par le même Auteur ſur une réponſe qui lui avoit été faite dans le Mercure de Septembre 1751.* Nous

parlions aussi de ces Observations dans nos Mémoires, de Décembre Art. CXXVII.

Or tout ce qu'on nous donne, dans la présente brochure, pourroit nous occuper longtems, s'il étoit question de suivre l'Académicien de Dijon, d'apprécier ses raisons, de les comparer avec celles de M. Rousseau, de déterminer les divers degrés de mérite qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans ces deux Adversaires. Nous renvoyons à l'Ouvrage même qui perd un peu de ses avantages, parce qu'il vient le dernier. En général Paris commence à se lasser de cette dispute ; il vaut mieux désormais que la bonne conduite, la vertu, la Religion des gens de Lettres vengent leur profession, & prouvent à M. Rousseau qu'il a tort dans le droit, dans le fait, dans le fond & dans les circonstances.

On nous communique en Mſ. un Diſcours qui a concouru pour les prix fondés par le Roi de Pologne Duc de Lorraine. Il eſt queſtion d'examiner *ce qu'un Souverain peut faire dans ſes Etats de plus avantageux pour les Lettres, les Sciences & les Arts.* Trois choſes, dit l'Auteur, ſont néceſſaires pour parvenir à cette fin. Il faut faire naître le goût des Lettres, faciliter la culture des Sciences, aſſurer la perfection des Arts. On fait naître le goût des Lettres, en propoſant des motifs puiſſants ; on facilite la culture des Sciences, en fourniſſant des ſecours efficaces ; on aſſure la perfection des Arts, en préſentant des modèles parfaits. Or tout ceci ſe trouve exécuté avec magnificence par le grand Prince qui règne en Lorraine : motifs, ſecours, modèles, rien ne manque de ſa part. Les prix qu'il a fondés, la Bibliothèque publique qu'il a établie,

la Société littéraire qu'il a créée, les exemples de travail & d'érudition qu'il a donné lui-même, les constructions superbes qu'il a exposées aux yeux de tout le monde; voilà ce qui attire l'admiration des Peuples, & c'est ce que décrit ici l'Auteur. Son discours, premier fruit d'une éloquence précoce, donne de grandes espérances pour la suite. Il déclare lui-même, (croyons qu'un jeune Orateur n'a point encore appris à déguiser la vérité) il déclare qu'à peine son troisième lustre est écoulé: en faudroit-il davantage pour le compter au nombre des enfans célèbres par leur doctrine? Mais afin de ne pas nous tromper sur le prix du Discours, ou sur la déclaration que l'Auteur fait de son âge, nous aimons mieux attendre le progrès des années, & souhaiter que ce printems (s'il est aussi réel & aussi beau qu'on nous le dit) soit suivi

des jours les plus ſereins & les plus longs. Voici le commencement de cette production ſingulière : nous le préſentons comme ces fleurs que le premier ſouffle du zéphyre fait éclore. » Meſſieurs, trop jeune en» core pour diſputer le prix à d'il» luſtres Rivaux, ſi je parois au» jourd'hui dans la lice, ce n'eſt » pas avec la préſomption de les » vaincre, c'eſt dans l'intention de » m'inſtruire & de les imiter. Il ſe» roit pourtant aſſez pardonnable » à mon âge d'avoir un peu de té» mérité. Que ne ſe permet-on » pas, que n'oſe-t-on pas ſe pro» mettre, quand on ſe ſent animé » par l'honneur, par la reconnoiſ» ſance, par le déſir de ſe rendre » plus parfait, par l'envie extrê» me de répondre aux bontés du » meilleur des Rois ! Ah, Meſ» ſieurs, ſi c'eſt-là être téméraire, » j'en fais gloire, je le ſuis à ſeize » ans, je le ſerai encore à trente,

» & je ne cesserai de l'être durant
» tout le cours de ma vie &c. »

M. de la Motte-le-Vayer * dit que les ouvrages des Plagiaires ressemblent aux statues qu'on voyoit chez les Rhodiens. Ces Monuments n'avoient point de têtes fixes & immuables : lorsqu'il étoit question d'illustrer un Héros, on mettoit sa tête sur quelqu'une de ces statues, & il jouissoit des honneurs publics jusqu'à ce qu'un autre fût jugé digne de la même distinction ; alors on ôtoit la tête du premier ; & la tête du second prenoit sa place.

De même voit-on souvent des écrits qui n'ont qu'un frontispice nouveau, toute la composition est ancienne, tout le tissu de l'ouvrage est d'une autre main. Et voilà ce que les gens de Lettres

---

* *Voyez son Discours sur Appien.*

ſoupçonnent beaucoup dans le livre intitulé, *Variétés Hiſtoriques, Phyſiques & Littéraires, ou Recherches d'un Sçavant, contenant pluſieurs pièces curieuſes & intéreſſantes : trois tomes in-12 en ſix Volumes, chez Nyon & Guillyn Quay des Auguſtins.* Nous pouvons du moins aſſurer qu'en comparant ce Livre avec quelques Volumes du Mercure, nous y avons remarqué pluſieurs pièces adoptées dans le recueil que nous annonçons.

Exemples : 1°. au Tome ſecond de ces *Variétés Hiſtoriques*, page 142. & ſuiv. on trouve une *diſſertation ſur l'ancienne Langue Gauloiſe.* Elle eſt partagée en ſix queſtions, & elle occupe 56. pages de ce Volume. Or nous avons le même Morceau dans les Mercures de Janvier, Février & Mars 1742. Toute la peine qu'a eu l'Auteur des *Variétés* a été de raſſembler ces diverſes parties ſéparées

parées & d'en former un ſeul Article.

2°. Au troiſième tome des *Variétés*, pages 242. & ſuiv. on a un diſcours ſur *le choix que les Muſiciens ont fait de Sainte Cécile pour leur Patrone* ; & c'eſt l'Ouvrage de M. l'Abbé Lebeuf ſi connu par ſes recherches ſçavantes & curieuſes ſur l'Antiquité Eccléſiaſtique. On trouve ce Morceau dans le Mercure de Janvier 1732.

Il y a dans les *Variétés* bien d'autres emprunts faits tantôt ſur le même M. Lebeuf, tantôt ſur M. de la Roque Auteur du Mercure, & l'on ne cite ni l'un ni l'autre. Celui qui donne les *Variétés* s'annonce comme un *Sçavant* qui a fait des *Recherches*, & c'eſt tout ſon préambule qui ne s'étend pas au-delà du Frontiſpice. Cependant il n'y avoit qu'à déclarer les ſources. Ce n'eſt point une mauvaiſe entrepriſe que de vouloir réunir

les Dissertations contenuës dans nos Mercures. Ainsi l'on peut faire accueil aux *Variétés Historiques* malgré le plagiat bien réel dont l'Auteur, quel qu'il soit, se trouve convaincu.

Les Agrémens de la Campagne, ou remarques particulières sur la construction des Maisons de Campagne, plus ou moins magnifiques, des Jardins de plaisance & des Plantages, avec les Ornemens qui en dépendent ; tant pour les bâtir avec tout l'avantage possible, que pour en préparer les fonds, en corriger les défauts, les planter de bons Arbres fruitiers & autres, pour former de belles allées, & enfin pour y pratiquer avec succès de grands Réservoirs d'eau, des Canaux & des Viviers.

On y a ajouté un Traité touchant la manière de couper & de

multiplier les Arbres Fruitiers & Sauvages, avec une description exacte des moyens qu'il faut employer pour avoir chaque année beaucoup de Raisins en plein air, ou pour en faire venir de précoces dans des Serres artificiellement échaufées, soit par le feu ou autrement.

On y apprend encore comment on peut cultiver & multiplier, dans un Pays froid, les Ananas, les Citroniers, les Orangers, & autres Plantes des climats chauds.

On y trouve de plus une instruction sur la manière de construire les Thermomètres nécessaires en pareil cas, avec des observations sur la culture des Fruits de Terre & des Légumes &c. *Le tout orné des Planches nécessaires, fondé sur l'expérience, & sur des observations faites avec soin pendant*

l'eſpace de cinquante ans, 3 vol. in-12. 7 liv. 10 ſ. relié.

Les Elémens de l'Art Militaire par M. d'Hericourt, corrigés & augmentés des Ordonnances & Edits du Roi depuis 1741. juſqu'à préſent, in-12. 3. vol. 7. liv. 10 ſ. relié.

Méditations Eccléſiaſtiques par Beuvelet, nouvelle Edition, 5. vol. in-12. 11. liv. Ces trois derniers livres chez David le jeune, Quai des Auguſtins.

Fables de la Fontaine, nouvelle Edition, petit format, 2. vol. chez le même Libraire & pluſieurs autres.

Lettre de M. le Cat au P. B. J. ſur la prétenduë Cité de Limes.

M. R. P.

Je me trouve cité dans votre Journal d'Août 1751. pour avoir deſſiné la tombe & l'épitaphe du

Curé de Limes ſervant actuellement de table d'Autel à la Chapelle de la Vierge de Martin-Egliſe près de Dieppe ; & M. de Wardanché, qui m'a fait cet honneur, regarde ce monument, & fait penſer que je le regarde auſſi comme une preuve déciſive en faveur de l'exiſtence de la *Cité de Limes* dans l'endroit voiſin, appellé de ce nom & de celui de *Camp de Céſar.*

Il eſt très-vrai, M. R. P. que j'ai deſſiné le monument, que j'en ai fait autant du Camp de Céſar, que je l'ai viſité, parcouru, meſuré dix fois dans les fréquents voyages que j'ai faits à Dieppe pour des opérations de Chirurgie qui demandoient du ſéjour, & qui me donnoient bien des moments de loiſir ; mais il eſt encore auſſi vrai, M. R. P. que je n'ai jamais pû me réſoudre à croire que le camp qu'on attri-

bue à Céſar ait été jadis le lieu d'une Cité, d'une Ville.

L'étude, que j'ai été à portée de faire de cette matière, m'avoit fourni une obſervation ample, qui faiſoit la cinquième d'une lettre que j'écrivis en 1737. à M. de la Faye célèbre Chirurgien de Paris, & qui fut inſérée dans le Journal de Verdun, mois d'Octobre pag. 252. Mais M. d'Egly s'imaginant que la conformité de mon opinion avec celle de M. l'Abbé de Fontenu, qui a traité à fond ce ſujet dans le Tome X. des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, venoit de ce que je n'avois point lû ces diſſertations; il crut bien faire de ſupprimer mon obſervation qu'il regardoit comme imparfaite.

Il eſt conſtant, M. R. P. que tout homme qui a vû des Villes ruinées, des fortereſſes raſées de la plus ancienne date, telle qu'eſt

par exemple, aux environs de Rouen, le *Château de Robert le Diable*, & qui verra ensuite le camp de César près de Dieppe, cet Observateur, dis-je, se trouvera bien assuré que ce camp n'a jamais été qu'un camp, & un Camp d'assez fraîche datte, ou aumoins assez fraîchement réparé : les terres relevées qui forment les retranchemens de cette place, gardent encore presque toute la hauteur & l'angle aigu qu'on leur a donné. Tout le monde sçait que les remparts d'une Ville ne forment jamais un pareil angle, qu'au contraire ils ont toujours 20. 30. 40. pieds de surface, ou de terre-plein. D'ailleurs nulle parité entre la hauteur de ces levées de terre, la grandeur & la profondeur des fossés, avec les proportions de ces Ouvrages que nous remarquons dans nos Villes & nos forteresses ruinées. L'assiette

du camp eſt une pelouſe unie comme tout le reſte de cette campagne ; quelques petites élévations de terre artiſtement placées derrière des veſtiges de petits foſſés , paroiſſent des reſtes de ſéparations , ou de retranchemens , ou même de bâtteries de canon : car j'en ai reconnu de pareilles au Fort ſainte Catherine près de Rouen , que nous ſommes ſûrs qui ont ſervi à cet uſage ; & le camp en queſtion eſt encore ſi frais qu'on pourroit croire qu'on y a campé avec du canon. La porte de ce camp achéve de convaincre qu'il n'a jamais été autre choſe : ce ſont des épaulemens de terre , de gazon , un terre-plein devant , & rien de plus : nuls veſtiges des tours , des foſſés , des doubles foſſés , des ponts &c. qui ſe trouvent à toutes les portes des Villes ; nuls veſtiges même de murailles , ni à cette porte , ni en aucun endroit de l'enceinte ,

encore moins dans l'intérieur de l'enceinte ; j'y ai fouillé & fait fouiller : on trouve des cailloux très-abondamment dans toutes ces terres, comme dans toutes celles des environs ; ces cailloux ont trompé ceux qui avoient quelque inclination à trouver là des murailles.

La preuve tirée du tombeau du Curé de Limes n'eſt pas plus deciſive ; au contraire, elle eſt victorieuſe en faveur de mon opinion. Le Curé eſt mort en 1463. & c'eſt un fait conſtant que, ni dans ce ſiècle, ni dans les précédents, il n'y avoit point dans le Doyenné d'Envermeuil, ni dans le Diocèſe de Rouen, aucune Cure qui s'appellât Limes. J'ai feuilleté le Pouillé d'Eudes Rigault qui eſt de 1200 ; j'ai feuilleté tous les pouillés poſtérieurs à celui-ci, & les regiſtres des proviſions ; aucune de ces pièces ne fait mention de Cure de

Limes : Preuve bien *décisive* qu'il n'y a jamais eu de Cure, de Cité de Limes dans le *Camp de César* près de Dieppe, ni dans aucun endroit voisin. Quelle étoit donc cette Cure de Limes, ou Limmes, possédée par *Messire Regnault Viel*, Doyen d'Envermeuil ? Est-ce *Limets* ou Limey près Mantes ? Je n'en crois pas un mot. Ce *Lime* est, selon moi, un Bourg ou petite Ville d'Angleterre située à 40. lieuës Sud-oüest de Londres sur le Comté de *Dorsetshirre* aux confins de celui de *Devonshirre*, sur une petite riviere du même nom, sur la côte de ces Provinces qui est justement vis-à-vis de celles de Dieppe & du Havre à l'oüest-nord-oüest. L'Angleterre étoit alors toute Catholique, & très-Catholique, & il y avoit dans ces siècles reculés une grande liaison entre les Normands & les Anglois qui se regardoient comme Compatriotes.

Il y a plus ; les Anglois furent maîtres de la Normandie depuis 1418. jusqu'en 1450. Dans cet intervalle, Messire Viel, François & Normand même, comme son nom le témoigne, aura été nommé par les Anglois à la Cure du Bourg de *Lime.* Charles VII. ayant chassé les Anglois de la Normandie en 1450. M. Viel aura peut-être été chagriné par ces Peuples fâchés de cette révolution, ou, par le seul amour de la patrie, il sera venu passer sa vieillesse & le reste de sa vie sur son bien situé vraisemblablement à Martin-Eglise. C'étoit un Prêtre respectable ; l'Archevêque de Rouen l'aura fait Doyen d'Envermeuil, quoique simple Prêtre vivant en son particulier. Il étoit très-commun autrefois, m'a dit un très-habile Grand-Vicaire de notre Diocèse, 1°. Qu'un Prêtre fût Doyen sans être Curé. 2°. Qu'il fût Doyen

d'un Doyenné, & Curé d'un autre. 3°. Qu'un même Curé fût Doyen de plusieurs Doyennés à la fois. 4°. Actuellement même, quand un Curé a été Doyen, il reste Doyen, après avoir résigné sa Cure. Les Ecclésiastiques d'un mérite distingué n'étoient pas aussi communs dans le quinzième siècle qu'ils le sont aujourd'hui : l'Archevêque de Rouen aura peut-être été bien-aise de trouver Messire Viel retiré à Martin-Eglise pour en faire son Doyen d'Envermeuil. Ce Prêtre étoit un homme à son aise; ses héritiers, après sa mort, lui auront fait faire cette belle tombe, sur laquelle on aura joint le titre de Curé de Limes qu'il avoit en Angleterre avec celui de Doyen d'Envermeuil qu'il possédoit en Normandie.

Peu de tems après on aura eu besoin dans l'Eglise de Martin-Eglise, où étoit cette tombe, d'une table

d'Autel pour la Chapelle de la Vierge, & l'on aura pris cette belle pierre. Voilà, je pense, tout le mystère.

Il se présente deux objections contre mon opinion.

1°. Pourquoi M. Viel n'auroit-il pas été aussi bien Curé à *Limey* ou *Limets* près de Mantes, qu'à *Lime* en Angleterre ? Les Lecteurs, les Graveurs même ne peuvent-ils pas s'être trompés dans l'orthographe de ces noms ?

R. L'Epitaphe du Monument en question est aussi fraîche que si on venoit de l'écrire : les lettres y sont belles, bien formées ; ainsi il n'est pas possible aux Lecteurs de s'y méprendre.

Les Graveurs, les Faiseurs d'Ecriteaux se trompent souvent sur le nombre des lettres d'un nom, comme ici en mettant deux M, pour une, & une S à la fin. Le Curé de Martin-Eglise, & les héri-

tiers, Directeurs du Graveur, ont bien pu n'être pas assez au fait de l'orthographe d'un nom de Ville d'Angleterre pour corriger ces fautes, mais les plus ignorants ne se trompent pas sur les lettres qui expriment la prononciation vocale ; au contraire ils écrivent le plus souvent comme ils prononcent ; par là le Village de *Limey*, ou *Limay*, ou *Limets*, n'a pu être confondu avec la cure de *Lime*. Il est assez ordinaire de mettre des *s* à la fin des noms tels que *Lime* ; *Limes* comme *Nismes*, mais on ne trouvera jamais ceux qui expriment les prononciations de *Givet*, *Limet*, *Givey*, *Limey*, écrits par *Gives*, *Limes*.

Seconde Objection. Comment expliquerez-vous, dira quelqu'un, l'origine du nom de *Cité de Limes* donné au Camp près de Dieppe par la tradition & par quelques Auteurs ?

R. Cette tradition vient de cet-

te tombe même qui a trompé M. de Wardanché & bien d'autres. Le Curé de Martin-Eglise possesseur de ce Monument, aura sans doute été le premier persuadé de l'existence de cette Cure de Limes ; & où la placer, quand on veut qu'elle ait existé, sinon dans cette enceinte, dans ce camp qui est tout proche ? Les Paroissiens n'auront pas manqué d'en croire leur Curé sur sa parole, & les habitans des autres Villages se seront regardés comme obligés de s'en rapporter à ceux de Martin-Eglise possesseurs du Monument, & voisins du Camp. Voilà la tradition établie, & les Auteurs autorisés à donner ce nom à ce *Camp*, qui n'est pas plus celui de *César* que l'emplacement d'une Cité détruite. * Des puits trouvés

* On a trouvé dans les terres voisines de ce camp, il y a environ 35 ans, une bague d'or avec une grosse pierre fine

ſur le rivage de cette mer ne prouvent rien en faveur de la Cité de Limes. Ces puits peuvent avoir été creuſés pour les néceſſités du camp dans un long ſéjour.

J'ai l'honneur d'être &c.

M. R. P.

Votre &c. Le Cat.

A Rouen, ce 20.
Octobre 1751.

---

gravée ; elle a été donnée à M. de Pontcarré père, Premier Préſident du Parlement de Normandie, & l'on m'a aſſuré qu'elle avoit tous les caractères d'une bague Romaine. Céſar n'eſt jamais venu à Dieppe ; mais après lui, des Généraux Romains peuvent y être venus : & ce camp formé par ces guerriers peut, par ſa ſituation avantageuſe, avoir engagé ceux des Siècles poſtérieurs à le venir occuper, & à en raffraîchir les retranchemens. N'avons-nous pas en Allemagne le Camp d'Hailbron, les lignes de Stoloffen qu'on répare ainſi dans les guerres qui ſe ſuccédent ?

Observation d'un nouveau Phénomène Solaire faite à Montpellier le 3 Juillet 1750. par M. Estève, de la Société Royale des Sciences.

Le 3 Juillet 1750. à sept heures du soir, environ un quart d'heure avant le coucher du Soleil, étant à ma maison de Campagne appellée *Burguos*, qui est située à l'Occident de Montpellier, j'apperçus un Phénomène qu'aucun Astronome que je sçache n'a encore observé. Du côté de l'Occident, il y avoit un nuage fort brun qui touchoit à l'horison & qui s'étendoit d'environ quatre-vingt-dix degrés. De ce nuage qui couvroit le Soleil, il s'en échappoit en-dessus d'autres plus petits à-peu-près de même couleur & bien terminés. Dans la distance qui séparoit ces derniers nuages, on appercevoit les rayons du Soleil qui formoient une gloire fort brillante. Je vis en même tems, du côté de l'Orient, sortir, comme

d'un centre, pluſieurs rayons immenſes qui paroiſſoient être élancés par un Soleil réel : on eût dit qu'il y avoit en même tems deux Soleils, dont l'un terminoit ſa carrière & l'autre alloit la commencer. On ne voyoit point ces deux Aſtres; mais ſeulement des gloires brillantes & oppoſées qui occupoient tout le Ciel. Au haut de l'Hemiſphère, les rayons étoient d'une lumière affoiblie, &, en les obſervant avec grande attention, on appercevoit que leurs extrémités s'y joignoient. Deux de ces rayons de chaque côté étoient fort larges & paroiſſoient des queues de cométe. C'étoit un ſpectacle magnifique.

Il y a deux circonſtances particulières dans ce phénomène, ſçavoir la réunion des rayons du côté de l'Orient, & leur augmentation de clarté. Mais la figure du nuage qui étoit à l'Occident paroît devoir

produire si naturellement l'apparence d'un Soleil opposé, que je suis étonné qu'on ne l'ait pas encore observé. J'ai même revû depuis ce Phénomène ; mais très-légerement coloré.

Par une erreur de la vûë, deux suites d'objets paralleles, à mesure qu'elles s'éloignent de nous, paroissent se resserrer, quoique la distance parallèle ne change point ; & voilà pourquoi les allées paroissent se retrécir vers leurs extrémités. De plus le Soleil étant fort bas, & le nuage qui le couvroit par sa figure ne laissant échapper que des rayons séparés & bien distincts, ces rayons doivent être considérés comme des bandes lumineuses, étenduës parallèlement à l'horison. L'observateur est placé au milieu de ces rayons parallèles, il les doit donc voir se resserrer des deux côtés & les croire comme élancés de deux points opposés. Ainsi

la vûë doit repréſenter un Soleil à l'Orient & l'autre à l'Occident. La jonction des rayons qu'on obſervoit au haut de l'hémiſphère prouve évidemment que l'apparence des deux Soleils étoit produite par une illuſion optique.

Deux circonſtances augmentoient la clarté des rayons qui alloient comme aboutir au Soleil imaginaire. 1°. Il y avoit peu de vapeurs au haut de l'hémiſphère, les rayons ne pouvoient y être fort ſenſibles, tandis que la grande quantité de vapeurs, qui étoient à l'horiſon du côté de l'Orient, réfléchiſſant beaucoup de lumière, les rendoit plus colorés. La ſeconde raiſon c'eſt que les rayons, par cela même qu'ils ſe reſſerrent, augmentent de clarté: car ces parties de lumière étant moins éparpillées doivent produire une ſenſation plus forte. Telle eſt la cauſe du Phénomène obſervé, qui eſt la même, par rapport aux

rayons du Soleil, que ce qu'on appelle *pied de vent* par rapport aux nuages.

Nouvelle & parfaite Grammaire Françoise & Allemande, par Poitevin, *in-8°. 1 vol. 4 liv.* Imprimé à Bâle, & se vend à Paris chez David le jeune, Quai des Augustins.

Introduction à l'analyse des Lignes Courbes algébriques, par M. Gabriël Cramer, *4°. 1 vol. figures, 12 liv.* Imprimé à Genève & se vend chez le même Libraire.

Introduction à la Syntaxe Latine, pour apprendre aisément à composer en Latin, avec des exemples de Thêmes, appropriés à toutes les règles de la Syntaxe & proportionnés par degrés à la portée des enfans, à quoi l'on a ajouté un abrégé de l'Histoire Grecque & Romaine, en faveur des Enfans plus avancés dans la connoissance de la Langue Latine, avec des Rè-

gles touchant le genre des noms Latins ; par Jean Clarke, &c. Ouvrage traduit de l'Anglois, imprimé chez le même Libraire, *2 liv. 10 ſols.*

Hiſtoire Univerſelle, Sacrée & Profane, depuis le commencement du monde juſqu'à nos jours ; par le R. P. Dom Calmet, *in-4°. 8 vol. 80 liv.* Imprimée à Strasbourg & ſe vend chez le même Libraire.

La Vente de l'Hiſtoire Naturelle de l'Iſlande, du Groënland & du Détroit de Davis ayant été interrompuë pour des raiſons particulières, on donne avis au Public qu'elle eſt actuellement remiſe en vente ſans aucun changement & avec les mêmes Gravûres.

Cet Ouvrage eſt en deux volumes in-12. & ſe trouve à Paris chez Jorry Quai des Auguſtins, près le Pont S. Michel.

TABLE DES ARTICLES du II. Vol. d'Avril 1752.

ART. XXXV. *Histoire Générale d'Espagne traduite de l'Espagnol de Jean de Ferreras &c.* 773

ART. XXXVI. *Chymie Médicinale &c. Tome II.* 794

ART. XXXVII. *Histoire de la Conjuration de Catilina &c.* Suite de l'Article XXXIII. au I. Vol. d'Avril. 807

ART. XXXVIII. *Histoire Navale d'Angleterre &c.* Suite de l'Article XXIX. au I. Vol. d'Avril. 827

ART. XXXIX. *Preuves de la Religion de J. C. contre les Spinosistes & les Déïstes &c.* 850

ART. XL. *La Vie de M. de Rossilion de Bernex, Evêque & Prince de Genève &c.* 879

ART. XLI. *Observations sur le terme de* Justice *auquel certains Auteurs modernes ont voulu sub-*

*stituer le terme d'*Equité, *en traitant des attributs de Dieu.* 902

ART. XLII. *Systême du vrai Bonheur.*

Essai sur la perfection pour servir de suite au Systême du vrai Bonheur &c. 914

ART. XLIII. *Nouvelles Littéraires.* 919

Errata pour Avril. I. Vol.

P. 658. l. 11. mécontententement, *lis.* mécontentement.

P. 709. l. 19. quelque, *lis.* quelques.

Ibid. l. 21. dn, *lis.* du.

P. 713. l. 19. connoissance, *lis* connoissances.

P. 719. l. 3. qoelques, *lis.* quelques.

P. 762. l. 13. appartenant, *lis.* appartenante.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 Mars 1752.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1752.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mai 1752.

A PARIS,

Chez BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	6.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1752.

ARTICLE XLIV.

COURS DE PHYSIQUE Expérimentale par le Docteur J. F. Desaguliers de la Société Royale de Londres, traduit de l'Anglois par le P. Pezenas de la Compagnie de JESUS, Professeur Royal d'Hydrographie. A Marseille. 2. Vol. in-4°. A Paris, chez Rollin Quai des Augustins, & Jombert ruë Dauphine. M. DCC. LI.

CEci eſt un grand ouvrage qui pourroit fournir vingt extraits curieux & intéreſſants à nos Mémoires. Il faut indiquer ſimplement les matières & renvoyer au livre. Il s'annonce par une courte Préface de l'Auteur, laquelle comprend l'éloge de Newton & une notice hiſtorique des Cours de Phyſique exprimentale, tels qu'on les fait en Angleterre. Le Docteur Keill commença à Oxford en 1704. ou 1705. M. Déſaguliers a continué ſur le même plan & depuis 1710. juſqu'au tems où il écrivoit le livre qui nous occupe, il avoit fait 121. cours. C'étoit un titre pour bien ſçavoir & bien raconter les révolutions de la Phyſique; il n'eſt point d'Empire où il y en ait eu davantage, mais au lieu que les révolutions civiles ébranlent les Etats, celles de la Phyſique étendent ſa puiſſance & multiplient ſes ſujets.

Le Traducteur ne parle point ici en ſon nom ; il ſe borne à ſon Auteur ; il n'a que la gloire de l'avoir bien entendu, d'avoir rendu fidélement tous les détails de ſa doctrine, d'avoir ouvert à nos Phyſiciens modernes une des plus riches ſources d'expériences. Tout ceci eſt beaucoup, & mérite la reconnoiſſance des Gens de Lettres; ſans compter qu'un tel ouvrage nous dédommage des productions frivoles qui nous viennent d'Angleterre ou qu'on publie ſous ce nom, quoiqu'elles ayent été fabriquées à Paris. Nous ſçavons des nouvelles de ces pratiques trop multipliées dans ce ſiècle plus curieux que ſçavant, & plus aiſé à tromper qu'à inſtruire. Peut-être qu'on fait la même choſe en Angleterre à l'égard de notre Littérature Françoiſe ; au moins nous aſſure-t-on que nos frivolités commencent à être accueillies au-delà

de la mer : c'eſt peut-être la plus forte vengeance que nous puſſions tirer ou eſpérer des livres inutiles ou mauvais que les preſſes Angloiſes nous ont donnés : mais celui dont nous rendons compte eſt fort bon. On y trouve XII. leçons, dont chacune eſt ſuivie de notes contenant des démonſtrations de Géométrie ſur les propoſitions contenues dans la leçon, avec des explications, des éclairciſſements, des détails en un mot qui enrichiſſent beaucoup cet ouvrage.

La première leçon traite de la matière & de quelques-unes de ſes propriétés. Selon l'Auteur, la matière eſt tout ce qui a étenduë & réſiſtance ; l'une de ces qualités ſans l'autre ne peut ſuffire ; avec l'une & l'autre on explique tout. La matière eſt de la même eſpèce dans tous les corps : ce qu'on y remarque de différences vient de

la ſituation, de la diſtance, de la grandeur, de la figure, de la ſtructure, des forces & de la cohéſion des parties qui les compoſent.

Il eſt bien certain que la matière eſt diviſible à l'infini ; mais cela n'empêche pas qu'on ne puiſſe admettre des particules primordiales, ſans pores, ſans interſtices, parfaitement fermes, ſolides, paſſives, mobiles. Les agents créés ne pourront ni rompre, ni écorner, ni diminuer ces particules ; ils ne pourront changer par conſéquent la nature des corps ; ils pourront ſeulement y produire des altérations accidentelles, par les ſituations diverſes dont ces particules primordiales ſont ſuſceptibles.

Que la diviſion actuelle de la matière puiſſe être portée à des degrés preſque inconcevables ; c'eſt une vérité que l'expérience confirme : par exemple, le Docteur Nieuventyt fait voir que la quatorziè-

me partie d'un grain de cire ou de suif (qui se consume en une seconde de tems dans une chandelle de six à la livre) produit un plus grand nombre de particules de lumière, que mille fois mille millions de Terres (égales à la nôtre) ne seroient capables de contenir de grains de sable. L'Auteur cite cet exemple & une multitude d'autres très-propres à instruire les Elèves de Physique. Mais ce que nous devons surtout considérer, ce sont les principes qu'il pose touchant la *pesanteur*, la *gravitation*, l'*attraction*, trois termes dont on se sert, non pour expliquer la cause des Phénomènes, mais pour montrer ce qu'on a observé dans les Phénomènes mêmes : trois termes encore qui ne dénotent pas des qualités occultes ou des vertus supposées, mais qui énoncent des propriétés réelles, des propriétés qui produisent des effets & sui-

vent des loix fixes, agissant toujours de la même manière dans les mêmes circonstances.

Nous ne faisons que rassembler les expressions de l'Auteur ; & nous transcrivons de même la comparaison qu'il employe pour persuader à ses lecteurs que *la pesanteur, la gravitation, l'attraction* sont de vrais principes quoique leurs causes ne soient pas connuës. » Lorsque les Généalo-» gistes, *dit-il*, en cherchant l'o-» rigine des familles, sont arrivés » aussi loin qu'ils le peuvent, & » qu'ils ont trouvé le premier de » la famille qui a porté un tel » nom, ne pouvant découvrir qui » étoit son père ou sa mère; il se-» roit fort absurde de dire que, par-» ce qu'on ne connoît pas le père » de celui-ci (que nous apellerons, » par exemple, Jean) il s'ensuit » que Jean n'est pas père de Pier-» re, grand-père de Guillaume &

» bisayeul de Nicolas &c. comme
» on l'avoit prouvé auparavant
» avec toute l'évidence qui con-
» vient à de pareils cas. Ainsi,
» lorsque l'on voit clairement par
» observation que la gravité est
» la cause de la chûte des corps
» pesants, qui observent certaines
» loix dans leurs mouvements;
» qu'un corps pesant par sa chûte
» meut l'essieu d'une rouë, la-
» quelle en conduit une autre cir-
» culairement par l'engraînement
» de ses dents; que celle-ci par
» l'intermédiation d'autres roues
» & pignons, conduit l'aiguille
» d'une montre, pour mesurer le
» tems ou pour d'autres usages;
» ce seroit être bien peu Philoso-
» phe, de dire que nos raisonne-
» ments sur le mouvement de l'ai-
» guille sont faux comme étant
» appuyés sur des qualités occul-
» tes, parce que nous ne pouvons
» pas remonter plus haut, qu'à

» la péſanteur, dont nous ne pré-
» tendons pas connoître la cauſe. »

La ſeconde leçon eſt toute occupée de ce qui s'appelle *vîteſſe*, *force*, *quantité de mouvement:* on y définit les termes eſſentiels de *poids*, de *puiſſance*, de *centre de gravité*, de *ligne de direction &c.* On y donne ce principe fondamental des Méchaniques qu'un petit corps peut avoir autant de mouvement qu'un grand corps, quelque diſproportionnés qu'ils ſoient, pourvû que les vîteſſes qui leur ſont données ſoient réciproquement proportionnelles à leurs maſſes; c'eſt-à-dire que le petit corps ait d'autant plus de vîteſſe par rapport au grand, qu'il a moins de matière; & de-là dérivent une multitude de conſéquences, de réfléxions, d'expériences qui méritent bien l'attention du Lecteur. On recommande ſurtout à la ſuite de ces détails, de joindre

les Sciences Mathématiques au génie & à l'adresse méchanique. *La Machine de Marly*, ajoute-t-on, *contient un grand nombre d'inventions excellentes ; mais elle n'élève pas autant d'eau qu'elle devroit le faire, parce que* l'Inventeur qui n'étoit pas Mathématicien, *ne pouvoit calculer de quelle manière il falloit appliquer la force de la rivière de Seine avec le plus grand avantage.*

En raisonnant des *quantités de mouvements*, des *vîtesses*, des *masses*, &c. l'Auteur prend occasion de réfuter la matière subtile des Carthésiens, laquelle selon eux est *une poussière très-fine* qui remplit tous les pores, qui n'a ni pesanteur ni résistance, & qui cause néanmoins la pesanteur. Tout ceci ne peut être admis sans absurdité: » car 1°. si cette matière remplit » tous les interstices entre les par- » ties des corps, elle doit les

» rendre tous également pleins. 2°.
» Partout où elle remplit un es-
» pace qui ne contient point
» d'autre corps, elle doit être
» plus solide que l'or & plus dure
» que le diamant; & par consé-
» quent elle ne doit pas être une
» poussière fine, comme on l'a
» imaginé... 3°. Comme les Car-
» théfiens assurent que la Terre &
» l'Air qui sont des corps pesans,
» sont composés de cette matière
» subtile, il est absurde de suppo-
» ser que la matière dont ils sont
» composés n'a point de pesan-
» teur, puisque la pesanteur d'un
» corps entier est composée de la
» pesanteur de toutes ses parties
» prises ensemble. 4°. Lorsque les
» Carthésiens disent que leur ma-
» tière subtile est cause de la pe-
» santeur, ils semblent avoir ou-
» blié ce qu'ils en ont dit aupara-
» vant, & surtout qu'elle n'a
» point de résistance. Car si un

» fluide, par son mouvement au-
» tour de la Terre, force tous les
» corps voisins à tomber vers la
» Terre, il ne peut pas être sans
» résistance, parce que tout ce qui
» pousse doit résister ; & dire que
» les corps solides peuvent se mou-
» voir dans cette matière subtile
» sans éprouver aucune résistance,
» & que cependant la matière sub-
» tile venant à rencontrer les
» corps solides, les pousse & leur
» fait changer de place, c'est une
» absurdité indigne d'un Philoso-
» phe. »

La doctrine des quantités de mouvement & des vitesses amène naturellement l'explication des diverses machines : c'est l'objet de la troisième leçon, où l'on considère la balance, le lévier, la poulie, le tour, le plan incliné, le coin, la vis ; on fait voir, par des applications suivies, que toutes ces machines peuvent être réduites au

levier. On tient compte de la quantité du frottement qui eſt différent ſelon le nombre & la combinaiſon des parties, & ſelon la nature des matériaux dont les diverſes machines ſont composées : ſur quoi l'on place une note capable d'inſtruire ou de déſabuſer le public ſur la plûpart des nouveaux inſtruments de méchanique. » Les faiſeurs de pro-
» jets, *dit l'Auteur*, inventent de
» nouvelles machines qui ſont nou-
» velles pour eux, quoique peut-
» être on les trouve dans les vieux
» livres, qu'elles ayent été autre-
» fois en uſage, & enſuite oubliées
» & négligées. Ils ſuppoſent qu'el-
» les feront beaucoup plus que ce
» qu'ils ont vû exécuter avec la
» même puiſſance, parce qu'ils ont
» trop peu d'égard au frottement.
» Pleins de cette eſpérance, ils font
» la dépenſe de 70 ou 80 livres
» pour obtenir un privilége en fa-
» veur de leur nouvelle invention :

» ils divisent ensuite le privilége
» en portions, & ils engagent des
» gens plus ignorants qu'ils ne sont
» eux-mêmes à contribuer à cette
» entreprise, qu'ils supposent avan-
» tageuse; jusqu'à-ce qu'après bien
» du tems & de l'argent perdu, ils
» trouvent que leur propre machi-
» ne est plus mauvaise que les au-
» tres qu'ils se flattoient de sur-
» passer de beaucoup. C'est ce qui
» s'est pratiqué fort communément
» les vingt dernières années : car
» quoique quelques-uns de ces fai-
» seurs de projets ayent été d'ail-
» leurs des fripons, cependant la
» plûpart se trompent les premiers
» eux-mêmes;& ceux qui sont réel-
» lement trompés, trompent plus
» aisément, & attirent les autres
» par leur vivacité & par leur en-
» têtement. »

La question des frottements est si importante, que l'Auteur la reprend dans sa quatrième leçon; &

il commence par obſerver que » le » bois, le fer, la fonte, le cuivre » & le plomb lorſqu'ils ſont graiſ- » ſés ou huilés ont preſque tous » le même frottement, & que par » conſéquent la même règle peut » s'appliquer à toutes ces ſubſtan- » ces. » Ceci préſente une idée qui ſurprend d'abord, on s'imagine que les métaux doivent gliſſer plus aiſé- ment les uns ſur les autres, parce qu'ils ſont ſuſceptibles d'un meil- leur poli : mais l'expérience apprend qu'en poliſſant beaucoup les ſurfa- ces planes des métaux ou des autres corps, on augmente leur frotte- ment ; ce qui vient de l'attouche- ment d'un plus grand nombre de parties, qui ſe fait dans les corps à meſure qu'on les polit davantage. Ainſi lorſqu'on tire des plaques de verre l'une ſur l'autre, on éprouve plus de réſiſtance que ſi ces plaques étoient de bois ; & juſques dans la machine du vuide, deux marbres

extrêmement polis demeureront attachés l'un à l'autre : cette dernière expérience favorise aussi *l'attraction de cohésion* dont notre Auteur, Newtonien déclaré, fait grand usage. Il faut voir sur cela les principes répandus dans sa première leçon.

Plusieurs expériences bien faites & bien expliquées préparent un grand nombre de corollaires très-curieux sur les frottements, par exemple :

Il faut plus de force, à proportion, pour un petit fardeau que pour un gros, apparemment parce-que le petit se colle davantage aux parties qui se trouvent à surmonter dans le plan qu'il parcourt.

Les graisses & les huiles sont très-utiles dans les grandes machines, pour deux raisons, 1°. Parce qu'elles remplissent les trous du plan sur lequel roule le far-

deau, ou parce qu'elles-mêmes roulent ſous le fardeau & le facilitent. 2°. Parce qu'elles empêchent que les parties de la Machine ne s'uſent, ne s'emportent & ne s'embaraſſent.

Les huiles & les graiſſes paroiſſent nuire aux petites machines; mais elles rendent leur mouvement plus égal: on s'apperçoit que le mouvement eſt plus difficile dans les montres de poche quand elles ſont huilées; elles retardent alors un peu; mais elles vont auſſi plus également.

Les graiſſes ſont très-utiles aux rouës de chariots & de caroſſes, ſurtout pendant la pluye. Car 1°. ſi les moyeux étoient mouillés & qu'il n'y eût pas de graiſſe pour empêcher l'eau de pénétrer dans le bois, il eſt démontré qu'il faudroit quatre fois plus de force pour traîner un fardeau, qu'il n'en faut avec la graiſſe pendant un tems ſec.

2°. Sans la graiſſe le trou du moyeu s'agrandiroit conſidérablement; car le moyeu ſe gonflant, l'eſſieu ne ſeroit plus libre & il emporteroit pluſieurs parties du moyeu ; enſuite lorſque le moyeu ſe ſécheroit, l'eſſieu ne rempliroit plus le trou, la rouë varieroit & ſeroit plus ſujette à ſe caſſer dans les cahos qu'elle rencontreroit.

Nous ne faiſons qu'indiquer quelques-uns des Corollaires compris dans cette leçon. Tout le reſte eſt à lire, notamment les propoſitions où l'on démontre que les rouës à voiturer doivent être exactement rondes; que les rais doivent être inclinés ſur les moyeux pour rendre les rouës écouées ou concaves; que les eſſieux doivent être droits de toutes façons & poſés en angle droit ſur la flèche ou ſur les brancarts; que les rouës de derrière ne donnent aucune chaſſe ou impulſion à celles de de-

vant, quand elles feroient extrêmement hautes & celles de devant extrêmement basses ; que les grandes roües sont toujours plus avantageuses pour rouler que les petites, en quelque occasion ou sur quelque terrein que ce puisse être ; que les voitures à quatre roües comme les chariots ou carosses, roulent toujours mieux & fatiguent moins les chevaux, que les Voitures à deux roües, comme les charrettes & les chaises ; qu'il seroit beaucoup plus avantageux de faire les quatre roües de chariot & de carosse grandes & égales, ou à-peu-près, que de faire celles de devant moitié plus petites. Cette dernière proposition a XXXIX. Corollaires, tous d'une instruction pratique & bien entenduë.

La cinquième leçon comprend 192. pages in 4°. & l'on y traite des trois loix du mouvement de Newton, nécessaires ici pour l'ex-

plication de certaines machines telles que le Bélier des Anciens, le marteau, le pendule circulaire, la fronde, l'arc ou le ressort &c. Mais à l'occasion de ces machines, on développe une infinité de curiosités physiques toutes dépendantes des trois loix qui sont l'objet de la leçon : voici la première : *Chaque corps persévère dans son état de repos ou de mouvement uniforme en ligne droite, à moins qu'il ne soit forcé à changer d'état par des forces qui lui sont imprimées*. En conséquence de cette loi, on explique comment un corps mû dans un milieu non-résistant ne doit point s'arrêter ; comment un corps poussé par deux forces dont les directions font un angle, décrit, par son mouvement, la diagonale d'un Parallélogramme; comment un corps jetté horizontalement, décrit, en tombant, une ligne courbe nommée *paraboli-*

que ;

que ; comment dans un corps qui ſe meut circulairement, la force centrifuge ſe combine avec la force *centripète* &c. Tout ceci eſt orné d'exemples & d'expériences preſque ſans nombre.

La ſeconde loi s'énonce ainſi : *Le changement du mouvement eſt toujours proportionnel à la force mouvante imprimée ; & il ſe fait dans la ligne droite ſelon laquelle cette force eſt imprimée.* Ce qui entraîne des détails ſur les règles de l'accélération des corps dans leur chûte, ſur la théorie des pendules, ſur les forces du Bélier, du marteau, du mouton, de la fronde &c. ſur la réſiſtance des fluides, ſur le mouvement des Corps Céleſtes dans les ellipſes. Ce dernier Article commence par l'explication très-claire & très-méthodique de la Règle de Kepler qui dit que *les Planètes & les Comètes décrivent autour du Soleil, des aires*

proportionnelles aux tems. Képler a fait cette découverte, Newton en a donné la démonſtration dans ſes principes, & elle ſe retrouve ici dans les notes très-étenduës & très-ſçavantes de notre Auteur. Une de ces notes préſente l'hiſtoire & la théorie des Comètes : morceau excellent que nous voudrions pouvoir tranſcrire, ainſi qu'un endroit de cette même leçon V. où l'on fait voir comment *la peſanteur fait décrire aux Planètes leurs orbites excentriques par un mouvement uniformément accéléré & retardé.* Mais il faut dire quelque choſe de la troiſième Loi & terminer notre Extrait.

Cette Loi porte qu'*à chaque action eſt toujours oppoſée une réaction égale*, ou, ce qui eſt la même choſe, que *les actions mutuelles des corps les uns ſur les autres, ſont toujours égales, & ont des directions contraires.* La preuve ſe

présente en ces termes : » Tout
» ce qui tire ou presse un corps, en
» est autant attiré & pressé. Si un
» homme presse une pierre avec le
» doigt, son doigt est aussi pressé
» par la pierre. Si un cheval tire
» une pierre attachée à une cor-
» de, le cheval est, pour ainsi di-
» re, également tiré en arrière
» vers la pierre : car la corde étant
» bandée par le même effort qu'-
» elle fait pour se relâcher & dé-
» bander, tire autant le cheval
» vers la pierre, que la pierre vers
» le cheval, & elle empêche au-
» tant l'un d'avancer qu'elle fait
» avancer l'autre. »

Avec le principe de l'action & de la réaction on explique l'art de voguer, de nager, de voler. Par exemple, » Si un oiseau frappe
» l'air inférieur avec une force é-
» gale à celle qui pourroit élever
» dix livres, la réaction de l'air le
» poussera en haut avec la même

» force ; mais ſi l'oiſeau pèſe une
» livre, l'effet de la réaction de
» l'air le fera monter avec une for-
» ce qui ne ſera que de neuf li-
» vres. Si l'oiſeau ne frappoit l'air
» qu'avec une force égale à ſon
» propre poids, il reſteroit pen-
» dant quelque tems ſuſpendu dans
» l'air ſans apparence de mouve-
» ment, comme nous voyons que
» cela arrive aux Milans, aux Fau-
» cons & aux autres Oiſeaux de
» Proye. »

L'action & réaction ſe voit encore dans le Phénomène du flux & reflux de la mer. L'Auteur explique ceci ſelon le ſyſtème de Newton, & nous ne croyons pas qu'il ſe trouve ailleurs plus de netteté, plus de clarté, & de bonne méthode ſur cette matière. En voici l'eſquiſſe : Quand la Lune eſt préſente ſur les eaux de la Mer, elle attire ce fluide, & la Mer attire la Lune de ſon côté, mais la Mer

eſt plus attirée par le centre de la Terre, parce qu'elle en eſt plus proche. * En effet la diſtance de la mer à ce centre n'eſt que d'un demi-diamètre de la Terre, au lieu que la diſtance de la Mer à la Lune eſt de 59 demi-diamètres.

Mais ſi la Lune n'attire pas la Mer autant que la Mer eſt attirée par le centre de la Terre, il eſt pourtant certain que la Lune attire un peu la Mer (on va voir tout-à-l'heure en quelle raiſon) & que cela ſuffit pour faire élever les eaux. D'un autre côté le centre de la Terre qui eſt à 60 demi-diamètres terreſtres du globe de la Lune, eſt moins attiré par ce globe que la Mer n'en eſt attirée; & la différence eſt en raiſon inverſe des

* L'excès de matière dans le Globe Terreſtre ſur celui de la Lune augmente auſſi cette attraction; mais cette raiſon eſt étrangère à la queſtion qui ſe traite ici.

quarrés des diſtances ; la Mer eſt éloignée de la Lune de 59 demi-diamètres terreſtres, le quarré de 59 eſt 3481 ; le centre de la Terre eſt éloigné de la Lune, de 60 demi-diamètres, le quarré de 60 eſt 3600. L'attraction des eaux eſt donc comme 3600, & l'attraction du centre eſt comme 3481.

Enſuite à l'extrémité de l'autre hémiſphère, c'eſt-à-dire aux Antipodes, l'effet de l'attraction de la Lune doit être encore moins grand que dans les deux premiers cas, puiſque cette extrémité eſt éloignée de la Lune de 61 demi-diamètres terreſtres. Le quarré de ce nombre eſt 3721 ; ainſi il doit arriver que, par rapport à ce point des Antipodes, l'attraction comparée à celle du centre de la Terre, ſoit comme 3600 ; tandis que celle du centre ſera comme 3721. Mais en conſéquence de la moindre attraction des Antipodes, les eaux

de cette extrémité doivent être comme abandonnées par la Terre, & par conséquent elles doivent s'élever restant en arrière & formant la haute mer en cet endroit, dans le même tems qu'il y a haute mer sous l'autre hémisphère à la présence de la Lune. On conçoit que les eaux collatérales s'abaissent d'autant pour fournir aux deux élévations ; c'est la loi des fluides qui ne changent point d'état dans un endroit, sans que toute la masse y concoure.

On a formé beaucoup d'objections contre cette manière d'expliquer le flux & reflux de la Mer ; nous n'en rapporterons que deux : 1°. *dit-on*, comment se peut-il que la Lune élève l'eau d'un hémisphère en l'attirant plus qu'elle n'attire la Terre, & qu'en même tems le même globe de la Lune élève l'eau de l'hémisphère opposé, en l'attirant moins que la Terre ?

La réponse est facile, il n'y a qu'à ôter l'équivoque du mot *élever*. Il signifie dans cette explication *éloigner* l'eau du centre de la Terre, ce qui se fait dans l'hémisphère placé sous la Lune en rapprochant l'eau de la Lune, & dans l'hémisphère opposé, en la reculant, ou plutôt en la laissant en arrière. Si un homme aux Antipodes étoit dans la Mer jusqu'à la moitié du corps, & que la Lune vînt à passer au-dessus de l'hemisphère opposé, en sorte que ce globe fût au *nadir* de l'homme en question, la Terre où portent ses pieds seroit plus attirée que l'eau, puisque la Terre est plus près de la Lune ; & il devroit arriver par cette raison que l'eau qui ne montoit que jusqu'à la moitié du corps de cet homme, vînt à lui gagner les épaules ou à le submerger tout-à-fait : ce qui seroit par rapport à lui la mer *élevée*, la haute mer.

On dit, en ſecond lieu, qu'il ne doit point y avoir de haute mer aux Antipodes, puiſque les eaux de la mer preſſent cet hémiſphère d'autant plus fortement que l'attraction de la Lune ſe joint à l'attraction de la Terre pour coller ces eaux à la Terre & les empêcher de reſter en arrière, ainſi qu'on le prétend dans l'hypothèſe de Newton. Cette difficulté n'eſt rien : on ne la fait qu'en oubliant que l'attraction des eaux de l'hémiſphère oppoſé à la Lune, ou des Antipodes, cauſée par le centre de la Terre, eſt quelque choſe de commun à toutes les eaux qui environnent le globe terreſtre. Cette attraction les *colle* toutes également autour du globe, tandis qu'il n'y a rien qui les en détache ou plutôt qui les faſſe s'élever quelque part. Or quand la Lune attire plus les eaux de l'hémiſphère ſur lequel elle eſt préſente,

qu'elle n'attire le centre de la Terre ; & quand elle attire plus le centre de la Terre qu'elle n'attire les eaux de l'hémisphère des Antipodes, il est clair que cette seule cause (l'attraction de la Lune) suffit pour que les eaux s'élèvent dans l'un & l'autre hémisphère ; dans le premier, (celui qui est sous la Lune) parce que les eaux sembleront quitter la Terre, & dans l'hémisphère opposé, parce que la Terre semblera quitter les eaux. On résoud donc cette difficulté comme on explique l'équilibre rompu entre deux corps égaux, dès qu'on ajoute quelque chose à l'un ou à l'autre.

Nous finissons ici l'Extrait de ce premier Volume ; le second nous occupera dans un autre Journal.

ARTICLE XLV.

LE PHILOSOPHE CHRETIEN, 2. *Parties in-12. pag.* 108. *M. DCC. XLIX.*

CE livre a déjà trois années de datte, mais il eſt peu répandu, parcequ'on en a tiré peu d'Exemplaires; il mériteroit cependant d'être entre les mains de tout le monde : c'eſt le fruit d'un loiſir précieux ; loiſir d'un ſage, d'un grand, d'un bienfaiteur public, d'un ami de l'humanité, d'un Philoſophe d'autant plus digne de ce nom qu'il ne ſépare point la Philoſophie du Chriſtianiſme ; & c'eſt auſſi le plan de cette excellente production.

L'Auteur s'étonne d'abord de la façon de penſer des Philoſophes Payens : ces prétendus Sages n'avoient pas en vuë le bonheur éternel, & cependant ils faiſoient

conſiſter le bonheur dans le mépris de toutes les choſes qui nous intéreſſent ici-bas. Ils contrarioient leurs gouts, leurs penchants, leurs inclinations; ils domptoient leur tempérament, ils détruiſoient leur déſirs; ils *ſe rendoient malheureux ſans mérite & ſans eſpoir de récompenſe.*

Cette conduite pouvoit n'être pas auſſi ſoutenuë que nous le dit l'hiſtoire; il échappoit peut-être à ces Anciens quelques actions éclatantes dont on tenoit compte ſans autre attention particulière ſur les détails de leur vie: *c'étoient*, pour nous ſervir des termes de Montagne, *des traits miraculeux; & il eſt dur à croire que ces héros du tems paſſé en puſſent teindre & abreuver leur ame en manière que ces actions lui devinſſent ordinaires & comme naturelles.* *

* *Montagne l. 2. de la Vertu, Chap. XXIX.*

Mais quoiqu'il en ſoit, on propoſe ici quelque choſe d'infiniment meilleur que toute la Philoſophie du Portique & du Lycée : » le grand point, *dit notre » Auteur*, eſt de ſe rendre heureux » dans l'état où l'on ſe trouve » placé par la Providence ; vivant » dans le monde ſans imiter la » folie payenne ; & ce point ſi eſſentiel, ſi touchant, ſi précieux eſt *de devenir Philoſophe Chrétien.* Quelle étenduë dans ces trois mots ! Quelle ſource inépuiſable de réfléxions ! Quelle carrière ouverte aux Etudes vraiment Philoſophiques !

Remarquons, encore une fois, qu'il n'eſt pas ici queſtion de rompre avec l'humanité, de faire un divorce éternel avec les ſociétés, diſons même avec les biens du monde ; l'Auteur parle de l'Art, difficile il eſt vrai, mais toutefois poſſible de concilier les devoirs de

la Religion avec les bienséances de l'état ; d'unir les espérances de la vie future, & le bonheur actuel de cette vie ; il prétend que les jours d'un Philosophe, tel qu'il le conçoit, doivent être à Dieu, sans cesser d'être à la patrie, à l'amitié, aux soins temporels ; il ne s'agit que d'établir en tout cela les rapports nécessaires & les dépendances convenables. On conçoit que c'est la vertu & la vertu Chrétienne qui formera ce juste tempérament ; mais par où entrer dans cette route dont le terme doit faire notre félicité ?

Il est d'une bonne Philosophie de montrer d'abord les chemins qui égarent, afin qu'on puisse les éviter. Ici les sentiers sont en grand nombre ; les plus beaux & les plus commodes en apparence sont les plus dangereux. « L'appas trom- » peur des richesses semble d'abord » vous présenter un grand bon-

» heur ; mais interrogez celui qui
» les a amaſſées, avec tant de pei-
» nes & de fatigues ; il avouera
» qu'il reſte encore une difficulté
» & plus grande & plus inſuppor-
» table : celle de donner des bor-
» nes à ſa cupidité, & de ne pou-
» voir ſe ſatisfaire ſur des idées
» chimériques, dont ſon imagina-
» tion eſt ſi agréablement flattée
» que ſes deſirs, rendus plus vio-
» lens par les obſtacles, les mettent
» fort au-deſſus de toutes ſes ri-
» cheſſes. » Ainſi parcourt-on les
paſſions & leurs divers objets ; on
fait voir que le bonheur ne ſe
trouve ni dans l'éclat de la gloire,
ni dans l'abondance des plaiſirs,
ni dans la poſſeſſion du ſçavoir &
des talens, ni dans la conſtance
des ſuccès, ni dans l'exercice du
pouvoir ſuprême, ni dans les char-
mes de la ſociété, ni dans les dou-
ceurs de la ſolitude, ni dans le
commerce de l'amitié. » Je ſuppo-

» ſe, ajoute-t-on ſur ce dernier
» trait du tableau, ſur l'amitié,
» qu'une ſympathie extraordinaire
» rende toutes choſes égales dans
» cette belle union, & qu'une
» grande conformité de ſentiments
» la ſoutienne : cela eſt beau, &
» tandis que le mouvement du cœur
» qui en a formé le premier nœud
» vous fera agir, vous ne ſentirez
» pas votre ſujettion ni le poids
» des chaînes qui vous lient. Vous
» ne penſez point qu'en confiant
» tous vos ſecrets à cet ami, vous
» en devenez eſclave. Si vous lui
» découvrez vos foibleſſes, vous
» perdez ſon eſtime ; ſi vous con-
» trariez ſes goûts, vous le rebutez ;
» ſi vous les lui paſſez, contre vos
» propres ſentimens, vous vous
» démentez ; ſi vous aimez ce qu'il
» hait, ou haïſſez ce qu'il aime,
» vous le mortifiez ; ſi vous vous
» contraignez & uſez de complai-
» ſance, vous bleſſez la droiture

» & la ſincerité que vous lui de-
» vez, vous commettez même une
» eſpèce d'infidelité; s'il vous a ren-
» du quelque ſervice ſignalé, quel
» fardeau que la reconnoiſſance! &c.

Il appartient donc à la vertu ſeule de faire le bonheur de cette vie : c'eſt la concluſion de l'Auteur qui entre dans un détail charmant des plaiſirs purs, de la paix, de l'honneur, de tous les biens en un mot que procure la vertu : » elle
» tranquiliſe les deſirs du cœur,
» détache de tout ce qui pourroit
» le ſéduire, calme les inquiétu-
» des de l'eſprit & la fougue des
» paſſions de l'ame, fait apperce-
» voir, ſentir & éviter les folies,
» apprend à être modeſte dans la
» proſpérité, & ſoutient contre
» l'adverſité & les traverſes. »

Cette vertu fait l'*honnête homme :* titre dont tout le monde eſt jaloux. » Les Princes s'en picquent
» plus que de l'éclat de leur

» grandeur & de leur élévation » pour acquérir de l'eſtime ; les » Particuliers plus que de leurs plus » ſublimes talens, pour s'illuſtrer ; » les perſonnes favoriſées de la for- » tune plus que de leur bonheur, » pour paroître l'avoir mérité ; les » plus malheureux même tirent ce » beau titre du fond de leur mi- » sère ; ils la ſupportent avec une » patience qui reſſemble à une fer- » meté héroïque. »

L'Auteur placé ſur la tête des autres hommes, les connoît tous ; il ſçait ce qui leur manque & ce qu'il leur faudroit pour les rendre honnêtes gens & par conſéquent heureux ; mais ce portrait de l'*hon- nête homme* ne laiſſe pas de l'em- baraſſer, il craint de le charger trop, de le rendre difficile à copier, de ne faire qu'un *honnête homme en peinture*. Cependant voici ſon ébauche générale : » Je voudrois, » *dit-il*, qu'on reconnût l'honnête

» homme à ces deux traits, à ce
» qu'il doit aux autres, & à ce
» qu'il ſe doit à lui-même. Il doit
» à Dieu, l'obſervation de ſes Com-
» mandemens ; à ſon culte Divin,
» la pratique de la Religion. S'il
» les ſuit exactement, il a atteint
» le plus haut dégré des vertus.
» Mais pour que rien ne l'empê-
» che de les pratiquer, parmi les
» maximes du monde, il doit en-
» core la ſoumiſſion & l'obéiſſance
» à ceux auxquels il ſe trouve
» ſubordonné dans l'ordre politi-
» que ; à ſes maîtres, le reſpect &
» la fidélité ; aux gens plus éclai-
» rés que lui, la déférence & la
» docilité ; des égards vis-à-vis de
» ſes égaux ; dans la ſociété & le
» commerce du monde, une éga-
» lité d'ame & de caractère ; dans
» l'amitié, de la conſtance & de
» la ſincérité ; un goût ſûr & dé-
» cidé pour le vrai mérite, &
» beaucoup d'indulgence pour les

» foiblesses & les défauts d'autrui ;
» à ses inférieurs, le bon exemple,
» qui est l'instruction la plus sûre
» & la plus efficace ; de la justice
» pour les contenir, & de la clé-
» mence pour les fautes qui auront
» été suivies d'un aveu ingenu &
» d'un sincère repentir. »

» Ce que l'honnête homme se
» doit à lui-même, c'est cette
» tranquillité d'ame fondée sur une
» conscience pure ... c'est la can-
» deur, l'amour de la vérité ; c'est
» cette exacte probité qui le rend
» respectable à tout le monde &
» à lui-même ; une douceur capa-
» ble de désarmer le méchant ; une
» modération qui change en cal-
» me l'impétuosité du plus violent
» & du plus emporté ; une im-
» partialité qui fasse perdre toute
» espérance à l'injustice ; une pa-
» tience qui lui fasse surmonter
» les souffrances & les douleurs ;
» ce courage qui s'anime par les

» obstacles ; cette humilité qui
» l'éleve au-dessus de l'orgueil ;
» ce parfait désintéressement qui
» l'empêchera d'envier le bien
» d'autrui ; cette sagesse à n'offen-
» ser personne ; un discernement
» éclairé pour condamner avec
» connoissance ce qui est digne de
» blâme & approuver ce qui mé-
» ritera son suffrage ; une sensible
» reconnoissance pour les bien-
» faits ; de l'horreur pour l'ingra-
» titude ; cette générosité qui sçait
» placer les graces & les dispen-
» ser à propos ; cette retenuë si
» raisonnable qui ne permet de dési-
» rer que ce qui est bon & possible ;
» cette modestie, enfin, qui em-
» pêche de rien prétendre au-dessus
» de sa condition & de son mé-
» rite. »

A côté de ce magnifique tableau l'Auteur place celui du faux honnête-homme qu'il prend dans tous les états, & qu'il suit dans tous les

points de vuë. Il nous apprend ensuite à profiter de ces deux peintures, à les comparer avec nous-mêmes, à nous étudier constamment, à ne nous pardonner aucun trait qui défigure notre ame, à nous dépouiller de cet amour-propre qui *nourrit nos vices, qui les rend agréables, qui les fait même passer pour des vertus.* C'est par ce Morceau que l'Ouvrage finit ; il auroit fallu le transcrire pour en dire tout le bien qu'il mérite : & que seroit-ce s'il étoit question de peindre les vertus de l'Auteur ? N'empruntons qu'un mot de l'éloge de Marc-Aurèle, *prout dixit scripsitque, vixit.* * Ses discours, ses écrits, sa vie : trois tableaux qui se ressemblent parfaitement.

On a de la même plume un au-

---

* *Casaubon, in Cap. Oper. Edit. Marc. Aur. T. 2. Oper. Critic. Gataker.*

tre Ouvrage Philoſophique imprimé pareillement à Nancy en 1749. & intitulé *Combat de la Volonté & de la Raiſon*, Brochure de 44. pages in-12. C'eſt une expoſition ſuivie des contradictions que nous éprouvons en nous-mêmes, & la concluſion eſt encore toute à l'avantage de la Vertu & de la Religion.

ARTICLE XLVI.

REFLEXIONS CRITIQUES ſur les différentes Ecoles de Peinture, in-12. pag. 240. A Paris chez Rollin, Grangé, Bauche &c. M. DCC. LII.

JAmais on ne compara les anciens Peintres Romains avec les Grecs ; & la raiſon en eſt manifeſte. Rome ne ſe piqua point d'égaler en ce genre la gloire d'Athènes & de Corinthe. Elle ſe contenta de rechercher les ouvra-

ges de ce Peuple vaincu, d'attirer ſes Artiſtes, de les employer, de les récompenſer. Rome ſe crut faite pour commander au Monde, & non pour cultiver les Arts d'amuſement. Il entroit beaucoup de fierté dans cette penſée, peut-être auſſi déſeſpera-t-on du ſuccès. Que nous arriveroit-il à nous autres François, ſi nous voyions la Vénus d'Appelle, le Jalyſe de Protogène, l'Iphigénie de Timanthe? Placés devant ces chef-d'œuvres, ne ſerions-nous pas tentés d'abandonner nos atteliers, de briſer nos pinceaux?

Mais nous n'avons aujourd'hui vis-à-vis de nous que des Ecoles modernes; rien par conſéquent qui doive nous décourager; & depuis un ſiècle nos travaux Pittoreſques ne ſont-ils pas aſſez grands, nos ſuccès ne ſont-ils pas aſſez marqués pour qu'il nous ſoit permis d'aſpirer aux premiers hon-

neurs

neurs de l'Art ? Cependant il est comme établi que les Italiens & les Flamands jouissent de la prééminence ; notre Nation même, trop peu attentive sur ses intérêts & sur sa gloire, céde la palme avec une libéralité qui doit paroître extraordinaire : & c'est ce qui sollicite le zèle de M. le Marquis d'Argens Auteur de cet Ouvrage. Il prétend faire voir qu'il y a en France des Peintres qu'on peut opposer aux plus grands Maîtres des autres Écoles. Il compose son Livre sur ce plan ; c'est un parallèle suivi de nos Artistes avec ceux d'Italie & de Flandre : Parallèle agréable par la matière, qui porte toujours avec elle ses charmes, & par la façon libre, variée, intéressante dont elle est traitée.

Comme on voit dans Plutarque deux Héros, l'un Grec & l'autre Romain, marcher toujours colla-

téralement ; ainſi dans chaque Paragraphe du Livre qui nous occupe, deux Peintres célèbres, l'un Italien ou Flamand, l'autre François, ſont nommés, comparés, appréciés : il n'y a que Vandeick qui ſe trouve, à la fin, porté comme un Vainqueur ſur le Char de Triomphe. Car l'Auteur penſe que c'eſt *le plus grand Peintre* qui ait exiſté depuis le rétabliſſement des Arts : on doit lire ſes raiſons, & nous ne devons pas en juger. Il nous convient mieux de dire, en jettant les yeux ſur Raphaël, le Sueur, le Pouſſin, le Brun, le Corrège, Rubens & Vandeick, ce que Cicéron diſoit de Zeuxis, d'Aglaophon & d'Apelle : tous ces grands Maîtres ſont fort différents les uns des autres, & cependant il n'en eſt aucun qui paroiſſe manquer de la perfection de ſon Art. *

---

* *Diſſimillimi inter ſe Zeuxis, Aglao-*

Le but de l'Auteur étant de comparer, de préférer même plusieurs de nos Peintres à ceux des autres Ecoles, il doit résulter de-là une controverse ; mais quel en est le juste point de vuë ? Qu'on ne croye pas qu'elle ressemble au démêlé de Perrault pour les Modernes contre les Anciens : » la jalousie que cet Ecrivain avoit » contre les plus célèbres Auteurs » ses contemporains, lui fit commettre mille bévuës. Il opposa » les Tragédies de Quinault à celles de Sophocle & d'Euripide ; » l'Enéïde de Virgile aux Poëmes » de Scudery, de Chapelain & de » saint Amant. Qu'arriva-t-il de-» là ? C'est que Despréaux qui dé-» fendoit la cause des Anciens, » triompha & parut avoir raison.

phon, Apelles; neque tamen eorum quisquam est, cui quicquam in arte suâ deesse videatur. Cicero de Orat. *l.* 3.

» Cependant ſon adverſaire étoit » peut-être auſſi bien fondé que » lui dans ſon opinion ; mais un » amour propre mal-entendu le » mettoit dans l'impoſſibilité de » prouver la vérité qu'il défendoit, » l'empêchant d'oppoſer aux An- » ciens ceux qu'il falloit leur oppo- » ſer, puiſqu'il étoit ennemi de » Racine, de Molière, de Deſ- » préaux & de pluſieurs autres » grands hommes que le ſiècle de » Louis XIV. a donnés. » C'étoit faire comme quelqu'un qui, dans un procès de conſéquence, em- ployeroit de mauvaiſes pièces & laiſſeroit les meilleures ; qui feroit valoir les moyens les plus foibles & ne tireroit aucun avantage des arguments démonſtratifs.

M. le Marquis d'Argens ne prend pas la même route ; comme il n'é- prouve ni inimitié ni jalouſie à l'é- gard de nos Artiſtes, il n'oppoſe point aux Ecoles étrangères des

Maîtres du ſecond ordre, laiſſant les plus illuſtres dans l'oubli ; c'eſt bien tout le contraire. Il ne paroît dans ſon Livre que des noms célèbres, des mérites éprouvés, conſtatés & reconnus. Perrault faiſoit encore une faute dans ſon parallèle des Anciens & des Modernes : » c'eſt qu'au lieu de rendre aux » Grecs & aux Romains toute la » juſtice que ces grands génies mé- » ritent, il étoit uniquement oc- » cupé à relever leurs fautes ; ſou- » vent même il leur en attribuoit » qu'ils n'ont point commiſes, & » il paſſoit légérement ſur les cho- » ſes ſublimes dont ils ſont rem- » plis. »

Notre Auteur ne tombe point dans ce défaut. » Il rend juſtice aux » grands talens des Peintres Ita- » liens, il en parle avec le même » zèle que s'il étoit né leur com- » patriote. . . . Lorſqu'il s'agit de » louer ces Artiſtes, il n'emprunte

» le ſecours de perſonne. Il n'en eſt » pas de même de blâmer ; il cher- » che à appuyer ce qu'il dit, de » l'autorité des plus grands Con- » noiſſeurs : au contraire, lorſqu'il » faut condamner quelques dé- » fauts dans un Peintre François, » il n'a recours à l'autorité de per- » ſonne, il prononce hardiment » l'Arrêt ; mais s'il faut le louer, » il aime mieux faire parler ceux » qui ont rendu juſtice à ſon » mérite. »

Voilà de bonnes preuves d'impartialité ; elles ſe manifeſtent de plus en plus dans le corps de l'ouvrage : & par exemple, eſt-il queſtion de reconnoître quelques défauts dans Raphaël, de la *ſécheresse* dans ſon pinceau, de la médiocrité dans ſes païſages, on s'autoriſe du jugement de M. de Piles ; mais faut-il rendre hommage à ſes grandes qualités ? M. d'Argens dit de lui-même : » il a deſ-

» finé avec la correction, l'élégan-
» ce & la précision de l'Antique ;
» il a varié ses airs de tête, &
» leur a donné beaucoup de no-
» blesse ; ses expressions sont mo-
» dérées sans froideur, & vives
» sans exagération. Il a peint éga-
» lement bien toutes les passions ;
» c'est ce qu'on peut voir dans l'é-
» cole d'Athènes, dans l'Histoire
» d'Héliodore, dans la dispute du
» S. Sacrement, dans l'incendie du
» Bourg S. Pierre & dans les au-
» tres grands Tableaux qui sont
» peints, ainsi que ceux-là, à Fres-
» que dans les salles du Vatican.

Le Sueur se soutient vis-à-vis de Raphaël : c'est tout ce qu'a pû prétendre notre Auteur. Il y en a bien assez pour surprendre les Italiens, puisque *lorsqu'on leur parle de le Sueur, ils affectent non seulement de n'en pas connoître les Ouvrages, mais même le nom*. C'est aussi l'observation qu'on trouve dans l'Abrégé

de la Vie des Peintres, imprimé en 1745. » Je nommois, dit l'Au-
» teur, aux Italiens, le Sueur
» qu'ils affectoient de ne pas con-
» noître; les éloges que je lui don-
» nois les étonnoient d'autant plus
» qu'ils n'estimoient les autres que
» parce qu'ils les avoient vû se
» former dans leur pays. »

M. d'Argens critique quelquefois cet abrégé de la vie des Peintres. Par exemple, dans ce dernier ouvrage, à l'Article du Corrège, on reproche une contradiction prétenduë à MM. de Piles & de S. Gelais sur la question *si le Corrège avoit été à Rome*; & notre Auteur montre avec assez de précision que la contradiction n'est pas réelle; qu'il faut seulement distinguer les époques des divers Tableaux du Corrége; que c'est là le fil qui dirige le Lecteur dans cet endroit des ouvrages de de Piles & de S. Gelais. Ailleurs l'abrégé de la vie des

Peintres vante le coloris & les Paysages du Dominiquain : M. d'Argens, parlant d'après M. de Piles, ne convient pas de ces qualités. Il n'attribue pas non plus la beauté du coloris à Jouvenet ; il trouve que ce grand Peintre a trop donné dans le jaune : autre critique de la vie des Peintres ; mais critique modérée partout, mêlée même de témoignages d'estime & de considération pour l'Auteur plein de zèle, qui nous a donné cet Ouvrage.

Il y auroit cent choses à recueillir de nos parallèles. Michel-Ange marche avec le Brun : celui-ci a des avantages pour le coloris, les draperies, la science du *Costume*. Pour le génie, la fierté & l'élévation des pensées, c'est un dangereux voisin que Michel-Ange. Plus dangereux peut-être est Jules Romain en regard avec Fréminet, Titien avec Blanchard, Tintoret

avec Vanloo le père, Paul Veronèse avec la Fosse, Annibal Carache avec Bourdon &c.

Mais il faut convenir aussi des préjugés de notre éducation : il nous arrive, presque dès l'enfance, d'entendre prodiguer les éloges à Jules Romain, à Titien, à Tintoret, à Paul Veronèse, aux Caraches ; & l'on ne nous parle pas également de certains Maîtres qui ont brillé ou dû briller parmi nous, tels que Freminet, Blanchard, Bourdon & quelques autres. Il en est de cela, proportions gardées, comme de ces anciens Héros de la Grèce & de Rome, dont les exploits remplissent notre imagination dès le printems de l'âge. A peine dans la suite pouvons nous souffrir qu'on fasse entrer en parallèle avec eux nos Condés & nos Turenne. Il faut donc que l'examen, que la réfléxion, que l'étude corrige en tout ceci nos premières

idées ; & par rapport au degré d'eſtime que méritent les Peintres qui ſe ſont diſtingués parmi nous depuis 150 ans, il eſt bon d'écouter notre Auteur, d'apprendre de lui à juger ſainement & avec connoiſſance de cauſe.

On aime particulièrement dans ſon livre les parallèles du Corrège & de Mignard, du Dominicain & de Jouvenet, du Guide & du Pouſſin, de Rubens & de le Moine, de Krayer & de Puget. Ce dernier n'eſt guères connu en France que par ſes admirables Sculptures; cependant on a de lui d'excellents tableaux; » on en voit pluſieurs » dans les Egliſes de Marſeille : » preſque tous les Peintres qui » vont à Rome à l'Académie & » qui en reviennent, les admirent » & en conſervent un profond ſou- » venir.... Pourquoi donc les Au- » teurs qui écrivent la vie des » Peintres, ne parlent-ils pas de

» ce grand homme ? S'ils préten-
» dent que c'eſt parce qu'on doit
» le ranger parmi les Sculpteurs,
» je leur demande pourquoi ils
» ont parlé amplement de Michel
» Ange ? Ils répondent que c'eſt
» parce que Michel Ange étoit
» Peintre & Sculpteur ; il faut
» donc par la même raiſon q'ils
» placent Puget au rang des grands
» Peintres. »

Nous terminons cet Extrait par un mot qui eſt comme l'Abrégé du Livre. L'Auteur du Poëme de la Peinture, apoſtrophant la France, lui dit :

> Nihil eſt Italis cur æmula telis
> Invideas.

C'eſt ce qu'a voulu prouver M. le Marquis d'Argens : il mérite bien de la reconnoiſſance pour ſon zèle, pour ſon Patriotiſme ; & le Lecteur y joindra ſans doute des éloges pour les qualités littéraires de l'Ouvrage.

ARTICLE XLVII.

HISTOIRE GENERALE d'Espagne, traduite de l'Espagnol de Jean de Ferreras, enrichie de notes historiques & critiques &c. 4°. Tom. IV. par M. d'Hermilly. A Paris chez Gissey, le Breton, Ganeau, Bordelet, Quillau Fils, De La-Guette, M. DCC. LI.

AU commencement du XIII. siècle, il y avoit en Espagne cinq Rois Chrétiens & presque autant de Mahométans. Les Rois Chrétiens étoient Alfonse IX. de Léon, Alfonse III. de Castille, Sanche VI. de Navarre, Pedre II. d'Arragon, Sanche I. de Portugal. Cette multitude de Souverains embarasse fort l'Histoire, la rend difficile à composer, & presque aussi difficile à retenir. C'est à peu près le cas de la première Race de nos Rois : on la suit dans nos Anna-

les, & l'on en perd bientôt le fil; on en rompt la trame à tout inſtant; & après des lectures répétées, il ne reſte que des idées générales avec beaucoup de noms ſemblables qui ſe confondent dans la mémoire. Fixons nous ici à quelques points conſidérables.

Le Roi de Léon, Alfonſe IX. avoit épouſé Bérengère fille du Roi de Caſtille & ſa parente; le Pape Innocent III. voulut les ſéparer; ils réſiſtèrent à ſes ordres; l'interdit fut lancé ſur le Royaume de Léon; troubles & ſcandales à ce ſujet; il fallut céder enfin & renvoyer Bérengère; mais les enfans venus de ce mariage contracté de bonne foi, furent maintenus dans leur état, & S. Ferdinand étoit du nombre.

Rien de plus éclatant que les exploits & les vertus de ce Prince; il réunit en ſa perſonne les Royaumes de Caſtille & de Léon; & il ne fit ſervir ſes forces qu'aux

intérêts de la Religion : ses conquêtes sur les Mahométans furent continuelles ; il leur enleva Cordoue en 1236. Jaën en 1246 ; Séville en 1248, Xerès & Cadiz en 1250 ; sans compter une infinité de places moins renommées, sans rappeller un grand nombre de batailles qu'il gagna, & qui affoiblirent extrêmement les Infidéles. Voici le caractère de ce saint Roi.

» Il subjugua avec le secours de » la foi, les Royaumes Mahométans de Cordoue, de Jaën & de » Séville, & rendit son Vassal le Roi » de Grenade ; & son pieux zèle le » fit triompher de ses ennemis & » le porta à attiser, dans la Ville » de Palence, le feu qui devoit » réduire en cendres l'hérésie. Rien » n'étant capable de le rebuter, » il entreprit & obtint ce qui pa» roissoit impossible aux jugements » des hommes. Extrêmement dur

» pour lui-même, se macérant par
» des cilices continuels & des dis-
» ciplines, il étoit extrêmement
» doux & affable envers les autres.
» Dans les prospérités, il s'humilioit
» devant Dieu avec un cœur vrai-
» ment pénétré de reconnoissance;
» & dans les adversités, il bénissoit
» & adoroit les décrets du Tout-
» puissant. S'il exigea qu'on eût
» un grand respect pour la Cou-
» ronne, ce ne fut pas en considé-
» ration de celui qui la portoit,
» mais pour l'utilité commune qui
» y étoit extrêmement intéressée.
» Son amour pour la justice éclata
» dans toutes les occasions, mais
» principalement dans le soin qu'il
» prit de faire rassembler toutes
» les loix des Rois ses prédéces-
» seurs, afin qu'on s'y conformât:
» ouvrage qu'on n'acheva que
» sous le régne de Don Alfonse
» son fils. Il fut aussi le premier
» Monarque qui eut auprès de lui

» des hommes ſçavans & craignant
» Dieu, pour décider les affaires
» & juger les conteſtations avec
» équité : ce qui a donné naiſſance
» au Conſeil Royal de Caſtille.
» Jamais il ne ceſſa d'apporter tous
» ſes ſoins pour réprimer & punir
» le crime. Toujours bon & clé-
» ment envers les humbles, il
» n'étoit pas moins ſévère & ri-
» gide envers les orgueilleux. Sa
» parole étoit pour lui une choſe
» ſacrée & inviolable. Attentif à
» récompenſer ſes Généraux & ſes
» ſoldats, il ne ceſſoit de les ani-
» mer à ſe comporter avec valeur
» dans les occaſions où il les em-
» ployoit. Quand il eut pacifié ſon
» Royaume, il n'employa plus les
» armes que contre les ennemis de
» la foi ; la Majeſté Suprême étant
» ſon protecteur dans pluſieurs
» dangers. Pendant tout le tems
» de ſon régne, la terre produiſit
» des fruits en abondance ; de

» ſorte que la misère ne ſe fit point
» ſentir, & qu'on peut dire que
» Dieu par ſes faveurs récompenſa
» ſur terre ſa foi, ſa confiance, ſa
» pénitence, ſa prière, ſa morti-
» fication, ſon humilité, ſa clé-
» mence, ſa grande charité & les
» autres vertus qui l'ont rendu ſi
» agréable aux yeux de Dieu, &
» qui lui ont attiré la vénération
» des hommes &c. »

Le Lecteur jugera du mérite littéraire de cet éloge; il en réſulte toujours une très-grande idée des vertus & des exploits du S. Roi Ferdinand; & dans un ſi beau ſujet il n'étoit pas néceſſaire que Ferreras cherchât à excuſer ſa prolixité ſur ce qu'il *a l'honneur d'être le Païs du S. Monarque.* Ce terme de *Païs* ainſi placé ne répond point à la dignité de l'hiſtoire.

On vient de lire que le zèle de la foi *porta Ferdinand à attiſer dans la Ville de Palence le feu*

qui devoit réduire en cendres l'hérésie ; & ce trait est apparemment le même qu'on trouve à la page 145. de notre volume. Nous n'en contestons point la vérité ; mais comme l'Auteur cite en cet endroit (pag. 145.) les Annales Ecclésiastiques de Raynaldi (an. 1236. nombr. 60.) nous formons sur cela une difficulté qui doit paroître raisonnable. Raynaldi dans l'endroit cité ne dit point que les Hérétiques de Palence *ayant été condamnés à être dévorés par les flammes, le Roi Ferdinand attisa lui-même le feu & y jetta du bois afin de montrer par-là combien il étoit attaché à la saine doctrine.* On lit seulement dans l'Annaliste que Ferdinand condamna ces Hérétiques à être marqués d'un fer chaud au visage ; & que la crainte de ce supplice leur inspira des sentimens de pénitence. *

* Cùm aliquos Palentiæ eâ lue infe-

Le Successeur de S. Ferdinand sur les Trônes de Castille & de Léon fut son fils Alphonse X. surnommé le *Sage*. C'étoit un Prince Amateur des Lettres & de l'Astronomie, Protecteur des Sçavans, zèlé pour les Etudes jusqu'à fonder, dans l'Université de Salamanque, des Professeurs de toutes les Sciences. *Quelques-uns assurent*, dit notre Auteur, *qu'il s'enorgueillit si fort de sa science, qu'il dit que, s'il devoit faire le monde, il auroit observé un ordre beaucoup plus beau.* Et tel est le mot impie qu'on lui reprochoit encore il y a fort peu de tems, dans des observations destinées à montrer le

---

ctos deprehendisset, candenti ferro æternis infamiæ notis in vultu inuri jussit; ii verò calamitatis illius sensu ad pœnitentiam ducti conciliari Ecclesiæ, solvique anathemate demissè flagitarunt. *Rayn.* 1236. *n.* 60.

danger des Sciences. * *C'eſt à une bouche ſçavante*, diſoit l'Obſervateur, *que ce blaſphème étoit réſervé.* Sur quoi les Défenſeurs des Lettres avoient recours à des interprétations favorables, à des explications pleines d'induſtrie & de bénignité; ils n'avoient pas lû Ferreras qui termine ſans façon la controverſe, en diſant qu'il tient ce mot *pour un conte fait à plaiſir.*

Ce même Hiſtorien peint preſque partout Alfonſe en beau; il faut peut-être plutôt l'en croire que le P. d'Orléans qui charge ainſi le portrait: » eſprit léger, capricieux, changeant, fin ſans » prudence, entreprenant ſans » ſuite, penſant beaucoup & n'approfondiſſant rien, ſe laiſſant » éblouir par les apparences, & » quoiqu'il agît avec lenteur, tom-

* *Voy. les Obſerv. de M. Rouſſeau de Genève, pag.* 19.

» bant par son inconstance, dans
» tous les inconvéniens de la préci-
» pitation. Brave au reste & ne
» faisant pas mal la guerre, quand
» il l'entreprenoit à propos; ayant
» assez les sentimens d'une per-
» sonne de son rang, de la douceur
» dans le fond du naturel, mais
» aigre & fier par impolitesse, dé-
» faut ordinaire aux esprits spécu-
» latifs; n'aimant pas le sang, mais
» trop avide d'argent; & ce fut
» par ce bizarre assemblage de
» bonnes & de mauvaises qualités
» que s'étant d'abord attiré la
» haine de la plus grande partie de
» ses sujets, il échoua dans les en-
» treprises qu'il forma contre les
» étrangers. » Encore une fois il y
a peut-être des modifications à
mettre dans ce jugement; mais il
faut toujours convenir qu'il est
tracé de main de maître; qu'on
lit ceci avec le goût qu'inspire la
majesté de l'histoire, & qu'on ne

seroit pas fâché de trouver de tems en tems des morceaux semblables dans Ferreras.

Les Rois d'Arragon figurent aussi beaucoup dans ce quatrième Volume de notre Histoire. Don Pedre II. du nom, fut un grand Prince & ne fit guères en sa vie que la fausse démarche d'aller combattre Simon de Monfort l'ennemi déclaré des Albigeois. Il périt à la bataille de Muret en 1213. & laissa des semences de division dans son Royaume. Son fils Don Jayme I. lui succéda parceque Monfort voulut bien le relâcher en cédant aux sollicitations du Pape. Dans le récit de cette négociation entre Rome & le Comte, il s'est glissé une faute qui altère le nom du Cardinal envoyé du Pape : Ferréras & son traducteur l'appellent *Pierre Bonaventure.* Il faut lire comme chez Bzovius, Ciaconius & Raynaldi *Pierre de Bénévent.*

Mai 1752.

Il se trouve de tems en tems, dans le tissu de cette Histoire, d'autres méprises pour les noms, les chiffres ; & quelquefois aussi des termes impropres. P. 47. assemblée de Prélats tenuë à *Lavour*, c'est *Lavaur*. P. 75. le Cardinal Pelage Evêque d'*Albanie*, c'est d'*Albane*. P. 164. un Prêtre consacra *six oublies pour les communier*, on dit *six hosties*. P. 179. *le Cardinal* Guillaume Abbé de Sahagun &c. Il faut retrancher le titre de *Cardinal* qui ne fut conféré à cet Abbé que l'année suivante 1244. P. 186. on lit que l'Empereur Frédéric *fut déclaré déchu de l'Empire par Sentence des Peres* du Concile de Lyon : on doit dire *par Sentence du Pape en présence des Peres* du Concile : car dans les Actes, Innocent IV. parle en son nom, *sacro præsente Concilio*. P. 281. on place l'ouverture du second Concile général de

de Lyon au premier de Mai 1274. elle ne se fit que le *sept* de ce même mois. P. 380. *Charles, Prince de Salerne, tâcha en France d'engager le Roi Charles de Valois d'accélérer aux conditions de sa liberté.* 1°. Nous croyons que le mot *accélérer* se trouve déplacé. 2°. Le Roi de France d'alors étoit *Philippe le Bel*, non *Charles de Valois*. Nous n'avons même jamais eu de Roi connu sous ce nom &c. Au reste si nous remarquons ces taches légères, c'est que le livre mérite d'être réimprimé avec la plus grande perfection soit historique soit Typographique.

Le Roi d'Arragon D. Jayme I. eut pour Successeur Don Pedre III. qui fit bien parler de lui en France & en Italie, par les affaires qu'il suscita au Frère de S. Louis, Charles Roi de Sicile. Les divers événemens de ce grand démêlé sont bien représentés par Ferreras, &

c'eſt un des morceaux qui intéreſſent le plus dans ce Volume. Il y a ſous l'année 1265. & à la page 252. un mot dans le texte, & une note en marge, qui nous arrêteront un moment. Ferreras dit que *le Pape Clement* (IV.) *excommunia Mainfroi & donna l'inveſtiture du Royaume de Sicile à Charles Comte de Provence, Frère de S. Louis.* Le Traducteur met cette note au bas de la page. Le P. *d'Orléans veut que ç'ait été Urbain IV.* (qui ait excommunié Mainfroi) *d'où il ſuit que, ſuivant cet Ecrivain, l'événement rapporté ici par Ferreras doit appartenir à l'an 1264. au plus tard, puiſque ce fut au mois d'Octobre de cette année que mourut Urbain IV. Mais après les autorités que Ferreras produit, il n'y a point de doute que le P. d'Orléans n'ait été induit en erreur par Mariana, qui dit que le Pape*

Urbain & ensuite le Pape Clement IV. avoient appellé en Italie, Charles, Comte de Provence, avec promesse de le mettre en possession des Royaumes usurpés par Mainfroi.

Les autorités que produit ici Ferreras sont *l'Histoire Ecclésiastique, Raynaud* (Raynaldi) *& autres. L'Histoire Ecclésiastique & autres* sont des témoignages trop généraux, ainsi nous les omettons, pour écouter simplement Raynaldi. Or cet Auteur, à l'année 1263. (Nomb. 71.) transcrit la Bulle d'Urbain IV. en date du 11. Novembre, par laquelle ce Pontife prononce la Sentence d'excommunication contre Mainfroi, & à l'année suivante (nomb. 1. & suiv.) le même Annaliste dit que, comme Mainfroi & ses partisans frappés des Censures Ecclésiastiques, n'en tenoient aucun compte, le Pape Urbain IV. voulut employer

contre eux les armes temporelles; qu'il jetta les yeux ſur Charles, Comte de Provence, pour lui donner le Royaume de Sicile; qu'il en écrivit à ce Prince, à S. Louis ſon frère & à la Reine de France; qu'il lui déſigna même le Cardinal de Sainte Cécile pour accélérer le ſuccès de l'entrepriſe & pour régler les conditions &c. On voit durant toute l'année 1264. les préparatifs du voyage de Charles, les démarches que fait le Peuple Romain à ſon égard en le créant Sénateur, les meſures que prend ſon Vicegérent pour défendre le Pape Urbain &c. Mais il eſt vrai que ce Prince ne paſſa en perſonne au ſecours de l'Egliſe Romaine, que ſous le Pape Clement IV. époque de la défaite de Mainfroi & de l'inveſtiture donnée à Charles pour la poſſeſſion du Royaume de Sicile. Voyez encore Raynaldi (an. 1265. n. 13. 14. & ſuiv.)

Nous concluons de tout ceci qu'il n'y a, dans l'hiſtoire de ces faits, aucune faute à reprocher aux PP. Mariana & d'Orléans ; & qu'il y a plutôt une mépriſe dans Ferreras, lorſqu'il dit que Clement IV. excommunia Mainfroi : c'eſt véritablement Urbain IV. qui lança le premier l'excommunication. A quoi nous ajoutons, comme une ſeconde conſéquence, que la note de M. d'Hermilly peut être ſupprimée. Cet habile Traducteur ſçait bien qu'il faut être ſur ſes gardes quand on veut critiquer des Auteurs comme Mariana & d'Orléans ; auſſi ne doutons-nous point qu'en d'autres endroits il n'ait appuyé ſes notes ſur des fondemens ſolides & ſur des preuves incontestables : nous en avons vérifié, juſtifié & approuvé un grand nombre ; il ſemble ſeulement qu'on auroit pû tempérer quelquefois le ſtyle des cenſures qui ont pour

objet Mariana. Mais achevons notre Extrait.

Le Royaume de Navarre éprouva deux révolutions dans l'eſpace du tems que comprend ce Volume. Après la mort de Sanche VI. ſurnommé *le Fort*, il fut poſſédé par Thibaut Comte de Champagne ſon neveu, & la branche de celui-ci ayant pris fin en la perſonne de Jeanne Epouſe du Roi Philippe le Bel, la Navarre entra dans la Maiſon Royale de France. Il y a une queſtion ſur la première de ces révolutions. Le Roi D. Sanche avoit adopté D. Jayme I. Roi d'Arragon, mais le Comte de Champagne fut appellé par le droit de la naiſſance & par les déſirs des Peuples : ſur quoi on demande ſi D. Jayme fit des tentatives pour ſoutenir les prérogatives de l'adoption. Ferreras dit que *ce Monarque écoutant plutôt la raiſon que ſon propre intérêt, con-*

sentit à la demande que lui firent les Navarrois *de les relever de leur hommage & de leur serment*; c'est-à-dire qu'il se désista de ses droits pleinement, promptement & *avec une grandeur d'ame vraiment royale.* Mariana prétend au contraire qu'il *entreprit des guerres* à ce sujet. Le P. d'Orléans prend une espèce de parti mitoyen; il croit que D. Jayme *fit quelques démarches pour montrer qu'il ne renonçoit pas à la Navarre.* Quel est le sentiment de notre sage Traducteur M. d'Hermilly? Il se déclare pour Ferreras, & il critique à son ordinaire les deux autres Ecrivains: or voici pourtant quelque chose qui pourroit bien faire pencher la balance en faveur du P. d'Orléans. On a une lettre du Pape Gregoire IX. à deux Evêques & à deux Abbés, dans laquelle il dit que, comme il s'est élevé un sujet de discorde entre les Rois de Navarre

& d'Arragon pour la possession de la Navarre, il prie & il charge (lui Pontife) ceux à qui s'adresse sa lettre de *calmer les esprits de ces Princes & d'assoupir la querelle muë entr'eux.* * Ferreras a dû voir ce Monument, puisqu'il cite Raynaldi qui en rapporte les termes. Cependant il ne tire pas la conséquence qui semble en résulter nécessairement : on voit en effet, par la lettre du Pape, qu'il y eut un commencement de discorde entre les deux Rois ; ce ne fut peut-être pas une guerre, & en cela l'énoncé de Mariana se trouvera réfuté ; mais ce furent au moins *quelques démarches que fit D. Jayme pour montrer qu'il ne renonçoit pas à la Navarre :* en quoi le P. d'Orléans aura raison ; & il

* *Mandantes quatenus.. ipsorum animos ad pacem reducere, & ortam inter eos discordiam amicabili studeatis compositione sopire.* Rayn. ad an. 1234. n. 52.

ſera néceſſaire de modifier un peu la note du Traducteur.

Nous aurions cent choſes à remarquer dans ce volume, entr'autres les querelles des Rois de Portugal avec les Eccléſiaſtiques & avec Rome; les cenſures fulminées à ce ſujet; les exploits de quelques-uns d'entre ces Princes contre les Mahométans; l'inſtitution de l'Univerſité de Liſbonne en 1290. & ſa tranſlation à Conimbre en 1308. &c. Finiſſons en promettant pour les Volumes ſuivants des Extraits que nous tâcherons de travailler avec ſoin.

ARTICLE XLVIII.

HISTOIRE MILITAIRE des Suiſſes au ſervice de la France, avec les Pièces juſtificatives. Dédiée à S. A. S. Monſeigneur le Prince de Dombes, Colonel Général des Suiſſes & Griſons, cinq vol. in-12. Par M. le Baron

de Zur-Lauben, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine au Régiment des Gardes Suisses de Sa Majesté, & Honoraire Etranger de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. *A Paris chez Desaint & Saillant, Jean-Thomas Herissant, & Vincent.* 1752.

L'Histoire que nous annonçons au Public répond parfaitement à tous les titres que porte son Auteur. L'expérience du Militaire & les talens de l'Académicien ont également concouru à la perfection de l'ouvrage. Il doit intéresser, par cette raison, les Elèves de Mars & les Favoris de Minerve; il mérite, par ces mêmes qualités, de paroître sous la protection du Sérénissime Prince * dont le nom

* Monseigneur le Prince de Dombes.

orne le Frontiſpice : nom précieux à nos Mémoires qui en ſont décorés depuis plus d'un demi-ſiècle.

Pour mettre ſous les yeux du Lecteur le champ de ſon hiſtoire, M. de Zur-Lauben lui trace d'abord un Plan Géographique de toute la Suiſſe ; il indique ſes bornes, celles de chaque Canton, celles de leurs Alliés, celles des *Bailliages communs* & particuliers. Les Treize-Cantons ſont autant de Républiques ; chacune a ſa Religion, ſes Loix, ſon Gouvernement, ſes Magiſtrats & ſes Citoyens diſtribués en diverſes claſſes. Ici le Gouvernement eſt Ariſtocratique, là Démocratique, ailleurs Ariſto-Démocratique. Malgré leur indépendance réciproque, tous ces Cantons & leurs Alliés ſont unis & forment un corps, dont l'ame eſt l'amour de la *liberté commune*, & dont l'action eſt la défenſe de cette même liberté. Re-

montons avec notre Hiſtorien à l'origine de cette union ſi fameuſe.

C'étoit ſous le nom de Haute Allemagne que la Suiſſe étoit connuë vers la fin du XIII. ſiècle : tous ſes Etats, dès-lors indépendans entr'eux, étoient ſoumis à l'Empire. Celles de ſes Villes, qui n'étoient pas Impériales, étoient du moins pays libres de l'Empire & en recevoient des Gouverneurs, excepté quelques-unes, qui dépendoient des principales Seigneuries ou Abbayes de leur territoire. Comme la plûpart étoient fort reſſerrées dans leur Domaine par la Nobleſſe & le Clergé, il s'étoit formé entre quelques-unes des confédérations particulières pour s'entre-ſoutenir ſurtout contre les Nobles, dont la puiſſance eût pu les opprimer. Les Comtes d'Habſpourg étoient alors les principaux Seigneurs du Pays Helvétique. Zug & Fribourg reconnoiſſoient la ſupériorité de

leur Domaine ; & leur puiſſance s'accrut encore lorſque la Province d'Autriche fut entrée dans cette Maiſon. L'Empereur Albert, premier Duc d'Autriche, forma le projet de s'étendre dans la Haute Allemagne ; la Nobleſſe & le Clergé n'étoient pas en état de lui réſiſter. Son ambition le rendit artificieux. Pour ſe rendre maître des biens du Clergé, il s'en fit le protecteur. Les pays de Glaris & de Lucerne ne lui coûtèrent que quelques ſommes d'argent & quelque échange de terres : les Seigneurs particuliers payoient encore plus cher ſa faveur, & ſe laiſſoient dépouiller.

Les Cantons d'Ury, de Schweitz & d'Undervalden ne voulurent pas acheter aux mêmes conditions la protection d'Albert. Pour les y forcer, cet Empereur les fit véxer horriblement par les Gouverneurs, que l'Empire leur avoit envoyés,

En 1307. Gesler Gouverneur d'Ury en vint jusqu'à contraindre un père de tirer avec l'arbalêtre, & d'abbattre une pomme placée sur la tête de son fils. Du sein de cette horrible servitude, naquit enfin la liberté Helvétique. Dans les trois Cantons qui refusoient de se soumettre, trois braves traitent ensemble, jurent de se dévouer pour la liberté commune, profitent habilement de l'impression qu'avoit fait sur les esprits la violence de Gesler. On s'arme, on s'assemble, les Châteaux sont démolis, les Gouverneurs chassés, & le second jour de l'année 1308. les trois Cantons signent une confédération de dix ans. L'Empereur Albert songeoit à s'en venger, lorsqu'il fut assassiné par son neveu Jean de Suabe. Son successeur Henri VII. ratifia leur liberté & leurs anciens priviléges : mais quelques années après, en se déclarant pour Louis de Ba-

vière, qui disputoit l'Empire à Frédéric un des fils d'Albert, les Cantons offrirent aux autres enfans de cet Empereur une occasion de venger leur pere. L'héritier de son Duché, Leopold, la saisit. A la tête d'une nombreuse Noblesse & d'une armée de neuf mille hommes, il s'avance vers les Cantons Confédérés, qui ne purent lui opposer que treize cent Suisses. Le 15. Novembre 1315. Leopold perd contr'eux la bataille de Morgarten; le lendemain le Comte de Strasberg qui menaçoit Underwalden, reçoit un pareil échec. Animés par ces succès, les Cantons victorieux signèrent à Brunnen, la même année, une alliance perpétuelle. Lucerne place d'armes des Autrichiens, pour se délivrer des véxations qu'elle souffroit, accéda en 1332. au Traité de Brunnen; en 1351. Zurich fit la même chose, & quatre mois

après, Albert, frère de Leopold, fut forcé de lever le siége qu'il avoit mis devant cette Place. L'année suivante les Confédérés entrèrent dans le pays de Glaris, le prirent sous leur protection, & en firent le sixième Canton. Ces vainqueurs, sans se reposer, vont se présenter devant Zug, qui après une longue résistance, ne recevant aucun secours d'Albert, capitule, signe l'alliance, & devient le septième Canton.

Le Marquis de Brandebourg, choisi pour Médiateur, fit agréer un Traité qui rendit à la Maison d'Autriche ses droits sur Zug & sur Glaris, *sans préjudice de l'alliance perpétuelle*. Une convention si contradictoire n'arrêta pas le progrès de la Confédération: Berne y entra en 1353.

Les Confédérés se portoient simplement pour vouloir se garantir de l'oppression & de la puis-

ſance des Nobles ; mais en fuyant la ſervitude, ils prenoient le chemin de l'indépendance. L'Empereur Charles IV. n'eut pas de peine à s'en appercevoir ; pour prévenir la perte dont l'Empire étoit menacé, il joint ſes forces à celles du Duc d'Autriche. En 1354. on s'unit contre Zurich ; pendant le ſiège on ſe diviſe ; il fallut le lever, & en 1355. on ſigna à Ratiſbonne un Traité que les Cantons ne voulurent pas accepter. Enfin en 1362. Charles fut obligé de confirmer l'alliance de Zurich & des Confédérés. Alors le Duc d'Autriche Leopold II. arma contre Lucerne. Un péage nouveau & exorbitant, qu'on exigeoit à Rotembourg, avoit ſoulevé ſes habitans ; ils s'étoient emparés de ce Château. Pour les châtier, Leopold entreprend d'aſſiéger Sempach ; treize cent Confédérés volent au ſecours de la Place, ils y

arrivent auſſitôt que les Autrichiens : il ne fut plus queſtion de ſiége, on donna bataille : Leopold la perdit avec la vie ; il y périt 2600 hommes de ſon armée, ce n'en étoit guères que la moitié. Ces défaites ne faiſoient qu'irriter les Autrichiens ſans les abbattre : la guerre continuant toujours, il y eut en 1388. une action à Nefels au pays de Glaris entre 380. habitans de ce Canton & 15000 de leurs ennemis. La valeur l'emporta encore ſur le nombre, 2500 Autrichiens reſtèrent morts ſur le champ de bataille. L'Autriche ne put ſuſpendre le cours de ſes malheurs que par une tréve de ſept ans, qui fut ſignée en 1389. Enſuite on la prolongea de 20. & enfin, de 50. ans.

On tint alors à Conſtance un Concile pour l'extinction du Schiſme ; après s'y être démis du Pon-

tificat, Jean XXIII. ne tarda pas à s'en repentir, & à ſortir ſécrettement de la Ville. Frédéric Duc d'Autriche, qui avoit favoriſé l'évaſion du Pontife, fut excommunié par le Concile, & mis au ban de l'Empire par l'Empereur, qui confiſqua tous ſes biens. La Nobleſſe ſe chargea volontiers d'exécuter une Sentence qui lui livroit une riche dépouille; mais elle n'étoit pas aſſez en force pour s'en revêtir: on invita les Cantons à partager le mérite & le profit de la bonne œuvre. Leur conſcience refuſoit de violer une trève ſi récemment prolongée. Le Concile leva le ſcrupule, les intérêts de l'Egliſe & de l'Empire furent jugés ſupérieurs à tous les engagemens pris avec un Particulier ennemi de l'Egliſe & excommunié. Sigiſmond appuya la déciſion par des prières & des menaces. Ainſi au nom de l'Empire les

Confédérés s'emparent des Seigneuries que la Maiſon d'Autriche poſſédoit dans l'Argew. Sigiſmond, pour dédommager les Cantons des frais de la guerre & de l'argent qu'ils lui prêtèrent, les mit en poſſeſſion de tous ces domaines à titre d'engagement. Le Canton d'Ury, quoiqu'il ſe fût prêté comme les autres à l'exécution de la Sentence, refuſa conſtamment de partager la dépouille de ſon Allié.

Jamais la Maiſon d'Autriche n'eût ſongé à réparer ces pertes, ſi la guerre civile ne ſe fût allumée dans la Suiſſe. Frédéric, dernier Comte de Tockembourg, avoit pris droit de Bourgeoiſie dans les Cantons de Zurich & de Schweitz, & par-là leur avoit donné celui de prétendre à ſa ſucceſſion: après ſa mort le procès devint ſérieux; les Cantons arbitres décidèrent en faveur de Schweitz. Les

Zurichois ne voulurent pas s'en tenir à ce jugement, & pour s'en défendre ils s'allièrent en 1442. avec la Maiſon d'Autriche. L'Empereur Frédéric III. neveu de Frédéric excommunié à Conſtance, en étoit alors le Chef. Eſpérant de rentrer par cette ouverture dans les domaines de ſes Ayeux, il ſecourut puiſſamment les Zurichois; mais tous leurs efforts échouèrent par la fermeté des autres Cantons. Zurich fut forcé de rentrer dans la Ligue Helvétique, & de renoncer à toute autre alliance.

Pour ſoutenir la guerre contre les Suiſſes, Sigiſmond Duc d'Autriche en 1443. eut recours à la France. Charles VII. dont il devoit épouſer la fille, lui envoya une armée de 60 mille hommes commandée par Louis Dauphin. A l'approche des François, Baſle appella les Suiſſes à ſon aide. Ceux-ci détachèrent au plus vîte

1200 hommes de leurs troupes, qui étoient occupées ailleurs. Ces intrépides Helvétiens rencontrent à une demi-lieue de Basle l'avant-garde des François, la font plier, poussent tout de suite à un autre détachement de dix mille hommes & le culbutent, passent la Byrs, attaquent un troisième corps de huit mille hommes : enfin sans demander aucun quartier, *plus las de vaincre que vaincus*, ils sont ensevelis sous un tas de morts, que leur indomptable furie avoit abbattus à leurs pieds. Il n'en échapa que dix au fer des François, & ces dix retournés chez eux *eurent bien de la peine à échaper à la main du Bourreau, pour avoir voulu survivre à leurs camarades.*

Après la bataille, un Soldat expirant entendit dire à un Chevalier Alsatien que cette plaine arrosée du sang des Suisses *lui sem-*

ſembloit un bain parfumé de roſes. L'indignation qu'excita dans le mourant cette raillerie ſanguinaire, rappella dans ſa main ſes forces perduës : il ſaiſit une pierre, la lance, & atteint l'odieux ennemi, qui mourut trois jours après de ſa bleſſure.

Dès-lors le Dauphin ſongea moins à pourſuivre qu'à gagner les Suiſſes, perſuadé qu'il y auroit plus d'avantage à s'allier avec eux qu'avec leurs ennemis. Ce Prince ſi éclairé ſur ſes intérêts, conclut en 1444. avec les Cantons un Traité de paix, & le Roi ſon Père une alliance perpétuelle en 1452. En montant ſur le Thrône, Louis XI. la renouvella en 1469. C'étoit ſurtout par la valeur des Suiſſes que ce Prince eſpéroit ruiner Charles le Hardy Duc de Bourgogne, dont Sigiſmond venoit d'implorer & d'acheter l'appui, pour réparer ſes forces

epuisées par les conquêtes des Confédérés.

Charles avoit mis dans les domaines que Sigismond lui avoit engagés, des Gouverneurs si injustes & si cruels, que Sigismond lui-même leur fit faire leur procès, & ne pensa plus qu'à faire sa paix avec les Suisses. Louis XI. eut le plaisir d'en être le Médiateur, & de la faire signer à Senlis le 11. Juin 1474. Charles ne pouvoit pardonner à Sigismond le supplice de Pierre de Hagenbach Gouverneur des domaines engagés; sans vouloir ni les rendre à l'Empereur, ni en recevoir le remboursement, il ne songea qu'à la vengeance. Le Comté de Romont, que les Suisses venoient de conquérir, le détermina à tourner contr'eux ses armes; en trois batailles il perdit son équipage, son armée & la vie le 5. Janvier 1477.

Par la mort du Duc de Bourgogne,

gne, Louis se trouva délivré de son plus mortel ennemi. Dès l'an 1470 il étoit convenu avec les Cantons de ne point l'assister ; & en 1474. de se secourir mutuellement dans les guerres que Charles intenteroit aux parties contractantes. Les victoires remportées sur le Duc étoient de bons offices rendus au Roi. En 1481, il en témoigna sa reconnoissance aux Cantons par des Lettres Patentes qui sont *le fondement de tous les priviléges dont les Militaires Suisses sont en droit de jouir en France.*

Charles VIII. en succédant à son Père, renouvella l'an 1484. l'alliance avec les Cantons : ils étoient alors au nombre de dix ; car dès l'an 1481. Fribourg & Soleure avoient été reçus dans l'alliance perpétuelle, à cause des services qu'ils avoient toujours rendus à la cause commune, surtout pendant la guerre de Bourgogne. Louis

XII. Successeur de Charles VIII. mort sans enfans renouvella l'alliance avec le Corps Helvétique en 1498. Bâle & Schaffausen en 1501. & Appenzell en 1513. furent admis au nombre des Cantons; ainsi en 206 ans la République des 13 Cantons s'est formée; &, comme l'observe M. de Zur-Lauben; ce louable Corps n'a dû sa naissance, son progrès & sa perfection à aucun secours étranger, mais seulement à la sagesse, à l'union, à la bravoure incompable de ses Peuples.

ARTICLE XLIX.

DEL MUSEO CAPITOLINO, Tomo secondo contenente i Busti Imperiali &c. *Le Cabinet du Capitole contenant les Bustes des Empereurs & des Impératrices. fol. A Rome M. DCCXLVIII.*

NOus entrons sans préambule dans cet Article, où tant de richesses doivent être nommées, célébrées, mais en peu de mots & avec une sécheresse de style dont l'abondance des matières est la cause. Trois Bustes de Marc-Aurèle se présentent ; il est-là de différents âges, mais toujours grave, sérieux, Philosophe ; la bonté, la clémence se font jour à travers la majesté & l'air de commandement. Il y avoit cent choses à dire dans la notice de ce Prince ; M. Bottari l'a négligée, c'est une des plus médiocres de son recueil ; il ne rappelle point, par exemple, le portrait que l'Empereur Julien nous fait de Marc-Aurèle : c'étoit, selon lui, un homme extrêmement vénérable, ayant le visage & les yeux un peu abbattus de travail, n'affectant rien dans sa personne, portant des habits simples & modestes, une barbe épaisse & philoso-

phique, laiſſant toutefois éclater une beauté incomparable qui lui attiroit l'amour & les reſpects de tout le monde *. Tel on le voit dans les trois buſtes du Capitole : ils ſont d'un beau travail, parce que les Arts étoient encore dans le point de perfection où Adrien les avoit placés.

Le buſte de Fauſtine la jeune, épouſe de Marc-Auréle, ſe reſſent des avantages de ces beaux jours ; elle ne méritoit que des monuments d'ignominie, parce que c'étoit une méchante femme ; mais l'Empereur Philoſophe en uſoit avec elle comme Socrate à l'égard de Xantippe ; il l'aima, il la ſupporta, il diſſimula tous ſes défauts : & comment n'eût-il pas gardé la modération dans ſon Domeſtique, lui qui s'étoit accoutumé à penſer

---

* *Voyez M. de Tillemont, tome 2. des Empereurs p. 377.*

tous les matins en ſe levant que, dans le jour, *il auroit affaire à un curieux, à un ingrat, à un brutal, à un fourbe, à un envieux, à un impoli !* *

Le marbre du Capitole eſt magnifique ; on répondroit, en quelque ſorte, à la vuë de cette belle antique, que Fauſtine fut la plus aimable & la plus vertueuſe perſonne du monde ; la modeſtie, la douceur, les graces de toute eſpèce ſont peintes ſur ſon viſage ; mais Poppée étoit encore plus belle & n'en étoit pas meilleure. La notice qui concerne Fauſtine eſt agréable, ſçavante & bien faite.

Marc-Aurèle eut pluſieurs enfans de Fauſtine, entr'autres Annius Vérus qu'il perdit âgé de ſept ans, & auquel il fit dreſſer des ſtatues ; on a dans le Capitole le buſte de ce petit Prince ; c'eſt une

* *Marc. Anton. de reb. ſuis l. 2.*

pièce unique, du plus beau marbre de Paros, & du travail le plus excellent.

Marc-Aurèle eut pour frère adoptif Lucius Vérus, qu'il associa à l'Empire & auquel il donna pour épouse sa fille Lucille : présent assez mauvais, si Lucius Vérus en eût mérité un meilleur. Il n'y eut, à l'exception de Marc-Aurèle, aucune honnête personne dans toute cette famille. Faustine sa femme, Lucilla sa fille, Lucius Vérus son gendre, Commode son fils, Crispine sa bru furent des gens de très-mauvaises mœurs. Leurs Bustes au Capitole sont pourtant magnifiques, surtout le premier des trois qui représente Lucilla, & celui de Commode tout de marbre blanc, & *aussi parfait*, dit M. Bottari, *que cet Empereur fut scélérat, impudique & impie.* On le voit là dans les premiers jours de la belle jeunesse ; il a l'air noble & ma-

jeſtueux, tel que les Hiſtoriens le dépeignent. Dans la ſuite, il ſe fit initier aux myſtères d'Iſis, coupa ſes cheveux, brula ſa barbe, ne voulant pas ſe mettre ſous le raſoir d'un étranger, & il affecta de porter comme Hercule une peau de lion qu'il dèshonoroit par ſes foibleſſes. La plûpart des ſtatues qu'on lui dreſſa étoient de cette façon, & l'on a vû, ces dernières années à Paris, un beau Buſte de ce Prince, vêtu en Hercule, que M. le Cardinal de Rohan avoit apporté de Rome : on a auſſi parmi les Pierres gravées du Roi une Cornaline, où Commode paroît avec la peau de lion ſur la tête : on peut en voir la Gravûre dans le beau Recueil de M. Mariette.

Les règnes extrêmement courts de Pertinax, de Peſcennius Niger & d'Albin donnent beaucoup de prix aux Buſtes de ces Princes, parce qu'on n'a pas eu le tems de

les multiplier. Peut-être que ces trois beaux Monuments, qu'on voit au Capitole, ſont uniques : ceux de Septime Sevère, au nombre de trois, n'ont pas le même avantage ; cet Empereur ayant regné longtems, & la flatterie s'étant exercée à pluſieurs repriſes ſur ſa perſonne & ſur tous ceux qui lui appartenoient : mais cela n'empêche pas la ſingularité extrême du premier d'entre ces Buſtes. Dans tout le Cabinet du Capitole, il n'y a point d'autre Morceau ſemblable. La tête eſt de Marbre, & le reſte eſt de l'Albâtre Oriental le plus tranſparent. C'eſt une jonction qu'on a faite dans ces derniers tems ; le Buſte ayant été trouvé en creuſant les fondements d'une Egliſe, on y a mis la tête de Sévère, & le Cardinal Aléxandre Albani a fait préſent de toute cette belle antique au Pape Benoît XIV. qui en a décoré le Capitole. Voilà

les ressources que fournissent une Ville & un pays où ont régné les maîtres du monde. Rome dans tous les tems rendra les richesses de ses anciens habitans, & il sera toujours possible d'en former des Cabinets ; au lieu que toutes les autres Contrées de l'Europe ne donnent rien, ou peu de chose, & quelle barbarie encore dans les monuments qu'on y découvre!

Nous passons les Bustes de Julia Pia, de Caracalla, de Septimius Géta, de Macrin, de Diaduménien, d'Elagabale, d'Annia Faustina, tous très-dignes d'attention & enrichis de notices bien faites. Celle d'Annia Faustina nous apprend que tous les monuments de cette Princesse, une des femmes d'Elagabale, sont d'une rareté infinie, & qu'on citoit comme unique la médaille d'argent frappée à son coin, laquelle se voyoit autrefois à Paris dans le Cabinet de M.

l'Abbé de Rothelin. La raiſon de cette rareté eſt le peu de tems que vécut Elagabale, & le peu de conſidération qu'il eut pour ſes épouſes.

Sous Maximin, qui commença ſon régne en 235. la Sculpture devient groſſière, les Buſtes du Capitole ne ſont plus d'un ſi beau travail; & cette décadence ſe manifeſte de plus en plus à meſure qu'on s'éloigne du haut Empire. C'eſt que les mauvais Princes qui ſuccédèrent à Marc-Aurèle n'eurent point de goût pour les Arts; c'eſt qu'à leur exemple, Rome ſe plongea dans la débauche, dans l'ignorance; & combien de factions s'élevèrent pour envahir la dignité ſuprême; quelle férocité dans les Prétoriens devenus les maîtres du thrône & de ceux qui l'occupoient!

Le Buſte de Maximin eſt, comme dit notre Auteur, *d'un lavoro aſſai meſchino ed infelice*, Celui de

ſon fils de même nom que lui, auroit dû être d'une beauté exquiſe s'il avoit été queſtion de rendre toutes les graces du ſujet. Le jeune Maximin étoit le plus bel homme de l'Empire, & un Poëte du tems lui appliqua ces beaux Vers de Virgile :

Qualis ubi Oceani perfuſus Lucifer unda
Extulit os ſacrum cœlo, tenebraſque reſolvit ;
Talis erat Juvenis &c.

Les Buſtes qui nous reſtent & qui ſont des deux Gordiens d'Afrique, de Puppien, de Gordien Pie, du jeune Philippe, de Trajanus Decius, de Quintus Hérennius, d'Hoſtilien, de Trebonianus Gallus, de Voluſien, de Gallien, de Salonine, de Saloninus, de Marc-Aurèle Carinus, & de Julien l'Apoſtat, ont preſque tous le mérite de la rareté & celui de la reſſemblance avec les Médailles & Médaillons.

Les Notices de ces Princes ne ſont pas inférieures à celles des premiers Empereurs : M. Bottari y raſſemble preſque toujours des anecdotes ; il rapproche les témoignages des Auteurs contemporains ; il juſtifie la reſſemblance de chaque pièce avec les autres Monuments : cela forme quelquefois une monotonie dans l'Ouvrage, mais il étoit difficile de faire autrement : ceci n'eſt pas un travail d'imagination, mais d'exactitude & de diſcuſſion.

C'eſt au Spectateur placé devant ces Buſtes, dans le Capitole, ou occupé à parcourir les belles gravûres qui les repréſentent ici, qu'il peut être permis d'écouter tout ce que l'imagination lui ſuggèrera. Toutes ces Antiquités rappellent les divers tems de l'Empire Romain, les beaux jours des premiers Céſars, & l'obſcurité des mauvais ſiècles : obſcurité toute-

fois qui n'étoit encore que l'annonce d'une nuit plus profonde, plus épaisse, plus féconde en malheurs & en forfaits. Les Artistes du siècle de Constantin & de Julien furent des Praxitèles en comparaison des Tailleurs de Pierre qui ornèrent nos Temples & nos Palais pendant près de mille ans. Ces hommes méprisables voyoient à Rome des Arcs de triomphe, des bas-reliefs, des Statuës du meilleur goût, & il ne leur venoit pas en pensée d'imiter ces beaux Ouvrages; ils ne songeoient pas même aux hommes vivants qui les environnoient : ils croyoient qu'il étoit beau de découper la pierre jusqu'aux creneaux des tours, & ils ne sçavoient ni dessiner une figure, ni draper une statuë, ni donner des graces naturelles aux personnages qu'ils entreprenoient de représenter. Ces ténèbres sont dissipées, mais tout le feu du génie

s'eſt-il ranimé ; & nos Artiſtes ſe ſont-ils remis en poſſeſſion de ce goût antique qui mérita les applaudiſſements de Rome & d'Athènes ? C'eſt la comparaiſon du *Muſeo Capitolino* avec nos chef-d'œuvres modernes, qui décidera la queſtion.

ARTICLE L.

LE MEXIQUE CONQUIS, 2. *vol. in-12.* A Paris chez Deſaint, Durand & le Prieur. A Rouen chez l'Allemant, &c. M. DCC. LII.

CEci eſt un Poëme en Proſe & en douze Livres. Le deſſein de l'Auteur, qui ne ſe nomme pas, eſt de faire voir que dans la conquête du Méxique, la puiſſance de Dieu s'eſt manifeſtée contre le Démon qui retenoit tout ce grand Continent dans les ténèbres de l'Idolatrie. Le fond de l'hiſtoire,

avec ſes époques & ſes principales circonſtances, eſt conſervé ; la fiction n'eſt employée que pour ſoutenir l'attention, & pour lier toutes les parties de l'Ouvrage.

L'idée d'un Poëme en Proſe nous a d'abord indiſpoſés ; mais la lecture des deux Volumes a diſſipé ces nuages, elle nous a plû, elle nous a intéreſſés. La narration de l'Auteur eſt vive, ſes comparaiſons ſont nobles, ſes portraits bien deſſinés. L'hiſtorique de l'action eſt tellement lié au merveilleux de la fiction, qu'on veut toujours voir, en avançant dans cette lecture, ce que devient Cortez avec ſes gens. Le fracas des machines poëtiques, qui ſont ici les démons & toutes leurs intrigues, n'abſorbe point le Héros principal, ne fait pas diſparoître l'intérêt qu'on prend à ſa conquête. Il y a peut-être un peu trop de combats, de diſcours, de transformations ſu-

bites ; mais ces défauts furent ceux des Anciens, & il en résulte après tout plus de feu & de grandeur dans toute l'action. Nous pourrions peut-être aussi critiquer quelques expressions qui manquent d'exactitude & de clarté ; nous souhaiterions qu'au second Volume le caractère de la Politique fût plus ménagé, surtout en parlant de l'Italie. Mais ces critiques faites, & l'on voit qu'elles sont en très-petit nombre, nous n'avons qu'à féliciter l'Auteur de son entreprise ; & à lui promettre de nouveaux succès quand il voudra reprendre la plume.

ARTICLE LI.

HISTOIRE DES CAMPAGNES du Roy, dédiée à Sa Majesté. A Paris chez l'Auteur (M. Gosmond) ruë S. Honoré, au coin de la ruë des Boucheries au Coq d'or ; & le Sieur Van-

heck, ruë d'Enfer près S. Landry dans la Cité, *petit in-fol.* M. DCC. LI.

AU mois de Septembre 1747. nous rendions compte de la première Edition de cet Ouvrage intitulé pour lors, *les Glorieuses Campagnes de Louis XV. représentées par des figures allégoriques.* Il comprenoit les Conquêtes du Roi suivant l'ordre des années 1744, 1745, 1746, il présentoit aux yeux du Lecteur 31 Médaillons, faisant allusion aux grands évènements qui attiroient l'attention de l'Europe. Nous faisions beaucoup d'accueil à cette entreprise de génie & de zèle; nous prévoyions que le Monarque Conquérant fourniroit la matière de beaucoup d'additions; ses exploits dans les Pays-Bas n'étoient pas encore à leur plus haut période; sa valeur n'avoit pas encore réduit ses Ennemis à désirer

la Paix ; il restoit des remparts à forcer, des Provinces à subjuguer ; ce cours de Victoires n'a cessé qu'en 1748. par la modération du Vainqueur ; la Paix, son ouvrage, a rétabli le calme dans l'Europe ; elle a été publiée en 1749. & les vœux du Roi ont été comblés par un autre évènement d'où dépend la tranquillité des peuples : c'est l'heureuse Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, datée du 13 Septembre 1751.

Nous indiquons cette suite de faits pour faire connoître en général la différence de la nouvelle Edition qu'on nous donne d'avec celle de 1747. L'Auteur, M. Gosmond, ajoute 14 Médaillons à ceux des trois Campagnes de 1744, de 1745, de 1746, & les sujets principaux sont *la Bataille de Lawfelt; la réduction de la Ville de Berg-op-Zoom ; la Conquête du Comté de Nice ; la Ville de Maëstricht ;*

assiégée par le Maréchal Comte de Saxe, remise au Roi, pour otage de la Paix; la République de Gènes secouruë par le Roi; la Paix générale concluë à Aix-la-Chapelle; la publication de la Paix & les réjouissances faites à Paris à cette occasion; la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Tous ces sujets glorieux, fortunés, dignes d'occuper la postérité remplissent des Médaillons allégoriques, très-bien composés, ornés de Légendes, & d'Inscriptions dans l'Exergue, avec une explication détaillée au bas de la page.

On sent qu'une des grandes difficultés a dû être de varier les Légendes, surtout dans un siècle comme le nôtre où l'on veut spécifier tout; où l'on désire que les évènemenrs soient caractérisés autant par la lettre que par les figures. Les Romains des meilleurs tems eussent mis simplement *Vic-*

toria ; de Batavis , de Anglis &c ; Pace terrâ marique Janum clusit ; Patria victrix ; & autres formules qu'on trouve sur les Médailles : mais ne vaut-il pas mieux parler davantage aux yeux & à l'esprit des Lecteurs ? M. Gosmond met, pour la Bataille de Lawffelt *Certare egregium , quid vincere ?* pour Berg-op-Zoom : *Uni expugnabilis* ; pour Maëstricht présentant ses clefs : *his clavibus Jani ædes occludentur ;* pour la paix concluë à Aix-la-Chapelle : *Armorum gloria insignis , datâ pace insignior ;* pour la naissance du Duc de Bourgogne : *Crescere Borboniam sobolem toti expedit orbi &c*

L'Auteur finit en déclarant que *le zèle , le respect & l'amour lui ont suggéré cet Ouvrage* ; on rend bien justice à ses sentimens , & nous n'avons , pour lui faire honneur , qu'à transcrire la lettre qui lui a été écrite au nom & de la part de Sa Majesté Polonoise : -

Copie de la Lettre du Roi de Pologne Duc de Lorraine à l'Auteur de l'Histoire des Campagnes du Roi.

» Monſieur. J'ai reçu avec bien
» du plaiſir l'Ouvrage que vous
» m'avez envoyé. Vous célébrez
» les Campagnes d'un Roi digne
» des éloges de toute la Terre; &
» que ſes ennemis doivent autant
» aimer pour ſon amour pour la
» paix, qu'ils ont lieu de le reſ-
» pecter par l'éclat de ſes victoi-
» res. Vos allégories ſont auſſi
» agréables qu'elles ſont juſtes, &
» vous y peignez les tendres ſenti-
» mens de la France, en voulant
» n'y marquer que les vertus de
» ſon Roi. Vos ſuccès juſtifient
» votre entrepriſe. J'y applaudis
» de tout mon cœur, & je ſou-
» haite avoir déſormais des oc-
» caſions de vous faire connoître
» que je ſuis véritablement, Mon-

Mai 1752.

» sieur, votre bien affectionné.

Signé, *STANISLAS Roi.*

ARTICLE LII.

HISTOIRES CHOISIES des Auteurs Profanes, où l'on a mêlé divers préceptes de Morale tirés des mêmes Auteurs, traduites en François avec des Notes Morales & Historiques. Par Charles Simon Maître-ès-Arts 2. vol. in-12. A Paris chez d'Houry Père, rue de la vieille Bouclerie. M. DCC. LII.

L'Auteur de ces deux Volumes déclare bien que son Ouvrage est une traduction ; il dit bien que ce qu'il traduit est un *abrégé de la morale Payenne*, un *Recueil pour lequel son père avoit une singulière estime* ; un Livre très-propre non seulement à *tuer le tems & à faire la guerre à l'ennui*, mais encore à *orner l'esprit de*

la jeuneſſe & à lui former le cœur : mais nous craignons que tous ces caractètes ne fixent point aſſez le coup d'œil des Lecteurs ſur l'Auteur qui fait l'objet de cette Traduction. Nous diſons donc à ceux qui auroient beſoin de cette annonce, que c'eſt le Livre intitulé : *Selectæ ex profanis Scriptoribus Hiſtoriæ &c.* Ouvrage bien connu parmi les Inſtituteurs de la Jeuneſſe, Ouvrage eſtimable par la bonne morale qu'il contient. Il a le défaut de ne préſenter pas en plein les morceaux des Anciens ; on mêle avec cet or des beaux ſiècles quelques parties d'alliage, c'eſt-à-dire du Latin de ces derniers tems : & pour quelle raiſon ? Pour ſubſtituer quelques expreſſions, quelques conſtructions qu'on eſtime plus faciles que celles des Auteurs Antiques. * Cela eſt mal

* Par exemple à la page 27. on ſub-

entendu, il falloit conſerver le texte de nos Maîtres, l'abréger tout au plus, ſupprimer les endroits d'une trop grande diſcuſſion ; ſurtout n'y mêler rien d'étranger. Mais venons à l'Ouvrage du Traducteur.

M. Simon doit être un honnête homme, un caractère ſimple & candide. Il raconte au plus juſte, dans ſa Préface & dans ſes Notes, les rapports pédagogiques qu'a eu ſon père avec la Jeuneſſe. Il ſe félicite lui-même d'avoir trouvé les bonnes règles établies dans la mai-

ſtituë *conſequi* à *compenſare* qui eſt dans Cicéron, & qui fait un ſens admirable.

P. 50. on dit *quis ſit Hiſtrio*, au lieu que Senèque met *quis ſit Pythaules bonus*, ce qui eſt le vrai mot.

P. 62. *Vaſa pretioſa*. Senèque dit *Corynthia* qui eſt infiniment meilleur &c.

Notez en paſſant qu'on cite à la page 50. l'Epître 16. de Senèque, & c'eſt l'Epître 76.

ſon

son paternelle. » Je dois, dit-il, » (T. 2. p. 183.) à la grande at- » tention & aux peines extraordi- » naires que mon père a prises » lui-même pour mon éducation, » tout ce que je suis & le peu que » je sçais, n'ayant jamais eu d'au- » tre guide ni d'autre maître que » lui, pendant tout le cours de mes » études, à l'exception de la Phi- » losophie qu'il m'a fait faire sous » un Professeur très-habile (M. » Geoffroy du Collège Mazarin) » & dans une pension célèbre où » je ne manquois d'aucun secours » nécessaire, soit du côté de la » Science à laquelle je m'appli- » quois, soit du côté des instruc- » tions qui n'y étoient pas plus » épargnées que les besoins du » corps. Aussi il n'y a point de » jour dans ma vie où je ne me » souvienne de ses grandes bontés » &c. »

En d'autres endroits de ses No-

tes, M. Simon multiplie les détails ſcholaſtiques; les avis relatifs à l'éducation des enfans; les obſervations touchant les châtimens & les récompenſes propres de cet âge; les reproches ſur l'inattention des Pères & des Maîtres. Nous remarquons tout cela pour faire voir que la ſimplicité, l'amour de l'ordre, le zèle de la profeſſion n'ont pas encore quitté la Terre.

Ces Notes de M. Simon ſont ſi longues qu'elles ſurpaſſent le texte: les unes expliquent des traits d'Hiſtoire; les autres contiennent des Moralités la plûpart fort bonnes, quoiqu'aucune ne ſoit neuve. Il s'y trouve quelques fautes.

Par exemple, T. I. p. 11. on louë trop la réponſe de Simonide (le Texte dit mal-à-propos *Sunonides*) touchant la nature de Dieu. Interrogé ſur ce point par le Roi Hiéron, Simonide après bien des délais, dit que *plus il entroit*

dans l'examen de cette matière, plus elle lui paroissoit obscure & embrouillée. Bayle a voulu profiter de ce mot pour autoriser son Pyrrhonisme, & par cette raison il faut s'en défier, sans compter qu'en soi-même & en général, il est très faux que la nature de Dieu nous paroisse *d'autant plus obscure & embrouillée que nous l'examinons davantage.* La raison nous apprend que Dieu est un Etre éternel, intelligent, Créateur de toutes choses; que nous lui devons nos hommages & notre obéïssance. Voilà ce que Simonide auroit dû répondre, bien entendu qu'il eût ajouté qu'à l'égard des autres perfections intimes de cette intelligence suprême, il se tenoit dans le silence, les adorant toutes sans entreprendre de les sonder & de les expliquer. Ne soyons donc pas plus libéraux d'éloges qu'il ne convient, quand il est question de

Simonide, & craignons de donner en aveugles dans les piéges si méprisables d'ailleurs, & si grossiers, de nos Impies modernes.

Ibid. p. 27. on vante trop Socrate, & l'on dit sans assez de preuves que *plusieurs saints Pères ne désespèrent pas de son salut.* On a peut-être tiré cela de la Motthe-le-Vayer ou de la nouvelle vie de Socrate. Le mot d'Erasme, *Sancte Socrates ora pro nobis*, n'est pas cité non plus avec les précautions convenables. Socrate en mourant donna ordre à Criton *d'offrir pour lui un Cocq à Esculape :* de quelque façon qu'on interprète cette dernière parole du Philosophe, elle dérange fort le systême de sa prétendue Sainteté.

Ibid. p. 42. On dit que la harangue de Cicéron contre Catilina obligea ce séditieux à *quitter son noir dessein d'opprimer la patrie ;*

d'exterminer le Senat &c. Cela n'eſt point exactement vrai ; la harangue de Cicéron obligea ſeulement Catilina à quitter Rome, & à ſe mettre à la tête de l'armée des Conjurés.

Ibid. p. 193. on parle du ſyſtême ridicule de la tranſmigration des ames, & l'on prétend que *ce dogme eſt encore aujourd'hui fort en crédit parmi quelques libertins.* Nous doutons fort de cette anecdote : Nos *Libertins* ne ſe contentent pas de la Métempſycoſe, ils veulent la deſtruction totale de l'ame avec le corps : l'intérêt de leur libertinage, de leur vie corrompuë les porte à ne reconnoître aucun état après cette vie. Ce ſont des hommes perdus, ſans vuës pour l'avenir, ſans eſpérances ; ils ſe moquent autant de Pythagore que de tous les ſaints Docteurs du Chriſtianiſme. Nous dirions donc à notre Auteur, M. Simon,

de changer de batterie contre ces *Libertins*, de laisser-là le dogme prétendu de la Métempsycose, & de bien mesurer ses termes quand il est question de fixer l'objet de nos controverses avec les Impies.

Les observations que nous venons de placer ici ne doivent pas décréditer l'Ouvrage, puisque le bon l'emporte sur le mauvais, & les perfections sur les défauts. Nous reconnoissons surtout avec plaisir le ton vertueux que l'Auteur prend le plus souvent qu'il lui est possible; ses longues Notes représentent, même en grand, presque tous les points de Morale dont les jeunes gens ont besoin.

Quant à sa manière de traduire, elle nous a paru communément bonne; nous l'avons comparée avec le Latin, & la comparaison ne lui a point fait de tort. Mais il ne faut pas nous demander si l'Auteur a bien fait de composer

cette verſion : nous ſommes perſuadés qu'il falloit abandonner ce petit Livre Latin aux ſoins, aux ſollicitudes des enfans, ſans picquer l'impétuoſité naturelle qui les porte à rechercher des adouciſſements dans leur travail. M. Simon tâche de répondre à cette objection dans ſa Préface ; mais ſes raiſons ne diſſipent pas tous les nuages de la difficulté : elles ne ſont de quelque poids qu'à l'égard des grands Auteurs pris en entier. Qu'on nous donne en François des Livres de Cicéron ; qu'on traduiſe Virgile, Horace, Salluſte &c. les Gens de Lettres, qu'il faut auſſi conſidérer dans ces ſortes d'entrepriſes, en ſçauront gré, ſi elles ſont bien exécutées ; mais les petits Auteurs claſſiques, les *Selecta Hiſtoriæ*, doivent à notre avis, reſter dans l'Atmoſphère Latine : ce ſont des armes déja très-légères, très-proportionnées à la

taille & aux forces des combattans, pourquoi en diminuer le poids, & le réduire à rien par des traductions qui ne manquent jamais de passer entre les mains de ces petits hommes fort attentifs à prendre toutes leurs commodités dans les travaux qu'on leur impose?

C'en est assez : les deux volumes ne laissent pas de mériter de l'attention ; & nous les avons lûs avec plus de plaisir que nous n'en espérions à la lecture du Frontispice. L'Auteur, qui a des connoissances & de la littérature, sera bien conseillé, si ses amis lui disent de prendre son vol plus haut, & de ne se pas contenter d'un Auteur qu'il mène, comme il le dit, *par la lisière*.

ARTICLE LIII.

MEMOIRE SUR LES MAnuscrits de M. Du Cange, 4°. pages 30.

C'Eſt bien ici qu'il faut éviter un travers que Montagne traitoit d'*aſnerie dangereuſe & inſupportable. La plûpart des hommes*, dit il, *font difficulté d'autrui ce qu'eux ne ſçauroient faire ou ne voudroient.* En voyant le Catalogue des écrits de M. Du Cange, on dira: quelle apparence qu'un homme ſeul ait pû tant lire, tant raſſembler de choſes; la vie eſt ſi courte, les ſoins qui la partagent ſi multipliés, les devoirs de l'état, les bienſéances ſi indiſpenſables! Voilà les idées communes. *Il ſemble à chacun*, dit toujours l'Auteur des Eſſais, *que la maîtreſſe forme de l'humaine nature eſt en lui .... & que les allures qui ne ſe rappor-*

tent aux siennes soient feintes & fausses.

M. Du Cange né en 1610. a vécu 78 ans. Il étoit sans ambition, sans prétentions, sans cette maladie de bel esprit qui fait qu'on se montre partout & qu'on perd son tems. Tout ce qu'il voyoit étoit un objet d'étude pour lui, mais apprenons de l'Auteur du mémoire, (M. d'Aubigny son arrière-neveu) » qu'il n'avoit, dans l'immensité de » ses travaux littéraires, qu'une uni- » té de sujet, & même une unité » de lieu ; c'est-à-dire que, dès son » plus bas âge, il a toujours eu pour » objet l'histoire de France, dans » toutes ses parties & dans tous ses » tems. Relativement à ce point » de vuë, il avoit présents à l'esprit » les dix-sept siècles écoulés depuis » la Naissance de J. C. & ceux qui » ont précédé jusqu'aux tems les » plus reculés, où il soit parlé des » Gaulois ; de manière qu'à com- » mencer par la Bible & par les

» Poëmes d'Homère, jusqu'aux
» Gazettes de son tems, il a mis
» toutes ses lectures à contribution
» pour éclaircir l'histoire de Fran-
» ce. Comme ses premières étu-
» des se sont faites dans la Picardie
» où il étoit né, il s'est trouvé si
» riche & si instruit sur cette par-
» tie, qu'il en a pris de très-bonne
» heure le dessein d'une histoire à
» part; & comme dans la lecture
» des Auteurs du moyen âge, ainsi
» que des titres & des chartes, il a
» trouvé des mots & des usages,
» chemin faisant, il a conçu le pro-
» jet de ses Glossaires, Latin &
» Grec; il faut expliquer de même
» ce qui se trouve sur l'Histoire
» d'Angleterre ou sur d'autres par-
» ties; ce ne sont que des excur-
» sions. »

Voilà le plan général de M. Du Cange bien expliqué par M. d'Aubigny; il partage, en conséquence, les compositions de son grand

oncle ; & il en forme trois classes. La première concerne l'Histoire de France en général. La seconde, l'Histoire générale de la Province de Picardie. La troisième ; tout ce qui se trouve n'avoir aucun rapport direct ni à l'Histoire de France ni à l'Histoire de Picardie. Le détail suit & peut étonner non seulement ce que Montagne appelleroit *la tourbe des Ecrivailleurs de notre Siècle* ; mais les plus capables même & les plus laborieux : espèce qu'il faut bien conserver, parce qu'elle devient rare.

On avoit déja dans le Journal des Sçavans (I. & II. Vol. de Décembre 1749.*) la Notice des Mss. de M. du Cange ; nous l'avions

* Il s'est glissé une faute dans ce Mémoire ; on dit que cette Notice est dans les Journaux *de Décembre* 1750. *&* *Janvier* 1751. Il faut dire *I. & II. Vol. de Décembre* 1749.

** *Ibid. l.* 2.

luë & admirée, mais on nous donne ici de plus l'hiſtorique de l'acquiſition qu'a fait M. d'Aubigny. Quoique les tems de M. Du Cange ne ſoient pas éloignés de nous, ſes écrits ont paſſé preſque en autant de mains que ce ſceptre merveilleux qui étoit parvenu de Jupiter à Mercure, de Mercure à Pelops, de Pelops à Atrée, d'Atrée à Thyeſte, de Thyeſte à Agamemnon. * Mais un Sceptre ne ſe perd, ne s'égare même jamais, au lieu que des portefeuilles pleins d'obſervations littéraires ſe diſtribuent dans les ventes au plus offrant, & courent ſi bien le monde qu'on en perd la trace : encore deux générations d'hommes, les Mſſ. de M. Du Cange étoient, comme les feuilles de la Sybille, des richeſſes perduës pour la poſtérité.

* *Iliad. l.* 2.

Quels soins ne s'est point donné M. d'Aubigny pour les recouvrer! Il a suivi jusqu'à Vienne, jusques dans la Bibliothèque de l'Empereur, onze volumes in-fol. qui avoient été acquis pour le Prince Eugène de Savoye, & qui de-là étoient passés dans le dépôt Impérial. C'est dans ces occasions intéressantes pour les Lettres qu'on reconnoît les grands Princes. La Cour de Vienne a cédé généreusement cette partie de la succession, & M. d'Aubigny a réuni les onze volumes à tant d'autres qu'il a trouvés de tous côtés & dont il fait l'histoire.

Il ne faudroit plus présentement qu'un peu de zèle dans notre Typographie pour assurer la perpétuité de ce trésor. Nous attendons ce moment avec impatience, & nous promettons tout l'accueil qui pourra dépendre de nos Mémoires.

ARTICLE LIV.

QUESTIONS DIVERSES sur l'Incrédulité. in-12. pag. 371. A Paris chez Chaubert, Quai des Auguſtins.

NOus reprenons la ſuite du bon Ouvrage dont M. l'Evêque du Puy a enrichi l'Egliſe & la Littérature. Il nous reſte quatre queſtions dont chacune mériteroit un Article entier de ces Mémoires. Mais il faut abréger tout, & ſuppléer, par la lecture du Livre même, à ce que nous ne pouvons dire.

Quelle eſt l'origine de l'Incrédité ? Sujet de la ſeconde queſtion. L'Auteur obſerve d'abord qu'on ne décide pas une controverſe de cette nature comme on démontre une propoſition de Géométrie ; qu'il ne s'agit ici que d'examiner ce qui arrive le plus communément ; que

ſa réponſe aura toute l'exactitude dont elle eſt ſuſceptible, ſi l'on ne peut lui oppoſer que des cas extraordinaires ; & après cette remarque, M. du Puy *ne craint point d'avancer que c'eſt l'oppoſition à la morale chrétienne qui précéde & qui produit, dans les incrédules, l'oppoſition à la doctrine de J. C.*

Les preuves de cette propoſition ſont miſes dans le plus beau jour. Que des hommes élevés dans le ſein de l'infidélité ayent refuſé quelquefois d'embraſſer le Chriſtianiſme, parce que les myſtères de cette Religion ſurpaſſoient infiniment leur intelligence ; cela ſe conçoit : & tels furent ces Aréopagites à qui S. Paul prêcha le dogme de la Réſurrection des Morts. Mais nos incrédules ſont dans une poſition toute différente ; ils ont reçu la Religion de J. C. dès l'enfance, leur eſprit s'eſt familiariſé, pour ainſi dire, en naiſſant avec les plus

ſublimes myſtères ; il n'a point eu de combats à livrer contre les préjugés, contre l'habitude, contre le reſpect humain ; pourquoi cet eſprit initié de ſi bonne heure dans les vérités ſaintes, oſe-t-il donc dans la ſuite les abandonner, les attaquer même & s'en déclarer l'ennemi ? » Je trouve, *dit le Prélat*, la cauſe de cette conduite » dans le cœur de l'Incrédule. C'eſt » ce cœur, qui plus rebelle & plus » indomptable que l'eſprit, a ſecoué le premier le joug du Chriſtianiſme. Si une foi ſpéculative » avoit ſuffi, s'il n'eût fallu tirer » des myſtères révélés aucune conſéquence pour les mœurs, ſi la » loi ajoutée à ces myſtères avoit » été plus favorable aux penchans, » & plus indulgente aux foibleſſes » de la Nature, l'Incrédule ſeroit » encore Chrétien. Mais pour » en mériter le nom, il étoit néceſſaire de combattre ſans relâ-

» che & de vaincre ſes paſſions, & » cette victoire lui étoit plus diffi- » cile que le ſacrifice de ſa raiſon.»

Notre Auteur tient-là le véritable nœud de la difficulté, & il le réſout en maître. L'aveuglement de l'Incrédule a eu ſes progrès. Tant que le cœur n'a pas été totalement corrompu, des étincelles de foi s'y ſont conſervées ; mais ſitôt que les paſſions ont régné avec empire, les doutes ſe ſont multipliés, & quels doutes encore ? d'abord ſur les dogmes qui gênoient les inclinations : doutes ſur l'Immortalité de l'Ame, ſur l'Exiſtence d'une autre vie, ſur l'Eternité des peines. On s'eſt dit à ſoi-même *que Dieu, ſans bleſſer ſa juſtice & ſa bonté ne peut condamner à des ſupplices ſans fin, des hommes qui n'ont eu d'autre crime que de ſuivre les penchans de la Nature.*

Voilà juſtement nos petits Mé-

taphyſiciens modernes ; ils commencent par ſe déclarer contre tout ce qui réprouve leurs déſordres & condamne leur libertinage ; ils paſſent enſuite aux myſtères les plus ſublimes ; ils attaquent la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption &c. » A leurs yeux tous » ces dogmes ſont inſoutenables, » l'Evangile qui les enſeigne eſt » un Roman indigne de créance, » l'Egliſe Chrétienne qui les profeſſe eſt une ſociété où la politi» que des uns & la ſuperſtition des » autres ont établi le règne du » menſonge. Ainſi l'Incrédule eſt » arrivé par degrés au dernier pé» riode de l'Irréligion, toujours » guidé par une paſſion impérieu» ſe, jamais par un amour ſincè» re de la Vérité ; & ſi des pre» miers orages qui ont mis ſa » foi en péril, on le ſuit juſqu'au » naufrage entier de cette même » foi, on trouvera ſelon la parole

» de S. Paul, qu'une conſcience » criminelle a été l'unique cauſe » de ſes doutes, & l'écueil funeſ- » te contre lequel ſa foi s'eſt enfin » briſée. »

Tout ceci eſt vrai & ſe manifeſte à quiconque fait ſeulement un pas dans le monde ; mais ſi quelqu'un en doutoit, qu'il examine un peu en quel tems de la vie on entre dans la carrière ténébreuſe de l'Incrédulité. » Eſt-ce » dans un âge mûr ou dans la » vieilleſſe, lorſque les paſſions » moins vives, ou preſque entiè- » rement éteintes laiſſent à la rai- » ſon toute ſa liberté ; lorſque » l'eſprit enrichi par des connoiſ- » ſances plus vaſtes, formé par un » plus long commerce avec les » hommes, éclairé par des réflé- » xions plus ſérieuſes, juge plus » ſainement des objets? » Dans cette hypothèſe-là même, l'incrédulité n'en ſeroit ni moins odieuſe,

ni moins méprisable : car il est des vieillards qui, comme Salomon, cessent d'être sages ; mais nos Incrédules n'attendent pas si tard à s'égarer. *La jeunesse, ce tems critique où les passions font taire la raison, est l'époque ordinaire de leur incrédulité..... Philosophes sans principes, Critiques sans règles, Théologiens sans étude, ils ont décidé que la Religion Chrétienne, quoiqu'elle ait eu tant de Sçavans & de Génies du premier Ordre, n'est bonne que pour les Esprits foibles & pour les Ignorans. Est-ce l'amour de la Vérité qui a présidé à cette décision?*

Non sans doute, & il n'y a qu'à jetter un coup d'œil sur tous ces Juges importants de la créance des hommes, on verra la témérité, l'orgueil, la suffisance, le ton railleur, les discours pleins de blasphèmes naître de l'amour extrême du plaisir & d'un train de

vie plein d'ordures & de corruption. On verra une foule de jeunes Libertins partager les moments de la vie entre le ſoin de ſatisfaire des paſſions honteuſes, & celui de décrier une Religion qui exige le ſacrifice de ces infamies.

Mais, dira-t-on, il eſt des Incrédules réglés dans leurs mœurs; il eſt d'honnêtes gens qui ne croyent rien; il eſt des hommes revenus de la bagatelle qui n'ont aucune ſorte de Religion. A cette objection le Prélat répond cent choſes plus intéreſſantes les unes que les autres. Ces prétendus honnêtes gens gardent-ils la Morale de l'Evangile; la gardent-ils dans tous ſes points; ont-ils abandonné la foi avant que de s'être livrés au plaiſir? S'ils ſont aujourd'hui chaſtes & tempérants, n'eſtce pas un bienfait de l'âge, du tems, des circonſtances; le furent-

ils dans leur jeuneſſe, l'étoient-ils quand ils ont commencé à blaſphémer contre la Religion de J.C? S'ils ſont éloignés d'une vie qui dèshonore l'humanité, n'ont-ils à ſe reprocher ni injuſtices ſecrettes, ni concuſſions palliées, ni haines invétérées, ni jalouſies cruelles; ni les fureurs de l'ambition, ni les tranſports de la colère, ni les attentats de la médiſance, ni les noirceurs de la calomnie, ni les pratiques baſſes & ſordides de l'avarice ? Ne ſont-ils ni mauvais pères, ni mauvais fils, ni mauvais Maîtres, ni Juges iniques, ni Courtiſans perfides, ni amis ingrats; & le germe de ces vices & de tant d'autres n'a-t-il point fait naître l'Irréligion qui domine dans leur eſprit ? N'ont-ils pas prétendu s'établir dans la poſſeſſion tranquille de ces vices en ceſſant de croire une Religion qui les condamne ? Voilà une ample matière

d'examen, voilà de bonnes difficultés à réſoudre : paſſons avec notre Auteur à la troiſième queſtion.

Les Incrédules ſont-ils des Eſprits forts ? Avant que de répondre, l'Auteur avertit qu'il prend le terme d'*Eſprit fort* dans le ſens qu'il a par lui-même ; un Eſprit fort eſt celui qui ne ſe laiſſe pas entraîner par les préjugés ; qui ſçait faire un uſage légitime de ſa raiſon ; qui eſt incapable de croire ſans motifs ſuffiſans & de ſuccomber aux difficultés qu'on lui propoſe contre les vérités qu'il croit avec une entière certitude. Ces trois caractères conviennent-ils à l'Incrédule ? Non aſſurément : & d'abord tout ſentiment reçu n'eſt point un préjugé. S'il y a des opinions anciennes trop peu établies pour mériter le conſentement des hommes inſtruits, il y a auſſi des vérités capitales que tout le mon-

de reconnoît : l'Idolatrie dut ſa naiſſance aux diverſes paſſions des hommes, ſes progrès & ſa durée aux préjugés. » Ceux qui les pre-
» miers ont attaqué l'Idolatrie,
» non comme ces Philoſophes qui
» contens d'écrire ou de parler con-
» tre elle, en pratiquoient publi-
» quement les cérémonies ſuper-
» ſtitieuſes, mais en lui déclarant
» au péril de leur vie une guerre
» ouverte & irréconciliable ; ceux-
» là, ſans doute, ont été des Eſ-
» prits forts : & ſi cette guerre
» s'eſt terminée par la ruine de l'I-
» dolatrie, s'ils ſont venus à bout
» de détruire un préjugé répandu
» parmi tant de Peuples, ſoutenu
» par une poſſeſſion de tant de
» ſiècles, la force de leur eſprit,
» ainſi que celle de leur courage,
» ne doit plus être regardée com-
» me une force humaine & pure-
» ment naturelle. Dieu qui la leur
» avoit inſpirée, a fait connoître

„ qu'il les avoit choisis pour être
„ dans le monde les restaurateurs
„ de son culte & les interprètes
„ de ses loix. Ils ont enseigné, par
„ leur exemple, la vraye manière
„ de s'élever au-dessus des préju-
„ gés ; & ce n'est pas en contre-
„ disant le glorieux témoignage
„ qu'ils ont rendu à la Vérité,
„ que les Incrédules peuvent aspi-
„ rer au titre d'Esprits forts. „

On apprend dans ce Morceau à distinguer le procédé des Destructeurs de l'Idolatrie, d'avec celui des Incrédules ennemis de la Révélation ; les premiers furent des Esprits forts, les derniers ne le sont pas. Les Philosophes encore qui ont secoué le joug de la barbarie, qui ont préféré des idées nettes à des notions confuses & à des termes vuides de sens, peuvent avoir fait preuve de quelque force d'esprit ; mais les Incrédules de nos jours ne signalent, en atta-

quant le Chriſtianiſme, que leur témérité : ceci eſt développé par l'Auteur avec une abondance de lumière que nous ne pouvons repréſenter. Il excelle de même dans le ſecond caractère de l'Eſprit fort, dans cet uſage légitime qu'il faut ſçavoir faire de la raiſon : uſage qui conſiſte à diſtinguer les myſtères que la raiſon propoſe, d'avec les motifs dont elle accompagne la propoſition de ces myſtères. Il eſt permis, néceſſaire même, d'examiner les motifs qui rendent la vraye Religion croyable ; il faut s'aſſurer que Dieu a parlé ; qu'il s'eſt manifeſté ; qu'il a imprimé le ſceau de la Divinité au témoignage de ſes Envoyés. Et quand l'exiſtence de la révélation eſt conſtatée, l'eſprit doit ſe ſoumettre aux objets de cette révélation : ce ſont des myſtères ſublimes & incompréhenſibles ; il faut les croire & les adorer, ſans prétendre en ſon-

der la profondeur. » J'atteſte, *dit* » *ſur cela l'Auteur*, j'atteſte la » bonne foi des Incrédules ; ils » nous vantent ſans ceſſe la rai- » ſon, mais peuvent-ils mécon- » noître & dèſavouer ſa foibleſſe? » N'en font-ils pas eux-mêmes » l'épreuve dans les Sciences pure- » ment naturelles? La raiſon, ce » Juge ſuprême & infaillible, a- » t-elle décidé toutes les queſtions » que les Philoſophes agitent ſur » la formation du monde, la diſ- » poſition de ſes parties, la cauſe » des principaux effets que l'on y » remarque? Connoît-elle parfai- » tement & l'eſprit & le corps & » l'union de tous les deux? A-t-elle » concilié des vérités qui ſe dé- » montrent ſéparément, & qui » rapprochées l'une de l'autre pa- » roiſſent ſe contredire? Elle ren- » contre dans la nature des myſ- » tères incompréhenſibles ; com- » ment n'en trouveroit-elle pas » dans la Religion? »

Enfin le véritable Eſprit fort croit avec ſageſſe & ne redoute point les difficultés qu'on oppoſe à ſa créance : qui n'avouera que c'eſt encore-là un des avantages du vrai fidèle ſur l'Incrédule ? » L'eſ- » prit fort demande des preuves » pour croire ; & ces preuves ne » font ſur ſon eſprit que l'im- » preſſion qu'elles doivent faire. » Sont-elles concluantes & dé- » monſtratives ? Il ne doute plus, » il ſe rend, il eſt convaincu. Sont- » elles ſeulement plauſibles ? Il » croit, mais en avouant qu'il » peut être trompé. Sont-elles lé- » gères ? Il ſuſpend ſon jugement » & ne ſe permet que des conjec- » tures. Enfin voit-il des preuves » manifeſtes de menſonge & de » ſuppoſition ? Il abandonne, il » rejette les faux miracles, per- » ſuadé que les véritables ſuffiſent » pour la gloire du Chriſtianiſme » & pour l'inſtruction des fidèles.

» Mais il laiſſe aux Impies leur » critique dédaigneuſe & leurs » malignes railleries ſur les dévo- » tions populaires &c. La ſuite de ce Morceau nous entraîneroit encore par la beauté & la ſageſſe qui y règne. Nous ne finirions pas non plus ſi nous voulions entrer dans les obſervations de M. l'Evêque du Puy ſur la fermeté inébranlable du Chrétien oppoſée à la foibleſſe de l'Incrédule : il faut lire & relire tous ces détails, & nous permettre de ne dire qu'un mot des deux dernières queſtions.

L'Incrédulité eſt-elle compatible avec la probité ? L'Incrédulité eſt-elle pernicieuſe à l'Etat ? La réponſe à la première queſtion eſt négative, & il réſulte des preuves de l'Auteur, que ſi les paſſions ont pû éteindre la foi dans l'ame d'un Chrétien, elles peuvent encore plus aiſément altérer la probité d'un Incrédule. Qu'eſt-ce qu'un

homme que la cupidité domine & qui n'eſt plus arrêté par les motifs de la Religion ? Tous les jours il arrive que, ſans avoir perdu de vuë ces motifs, ſans ceſſer de croire & de craindre les vengeances éternelles, on ſe laiſſe néanmoins entraîner par des deſirs corrompus : que doit-il arriver, quand il ne reſte dans un cœur que la tentation, que le penchant vers le mal, que l'intérêt de l'amour-propre, & nulle reſſource du côté des vérités révélées qu'on ne veut plus reſpecter ? Tout cet endroit de l'Ouvrage du ſçavant Prélat eſt excellent ; ſa modération donne de la force à ſes preuves, & ſon attention à bien diſtinguer ce qui touche la queſtion préſente, de tout ce qui pourroit l'obſcurcir ou la rendre trop vague, met dans le plus grand jour la juſteſſe de ſon eſprit.

Il démontre avec la même pré-

ciſion que l'*Incrédulité eſt pernicieuſe à l'Etat* : en quoi il fait voir le zèle qui l'attache au bien public. Dernièrement (dans nos Mémoires de Mars) nous citions d'après lui un trait contenant les vrais principes ſur l'autorité ; on peut juger par-là combien un Auteur de cette force & de cette dignité eſt utile à l'Etat & à l'Egliſe. Il a de plus l'avantage de bien écrire, de préſenter ſes idées avec beaucoup de netteté & d'élégance. De tems en tems, il touche des matières dogmatiques, nous entendons certaines analyſes qui énoncent la ſuite des dogmes, qui indiquent la manière de démontrer les vérités de la Religion, & la méthode qu'il convient d'adopter pour leur défenſe. Ces naiſſances de controverſe ſont extrêmement précieuſes & nous feroient eſpérer du même Prélat quelque grand Ouvrage en ce genre. Nous oſe-

rions bien le lui demander & l'assurer du succès.

ARTICLE LV.

LETTRE CRITIQUE SUR l'Histoire Navale d'Angleterre, brochure de 31 pag. in-12.

CEtte Lettre très-courte & très-bien écrite est en même tems un monument de zèle pour notre Nation. On connoît, par nos derniers volumes d'Avril, l'Histoire Navale d'Angleterre, traduite récemment de l'Anglois du sieur Lédiard. Cet Ouvrage a deux défauts essentiels. » Le premier est une né-
» gligence impardonnable à s'in-
» former des faits & à les rappor-
» ter tels qu'ils se sont passés : le
» second est une partialité outrée
» & qui va souvent au-delà des
» bornes. » Parmi les preuves du premier défaut, il y en a une dont tout le monde peut être juge,

c'est l'altération des noms de nos Officiers François. Montagne souhaitoit que ceux qui écrivent l'Histoire, laissassent les noms tels qu'ils sont; *car en les métamorphosant, pour les garber à la Grecque ou à la Romaine, nous ne sçavons où nous en sommes & en perdons la connoissance* *. Il parloit ainsi contre les Auteurs qui mettoient en Latin ou en Grec les noms François; mais c'est bien autre chose dans le discours de M. Lédiard: il appelle *de Rherbief*, M. des Herbiers; *la Mothure*, M. le Motheux; *Dumont*, M. de Mons; *de Cappeville*, *d'Oroyne*, *Roverois*, *d'Aliégre*, MM. de Seppeville, d'Orogne, de Rouvroy, d'Aligre; sans compter *Bearnois* pour Beauharnois; *la Moinorie Marac* pour la Moinerie-Miniac, *Powlet* pour Patoulet &c.

* *Essais L. I, C, XLVI. des Noms.*

Tous les Doctes du Pays Latin, tous les plus fameux Ellenistes ne viendroient pas à bout de restituer ces noms; mais en consultant les Gazettes, les Relations, ou le premier Officier un peu ancien dans la Marine, on auroit évité toutes ces lacérations de mots qui défigurent totalement un Livre.

Sur les faits, l'Auteur de la Lettre (M. Deslandes) démontre que l'Historien Anglois n'étoit pas mieux instruit. » Quand il parle » du combat donné en 1692. entre le Cap de la Hogue & la » pointe de Barfleur, où M. de » Tourville se signala de la manière la plus glorieuse, en attaquant, *dit-il*, avec 63. Vaisseaux de ligne la flotte combinée » des Anglois & des Hollandois » qui étoit de 99; il se trompe » sur toutes les circonstances du » combat, ne sçachant ni le nom-

» bre des Canons, ni le nombre » des Equipages de nos Vaiſſeaux. » D'ailleurs la flotte que comman-» doit M. de Tourville n'étoit » point de 63 Navires, mais ſeu-» lement de 48, & par conſé-» quent elle étoit plus foible de la » moitié que la flotte ennemie.

Le ſecond défaut de cette Hiſtoire Navale d'Angleterre, eſt la partialité; elle ſe manifèſte preſque à chaque page, & nous croyons l'avoir fait ſentir dans nos derniers Mémoires. M. Deſlandes recharge très-à-propos ſur cet article; il cite en preuve les combats de Malaga & de la Hogue; il tempère la narration de l'Anglois par des Anecdotes ſûres & honorables à notre Marine; il obſerve, par exemple, que M. de Tourville donna, dans la dernière de ces actions, tant de preuves de ſa haute intelligence, que le feu Roi l'honora enſuite du Bâton de Marechal de

France : » Ce grand Prince, *ajoute* » *M. D.* ſçavoit démêler la ſupé» riorité des talens au milieu des » mauvais ſuccès ; & il récompen» ſoit le Général actif, plein de » vuës, de reſſources, de bravou» re & de conduite, quoiqu'il » n'eût pas réuſſi. »

Dans un P. S. de la lettre on trouve encore des traits propres à caractériſer M. de Tourville, un des plus habiles hommes, des plus braves, des plus appliqués, des plus zélés pour le ſervice du Roi, qui ayent jamais paru à la mer. Il s'enſuit bien de tout ceci qu'il nous faut abſolument une *Hiſtoire Navale de France* qui ſoit écrite avec goût, avec impartialité, avec un amour éclairé pour la Juſtice, qui rappelle la mémoire des grands hommes dont le nom eſt célèbre dans la Marine, & qui excite les Officiers d'aujourd'hui à imiter leurs exemples. C'eſt la

conclusion de M. Deslandes ; il est plus en état que personne de satisfaire nos désirs ; il a même composé & fini une *Histoire de la Marine de France depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à la paix concluë à Aix-la-Chapelle.* Sa lettre en fait mention, elle nous la promet ; c'est la meilleure batterie que nous puissions opposer à M. Lédiard *qui*, pour nous servir encore d'un mot de Montagne, *a le sentiment trop malade aux affaires* de France. *

---

* Essais L. 2. C. XXXII. *Défense de Senèque & de Plutarque.*

Montagne parle en cet endroit de Dion Cassius qui *avoit*, dit-il, *le sentiment malade aux affaires de Rome.* Cette critique est toute conforme à ce qu'on en disoit, il n'y a que quinze jours, dans une belle Dissertation qui fut luë à la rentrée publique de l'Académie Royale des Belles-Lettres.

ARTICLE LVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

MEmorie iſtoriche per la vita del Padre D. Staniſlao Santinelli Chierico Regolare Somaſco. 8°. 1749. *Mémoires hiſtoriques pour ſervir à la vie du P. Santinelli, Clerc Régulier de l'Ordre des Somaſques &c.* Le P. Santinelli de la Congrégation des Somaſques, mort à Veniſe le 8. de Novembre 1748. a été un homme illuſtre dans ſon Ordre & renommé dans la République des Lettres. On a de lui pluſieurs Ouvrages cités avec éloge dans les Actes de Leipſic & ailleurs.

Mai 1752.

On imprime en cette Ville l'*Histoire des Voyages* traduite en Italien. Il y a déja plusieurs Volumes de distribués au Public.

Della Storia Naturale Marina dell' Adriatico, Saggio del Signor Dottore Vitaliano Donati &c. fol. 1750. *Essai sur l'Histoire Naturelle de la Mer Adriatique &c.*

Le Comedie del Dottore Carlo Goldoni Auvocato Veneto &c. T. 2°. 8°. 1751. *Les Comédies de M. Charles Goldoni &c.*

Antoine de Castro Libraire de Venise publie actuellement un Ouvrage périodique sur la *Littérature Ultramontaine*, c'est-à-dire de tous les Pays au-delà des Monts par rapport à l'Italie. Et cet Ouvrage intitulé *Magazzino Universale* a trois parties; la première appellée *Lo Studio delle Scienze*. La seconde, *La Storia & suoi rami*. La troisième, *Le belle Lettere*.

De Rome.

Vitæ & res geſtæ Pontificum & S. R. E. Cardinalium à Clemente X. uſque ad Clementem XII. duobus voluminibus ſcriptæ à Mario Guarnacci in Romanâ Curiâ XII-viro Signaturæ Juſtitiæ &c. Ex Typographiâ Bernabò & Lazzarini, *Les vies & les actions des Papes & des Cardinaux depuis Clement X. juſqu'à Clement XII. en deux Volumes &c. 1751.*

Le Vite degli Arcadi Illuſtri ſcritte da diverſi Autori &c. parte V. 4°. nella Stamperia di Antonio de Roſſi. *Les Vies des Académiciens illuſtres de l'Arcadie &c.*

De antiquâ Centumcellarum dignitate & Epiſcopalibus Infulis Diſſertatio epiſtolaris &c. 4°. *Diſſertation en forme de Lettre ſur la Ville de Civita-Vecchia &c.*

Elementi di Geometria del Si-

gnor Clairaut dell' Academia Reale delle Scienze &c. tradotti dal Francese in Lingua Italiana &c. *Traduction Italienne des Eléments de Géométrie de M. Clairaut &c. 1751.*

Auvertimenti utili à tutti i Confessori o sia discorso mistico e morale per unire in sagra lega tutti i Confessori a fine di esser uniformi nell' amministrazione del sancto Sacramento della Penitenza. Operetta del Padre Leonardo dal Porto Maurizio, Missionario de' Minori Osservanti riformati &c. in-12. *Avis utiles aux Confesseurs pour établir entr'eux l'uniformité dans l'administration du Sacrement de Pénitence &c.*

De Naples.

Narrazione del Torrente di fuoco uscito dal monte Vesuvio nel anno 1751. dal Padre D. Giov. Maria della Torre C. R. S. 8°. *Récit*

du torrent de feu sorti en 1751. du Mont Vésuve &c.

Thomæ Xaverii Caravitæ Institutionum Criminalium Libri IV. &c. *Institutions pour la procédure criminelle, 2. Vol. in-4°. &c.*

Per l'auventuroso Nascimento di S. A. S. Filippo Antonio di Borbone Principe reale delle due Sicilie Canto Genethliaco, 4°. *Poëme sur l'heureuse Naissance du Prince Royal des deux Siciles &c.*

Memorie degli Storici Cosentini raccolte da Salvadore Spiriti de' Marchesi di Casabona &c. 4°. *Recueil des Historiens de Cosence &c. 1751.*

PAYS-BAS HOLLANDOIS.

DE LEYDE.

Chez Samuel Luchtmans & fils: *C. Suetonius Tranquillus ex recensione F. Oudendorpii qui variantes lectiones suasque animadversio-*

nes adjecit, intermixtis J. G. Grævii & J. Gronovii, necnon ineditis Caroli Andreæ Duckeri adnotationibus. 1751. sans mention de format.

Chez le même : *De l'Utilité de la Poësie dans la Théologie, traduit du Latin en vers Hollandois.* 4°. 1751.

D'AMSTERDAM.

Chez Isaac Tirion : *La Physique de Desaguliers en Hollandois,* 3. *Vol.* 4°. 1751.

Chez le même : *Optique du Professeur Smith en Hollandois* 4°. 1751.

Chez le même : *Histoire de la Patrie, grand* 8°.. *en Hollandois.* 4°. 1751.

Item, *l'Etat présent de l'Univers,* même format. 1751.

DE MIDDELBOURG.

Chez Pierre Gilissen : *Un Traité*

de Chirurgie touchant les accidents qui arrivent à la tête. Par Paulus de Wind, Lecteur en Anatomie, grand 8°. Holland. 1751.

DE HARLEM.

Chez Jean Bosch : *Le second Tome d'une Géographie & Cosmographie de Varenius, avec des Notes de Newton, Jurin, Schaw & Salmon, grand 8°. Holl. 1751.*

DE LA HAYE.

Chez Pierre de Hondt : *L'Art d'élever des Oiseaux Domestiques par le feu ou le fumier, traduit du François de M. de Reaumur en Holl. 2. Vol. in-12. 1751.*

DE ROTTERDAM.

Chez Jean-Daniel Beman : *Le Traité des Crimes, de Benoît Carpzovius, traduit du Latin en Holl. 4°. 1751.*

Chez Philippe & J. Losel : *Tra-*

duction en Holl. du Traité de la Maladie des Os de M. Petit &c. 8°. 1751.

FRANCE.

De Nantes.

Instructions Dogmatiques, Historiques & Morales sur les Indulgences & sur le Jubilé, divisées en deux parties. in-12. chez Joseph Vatar &c. 1751. Ces instructions sont par demandes & par réponses : manière la plus propre à répandre la lumière dans l'esprit des Lecteurs. On trouve ici tout ce qu'on peut désirer sur les Indulgences & sur le Jubilé. Sans trop de controverse, on défend la doctrine de l'Eglise ; sans trop de discussions dogmatiques ou morales, on instruit & on édifie les Fidèles.

De Paris.

Oraison funèbre de très-haut,

très-puissant & très-excellent Prince Louis d'Orléans , Duc d'Orléans , prononcée dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Sainte Geneviève le 23. Mars 1752. Par le P. Bernard , Chanoine Régulier de ladite Abbaye. Chez Simon rue de la Harpe &c. L'Auteur traite ce Sujet en développant son Texte , *Ubi est mors , victoria tua ?* Et il fait voir 1°. que la mort ne dépouille point le Duc d'Orléans , 2°. qu'elle ne le dégrade point dans l'estime des hommes.

Comment la mort dépouilleroit-elle un Prince qui avoit sacrifié volontairement tout ce que la mort peut enlever ? Sacrifice de la grandeur , du faux encens de la flatterie , des plaisirs : Sacrifice dont on connoît l'étenduë & le mérite par les caractères de la retraite à laquelle le Duc d'Orléans s'étoit déterminé : car ce fut une retraite irrépréhensible

dans ses motifs, soutenuë avec une ferme persévérance, héroïque par sa sévérité. Tel est le plan de la première Partie.

Comment la mort dégraderoit-elle dans l'esprit des hommes un Prince qui vivra dans le souvenir des Sçavans, par la protection dont il a honoré les Sciences; qui vivra dans le cœur des Pauvres, par les secours abondants qu'il leur a procurés; qui vivra dans les Fastes de l'Eglise, par l'édification que son éminente piété a donnée. C'est la seconde Partie.

Ce dessein a plû aux Connoisseurs, l'exécution a mérité leurs suffrages: ils ont remarqué de l'ordre dans les idées, de la clarté dans le style, des applications heureuses de l'Ecriture, de l'onction dans le récit des actions édifiantes du Prince, des transitions bien ménagées entre toutes les parties du discours, de l'intérêt

dans

dans certains morceaux de détail &c. Nous en citerons un qui eſt le parallèle du Héros Guerrier & du Prince Bienfaiſant. » Le Héros » Guerrier eſt l'image de la puiſ- » ſance du Dieu terrible ; mais ce » même Dieu a peint, dans l'hom- » me charitable, les attributs » bienfaiſants qui nous engagent » à l'aimer. L'un n'imite que les » éclats de ſon tonnerre ; l'autre » nous exprime ſa tendreſſe pa- » ternelle : l'un eſt le miniſtre de » ſes vengeances ; l'autre l'inſtru- » ment de ſa bonté. Les Citoyens » ne ſouffrent que trop ſouvent » des ſervices que le Héros rend à » ſa patrie ; ce n'eſt qu'aux dépens » de ſes biens, de ſes plaiſirs, de » ſes commodités que l'homme » charitable aſſiſte les malheureux. » Dans les ſuccès les plus impor- » tans, l'allégreſſe de l'un eſt tou- » jours troublée par des pleurs & » des ſoupirs confus qui lui rede-

„ mandent un frère, un fils, un „ époux : l'aſpect de l'autre n'exci- „ te que des tranſports de recon- „ noiſſance ; point de triſte ſou- „ venir qui corrompe, point de „ nuage qui obſcurciſſe la joye que „ l'on a de le voir. Les lauriers de „ l'un ont plus d'éclat ; le triom- „ phe de l'autre eſt plus flatteur. „ On auroit oublié Titus, s'il n'a- „ voit que détruit Jeruſalem ; ſon „ heureux penchant à obliger, eſt „ ce qui l'immortaliſe. „

On a publié, depuis quelque tems, la Harangue Latine prononcée le 20. de Janvier au Collége Royal par M. l'Abbé Batteux, ſur la Naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. L'Orateur y prend ſon ſujet d'une façon qu'on peut eſtimer neuve & particulière. Dans l'Exorde, il rappelle la joie qu'a cauſé cet événement, & les avantages qui en réſultent pour la tranquillité de l'Europe. Enſuite

s'élevant jusqu'à l'origine & à la constitution de l'Empire François, il fait voir, dans la première partie du Discours, combien la Nation a toujours été attachée au Gouvernement Monarchique: dans la seconde, combien nos Princes ont témoigné de douceur & de bravoure dans l'usage du pouvoir Monarchique. Tout ceci est traité sommairement, clairement & d'un style qui répond à la dignité du Sujet. La première partie expose des faits anciens; la seconde développe les événements du présent Règne. Dans la première il y a plus de traits généraux; dans la seconde plus de détails particuliers. Pour la première, l'Auteur prend le ton de politique; pour la seconde celui d'Orateur: pour l'une & l'autre, il mérite la qualité de bon Ecrivain; mais à l'égard de toutes les deux, il acquiert de plus le titre d'excellent traducteur.

Il nous donne lui-même sa harangue en François ; elle est si bien, si noblement, si naturellement écrite qu'on la prendroit pour une composition de la première main, pour un ouvrage dessiné de génie & exécuté sans modéle. Voici un morceau destiné à célébrer le zèle qu'a toujours eu notre Nation pour le Gouvernement Monarchique : » Que les Nations jalouses de „ la France, qui osent quelquefois „ nous accuser de légèreté, dépo„ sent contre nous. Qu'elles dépo„ sent, s'il est vrai que la Nation „ Françoise ait jamais été infidèle „ à ses principes ; si elle a paru se „ prêter aux idées de nouveauté ; „ si jamais elle a essayé d'ébranler „ les appuis du thrône de ses Rois. „ Qu'elles remontent jusqu'à ces „ tems couverts d'une sombre ob„ scurité, où s'élançant des Fo„ rêts Saliques, les François ve„ noient reconnoître d'avance les „ Provinces Romaines. Où sont

» les variations de nos pères, les
» desseins qu'ils ont formés pour
» changer la Monarchie ? Ont-ils
» profité de ces tems nébuleux où
» l'indolence de quelques-uns de
» nos Rois, laissa éclipser la ma-
» jesté du Trône, où les rènes de
» l'Empire trop pésantes pour leurs
» mains, furent livrées à la dis-
» crétion de Ministres trop puis-
» sans ? Ont-ils saisi ces moments
» favorables à l'inquiétude & au
» caprice des peuples ? La Nation
» montra-t-elle alors des désirs
» avides de rentrer dans l'indépen-
» dance, se prêta-t-elle aisément
» aux projets des Maires ambi-
» tieux ? &c. » *Id enim verò vos exprobrate Gallici Nominis osores, quibus, quia nihil gravius suppetit, sæpe injecta est in nos criminatio levitatis : id exprobrate, in hoc triumphate, si quondam Gallica gens immemor regni, visa est novas res spectare, & sacro-*

ſancta fulcra impellere ? Adite ad ipſa ejus incunabula, ad illas ætates, cùm Franci è Saliis nemoribus exorti, Romanum territabant imperium ; & longam ſeriem ſæculorum perſecuti, tempora notate, ſi regnum avitum vertere molita eſt, & jura nova licentiæ popularis invehere. Notate momenta illa rerum Gallicarum, cum deſidiâ regum habenas non ſuſtinente, obſcurata Majeſtas ſolii, vis imperii Præfectis palatii mancipata. Scilicet cupidè tunc arripuit oblatam anſam levitatis ? Facilè ordinem rectum regii ſanguinis deflexit, alienos homines applicuit cervicibus ſuis ? &c.

Voici une longue liſte de Livres dont la plûpart fourniront des Articles à nos Mémoires..

Le Miniſtère primitif de la Pénitence enſeigné dans toute l'Egliſe Gallicane ; ou, l'adminiſtration de ce Sacrement, ſelon les prin-

cipes de la plus ancienne discipline, suivis unanimement par le Clergé de France : En quatre parties, la première contient le fond ; la seconde, la fin ; la troisième, l'esprit ; la quatrième, l'usage de cette précieuse discipline par rapport à l'Eucharistie &c. Par le P. Bernard d'Arras, Capucin, vol. in-12. Chez Claude Hérissant fils, ruë Notre-Dame à la Croix d'Or & aux trois Vertus. M. DCC. LII.

Réponse à la Lettre de M... insérée dans le Journal de Verdun, Février pag. 84. 1752. contre les Lettres de M. l'Abbé de Villefroy. Par les Capucins ses Elèves. in-12. pag. 71. chez Quillau, rue Galande. M. DCC. LII.

Nouveaux Mémoires d'Histoire, de Critique & de Littérature. Par M. l'Abbé d'Artigny, Tom. V. Vol. in-12. chez de Bure l'aîné, Quai des Augustins &c. M. DCC.

LII. Ce cinquiéme volume sera bientôt suivi d'un sixième.

Essai sur la Science de la Guerre, ou Recueil des Observations de différens Auteurs sur les moyens de la perfectionner. Première partie en 3. vol. in-8°. M. DCC. LI. A la Haye chez Gosse & Neaulme, & se trouve à Paris chez Ganeau rue S. Severin aux Armes de Dombes. Cet Ouvrage est d'un Brigadier des Armées du Roi qui a donné les Campagnes du Roi en 1746. 1747. 1748. 3. vol. in-8°. chez le même Libraire.

Elémens de Fortification contenant les principes & la description raisonnée des différens Ouvrages qu'on employe à la fortification des Places; les systêmes des principaux Ingénieurs, & un Traité abrégé de la fortification irrégulière. vol. in-12. troisième édition augmentée de plus d'un tiers. Par M. le Blond Maître de Mathématiques

des Enfans de France, des Pages de la grande Ecurie du Roi & des Pages de Madame la Dauphine. Chez Jombert rue Dauphine &c. M. DCC. LII.

Supplément à l'abrégé de la Vie des plus fameux Peintres avec leurs portraits en Taille-Douce &c. Par M. D... des Sociétés Royales des Sciences de Londres & de Montpellier in-4°. troisième Partie. Chez De Bure l'aîné, Quai des Augustins &c. M. DCC. LII.

Les Délices de la Solitude, ou Réfléxions sur les Matières les plus importantes au vrai bonheur de l'homme. in-12. Par M. le Chevalier de Cramezel, ancien Officier des Vaisseaux du Roi. Chez Pecquet rue de la Huchette au Nom de JESUS. M. DCC. LII.

Recherches sur le Droit François.

Recherches sur la Noblesse Uté-

rine de Champagne, vol. in-12. Chez la Veuve Etienne rue S. Jacques. M. DCC. LII.

Bibliothèque Françoiſe ou Hiſtoire de la Littérature Françoiſe &c. Par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, Aſſocié des Académies de Marſeille, de Rouen & d'Angers. Tom. XIII. & XIV. in-12. Chez Guerin & le Mercier rue S. Jacques. M. DCC. LII.

Connoiſſance des Poëtes les plus célèbres, ou moyen facile de prendre une teinture des Humanités &c. 2. vol. in-12. Chez Didot, Nyon, Damonneville, Savoye, M. DCC. LII.

Les Sept Pſeaumes de la Pénitence réunis en un ſeul par une explication littérale & ſuivie en forme de Paraphraſe &c. Par M. Sutil, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, Prieur-Curé du Château de la Ville de Château-

Thierry, Prédicateur du Roi. vol. in-12. Chez Jean-Bapt. Garnier &c. rue de la Harpe. M. DCC. LI.

Usages des Globes Céleste & Terrestre faits par ordre du Roi. Par le sieur Robert de Vaugondy fils, in-12. Chez Antoine Boudet rue S. Jacques. M. DCC. LI. L'Auteur a eu l'honneur le 4. d'Avril dernier de présenter au Roi & à Monseigneur le Dauphin les Globes céleste & terrestres de 18 pouces de diamètre, que Sa Majesté lui avoit ordonné d'exécuter. Ces Globes sont d'une belle exécution, commodes, agréables, conformes aux observations les plus récentes : le Roi & Monseigneur le Dauphin les ont jugé dignes de leur approbation.

Dictionnaire Apostolique à l'usage de MM. les Curés des Villes & de la Campagne, & de tous ceux qui se destinent à la Chaire. Par

le P. Hyacinthe de Montargon, Augustin de la Place des Victoires, Prédicateur du Roi &c. Tome second in-8°. Chez la Veuve Lottin & Buttard &c. M. DCC. LII. C'est la suite du bon Ouvrage que nous annoncions il y a deux ou trois mois. On trouve dans ce Volume des discours & des desseins de Sermons sur la fausse conscience, sur les délais de la Pénitence, sur la fausse piété, sur la sanctification du Dimanche & des Fêtes, sur l'Education des Enfans, sur l'Enfer, sur la Foi, sur la Grace, sur l'Humilité.

Tablettes Dramatiques contenant l'Abrégé de l'Histoire du Théâtre François, l'Etablissement des Théâtres à Paris, un Dictionnaire des Pièces & l'Abrégé de l'Histoire des Auteurs & des Acteurs &c. Par M. le Chevalier de Mouhy, vol. in-8°. Chez Jorry, Quai des Augustins, M, DCC. LII,

Voyage Pittoresque de Paris, ou indication de tout ce qu'il y a de plus beau dans cette grande Ville en Peinture, Sculpture & Architecture. Par M. D. seconde Edition, vol. in-12. Chez de Bure l'aîné, Quai des Augustins. M. DCC. LII. Cette Edition est beaucoup plus ample & plus parfaite que la première. On y voit surtout quatre Monuments distingués, dont trois n'avoient pas encore été gravés, sçavoir les tombeaux de le Brun & de sa mère à S. Nicolas du Chardonnet, & la Chapelle des Condés aux Jésuites de la rue S. Antoine. On ne peut que conseiller l'acquisition de ce Livre dont l'utilité se fait sentir dès qu'on entre dans les Eglises, dons les Palais & dans les principaux Hôtels de cette Capitale. Quelques Connoisseurs souhaiteroient qu'on joignît à ce Volume un second Tome pour les environs

de Paris : on a déjà donné quelque choſe ſur cette matière; mais ce qu'on a donné eſt ſuſceptible de beaucoup de corrections & augmentations.

Traité de la conſtruction & des principaux uſages des Inſtruments de Mathématique avec les figures néceſſaires &c. Quatrième Edition revuë, corrigée & augmentée. Par le Sieur Bion Ingénieur du Roi Quai de l'Horloge &c. vol. in-4°. Chez Jombert & Nyon &c. M. DCC. LII. Ce Livre eſt ſi connu & d'un ſi grand uſage, que nous ſommes diſpenſés d'en faire l'éloge.

Catalogue des Livres & Eſtampes du Cabinet de feu M. de Gravelle Conſeiller au Parlement. Chez Martin rue S. Jacques &c. La vente eſt commencée dès le 17. d'Avril & ſe continuë ; il ſe trouve dans ce Catalogue 1723 Articles de Livres & 113. d'Eſtampes. Le poſſeſſeur, M. de Gravelle,

étoit fort bien en Belles-Lettres, en Histoire & en Antiquités. On nous assure qu'il avoit beaucoup de connoissances & d'érudition : ce seroit le cas d'en dresser un éloge historique, & de nous le communiquer. On abandonne trop cet usage des éloges ; les Ouvrages périodiques étoient mieux servis autrefois dans cette partie. Nous offrons toujours notre ministère à cet égard, mais nous souhaitons que ces sortes de pièces soient faites avec goût & bien écrites.

Il est venu de Londres quelques belles Editions Latines. Nous avons vû 1°. un *Virgile*, en 2 vol. grand 8°. orné de 59 planches portant des Antiques, pierres gravées, Médailles, bas-reliefs, le tout relatif aux divers sujets des Eclogues, des Georgiques & de l'Eneide. *Londini impensis J. & P. Knapton in vico Ludgate & Gul. Sandby, in vico Fletano. M. DCC. L.*

2°. Un *Horace* de même format, en 2 vol. & orné de 35 planches qui se distribuent suivant les sujets que chante le Poëte ; à la fin on place les conjectures des sçavants sur certaines manières de lire ou de corriger le texte , & l'on y ajoute les variantes. *Londini prostant apud Gul. Sandby in vico dicto Flestreet. M. DCC. XLIX.* On a aussi une édition *in-12.* du même Auteur , chez le même Libraire, avec les mêmes ornemens, & de la même année.

3°. Un *Térence* grand 8°. en deux volumes avec six planches qui ne représentent que les masques propres des personnages de chaque Comédie. Les variantes sont aussi à la fin : & l'annonce est *Londini impensis J. & P. Knapton & G. Sandby M. DCC. LI.*

Ces trois belles Editions se trouvent aussi à Paris chez Pissot Quai de Conti.

Et chez le même Libraire on

diſtribue le *Diſcours de M. Angliviel de la Beaumelle, prononcé à l'ouverture des Leçons publiques de Langue & de Belles-Lettres Françoiſes à Coppenhague.* L'Orateur examine dans ce Diſcours *ſi un Empire ſe rend plus reſpectable par les Arts qu'il crée, que par ceux qu'il adopte.* Et il prétend que l'adoption des Arts n'eſt pas moins glorieuſe que la création même ; il oſe même dire que l'adoption annonce quelque choſe de plus grand ; qu'elle développe avec plus d'éclat la grandeur du Prince, & qu'elle élève le peuple au plus haut point de gloire : c'eſt tout le plan du diſcours, où l'on remarque de beaux traits mêlés de quelques ſubtilités Métaphyſiques.

On voit encore chez Piſſot, Quai de Conti, un *Diſcours ſur les avantages des Sciences & des Arts, prononcé dans l'Aſſemblée Mai 1752.*

publique de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon le 22. Juin 1751. avec la réponſe de Jean J. Rouſſeau, Citoyen de Genève, 8°. pag. 130. Ce ſont de nouvelles pièces produites au procès mû, depuis dix-huit mois, entre M. Rouſſeau d'une part, & les Partiſans des Sciences & des Arts de l'autre. Nous croyons que dans le Diſcours il y a des endroits qui donnent priſe à l'Adverſaire des belles Connoiſſances; nous ſouhaiterions qu'il y régnât plus de clarté, d'aiſance, d'ordre & de Logique; nous reconnoiſſons toutefois que l'Auteur, qui nous eſt abſolument inconnu, ne manque ni d'eſprit, ni de feu, ni d'érudition, & que ſon zèle pour les ſciences fait honneur à l'Académie dont il eſt Membre.

M. Rouſſeau défend toujours ſa cauſe comme Caton défendoit celle de la République, ſans eſpoir de vaincre, & ſans être tenté de

céder. Il faut lire cette réponſe qui eſt un chef-d'œuvre de force & d'éloquence. Le ton vertueux y domine partout, mais ce ton eſt quelquefois mêlé d'amertume : les Amateurs de la Littérature en ſeront bleſſés, & ſi l'affaire étoit auſſi bien une querelle politique ou militaire, nous ne doutons point qu'il n'y eût du ſang répandu à ce ſujet : heureuſement tout ſe traite avec la plume, & l'on en ſera quitte de part & d'autre pour emprunter le ſtyle de Juvenal.

On nous communique beaucoup de Cartes, d'Eſtampes, de *Proſpectus* de Livres dont nous tiendrons compte ainſi que d'une multitude d'autres Ouvrages ; & nous prions ceux qui s'y intéreſſent, de nous accorder du tems pour ſatiſfaire à tous ces engagements littéraires.

AVIS AU PUBLIC.

Les Libraires Aſſociés à la nou-

velle Edition du Dictionnaire de Trévoux, ayant été avertis que l'Article *Acadie* & ceux qui en dépendent ont été faits ſur des Mémoires peu exacts, viennent de faire travailler ces Articles, & préviennent ceux qui ont retiré la nouvelle Edition de cet Ouvrage, qu'ils donnent *gratis* leſdites corrections. On trouvera, à la ſuite du nouvel Article *Acadie* & par ordre alphabétique, tous les Articles qui y ont quelque rapport.

Toutes les fois que nous aurons l'avantage de voir les chef-d'œuvres Typographiques que les ſieurs Foûlis, Imprimeurs de Glaſcow, ne ceſſent de donner au Public, nous les annoncerons avec zèle, nous les comblerons de louanges, nous inviterons tous les Amateurs à ſe procurer ces précieuſes Editions. On diſoit autrefois à Robert Etienne :

Inuſitatam ô hominis ergà litteras

Humaniores quas vocant
Propenſionem mentis ! ô animum viri
Nullo ſilendum tempore,
Seu ſit ſuperſtes, ſeu fuiſſe dii velint !
Solerte qui curâ libros
Excudit expolitque tantâ. *

Les excellents Artiſtes qui gouvernent les Preſſes de Glaſcow méritent le même accueil, les mêmes Eloges.

Nous avons actuellement ſous les yeux *la Conſolation de Boëce* in-4°. l'*Imitation de J. C.* in-12. une bonne Métaphyſique moderne intitulée : *Synopſis Metaphyſicæ Ontologiam & Pneumatologiam complectens*, grand in-12. *Un Sallufte* de même parure.

Et ces Livres forment le plus beau coup-d'œil qu'on puiſſe imaginer ; le Boëce ſurtout & le Salluſte ſont d'une magnificence ſupérieure. On y admire l'élégance des

* *Joan. Aurat. ad* Rob. *Steph. Epiſt.*

caractères, la blancheur du papier, la correction du texte, une propreté d'Edition qui charme les Connoisseurs.

Dans le moment que nous examinions ces beaux Livres, il nous est tombé entre les mains * une Antiquité Typographique; un *Salluste* sorti en 1470. des presses d'Ulric Gering, le premier Artiste qui ait imprimé en France. Cette Curiosité a été mise vis-à-vis du Salluste de Glascow qui est de 1751. & par-là nous avons eu occasion de comparer la plus ancienne Edition de cet Auteur avec la plus récente. Toutes deux sont très-belles & très dignes de figurer dans la plus riche Bibliothèque. Le Salluste d'Ulric Gering est sur papier, non sur velin comme celui de Sorbonne; il est très bien conservé, & il présente à la fin les huit Vers Latins faisant allusion à la guerre du Roi Louis XI. contre Charles Duc de Bourgogne. On les voit dans Chevillier pag. 45. & c'est ce qui prouve que l'Edition est de 1470.

* Ce Livre est un prêt qui nous a été fait; le Possesseur cherche à s'en défaire.

TABLE DES ARTICLES de Mai 1752.

ART. XLIV. *Cours de Physique de Desaguliers &c.* 967
ART. XLV. *Le Philosophe Chrétien &c.* 995
ART. XLVI. *Réflexions Critiques sur les différentes Ecoles de Peinture &c.* 1007
ART. XLVII. *Histoire Générale d'Espagne &c.* Tom. IV. 1021
ART. XLVIII. *Histoire Militaire des Suisses &c.* 1041
ART. XLIX. Del Museo Capitolino &c. *Le Cabinet du Capitole &c.* Dernier Extrait. 1058
ART. L. *Le Mexique conquis.* 1070
ART. LI. *Histoire des Campagnes du Roi &c.* 1072
ART. LII. *Histoires choisies des Auteurs Profanes &c.* 1076

Mai 1752.

ART. LIII. *Mémoire sur les Manuscrits de M. du Cange.* 1089
ART. LIV. *Questions diverses sur l'Incrédulité.* 1095
ART. LV. *Lettre Critique sur l'Histoire Navale d'Angleterre.* 1113
ART. LVI. *Nouvelles Littéraires.* 1119

Errata pour Avril II. Vol.

P. 796. l. 1. Medecinale, *lis.* Medicinale.
P. 829. l. 4. rrouver, *lis.* trouver.
P. 834. l. 2. Sidopia, *lis.* Sidonia.
P. 859. l. 15. *Otez le point d'interrogation.*

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 Mars 1752.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1752.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1752.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	7.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1752.

ARTICLE LVII.

BIBLIOTHEQUE CURIEUSE, Historique & Critique ou Catalogue raisonné des Livres difficiles à trouver. Par David Clement, Tome second 4°. pag. 506. A Gottingen chez Jean-Guillaume Schmid. M. DCC. LI.

LE premier Volume n'est point venu jusqu'à nous : le second n'y vient que par hazard & pour

peu de jours. Nous l'aurions bien laissé passer, comme tant d'autres, sans en parler, s'il n'eût pas été question de Bibliographie : matière extrêmement intéressante pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Il paroît, par un mot d'avis que donne l'Auteur, qu'il marche d'un pas ferme, léger & vigoureux dans cette carrière. Son dessein est de publier, chaque année, deux volumes semblables à celui-ci & de pousser toute l'opération jusqu'à 16. ou 18. Tomes. *Les matériaux*, dit-il, *sont déjà tout assemblés, je n'ai plus qu'à les broder.*

Nous ne sçavons pas au juste ce que c'est que *broder* un Livre de cette espèce : si l'on indique par-là les notes dont M. Clement remplit ses marges, ce n'est point une *broderie* ; c'est le fond même de l'étoffe ; puisque les titres seuls des Livres qu'il appelle *rares*, ne

ſeroient rien, ſi l'on ne rendoit compte du dégré de rareté qui ſe remarque dans chacun d'eux.

Il y a un autre mot dont nous ne concevons pas toute la force: *la rareté*, dit-on, *eſt relative à chaque Pays, j'ai fixé mon premier Méridien à Hannover, & un Livre peut fort bien être en même tems rare en Baſſe-Saxe, & aſſez commun à Paris.* Ceci voudroit-il dire qu'on ne nous donne ici que la Nomenclature des Livres difficiles à trouver dans l'Electorat d'Hannover? Ce ſeroit aſſurément trop reſſerrer les avantages de cette compoſition: ce ſeroit preſque ne rien dire aux Sçavans. Imaginons, par exemple, qu'un homme de Lettres, parmi nous, fît un Catalogue des Livres qui ſe trouvent rarement dans quelque Province de France, comme la Normandie, la Bretagne, le Languedoc; penſerions-nous qu'il dît quel-

que choſe de curieux & d'utile ? Non ſans doute : car on s'attend bien que les richeſſes littéraires d'un canton fort borné ne doivent pas être extrêmement abondantes. Que dirions-nous d'un Botaniſte qui nous feroit un Catalogue de Plantes rares, & qui ne comprendroit ſous ce mot que les Plantes non communes dans ſon Pays ?

Il faut donc ici travailler en grand ; il faut étendre ſes vuës ſur toute la République des Lettres : *le premier Méridien* de l'Auteur eſt *à Hannover*, & ſa Navigation doit être autour du monde littéraire ; bien entendu pourtant qu'il lui ſera permis de tems en tems d'indiquer comme rares, certains Livres qui ſont reſtés en tout ou en partie dans certains Cantons, & qui ont eu peu de cours dans les Provinces d'Allemagne : l'or & les diamans ſont fort

communs au Pérou & dans le Mogol ; on ne laiſſe pas de dire qu'ils ſont rares partout ailleurs, parce qu'ils y ont toujours le mérite de la nouveauté & de la cherté.

Le premier Volume de cet Ouvrage ne roule que ſur la lettre A, & il ne l'épuiſe pas : c'eſt le ſort des Dictionnaires d'être toujours fort étendus dans les détails de la première lettre : ce qui vient du zèle naiſſant des Auteurs, de leur activité, de leur fécondité toute neuve, s'il eſt permis de parler ainſi. Les Courſiers des Jeux Olympiques étoient pleins d'ardeur au ſortir de la barrière ; & dans l'aréne, le début des Athlètes étoit toujours brillant.

Le ſecond Tome achève la lettre A. & commence la lettre B. Nous ne parlerons dans cet Extrait que de quelques Articles compris ſous la première de ces lettres. Si nous demeurons quelque tems

possesseurs ou plutôt dépositaires du Volume, nous continuerons nos observations ; elles seront toutes honorables à l'Auteur, M. Clement. Son Livre est bien fait ; il a eu des attentions, de la critique, de l'intelligence, & les fautes qui lui échappent ne sont ni en grand nombre ni considérables. Nous lui parlerons à notre tour des Livres qu'il a connus, & ce que nous en dirons sera d'après notre propre expérience ; nous aurons toujours vû, lû & examiné les choses dont il sera traité entre l'Auteur & nous. Quant à nos Lecteurs ordinaires, s'ils rencontrent ici des difficultés ou de l'ennui, qu'ils fassent comme Montagne, qu'*ils ne s'en rongent pas les ongles, qu'ils les laissent là.** Il sera question de vieux Livres, d'Editions antiques, de comparaisons d'an-

* *Essais L. 2. C. X. des Livres.*

nées, de discussions Bibliographiques & Typographiques; *si tout cela vous fâche*, ajoutoit l'Auteur des Essais, *prenez un autre Article*; & pour si peu de chose *ne vous rompez la tête.*

Il y a 490. Articles dans la partie du Volume qui va nous occuper (depuis *Ar* jusqu'à *Az* inclusivement.) La plûpart de ces Articles énoncent des Livres véritablement rares, plusieurs même d'une rareté extrême dans tous les pays du monde; mais quelques-uns assez communs en France, & rares seulement en Allemagne ou dans l'Electorat d'Hanover, *premier Méridien* de notre Auteur.

Parmi ces 490. Articles, nous en choisissons un petit nombre pour disserter quelques moments. M. Clement rend toujours raison, dans ses notes, des motifs qui le déterminent à donner le titre de *rares* aux Livres qu'il annonce;

ce ſont ſes raiſons, ou plutôt certaines raiſons qu'il met en œuvre, dont nous évaluerons la force & l'étendue. La plûpart nous ont paru excellentes, c'eſt-à-dire pleines de bonne critique & d'exactitude, ſurtout quand l'Auteur a vû lui-même; il ne tombe dans quelques mépriſes que quand il s'en rapporte au témoignage des autres, ſur les Livres qui n'étoient point à Gottingen. Voici donc les objets qui nous intéreſſent.

I. Une Edition des Phénomènes d'Aratus avec les Commentaires Grecs, *ſans indication de lieu ni d'année.* La note dit ſur cet endroit que *Fabricius & Maittaire n'ont point connu cette Edition :* cela eſt vrai, mais ce qu'on ajoute qu'*elle a ſans doute vû le jour avant celle d'Alde en 1499*, & qu'*elle eſt par conſéquent la première de toutes les Editions de ce Poëte*, auroit beſoin de preuves,

& l'on n'en donne point. Au reste, quand cette Edition Anonyme seroit antérieure à celle d'Alde, on auroit toujours dû compter parmi les Livres rares l'*Aratus* de ce fameux Imprimeur; nous avons parcouru bien des Catalogues de Bibliothèques avant que de pouvoir le rencontrer. C'est d'ailleurs une curiosité Typographique, vû la beauté de l'Edition & les additions de Proclus & des *Signes Céleſtes* d'Aratus qu'Alde a insérées dans son Volume. On pourroit aussi remarquer que Fabricius n'a point fait mention de cette Edition antique.

II. Sur l'Edition Grecque & Latine d'Archimède faite à Bâle en 1544. M. Clement donne une notice très-exacte, nous l'avons suivie le Livre à la main; tout y est placé avec soin, & ce qu'il transcrit représente parfaitement l'an-

nonce qu'on lit au Frontiſpice de ce beau Livre.

III. Il y a une mépriſe ſur l'Article *Arcudius*; on y dit que l'Edition de Jean Dupuis en 1672. eſt in-fol. il faut dire in-4°. Ce Livre eſt entre les mains de tout le monde.

IV. En parlant de l'Hiſtoire de Florence de Léonard Aretin traduite en Italien, & imprimée en 1476. on a raiſon de dire que c'eſt un Livre fort rare, & l'on fait une judicieuſe critique du P. Labbe, de Fabricius, de Niceron & de quelques autres qui font remonter la datte de cette Edition à l'année 1473. Mais on fait quelques fautes, en tranſcrivant, d'après Maittaire, ce qu'on lit à la fin du Volume. Voici les propres mots copiés ſur le Livre même que nous avons ſous les yeux. » Tradocta » in Lingua Toſca da Donato Ac- » ciajoli a di XXVII. d'Agoſto

» MCCCCLXXIII. impreſſo a
» Vinegia per lo diligente huomo
» Maeſtro Jacomo di Roſſi di Na-
» tione Gallo ; nel anno del
» MCCCCLXXVI. a di XII. di
» Febrajo, regnante lo inclyto
» Princepe Meſſer Piero Mozeni-
» co. * »

V. Notre Auteur diſcute fort bien toutes les Editions des Ouvrages de Pierre Aretin ; mais il témoigne à ce ſujet des ſentimens vertueux dont nous lui ſavons gré.
» Je ſuis las, *dit-il*, de travailler
» ſur un Auteur qui m'eſt en abo-
» mination, lors même qu'il tou-
» che aux choſes ſaintes, parceque
» le cœur ne s'accordoit pas avec

* Il y a dans Maittaire & dans notre Auteur : *Tradotta in volgare per Donato Acciaioli XXVII. d'Agoſto MCCCC-LXXIII. impreſo à Venegia per lo diligente huomo Maëſtro Jacomo di Roſſi de Natione Gallo. MCCCCLXXVI. XII. Febraio.*

» ſa plume, & qu'il étoit toujours » malhonnête homme & plongé » dans la corruption. »

VI. Les Articles d'Aretius, d'Argenſola, de Bertrand d'Argentré, d'Arias Montanus ſont très-bien dans cette Bibliothèque; les Notices ont été travaillées avec ſoin, & l'on y ſéme des Anecdotes qui font plaiſir.

VII. Il y a ſur Gregoire de Rimini une façon d'énoncer l'Edition, qui pourroit induire en erreur: on dit qu'elle a été faite à Paris *per Guillelmum Militis*. Qui ne croiroit que ce nom eſt celui de l'Imprimeur? Or voici ce qu'on lit à la fin du Volume: *Explicit tabula per eximium Sacræ Theologiæ Profeſſorem almæ Univerſitatis Pariſienſis Mag. Guillelmum Militis ſtudioſiſſimè ordinata*: d'où l'on voit que ce *Guillaume le Chevalier* *

* Ce terme ſe rendoit toujours en ce tems-là par celui de *Miles*.

eſt l'Editeur : ce qui mérite d'être obſervé dans une Notice Bibliographique.

VIII. L'Edition d'Ariſtænète en 1566. belle, magnifique même & très-rare, eſt fort bien décrite par notre Auteur ; on y lit toutefois un mot qu'il ne faut pas trop étendre. Le Mſ. dit-on, ſur lequel a été faite cette Edition, n'*étoit pas complet*, & l'on n'a *pu déterrer un ſecond Mſ. pour donner ces lettres* (d'Ariſtænète) *entières*. Or nous apprenons, par l'Epître Dédicatoire de l'Editeur Jean Sanbuc, qu'*il manque quelque choſe à la dernière lettre* : c'eſt la ſeule raiſon qui rend l'Ouvrage incomplet.

IX. L'Edition très-rare d'Ariſtide en 1517. eſt bien annoncée ; on ſupprime ſeulement dans le titre la qualité de *Libraire du Pape Léon X.* que portoit Philippe Junte. Ces ſortes de particularités ne doivent point être oubliées

Juin 1752.

dans des Notices exactes.

En parlant de l'Edition d'Aristide faite en 1566. à Bâle chez Pierre Perna, il échappe deux fautes. 1°. On dit qu'elle est in-8°. & c'est in-fol. qu'il faut dire. 2°. On ne lui donne que trois Tomes, & elle en a quatre, parce que l'Editeur Guillaume Canterus y a ajouté les Oraisons de Gorgias, de Thucydide, de Lesbonax &c.

X. Notre Auteur indique la première & très-rare Edition d'Aristophane chez Alde en 1498. nous trouvons cette Notice superficielle ; un si beau Livre méritoit plus de discussions : apparemment que M. Clement ne l'a point eu sous les yeux, & qu'il en a simplement parlé sur les Catalogues étrangers.

Une autre Edition du même Poëte faite en 1525. chez Philippe Junte est assez bien dépeinte ; nous l'avons vuë ainsi que la précéden-

te, mais nous n'oserions assurer qu'elle fût aussi belle que celle d'Alde; elle a pourtant le mérite d'être plus complette & plus correcte. A cet égard elle doit lui être préférée, & l'observation de l'Auteur est judicieuse.

XI. L'Article d'Aristote est fort étendu dans ce Catalogue & l'on y insiste particulièrement sur la belle Edition d'Alde en 1495.1497. 1498. qu'on dit avec raison *très-rare*. Il ne faudroit pas en juger par les richesses que nous avons actuellement sous les yeux; il seroit difficile d'en trouver ailleurs de plus grandes: ce sont trois Exemplaires de cette même Edition, mais il y en a un où le troisième Tome manque; ces trois Exemplaires sont partagés en cinq Tomes; on peut les relier en quatre, tels que sont ceux dont M. Clement donne la Notice. Quoique tout cet endroit du Catalogue soit

fort détaillé & fort instructif, nous ne laissons pas d'y ajouter trois observations. 1°. On dit que le quatrième Volume n'a que 116. feuillets, & c'est 316. qu'on a dû dire. 2°. On oublie de marquer, en parlant du second Volume, qu'on trouve, à la fin, le dixième Livre des Animaux avec ce mot d'avis de l'Imprimeur, Alde Manuce: *En tibi, Lector carissime, fragmenta ea quæ Gaza in proëmio de animalibus in nonnullis Codicibus tum Græcis tum Latinis inveniri ait; quæ suo fortasse loco impressa legeres, si suo tempore in manus nostras venissent. Nunc vero hoc loco adjecta maluimus, quàm te iisdem qualibuscumque fraudari. Vale.* 3°. On avance à la page 93. cette proposition trop générale: *On ne connoît point de Livre Grec sans version, dont la date soit antérieure à celle de la première partie de cet Aristote,*

(c'eſt-à-dire de la Logique). Pour réfuter ceci, il ſuffit de produire l'Homère de 1488. imprimé à Florence & bien connu de tous les Amateurs de Bibliographie.

XI. Il ſemble qu'en annonçant l'*Hiſtoire Eſpagnole de la Ville d'Avila par Louis Ariz*, notre Auteur parle ſimplement d'après d'autres Catalogues & qu'il n'avoit pas le Livre entre les mains : nous en jugeons par l'inexactitude du titre : il faut l'énoncer ainſi : *Hiſtoria de las Grandezas de la Ciudad de Avila por il Padre fray Luis Ariz Monge Benito, dirigida a la Ciudad de Avila y ſus dos quadrillos. En Alcala de Henarez 1607.*

XII. Sur Arrien, on trouve trois Editions ou plutôt une Edition pour chacun de ſes trois Ouvrages ; & nous en connoiſſons une de 1533. plus rare que tout ce qu'on nous donne ici. Dans la Notice de l'E-

dition du Périple en 1577. on ſuit exactement les caractères du Livre, excepté qu'on met la Carte du Pont-Euxin avant le Périple, & nous la voyons après, dans notre Exemplaire.

XIII. Nous avons bien examiné les Notices d'Arſenius, d'Artémidore, d'Ashmole, d'Aſſarini, d'Aſterius, d'Aubery, d'Aubigné, d'Antonius Auguſtinus ; & nous n'avons trouvé que deux petites fautes dans cette vaſte nomenclature ; la première page 150 : on y critique à propos Fabricius ſur la verſion Latine d'Artemidore ; mais on renvoye à la page 406 du Livre IV. de Fabricius, & c'eſt la page 404. La ſeconde faute eſt à la page 255 du Catalogue qui nous occupe ; on y dit que l'Edition de 1592, des diſcours d'Antoine Auguſtin, traduits en Italien, n'a point de table, & nous y en voyons une avec ce titre *fatta da Venantio Mazzutilli.*

XIV. L'Auteur a bien connu les admirables Editions de la Cité de Dieu, de S. Auguſtin ; mais en décrivant celle de MCCCCLXVIII. il ne tranſcrit pas exactement le troiſième Vers Latin qui eſt à la fin, il met *Gente Teutonicâ &c.* & il y a *Gente Theotonicâ &c.* Tout l'article des Editions de S. Auguſtin eſt fort curieux & mérite une attention particulière.

XV. L'Edition de Petrus Aureolus en 1596. & 1605. eſt véritablement fort rare, mais l'Auteur ne l'a pas vuë, puiſqu'il dit *qu'on a mis là vie* d'Aureolus à *la tête de l'Ouvrage* ; cela n'eſt point, nous avons le Livre ſous les yeux.

Terminons ici cet Extrait qui pourroit parler d'*Auſone*, d'*Ayala*, d'*Ayrault*, d'*Azpilcueta* & de pluſieurs autres Livres dont quelques Editions ſont rares. Ç'en eſt aſſez pour les Amateurs de l'Antiquité Bibliographique, & beau-

Juin 1752.

coup trop pour le commun de nos Lecteurs.

ARTICLE LVIII.

SUPPLEMENT A L'ABREgé de la Vie des plus fameux Peintres avec leurs Portraits gravés en Taille-douce, les indications de leurs principaux Ouvrages, quelques réfléxions sur leurs caractères, & la manière de connoître les desseins des grands Maîtres. Par M... des Sociétés Royales des Sciences de Londres & de Montpellier, 4°. pag. 322. A Paris, chez De Bure l'aîné, Quai des Augustins &c. M. DCC. LII. Le prix est de 10 liv. 10 s. en feuilles, & 12 liv. relié.

UNE des plus agréables parties de l'Histoire Littéraire, est la Vie des Peintres célèbres. Pline ne l'ignoroit pas, puisqu'il étoit si curieux

curieux de donner des Notices ſur Apelle, ſur Protogène, ſur Timanthe, ſur Zeuxis & ſur les plus excellents Artiſtes de l'Antiquité. En 1745. le Public reçut favorablement deux Volumes in-4°. intitulés : *Abrégé de la Vie des plus fameux Peintres.* Cet Ouvrage n'épuiſoit pas la matière, il étoit ſuſceptible d'augmentations, & voici déjà un ſupplément conſidérable qu'on fait paroître ; nous ne doutons point que d'autres additions ne viennent bientôt à la ſuite de celle-ci. Quoique nous ayons peu de connoiſſances en ce genre, nous pourrions nommer, d'après diverſes inſtructions répandues dans nos Mémoires, un nombre de bons Peintres dont le Volume que nous annonçons & les deux autres qui l'avoient précédé, ne rappellent point le ſouvenir. Nous trouverions en Italie Jean

Mannozzi, dit Jean de S. Jean *: en France, le célèbre Arlaud qui a rempli Genève de ses Ouvrages, & le Puget dont on voit d'excellentes Pièces à Marseille: dans les Pays-Bas, Pierre Aërsen, Jean Maës, Antoine Van-Eeckhoute, Louis de Deyster, Corneille Engelhechtz & son disciple Aërtgen dont Floris faisoit tant de cas &c.

On nous donne ici les Vies de douze Peintres Italiens, de quatre Allemands, de dix-neuf Hollandois, de onze Flamands & de seize François: le tout selon la méthode & le goût qui règnent dans les deux Volumes de 1745. La Notice historique précède le dénombrement des Ouvrages, les noms des Elèves, l'explication des desseins

* Il est nommé dans ce Volume sous l'Article d'Ange Michel Colonna, & sous celui d'Augustin Metelli, mais c'est simplement un nom sans détail historique.

de chaque Maître, & le détail des Pièces gravées d'après eux. Pour égayer la matière, on séme de tems en tems des Anecdotes & quelques petits Vers cités d'ailleurs, ou communiqués par des amis de l'Auteur. Quand ces Vers ont été *faits à la louange des Artistes*, ils doivent être regardés comme entrant dans leur histoire, mais quand ils sont destinés simplement au plaisir du Lecteur, ou à donner idée de la Littérature de l'Auteur, ce sont des épisodes, des ornements semblables à ceux que les Peintres placent quelquefois d'eux-mêmes & d'imagination dans leurs Tableaux. Tout ceci fait l'éloge du zèle de l'Auteur ; il consacre ses études & ses veilles à la gloire d'un Art qui a plus de partisans aujourd'hui que jamais ; il s'est donné la peine de rechercher les portraits des Artistes, de les faire graver & d'orner son Edition de ces planches,

qui forment des cartouches agréables. Indiquons présentement quelques particularités, & citons quelques morceaux. Il n'est aucune des Notices historiques comprises dans ce volume, que nous n'ayons luë attentivement, aucune même sur laquelle nous n'ayons fait des observations la plume à la main. Nous remarquions dans la plûpart des faits intéressants, soit en ce qui concerne le mérite pittoresque des Artistes ; soit en ce qui touche leur conduite & les détails de leur vie. Nous distinguions les Articles d'Augustin Metelli, d'André Pozzo, de Marc Antoine Franceschini, de Ferdinand Galli Bibiena, de François Solimène, de Joseph-Marie-Crespi, de Bertholet Flemaël, de Marie-Sybille Mérian, de François Floris, de Denys Calvart, de Gaspard de Crayer, de Daniel Segers, de Nicolas Mignard, de Louis Testelin, de Ni-

colas Colombel, de Nicolas de l'Argillière, de Jean-Baptiste Vanloo, de Joseph Vivien.

Nous goûtions le mot d'éloge donné à François Solimène Napolitain mort en 1747. » On ne » peut trop le louer, *dit notre Auteur*, sur son inclination natu» relle à former la jeunesse, il la » ramenoit aux principes de l'art » par la voie de l'agrément : la ma» nière de leur faire sentir les beau» tés des Ouvrages des grands maî» tres étoit le fruit de ses réflé» xions ; sans cesse il exposoit la » nécessité de chercher de belles » formes & les proportions de la » nature, pour les joindre à l'élé» gance de l'Antique. Son Ecole a » toujours été remplie d'un grand » nombre d'Elèves qui venoient » de tous les pays. Son affabilité » & la manière dont il les ensei» gnoit, y avoient autant de part » que sa grande réputation. »

Nous nous arrêtions à ce caractère de Berthelot Flemaël Peintre Allemand mort en 1675. » La politesse de ses manières, l'enjouement de son humeur soutenu » d'une aimable vivacité, la supériorité de ses talens, lui ouvrirent les meilleures maisons de » Rome, & lui donnèrent accès » dans les compagnies les plus distinguées. Quoique naturellement » porté au plaisir, les lieux qui lui » fournissoient de nouvelles lumières pour la perfection de son » Art, étoient les seuls qui le flattoient. Son travail fut extrême, » ses progrès devancèrent les années, & ses Ouvrages parlèrent » éloquemment pour lui. Son génie naturellement susceptible des » plus riches idées, se livroit à l'enthousiasme, & son expression » hardie étoit pleine d'images. Les » Romains si prévenus pour leurs » Artistes, ne purent disconvenir,

» en le voyant travailler, que le
» mérite eſt de tous les pays. »

Nous faiſions une attention particulière à ce trait de la page 215. où il eſt parlé des rapports que Louis Teſtelin Peintre François mort en 1695. entretenoit avec Charles le Brun. » L'un & l'autre
» diſcouroient ſans ceſſe de leur
» Art. Le Brun propoſoit les diffi-
» cultés, Teſtelin les diſcutoit
» avec eſprit. Un jour qu'ils étoient
» à table, la diſpute s'échauffa :
» le Brun y ſoutint que l'Ecole
» Romaine par ſes belles compoſi-
» tions, ſes contraſtes heureux,
» & les corrections de ſon deſſein,
» l'emportoit ſur toutes les autres.
» Teſtelin au contraire exaltoit le
» clair obſcur admirable de l'Ecole
» Vénitienne, & ſes grands coups
» de lumière qui l'avoient toujours
» frappé. On entra de part & d'au-
» tre dans tous les détails néceſſai-
» res, pour prouver ce que l'on

» avançoit ; il ſe dit des choſes » excellentes qu'on ſeroit heureux » d'avoir par écrit. Enfin cette diſ- » pute fut pouſſée bien avant dans » la nuit, & elle ſe termina par » ces paroles de le Brun : *Ami,* » *vous m'avez charmé par votre* » *ſcience profonde, la victoire eſt* » *à vous ; perſonne aſſurément n'eſt* » *mieux inſtruit des grandes maxi-* » *mes de ſon Art.* »

Les Peintres ont ſouvent comme les Poëtes leurs travers, leurs fantaiſies & des avantures ſingulières : il y a des traits originaux dans pluſieurs des Notices qu'on nous donne ici ; toute la vie de Joſeph-Marie Creſpi en eſt remplie ; on en trouve dans celles de Jean Wynants, de Jean Aſſelyn, de Melchior Honder Kooter, de François Floris, de Denys Calvart, de Jean-Baptiſte Fontenay, de Jean Roux &c.

On nous parle ſouvent des diſ-

graces domestiques de ces Peintres. La plûpart purent se plaindre de la fortune, & quelques-uns méritèrent, par le dérangement de leur conduite, d'en être abandonnés. Otez-leur le pinceau & quelque génie, c'étoient des gens qui n'avoient aucun mérite personnel : ceux qui purent allier la Littérature avec leur profession, furent communément les plus réglés : ce qui prouveroit peut-être, contre quelques Modernes, que les Sciences ne contribuent pas à la corruption des mœurs.

On trouve à la page 191. un jugement qui mérite de l'attention. En parlant de Luc Vanuden Peintre Flamand, notre Auteur observe que la fortune ne seconda pas ses talents, & il ajoute: » Cette situation peu heureuse a peut-» être contribué à l'excellence où » il a porté son Art ; elle fait du » moins honneur à sa manière de

» penser. En effet un homme opu-
» lent est incapable d'enfanter de
» grandes productions : son aisan-
» ce l'empêche de faire les études
» & les démarches nécessaires pour
» y parvenir, & Charles IX. qui
» pouvoit bien penser des Peintres
» ce qu'il pensoit des Poëtes, di-
» soit au sujet de la fortune des
» Artistes, qu'il falloit les traiter
» comme les chevaux dont on veut
» tirer un bon service, les bien
» nourrir & ne les point trop en-
» graisser. »

Il s'ensuivroit de ce Jugement que plusieurs Peintres, qui ont été riches, tels que Rubens, le Lorrain, le Brun, Mignard, Louis Boulogne n'auroient pû, depuis leurs richesses acquises, *enfanter de grandes productions* : ce qui n'est assurément pas vraisemblable. Il faut donc prendre le point juste de cette observation littéraire, & concevoir nettement la pensée de

notre Auteur. Il entend qu'un Artiſte jeune & dans le train des études, ſeroit détourné de certains travaux s'il étoit opulent ; il veut dire qu'en ouvrant cette carrière, il eſt à propos de n'avoir qu'une fortune médiocre, afin que le déſir d'une meilleure encourage, & que la poſſeſſion actuelle d'une plus abondante n'inſpire pas l'amour du plaiſir, le luxe, la vanité, trois ennemis mortels du travail & des grands ſuccès.

Nous marquons ici quelques fautes légères qui ſont ſur le compte de l'Imprimeur.

P. 35. *Les Carmelitains*, ce ſont *les Carmes*, dont le nom Latin eſt *Carmelitani*.

P. 178. *Van Ooſt mourut en 1741.* il faut *1641.* Il étoit né en 1557. & il mourut à l'âge de 84. ans.

P. 273. *Vanloo fit enſuite le Portrait de la Reine, qu'il avoit*

déjà été peindre à Chambord avant son mariage, ainsi que le Roi Stanislas & la Reine son Epouse. Il faut apparemment *Wissembourg* au lieu de *Chambord.* La Reine d'aujourd'hui n'étoit point à *Chambord* avant son mariage.

P. 299. *Raymond Comte de Toulouse recevant la Croisade des mains du Pape Urbain XI.* Il faut *recevant la Croix des mains du Pape Urbain II.*

Ce sont-là des bagatelles, & nous reconnoissons volontiers avec M. de Boze qui en est l'Approbateur, que ce nouveau Volume *répond à la réputation* des deux premiers.

ARTICLE LIX.

HISTOIRE MILITAIRE des Suisses au service de la France &c. cinq Vol. in-12. Par M. le Baron de Zur-Lauben, Brigadier des Armées du Roi &c. A Paris chez Desaint, Saillant,

Jean-Thomas Heriſſant, Vincent &c. Suite de l'Article XLVIII. au mois de Mai 1752.

LES Suiſſes ſervent ſous tous les étendarts ſans ſe déclarer contre aucun ; ils défendent tous les peuples ſans en attaquer un ſeul ; ils épouſent tous les intérêts, ſans bleſſer perſonne ; ils ont toujours part au combat ſans en avoir jamais à la querelle : contens d'être braves & fidèles ils ne veulent être ni conquérants ni uſurpateurs. Chez eux l'intérêt n'empiéte jamais ſur l'honneur. Souvent leurs Finances, comme leurs Milices, nous ont ſervi gratuitement, & pluſieurs de leurs Capitaines ont prodigué leur ſang pour nos Rois, & leur argent pour nos ſoldats. Par-là les Froëlich & les Fauſperg ſe ſont immortaliſés dans notre reconnoiſſance. En ces tems odieux où la fauſſe diſtinction du Roi &

des Etats du Royaume, & mille autres désordres aussi affreux, mirent Henri III. & son glorieux successeur dans l'impossibilité de payer leurs troupes, les Légions Suisses donnèrent souvent un exemple de désintéressement & de fidélité, qui ne fut pas toujours assez suivi.

Les Suisses jouissent de la même confiance dans tous les Etats de l'Europe ; on y compte pour le moins autant sur la valeur & sur la fidélité de ces Etrangers que sur celle des propres citoyens : confiance encore plus étenduë en France que partout ailleurs, puisque nos Rois confient à leur garde leurs Palais & leur Personne ; nos Seigneurs leurs maisons & leurs trésors.

La bravoure & la fidélité des Suisses, dans le service de la France, brillent à chaque page de cette Histoire Militaire : M. de Zur-

Lauben en rapporte mille beaux traits ſans emphaſe & ſans appareil : on diroit qu'il croit ces vertus trop communes & trop naturelles à ſa nation pour lui en faire un mérite. Il conduit ſon Lecteur ſur nos remparts ; & dans nos tranchées, ſur nos frontières & dans les camps ennemis ; il les lui montre arroſés du plus noble ſang de la Suiſſe, du ſien propre, de celui des Derlachs, des d'Affrys, des Stuppa, des Beſenvalts, des Dieſbachs, des Bumanns, des Surys, des Othonvilles, des Vigiers, des Redings, des Graviſers, des Salis, des Beauſobres, des Marcleſys, des Lumagnes, des Buttingers, des Poliers, des Meys, des la Hires, des Marquis, des Greders, des Rolls, des Petermans, des Tammans, des Paravicinis, des Courtens & de mille autres dont les noms nous échappent.

M. de Zur-Lauben réduit l'élo-

ge de tous ces Héros presque à un simple témoignage de *valeur*, de *probité*, ou de *fidélité* : témoignage pour le plus souvent extrait de nos Archives & de nos Annales Militaires. On l'accuseroit de porter la neutralité & l'impartialité jusqu'à l'indifférence & l'insensibilité, si, afin de nous intéresser à la gloire de sa nation, il eût fallu quelque chose de plus que la sincérité & l'exactitude historique. Son zèle ne s'anime que dans les grandes actions; pour le sentir on n'a qu'à jetter les yeux sur le quatrième & le cinquième Tome, & principalement sur les règnes de Charles IX. Henri III. & Henri IV. L'Histoire que M. de Zur-Lauben nous donne est liée à cette partie de nos Annales, elle en retrace les événemens sans en être une stérile répétition, puisqu'elle y ajoute plusieurs faits curieux que nos Historiens ont ignorés, sans parler des

erreurs qu'elle y découvre, & de la ſupériorité qu'a ſur la plûpart d'entr'eux en matière de guerre un écrivain guerrier. En le liſant on goûte une ſatisfaction qu'on chercheroit en vain chez les Hiſtoriens qui ne ſont pas de la Profeſſion.

L'intelligence de Louis XI. avec les Suiſſes fut un myſtère pendant que vêcut le Duc de Bourgogne ; ſi Charles l'eût pénétré, il n'eût pas couru ſi aveuglément à ſa perte en s'acharnant contre les Cantons : plus éclairé il eût été ſans doute moins téméraire. Le ſecret de cette intrigue *fut*, dit Comines, *une des bonnes choſes que le Roi fit oncques en ſon tems & plus au dommage de ſes ennemis*. Après la fin malheureuſe de Charles ſon plus mortel ennemi, ce myſtère politique fut manifeſté. Louis envoya un Ambaſſadeur en Suiſſe, on lui renvoya des Députés. C'étoient les vainqueurs de Grandſon

& de Morat, le brave Bubenberg, & l'illustre Diesbach. Le Monarque les combla d'honneurs, de caresses & de présents; ils en furent si charmés & ils en rendirent si bon compte à leur Nation, que peu de tems après leur retour en leur patrie, Louis eut le plaisir d'introduire dans nos Armées, & d'y passer en revuë, un nombreux corps de Suisses.

Voilà l'époque où l'on doit remonter pour voir en France l'origine de la bonne Infanterie. Louis XI. en avoit senti le besoin, & trouvé le modèle dans ses expéditions contre les Suisses; delà l'accueil si gracieux qu'il fit aux premières troupes que la Nation Helvétique envoya servir sous ses ordres: accueil qui fit naître dans la suite un zèle dont la France a tant de fois éprouvé la sincérité & l'ardeur.

Ce fut donc à l'Ecole de l'In-

anterie Helvétique, qu'on forma, & qu'on diſciplina la nôtre : dans es exercices l'une donnoit à l'autre la leçon, & dans les combats 'exemple. Louis XI. ne fit guères ıſage des troupes Suiſſes qu'au ſiège de Dole en Franche-Comté : la paix qu'il fit peu après avec l'Archiduc Maximilien, lui permit de congédier promptement celles qu'il ıvoit reçues dans ſon camp du Pont de l'Arche.

Son ſucceſſeur Charles VIII. ne fut pas moins jaloux de bien vivre avec les Cantons, & d'en tirer des ſecours : en 1488. un gros corps de Suiſſes marcha ſous nos étendarts en Bretagne, & s'y diſtingua ſurtout à la journée de ſaint Aubin, où le Prince d'Orange fut fait priſonnier par un Suiſſe. Quelques années après, le zèle & la fidélité des Suiſſes pour la France eut un théâtre plus grand & plus tragique. L'Italie fut un champ où

ils moiſſonnèrent avec nous d
lauriers & des cyprès,ils nous l'o
vrirent en 1494. A la faveur
leurs mouvemens, le Duc d'O
léans emporta Rapallo, Louis
Luxembourg s'empara d'Oſtie av
deux mille Suiſſes, & enfin un
marche triomphante plutôt qu'un
campagne nous livra un Royau
me. La conquête de Naples fu
prompte, la perte de Naples l
fut encore davantage. Les Officier
François oubliant leur devoir, au-
toriſèrent les Italiens à oublie
leurs ſermens. L'abus du pouvoi
dans les uns excita dans les autre
l'eſprit de révolte. Trahi par de
ſujets inconſtans & par des Allié
infidèles, Charles VIII. fit un
retraite ſagement précipitée: ſan
la vigueur robuſte de nos fidèle
Helvétiens, notre Artillerie ſeroi
honteuſement reſtée au-delà d
l'Appennin, & le Roi n'auroit ja-
mais pû gagner la victoire qui ſau-

ı sa personne & son armée.

Après avoir conduit le Roi jus-
ı'aux frontières du Milanez, l'es-
ırte Suisse, renforcée par de nou-
ılles levées des Cantons, ne le
ıitta que pour voler au secours du
uc d'Orléans. Sforce n'eut garde
: les attendre devant Novarre, où
avoit rassemblé les débris de son
rmée battue à Fornoue : il se
ıta d'accorder une capitulation
ınorable au Prince François, qui
: l'eût pas acceptée s'il eût cru
secours si proche, surtout étant
ıs-lors résolu à périr avec hon-
ıur dans une place bloquée au
:hors par l'ennemi, & pressée
ı-dedans par la famine.

Tout conspiroit contre nous en
alie, la contagion ravageoit nos
oupes, les soldats qu'elle épar-
ıoit, désertoient ; il n'y eut que
fidélité Helvétique qui pût rési-
er à notre mauvais destin. Jamais
ıeureux Ferdinand d'Arragon, ni

le brave Gonsalve de Cordouë purent la corrompre, *ils servirei* dit Comines, *le Roi loyaume jusqu'à la fin & tant que plus ne sçauroit dire.* Si les offres d Espagnols, & l'exemple des Lar quenets les eussent débauchés, Comte de Montpensier, Viceroi Naples, n'eût plus eu de troup avant ni après la capitulation dai Atelle, où il s'étoit laissé enve lopper.

Deux ans après ces revers, le troupes obtenuës des Cantons a voient déja joint les nôtres à Asti lorsque la mort de Charles VIII rompit son projet de rentrer en Italie. Avant que de le reprendre Louis XII. ne manqua pas l'occasion qui se présenta de s'attacher de plus en plus les Cantons, en les défendant contre les armes de la Noblesse & des Villes Impériales. Piqué de n'avoir pû les détacher de la France (excepté Berne, qui se

aissa persuader la neutralité) l'Em-
pereur Maximilien leur avoit suscité cette guerre cruelle. Les Impériaux ne consentirent à la paix qu'en 1499. après huit batailles perdues. Alors en dépit de l'Empereur, Louis XII. obtint de la Suisse des levées, ou plutôt une armée entière. Le Bailli de Dijon, Antoine de Bassey, si fameux par ses heureuses négociations & par son crédit dans toute la Suisse, en menant ces troupes à son Roi, subjugua la Valteline. Le Milanéz, conquis presque par la seule présence des François, fut confié à la garde des Suisses; mais sous des Gouverneurs qui abusèrent de leur pouvoir. Les Peuples opprimés se révoltèrent contre ces tyrans odieux; faute de solde les Suisses s'étoient dispersés, les uns étoient retournés dans leur pays, les autres avoient passé au service de nos alliés. Sforce, qui avoit profité des

troubles du Milanèz pour y rentrer, en débaucha quelques-uns : ce n'étoit que des Particuliers, la Nation les désavoua, & nous dédommagea si bien de leur infidélité, qu'en 1500 nous avions à notre service dans le Milanèz plus de 30000 Suisses.

Avec ceux qu'il avoit gagnés & avec ses autres troupes, Sforce s'enferma dans Novare. En vain les Ambassadeurs des Cantons qui s'entremirent pour négocier la paix, représentèrent à ce Duc qu'il n'étoit pas dans une place où il pût se soutenir contre ses ennemis : en vain les Suisses, qu'il avoit à sa solde, lui déclarèrent qu'ils ne se batteroient point contre leurs compatriotes, ils ne purent jamais le résoudre à repasser le Tesin. Mais aussi quand l'arrivée des François & des Vénitiens lui eut rendu la retraite impossible, il ne put à son tour rien gagner sur les

les Suisses, sinon qu'ils le conduiroient en lieu de sureté. Le 10. d'Avril ils sortirent de Novarre pour retourner dans leur patrie: Sforce déguisé en Soldat suivoit le rang où il s'étoit confondu; mais il fut trahi & livré au Bailli de Dijon par un nommé Turmann d'Ury: le traître fit horreur à sa Nation, dès qu'il y fut de retour, on lui trancha la tête en punition de son crime.

Maîtres enfin du Milanèz, nous fumes encore tentés de revenir à Naples en 1501, & nous nous joignîmes aux Espagnols pour en faire & partager avec eux la conquête: elle fut facile, mais le partage fut impossible: la bonne foi manqua à nos Consorts d'Espagne, la fidélité à nos Alliés d'Italie: ces vertus n'étoient alors guères connuës qu'en France & en Suisse. En 1503. la paix cependant se conclut entre Louis & Ferdinand. L'un

signifie à ses Généraux l'ordre d'en remplir les engagemens ; l'autre voit sans scrupule les siens y contrevenir, & il en retire tout le profit. D'Aubigni est battu à Seminate ; le Duc de Nemours perd la bataille & la vie à Cerignole : son sang y coule mêlé avec celui de 500 Suisses qui deux ans auparavant avoient, sous ses ordres, arboré nos Drapeaux dans Capouë & dans Naples.

Pour réparer nos malheurs ou plutôt pour les combler au commencement de 1504. le Marquis de Mantouë part pour Naples à la tête de 8000 Suisses, il en périt six mille cinq cent dans cette malheureuse expédition. En 1507. Gènes se révolte ; pour la soumettre les Cantons nous envoyent quatre mille hommes de nouvelles levées. En 1509. Louis XII. marche contre les Vénitiens, qui avoient démembré Vérone & Crémone de

ſon Duché de Milan. En l'eſpace de deux jours ils perdent Rivolta & la bataille d'Agnadel, où les Suiſſes firent des prodiges de valeur. Mais le Roi ayant refuſé aux Cantons une augmentation de ſubſides pour renouveller l'alliance prête à expirer, les Vénitiens & Jules II. ſes ennemis profitèrent de ce refus pour attirer les Suiſſes à leur ſervice, & cette diviſion, également fatale aux Cantons & au Royaume, ne finit qu'à la bataille de Marignan que François Premier Succeſſeur de Louis XII. gagna en 1515.

Depuis Jules Céſar juſqu'à cette fameuſe journée, les Suiſſes avoient toujours été invincibles; leur milice, dit Brantôme, avoit toujours été ſi *belliqueuſe, vaillante & ſuperbe qu'ils s'attribuoient le nom & la qualité de dompteurs de Princes*. La victoire de Marignan coûta ſi cher aux vainqueurs, qu'elle

n'ôta rien à la réputation des vaincus ; elle facilita cependant la paix entre la France & les Cantons, le Duc de Savoye en fut le Médiateur. Le traité en fut ſigné en 1516. & celui d'alliance perpétuelle en 1521. Ces deux Traités ſont encore la baſe de l'union entre les deux Nations: dans l'un on s'interdit toute offenſe mutuelle, dans l'autre on s'oblige à une défenſe réciproque. Depuis on n'a fait de nouveaux Traités que pour exclure de ceux-là toute exception ou reſtriction, & pour augmenter & multiplier les privilèges accordés *à nos très chers, très-grands amis, Alliés & Confédérés*, comme parlent nos Rois.

Après l'alliance de 1521. en peu d'années les Cantons fournirent à nos beſoins ou à nos projets d'Italie plus de quarante mille hommes. L'impatience de ſe ſignaler pour le ſervice du Roi, ſous

les ordres de l'Amiral Bonnivet, fut trop ardente dans eux, ou ne le fut pas assez dans les Vénitiens à l'attaque de Bicocca: après ce sanglant échec, tout fut bientôt désespéré. L'Amiral, forcé à faire devant un ennemi victorieux une retraite malheureuse, n'eût pas échappé au Connétable de Bourbon, que sa révolte avoit mis à la tête de l'Armée Impériale, si les Suisses n'eussent été plus fidèles que nos autres troupes à suivre & à défendre notre Général.

Durant ces trois règnes la fidélité Helvétique pour la France fut d'autant plus louable qu'elle fut plus tentée: l'Allemagne, l'Espagne & l'Italie lui livrèrent les plus violens assauts; leurs attaques tantôt séparées & tantôt communes, étoient conduites par les plus habiles Ministres, qui sçavoient les soutenir également par leurs prospérités & par nos disgraces. Ces

généreux Alliés furent également à l'épreuve des craintes & des eſpérances, des pertes & des profits. La Savoye ſur-tout, cette puiſſance qui ſçait toujours ſe faire rendre plus qu'on ne lui prend, a toujours trouvé notre alliance avec les Suiſſes auſſi-bien défendue que leur frontière.

Si les bornes qui nous ſont preſcrites le permettoient, nous verrions au dedans, comme au dehors du Royaume, ces illuſtres Alliés s'immoler pour la gloire & la ſûreté du Thrône, y faire face à tous ſes ennemis, étrangers & domeſtiques, &c. Nous rappellerions avec reconnoiſſance leur intrépide fermeté à garder la perſonne ſacrée de nos Rois. Par les Suiſſes, ſes *bons Comperes*, Henri II. fut garanti de la main d'un aſſaſſin, & Charles IX. fut conduit de Meaux à Paris par le brave Pfiffer, qui de ſon Régiment forma à l'entour de

ce Prince une *haie serrée* & impénétrable, ou une *muraille Helvétienne & immuable*, c'est-à-dire impénétrable dans sa marche à tous les efforts des troupes Huguenotes. Ce sont-là les expressions qu'ont employé nos anciens Auteurs, pour exprimer la force & la stabilité des bataillons Suisses. Enfin, nous les verrions montrer, même aux François, le Sceptre & le Roi qu'ils devoient suivre & défendre; car la diversité de Religion malheureusement introduite dans les Cantons, n'y altéra point la foi qu'ils avoient jurée à la Couronne, comme elle la fit rompre en France à tant de ses sujets. Nous souhaiterions pouvoir acquitter ici le tribut de gloire & de gratitude que nous devons à tant de braves Officiers Suisses que nous n'avons encore pû nommer, quoique les services qu'ils ont rendus à la France soient si bien marqués dans cette Histoire. Tels sont

entr'autres les Gallatys, les Villars-Chandieu, les Steiner, les Schwallers, les Luternaw, les Tuggeners, les Scheideggers, les Heids, les Tillmmans, les Tanners, les Wichssers, les Zur-Mattens, les In-der-Halden, &c.

ARTICLE LX.

EXPERIENCES ET OBSERVATIONS sur l'Electricité, faites à Philadelphie en Amérique, par M. Benjamin Franklin, & communiquées dans plusieurs Lettres à M. P. Collinson, de la Société Royale de Londres, traduites de l'Anglois. In-12. pag. 222. sans l'Avertissement, l'histoire de l'Electricité, & les Tables des Matières. A Paris, chez Durand, rue Saint Jacques, &c. M. DC. LII.

DAns presque toutes les contrées de l'Europe, on a publié des Li-

vres ſur l'Electricité ; mais à l'exception de cinq ou ſix, tous les autres n'ont été qu'une répétition ſervile des mêmes phénomènes. Quelques Auteurs même ont tranſcrit fidèlement en Latin ou en Italien ce qui s'étoit dit en François : nous pourrions en citer pluſieurs exemples ; celui de la Thèſe de Prague, dont nous parlions au mois de Mars dernier, eſt un des plus frappants. On y rendoit en ſtyle Scholaſtique ce que M. l'Abbé Nollet nous avoit donné en Académicien ; & l'on n'indiquoit point cette ſource, & l'on altéroit par imprudence ou par impéritie, ces richeſſes empruntées : voilà comme on fait dans l'ancien monde.

Les procédés du nouveau ſont meilleurs. M. Franklin, établi en Penſylvanie, a fait rouler le globe Electrique ; il a multiplié les eſſais, il a obſervé les particularités, il a vû des choſes qui avoient échap-

pé à nos Phyſiciens, il les a communiquées à ſon ami de Londres, M. Collinſon; celui-ci les a données au Public dans ſa langue Angloiſe, & M. d'Alibard vient de nous traduire ce Livre.

Nos François ont cela de bon, qu'ils ſçavent orner les compoſitions étrangères qui paſſent par leurs mains. Ils ne donnent point mauſſadement en François des expériences propoſées dans un Anglois de Penſylvanie, où tout doit être auſſi ſimple que la police du Fondateur. * M. d'Alibard expoſe, dans un Avertiſſement bien digéré, les ſuccès de M. Franklin, les vues ſages & modérées de ſa phyſique, la nature du climat où il a eu l'avantage de faire ſes expériences; il indique en même tems les précau-

---

Guillaume Pen, fondateur de cette Colonie, étoit chef des Quakers: on ſçait combien cette Secte eſt ennemie de tout ce qui s'appelle ornement de diſcours.

tions qu'il a priſes (lui Traducteur) pour vérifier à Paris les faits Electriques dont on nous parle ici ; & il rend à ce ſujet la juſtice qui eſt due aux attentions de M. Delor : c'eſt un Phyſicien très-eſtimé pour la manière dont il fait ſes Cours publics de Phyſique expérimentale. Son Cabinet, ſes machines, ſon adreſſe & ſon honnêteté, attirent tous les jours chez lui un grand nombre de perſonnes qui en ſortent très-ſatisfaites. Ce n'eſt preſque rien que d'avoir le Livre de M. Franklin, ſi l'on ne voit faire les opérations. Nous oſons même dire que pluſieurs des détails qui ſe trouvent dans ce Livre, ſont changés en mieux ſous la main de M. Delor, & que nous le ſçavons pour avoir vû nous-mêmes, & obſervé de près, toute cette ſuite de procédés Electriques.

Un autre ornement préliminaire qui ſe préſente dans cet Ouvrage,

est l'histoire abrégée de l'Electricité. Ce fluide, auteur de tant de phénomènes, est aussi ancien que le monde; mais le monde est encore trop jeune pour avoir pû connoître tout ce qu'il renferme; il faut des siècles, des Physiciens, des machines pour l'instruire. Nos Anciens connurent la vertu d'attirer les corps légers; l'*Electrum* est dans l'histoire de Thalès; mais ce bon homme, au rapport d'Aristote, croyoit qu'il falloit admettre des ames jusques dans les pierres, à cause que l'Aimant & l'Ambre ont la vertu attractive. * Plutarque raisonnoit mieux que Thalès; il disoit que l'*Electrum* (l'Ambre) contient une matière de feu qui s'élance par le frottement, & qui cause sur les petits corps des effets semblables à ceux de l'aiman sur le fer. ** Cette

* *Diogen. Laert. in Thalet.*
** *Plutarch. in Platonic. Quæstionib.*

xplication eſt forte pour une tête
ıui s'étoit bien plus donnée à la
'hiloſophie morale qu'aux Obſer-
'ations Phyſiques ; & nous ne ſça-
'ons ſi, avec ce ſeul principe de la
natière du feu contenuë dans les
:orps électriques, on n'explique-
oit pas bien tous les Phénomènes
ıui attirent aujourd'hui l'attention
les Phyſiciens.

Mais quoiqu'il en ſoit, les Phi-
oſophes antiques furent ſurement
ɔien au-deſſous de nos Obſerva-
:eurs Modernes, ſurtout en matiè-
:e d'électricité. Auſſi M. d'Alibard
;'attache-t-il dans ſon hiſtoire aux
ɔrogrès que cette partie de la
Phyſique a faits depuis un ſiècle,
& mieux encore depuis l'année
1746. qui eſt la grande époque
de l'électricité. On voit de ſuite
les démarches d'Otto de Guerike,
de Haukſbée, de Boyle, de MM.
Gray, du Fay, Muſſchenbroek,
Allaman, le Monnier, Jallabert,

Boſe &c. C'étoit le cas, ce ſemble, d'aſſocier M. l'Abbé Nollet à tant de noms connus dans la queſtion préſente : l'occaſion s'en préſentoit naturellement, puiſqu'on parle avec éloge & en détail de la thèſe de Prague : écrit tiré en grande partie, copié même fidèlement d'après les Ouvrages de notre Académicien François. Mais l'omiſſion pourra ſe réparer dans une Edition nouvelle ; le Livre de M. d'Alibard eſt de nature à reparoître ſouvent dans le Public, & à occuper agréablement les Phyſiciens.

Son Hiſtoire eſt ſuivie d'une Préface de l'Editeur Anglois, M. Collinſon, qui loue bien la ſageſſe, le bon eſprit, & les attentions de ſon Auteur ; mais voyons des faits & jugeons auſſi nous-mêmes de la bonté & de l'étenduë de ces éloges.

Il y a ici quatre lettres de M.

Franklin avec une eſpèce de Traité ayant pour titre : *Opinions & conjectures ſur les propriétés & ſur les effets de la matière électrique qui réſultent des Expériences & des Obſervations faites à Philadelphie.* Dans la première lettre, il eſt queſtion de la fameuſe bouteille de M. Muſſchenbroëk : inſtrument de tant d'opérations électriques, de ce Phénomène ſurtout qui exige de la force & de la bravoure, ſi l'on eſt curieux d'en faire l'épreuve : nous parlons de la commotion terrible qu'on appelle l'*Expérience de Leyde.* M. Franklin nous donne une eſpèce de théorie ſur cette bouteille. » Il a
» reconnu, *dit M. d'Alibard dans*
» *ſon avertiſſement*, que l'Electri-
» cité eſt inhérente & inſépara-
» ble de la matière ; que le verre
» en contient autant qu'il en peut
» contenir & toujours la même
» quantité ; qu'électriſer la bou-

» teille ce n'eſt pas y faire entrer
» plus de matière électrique qu'elle
» n'en avoit auparavant, mais ac-
» cumuler ſur une de ſes ſurfaces
» autant de cette matière, qu'il y
» en a dans les deux ſurfaces en-
» ſemble: ce qui ne ſe fait que
» parce que l'une en rejette préci-
» ſément la même quantité que
» l'autre en reçoit; que les deux
» ſurfaces de la bouteille électri-
» ſée ſont toutes prêtes, l'une à
» rendre ce qu'elle a de plus, &
» l'autre à recevoir ce qu'elle a
» de moins que ſa quantité natu-
» relle; qu'elles ne peuvent le
» faire l'une ſans l'autre; que l'é-
» quilibre ne ſçauroit ſe rétablir
» entr'elles par la communication
» intime de l'une à l'autre, mais
» ſeulement par une communica-
» tion extérieure non-électrique;
» qu'ainſi la bouteille reſte chargée
» tant que cette communication
» extérieure n'eſt pas établie; &

» qu'enfin l'Electricité ne sçauroit » être communiquée par la bou- » teille qu'autant que cette bou- » teille reçoit, par une voye, la » même quantité de matière élec- » trique qu'elle donne par l'autre.

» Ces premières connoissances » ont conduit M. Franklin à trou- » ver les moyens de faire paroître » l'Electricité de deux manières » tout-à-fait opposées, l'une en » l'augmentant dans les corps que » nous nommons non-électriques, » & il appelle cette augmentation » *Electricité positive*; l'autre en » la diminuant dans les corps élec- » triques; & il nomme celle-ci » *négative*. De-là sont venus les » termes nouveaux, Electriser *en* » *plus*, Electriser *en moins* &c. ».

Nous avons voulu transcrire ce grand morceau patce qu'il est plus clair que l'énoncé de la première lettre de M. Franklin. C'est presque toujours l'avantage qu'ont nos

littératures ſur celles d'Angleterre ; les idées ſe développent en France, elles ne s'accumulent point, ne ſe compriment point.

Electriſer *en plus*, Electriſer *en moins*, ces deux termes ſont donc comme la clef générale de toutes les expériences contenuës dans la première lettre ou même dans tout le volume. Placez un homme ſur un gâteau de cire & donnez-lui à toucher le fil d'archal de la phiole électriſée que vous tiendrez à la main, demeurant debout ſur le plancher ; à chaque fois qu'il le touchera, il ſera électriſé *en plus*, & quiconque ſera ſur le plancher, pourra tirer de lui une étincelle. Enſuite donnez-lui à tenir cette bouteille électriſée *négativement*, c'eſt-à-dire dans un état d'électricité moindre, ou même dans un état commun, & touchez le fil d'archal ; à chaque fois que vous le toucherez, cet homme ſera é-

lectrisé de *moins* en *moins*, & il pourra tirer une étincelle de chacun de ceux qui sont sur le plancher.

La seconde Lettre expose une expérience que nous n'avons point vuë sans admiration : si l'on présente à un boulet électrisé, ou même au simple conducteur de l'Electricité une pointe de fer bien aigue, on voit au bout de cette pointe une lumière brillante semblable au feu follet ou à un ver luisant ; & plus la pointe est fine, plus l'Electricité est forte ; plus aussi la lumière est remarquable soit pour l'éclat, soit pour la distance où elle se fait voir. Il faut donc que les pointes attirent l'Electricité ; & de-là on pourroit peut-être conclure qu'il seroit possible de préserver les Maisons, les Eglises, les Vaisseaux des coups de foudre : car si l'on fixoit sur les parties de ces Edifices les plus éle-

vées, des verges de fer faites en forme d'aiguilles, & ſi du pied de ces verges on abaiſſoit un fil d'archal vers l'extérieur du bâtiment dans la terre, ou ſur le bord du Vaiſſeau juſqu'à ce qu'il touchât la ſurface de la mer; ces verges de fer ne tireroient-elles pas le feu électrique en ſilence hors du nuage avant qu'il vint aſſez près pour frapper; & par ce moyen ne pourrions-nous pas être préſervés de tant de déſaſtres ſoudains & effrayants?

C'eſt la concluſion de l'Auteur, dont nous raſſemblons les idées trop répandues çà & là, & trop peu propres à inſtruire le commun des Lecteurs, parce que l'ordre manque dans ce Livre, ſans compter que tout y eſt préſenté d'une manière peu engageante. Si M. d'Alibard n'avoit pas un peu manié les principes dans ſes préliminaires, & ſi nous n'avions pas vû

faire les expériences, tout ceci ſeroit, en quelque ſorte, une doctrine perdue pour nous & peut-être pour bien d'autres.

Cette doctrine eſt pourtant curieuſe à bien des égards; & dans la troiſième Lettre par exemple, on voit que l'Auteur s'eſt appliqué à découvrir en quoi & où réſide la force de la bouteille électriſée: pièce ſi eſſentielle & d'un ſi grand uſage dans toutes ces expériences. Il a reconnu par des tentatives qu'on ne peut ſoupçonner de mépriſe, que cette force, ce pouvoir électrique, cette ſorte de magie ſecrette qui fait le choc, la commotion, l'étincelle, les phénomènes en un mot, conſiſte uniquement dans le verre comme verre, & *que les corps non-électriques en contact, ſervent uniquement comme l'armure de l'Aimant à réunir les différentes parties, & à les raſſembler dans le point qu'on déſire.*

Juin 1752.

ceci n'eſt guères clair, nous aimons mieux ce que dit M. d'Alibard dans ſon Avertiſſement, que *les corps non-électriques ne ſervent que, comme l'armure d'une pierre d'aiman, à unir les particules de la matière électrique ſurabondante & à les tenir raſſemblées ſur l'une des ſurfaces du verre, étant toujours prêtes à s'échaper par le premier endroit où elles trouveroient paſſage pour aller à l'autre.* Il y a dans cette lettre l'expérience du Tableau Magique, détail fort compliqué & qu'on voit bien mieux chez M. Delor, parce qu'il dépouille tout l'inutile de l'opération, & parce qu'il ſupplée ce qu'un Livre ne peut dire.

M. Franklin s'égaye un peu à la fin de ſa lettre ; il ſe propoſe de faire avec ſes amis un repas électrique ſur les bords de la *Skuylkill* qui eſt une rivière de Philadelphie. » Nous tuerons, *dit-il*, un Din-

» don pour notre dîner, par le » choc électrique; il ſera roti à la » broche électrique, devant un » feu allumé avec la bouteille élec- » triſée, & nous boirons les ſantés » de tous les fameux Electriciens » d'Angleterre, de Hollande, de » France & d'Allemagne dans des » taſſes électriſées, aux décharges » des fuſils d'une batterie électri- » que » Nous apprendrons peut-être quelque jour que tous ces Convives électriſés & électriſants auront reçu quelque furieuſe commotion électrique qui leur aura ôté l'appétit pour quinze jours. Mais à quoi ne s'expoſe-t-on pas quand on eſt prévenu d'une belle paſſion? Ne ſcait-on pas qu'un Electricien d'Allemagne ſouhaitoit *d'avoir la tête caſſée d'un coup d'Electricité* pour avoir le plaiſir d'être célébré dans les Mémoires Littéraires de nos Phyſiciens?

La quatrième lettre eſt fort

bonne ; elle rassemble les principaux Phénomènes du Tonnerre & les compare avec ceux de l'Electricité. Il y a bien de l'analogie entre ces effets presque aussi redoutables les uns que les autres. Nous ne pouvons opérer qu'en petit sur les corps électriques ; le Créateur opère en grand dans les nuages chargés de la foudre, mais de part & d'autre il semble que c'est le même Méchanisme.

La foudre fond les Métaux, elle détruit l'épée dans le fourreau & l'argent dans la bourse sans bruler ni le fourreau ni la bourse : que fait le coup Electrique ? Voilà peut-être ce qu'on a vû jusqu'ici de plus surprenant en cette matière. M. d'Alibard, d'après M. Franklin, a fondu des fueilles d'or, d'argent & de cuivre placées entre des lames de verre ; l'Electricité a été l'agent de cette fusion : agent si efficace que ces Métaux se sont in-

corporés

corporés dans la ſubſtance même du verre. M. Delor a fait la même expérience avec le même ſuccès. Nous en ſommes témoins, & l'on ne peut refuſer ſon admiration à un phénomène ſi ſingulier: il a pourtant quelque choſe d'effrayant; le choc électrique eſt accompagné d'un craquement violent & d'un éclair qui éblouit. On peut voir toute la deſcription du Méchaniſme qui prépare ce beau Phénomène; elle n'eſt pas dans la quatrième lettre de M. Franklin, mais dans la partie de ſon livre qu'il appelle *Opinions & Conjectures &c.* Il traite là d'autres points de conſéquence, ſurtout la queſtion fort diſputée, *ſi le fluide électrique traverſe le verre.* Cet endroit eſt bien diſcuté & clairement écrit. Nous renvoyons à l'Ouvrage pour cette particularité & pour pluſieurs autres véritablement curieuſes; mais nous con-

ſeillons encore de joindre à la lecture de ce Livre le ſpectacle intéreſſant des Expériences exécutées par un habile Maître.

ARTICLE LXI.

LETTRE DE M. DEL'ISLE de l'Académie Royale des Sciences au P. B. J. ſur la grandeur du Globe de Mars comparé avec celui de la Terre.

VOus me demandez, M. R. P. quel eſt cxactement l'excès de grandeur du Globe de la Terre pardeſſus celui de Mars, & quel eſt le rapport des diamètres de ces deux Globes ſuivant les plus récentes obſervations. C'eſt une queſtion que l'on ne peut réſoudre ſans ſuppoſer la connoiſſance exacte de la parallaxe horiſontale du Soleil, pour laquelle vous ſçavez que l'on attend le réſultat des obſervations, qui ont été faites l'an-

née dernière en différents endroits de l'Europe, de concert avec celles que M. de la Caille a entrepris de faire au Cap de Bonne-Eſpérance : car cette parallaxe fera connoître le rapport du diamètre réel de la Terre avec celui du Soleil ; & comme l'on peut trouver par d'autres obſervations le rapport du diamètre réel de toutes les autres Planètes avec le Soleil, il ſuit que l'on en déduira le rapport du diamètre de la Terre avec ceux des autres Planètes.

M. Hughens eſt le premier qui ait recherché, ſur de meilleurs fondemens que l'on n'avoit pu faire avant lui, le rapport des diamètres réels des Planètes avec celui du Soleil. Comme cette détermination ſuppoſe la connoiſſance préciſe des diamètres apparents des Planètes, ce n'a été qu'après avoir trouvé le moyen de les meſurer exactement avec des lunettes, en mettant à

leur foyer des lames de métal qu'il a pu approcher de la préciſion néceſſaire : ce que l'on a encore perfectionné dans la ſuite en ſubſtituant à ces lames des fils de ver à ſoye, ou des fils d'argent que l'on employe à préſent dans la conſtruction de tous les micromètres.

Pour déterminer le rapport du diamètre réel de chaque Planète avec celui du Soleil, il ne faut qu'obſerver leurs diamètres apparens, & connoître le rapport de leurs diſtances à la Terre ; car l'on ſçait que les demi-diamètres réels que l'on cherche, ſont en raiſon composée des diſtances à la Terre & des ſinus des demi-diamètres apparens. C'eſt de cette manière que M. Hughens ayant obſervé que le diamètre de Mars, lorſqu'il étoit le plus près de la Terre, n'excédoit pas 30 ſecondes, & ſuppoſant d'ailleurs le rapport connu de la plus proche diſtance de Mars, &

de la moyenne diſtance du Soleil à la Terre comme 15. à 41. & enfin le diamètre apparent du Soleil de 30′ 30″ dans ſa moyenne diſtance, il en a conclu le rapport du diamètre réel de Mars à celui du Soleil comme 1. à 166.

M. Hughens ayant recherché de la même manière le rapport du diamètre réel de Vénus avec celui du Soleil, il l'a trouvé comme 1. à 84.

Je ne rapporte ici la détermination du diamètre réel de Vénus avec celui du Soleil, que parce que M. Hughens n'ayant pas trouvé le moyen de déterminer, par obſervation immédiate, la parallaxe du Soleil, il a cru la pouvoir conjecturer en ſuppoſant le diamètre réel de la terre moyen entre les diamètres réels de Mars & de Vénus, lui paroiſſant vraiſemblable que cela devoit être ainſi, à cauſe que l'orbite de la Terre

étoit compriſe entre les orbites de Vénus & de Mars. M. Hughens a donc ſuppoſé plutôt par conjecture qu'autrement, que le diamètre réel de la Terre étoit à celui du Soleil comme 1. à 111. Suivant ce rapport & celui du diamètre réel de Mars avec le Soleil, il eſt aiſé de conclure que le diamètre de Mars eſt les deux tiers de celui de la Terre : de plus le diamètre apparent du Soleil, dans ſa moyenne diſtance à la Terre, étant, ſuivant M. Hughens, de 30′ 30″ celui de la Terre vû du Soleil, ou la la parallaxe horiſontale du Soleil, en réſulte de 16″½ environ, qui eſt la 111^e partie du diamètre apparent du Soleil.

Il y a deux choſes à redire ou à perfectionner à ce rapport des diamètres réels de Mars & de la Terre; car premièrement M. Hughens ne donne pas le diamètre apparent de Mars qu'il rapporte,

pour entierement exact, parcequ'il n'a pu, dit-il, l'observer avec la même précision qu'il avoit observé les diamètres apparens de Saturne, de Jupiter & de Vénus, & cela parce que, dans le dernier passage de Mars auprès de la Terre, dans lequel il a observé son diamètre apparent, il n'avoit pas encore inventé la manière de mesurer ce diamètre avec les lames dont j'ai parlé ci-dessus. Il m'a paru en second lieu que le rapport des distances de Mars & du Soleil à la Terre, que M. Hughens a employé dans son calcul n'est pas exact ; au moins je le trouve considérablement différent, par les Tables de M. Halley, dans le tems auquel M. Hughens a dû faire son observation.

Les diamètres apparens de Vénus que M. Hughens rapporte avoir observés avec ses lames de métal sont du 29. Décembre 1658.

& du 8. Mars 1659. Ainſi ce n'a dû être que dans l'oppoſition précédente de ♂ au ☉ qu'il a obſervé le diamètre apparent de Mars, puiſqu'il dit que c'étoit la dernière fois qu'il s'étoit le plus approché de la Terre. Cette oppoſition de ♂ au Soleil étoit donc celle qui eſt arrivée le 7. Octobre 1657. dans laquelle Mars étoit éloigné de plus d'un Signe de ſon perihélie.

Cette oppoſition eſt la première dont M. Halley a donné le calcul dans ſes Tables Aſtronomiques; il a trouvé que l'anomalie moyenne de Mars devoit être de $7^s\ 8^\circ.\ 5'\ 51''$. La diſtance de Mars au Soleil qui y répond eſt de 141779 parties dont la moyenne diſtance du Soleil à la Terre eſt de 100000 & ſuivant l'anomalie qu'avoit alors le Soleil, ſa diſtance à la Terre étoit de 99733 des mêmes parties; ainſi le rapport des diſtan-

tées de Mars & du Soleil à la Terre étoit de 42046 à 141779. qui est un peu différent de celui que M. Hughens suppose de 15. à 41. De plus il faut employer le diamètre apparent du Soleil tel qu'il étoit alors; je le supposerai de 32′ 7″ $\frac{1}{2}$: en faisant le calcul sur ces deux corrections, & employant le diamètre apparent de Mars tel que M. Hughens l'a estimé de 30″, j'ai trouvé le rapport du diamètre réel de Mars à celui du Soleil comme 1 à 216 $\frac{1}{3}$, & parce que M. Hughens suppose le diamètre de la Terre la 111e partie de celui du Soleil, l'on voit que le diamètre de Mars doit être à celui de la Terre comme 46. à 90. ce qui est un peu plus de la moitié.

Pour remédier à la première & principale difficulté que l'on peut faire sur le dernier résultat que je viens de rapporter, à cause que M. Hughens n'a pû observer le

diamètre apparent de Mars avec toute la précision qu'il auroit souhaité ; & parce que cette Planète n'étoit pas alors dans la situation la plus avantageuse, je veux dire le plus près de la Terre où elle puisse arriver, il faut y employer une autre opposition de Mars au Soleil, dans laquelle Mars ayant été plus près de son perihélie, son diamètre ait été observé avec une précision exempte de tout soupçon.

Je n'ai point trouvé d'opposition de Mars au Soleil plus favorable à ce dessein, que celle qui est arrivée le 8. Septembre 1672. dans laquelle Mars n'étoit éloigné que de 14. degrés de son perihélie & dans laquelle la Terre étoit encore plus éloignée du Soleil que dans l'opposition de 1657. ce qui l'approchoit plus près de Mars. Par ces deux raisons le diamètre apparent de Mars devoit être en

1672. considérablement plus grand que M. Hughens ne l'avoit observé en 1657. Cependant M. Picard, par des observations très-exactes qu'il en a faites avec une lunette de vingt pieds, le cinq Septembre 1672. trois jours avant l'opposition, ne l'a trouvé que de 26″ au plus.

M. Halley, dans le calcul qu'il donne de cette opposition dans ses Tables, fait l'anomalie moyenne de Mars de $6^{s}. 14^{\circ} 0' 1''$ d'où la distance de Mars au Soleil se calcule par les mêmes Tables de 138709. & celle du Soleil à la Terre de 100587. & par conséquent le rapport des distances de Mars & du Soleil à la Terre étoit alors comme 38122 à 100587. Employant ce rapport comme aussi le diamètre apparent de Mars de 26″ & celui du Soleil supposé pour ce tems-là de près de 15′ 56″, l'on en conclut le rapport du diamètre

réel de Mars à celui du Soleil, comme 1 à 267 $\frac{1}{2}$; & enfin supposant toujours avec M. Hughens que le diametre de la Terre est la 111[e] partie de celui du Soleil, l'on trouve le rapport du diametre de Mars à celui de la Terre, comme 37 $\frac{1}{3}$ à 90.*

Vous voyez, M. R. P. par les calculs que je viens de rapporter, que le diamètre de Mars se trouve de plus en plus petit relativement à celui de la Terre. Il y a même

* En supposant ce rapport & en donnant au diamètre de la Terre 2865 lieuës communes, on trouve, par une règle de proportion, que le diamètre de Mars est d'environ 1188 lieuës; & en prenant la solidité de ces deux Globes, la Terre & Mars, c'est-à-dire le cube des diamètres, on trouve que la Terre est environ quatorze fois plus grosse que Mars. Ceci est bien éloigné de ce qu'on écrivoit il y a peu de tems, que *Mars est cinq cent fois plus petit que la Terre*; substituez, *quatorze fois plus petit*.

apparence qu'il doit être plus petit que je ne viens de le marquer en dernier lieu. Je le conjecture sur la correction de peu de secondes que M. Newton croit qu'il faut faire aux diamétres apparens des planétes, après les avoir observés avec les plus longues & les plus parfaites Lunettes, à cause d'une espece de dilatation des rayons de lumière qui terminent les bords des diamétres apparens des Astres; laquelle dilatation est moindre dans les plus longues Lunettes que dans les plus courtes. (V. la 3.e édit. de ses princ. liv. 3e phénom. II.) Il reste donc à connoître exactement la quantité de cet effet dans les Lunettes que l'on employe à observer les diamètres apparens des Astres, avant de pouvoir déterminer, par les plus exactes observations, le véritable rapport des diamétres réels des planétes avec celui du Soleil.

Juin 1752.

J'ai aussi dit, au commencement de cette Lettre, que l'on ne pouvoit connoître exactement le rapport des Globes célestes avec celui de la terre que l'on ne sçût avec toute la précision possible la quantité de la parallaxe horisontale du Soleil, que j'ai supposée dans les calculs précédens de 16″ $\frac{1}{2}$ comme elle se conclut du rapport que M. Hughens a supposé entre les diamétres réels du Soleil & de la Terre.

Quoique M. Hughens n'ait déterminé ce rapport que par conjecture, dont il paroît lui-même n'être pas fort assuré, il a cependant l'avantage d'avoir assez approché de la quantité de la parallaxe horisontale du Soleil que l'on a recherchée avec soin, depuis ce tems-là, dans les occasions les plus avantageuses qui s'en sont présentées. Les circonstances les plus favorables pour déterminer cette

parallaxe, par la méthode proposée par feu M. Cassini, dans son Traité de la Cométe de 1680. ont été les passages de Vénus auprès du cœur du Lion en 1716. & auprès de Saturne en Septembre 1727. M. Bianchini en a profité, & l'on peut voir dans son Traité des taches de Vénus, qu'après avoir employé dans cette recherche toute l'industrie dont il étoit capable, la parallaxe horisontale du Soleil qui en est résultée, s'est trouvée de 13″ à 14″. M. Cassini a aussi trouvé la même quantité par les observations les plus exactes qu'il lui a été possible de faire sur Mars, dans son opposition au Soleil du mois d'Octobre 1736. Il ne reste donc plus qu'à sçavoir ce que l'on conclura des nouvelles observations faites l'année dernière sur les Planètes de Mars & de Vénus tant en Europe qu'au Cap de Bonne-Espérance pour la parallaxe du Soleil,

Juin 1752.

puisque ce ne pourra être qu'après s'être assuré de la quantité précise de cette parallaxe, que l'on pourra déterminer le véritable rapport des diamètres des Planètes avec celui de notre Terre &c.

Je suis &c.

A Paris le 15. Mars 1752.

ARTICLE LXII.

VIES DES PREMIERS Peintres du Roi depuis M. le Brun jusqu'à présent, Tom. I. 8°. pag. 178. sans la Préface & le Discours Préliminaire qui en occupent LXXX. Tome Second pag. 143. A Paris chez Durand rue Saint Jacques, & Pissot fils Quai des Augustins. M. DCC. LII.

IL y a cinq vies dans ce recueil ;* & à la tête un discours où l'on

* De MM. le Brun, Mignard, Antoine Coypel, Louis de Boullongne & le Moyne.

fait voir d'abord l'état de la Peinture & de la Sculpture en France, durant les ſiècles qui nous ont précédés. Ces Arts, depuis la chute de l'Empire Romain juſqu'à la fin du XV. ſiècle, furent livrés à la barbarie, au mauvais goût, à l'impéritie totale & abſoluë de ceux qui en firent profeſſion. Les Architectes étoient Maçons; les Sculpteurs, Tailleurs de pierre; les Peintres, Vitriers ou Enlumineurs. Car tout l'effort de la Peinture ſe bornoit à colorier les vitres des Egliſes, ou à charger de rouge & d'or les lettres initiales des livres. Il fallut acheter, par une nuit bien longue & bien profonde, l'Aurore bienfaiſante qui éclaira les Arts ſous la protection des Médicis. Notre aimable & généreux Monarque François I. augmenta la ſplendeur de ce jour naiſſant: il appella des Artiſtes à ſa cour, il les combla de bienfaits.

Juin 1752.

Et là commence ce qu'on peut appeller la IIe. partie de ce diſcours préliminaire. On y nomme un grand nombre de Peintres célèbres en leur tems, un Léonard de Vinci, un André del Sarte, un François Salviati, un Meſſer Nicolo; & ſous les ſucceſſeurs de François I. un Jean Couſin, un Jean de Leyde, un François Porbus, un Jacques Blanchard; mais l'Article eſſentiel eſt la ſuite qu'on donne de ceux qui ont eu le titre de premiers Peintres du Roy, & ce ſont le Florentin *Il Roſſo*, le *Primatice*, *Touſſaint Dubreuil & Roger de Rogeri*, *Martin Fréminet*, *Simon Vouet*; tous perſonnages illuſtres dans l'Hiſtoire de la Peinture. Cependant comme Zeuxis fait oublier Apollodore & Demophile ſes Maîtres; & comme le Pérugin diſparoît en préſence de Raphaël ſon elève, ainſi tous les premiers Peintres du

Roi, antérieurs à le Brun, n'attirent plus l'attention des Amateurs, dès qu'on annonce celui-ci.

M. Desportes est l'Auteur du discours préliminaire, & il nous donne de suite la vie de le Brun: morceau intéressant par les choses qu'il renferme & par la manière dont il est traité. On l'a divisé en trois parties qui sont apparemment trois Mémoires lûs dans l'Académie Royale de Peinture. M. Coypel, Directeur de cette Compagnie, y répond par un seul discours très-laconique, mais bien écrit, & contenant le résultat des éloges donnés à le Brun.

» Ce grand Peintre naquit à Paris » le 22 Mars 1619. La nature sem- » bloit se hâter de marquer la des- » tination de cet enfant; il avoit à » peine quatre ans qu'il tiroit les » charbons du feu pour dessiner sur » l'âtre & sur le plancher à la lueur » de ce feu, tout ce qui avoit frap-

» pé sa vue, de façon à le faire re-
» connoître. Ainsi l'on voit que
» chez lui le talent du dessein n'a-
» voit pas attendu la raison, &
» qu'il étoit de ces heureux mor-
» tels à qui la nature prodigue d'a-
» bord ses faveurs les plus signalées.
» Ces dons naturels furent soute-
» nus à leur tour par la fortune
» qui les fit de bonne heure écla-
» ter au dehors ; & par les occa-
» sions les plus favorables, qui dé-
» veloppèrent rapidement les ger-
» mes précieux de Science, & les
» talens presque universels qu'il
» avoit reçus du Ciel. »

Le pere de le Brun étoit un Sculpteur médiocre, mais homme de bon sens, zélé pour l'éducation de son fils, assez éclairé sur le mérite de Vouet, pour le croire propre à former un enfant qui n'attendoit que des leçons pour devenir lui-même un grand Maître. A onze ans, le Brun entra dans cette Eco-

le d'où il est sorti peut-être plus de Peintres illustres, que le Lycée & le Portique n'ont produit de vrais Philosophes. Le jeune Artiste plein d'ardeur & de génie osa tenter, peu d'années après, ce qui est le chef-d'œuvre de la profession, des Tableaux d'Histoire; il fit entr'autres Ouvrages un *Hercule assommant les Chevaux de Diomède*, & cette Pièce qu'on voit encore au Palais Royal, *se soutient auprès des Tableaux des grands Maîtres, dont on sçait que ces appartements sont ornés avec autant de choix que d'abondance.*

Le Poussin qui étoit alors à Paris devina les progrès de cette gloire naissante; & dans la suite s'étant retrouvés l'un & l'autre à Rome, le Brun profita extrêmement des rapports qu'il entretint avec cet excellent Maître. » Il s'at-» tacha, par l'avis du Poussin, à » bien observer dans tous les Mo-

» numens de l'Antiquité, les diffé-
» rens uſages & les habillements
» des Anciens, leurs exercices de
» paix & de guerre, leurs ſpecta-
» cles, leurs combats, leurs triom-
» phes; ſans oublier leurs édifices
» & les régles de leur Architecture.

Le Brun paſſa quatre ans à Rome, c'eſt-à-dire depuis 1642. juſqu'en 1646, & de retour à Paris il remplit cette capitale de ſes Ouvrages : les plus renommés ſont le ſerpent d'airain, chez les Peres de Picpus; S. Jean l'Evangéliſte, dans la Chapelle du College de Beauvais; la Sainte Famille appellée le *Benedicite* dans l'Egliſe de S. Paul; la Magdelaine aux pieds de Notre Seigneur, & le Sauveur ſervi par les Anges, dans l'Egliſe des Carmelites du Fauxbourg S. Jacques. Mais rien ne ſurpaſſe le Tableau de la Magdelaine convertie qui ſe voit dans une des Chapelles de cette même Egliſe : » la correction du

» dessein, l'expression noble & pa-
» thétique de la belle pénitente,
» la beauté des draperies jettées
» avec art & d'un grand goût, la
» douce harmonie, tout concourt
» à relever cet excellent morceau
» gravé par Edelynk. De plus la
» Chapelle est ornée sur ses desseins
» & par ses Elèves de sujets repré-
» sentants la vie de cette Sainte. »

C'étoit le tems des grandes en-
treprises de notre Artiste. » Cha-
» cune, dit M. Desportes, de-
» manderoit une description dé-
» taillée & de justes éloges; mais
» l'abondance de la matière obli-
» ge de se borner & de glisser lé-
» gèrement sur plusieurs de ses
» productions pour avoir lieu de
» s'étendre davantage sur d'autres
» plus remarquables, soit par el-
» les-mêmes, soit par les circons-
» tances qui les accompagnent. »

Telles furent en particulier la
Gallerie du Présîdent Lambert &

la Chapelle du Séminaire de Saint Sulpice. En peignant le premier Morceau, le Brun ſe vit en concurrence avec l'illuſtre le Sueur qui travailloit auſſi dans cette belle maiſon. Notre Auteur ſaiſit à propos cette circonſtance, il y intéreſſe le Lecteur, il fait ſentir ce que les talents aidés de l'émulation & de l'amour de la gloire durent opérer de merveilleux dans cette occaſion. Tout ceci eſt bien, & nous croyons que Pline, qui raconte ſi fidèlement la diſpute de Zeuxis avec Parrhaſius, n'eût pas oublié non plus le moment où nos deux Artiſtes François, le Sueur & le Brun, ſe trouvèrent vis-à-vis l'un de l'autre.

A l'égard de la Chapelle du Séminaire de S. Sulpice *on ne peut rien voir de mieux inventé ni de mieux exécuté, par rapport au deſſein, à l'harmonie, à l'entente des lumières que ce Chef-d'œuvre* de

de l'Art. C'eſt de la voute que parle ainſi M. Deſportes, & il applique auſſi cet éloge au Tableau de l'Autel qui repréſente une Pentecôte. *Le Brun qui regardoit ce Tableau comme un de ſes meilleurs, s'y eſt peint lui-même, à l'éxemple de quelques grands Maîtres qui ont fait la même choſe, dans des morceaux qu'ils s'applaudiſſoient d'avoir produits.*

Nous ne faiſons qu'indiquer les beaux Plafonds du Château de Vaux-le-Viçomte ; le Tableau qu'on appelle *le Crucifix aux Anges*, fait pour la Reine Mère ; les deſſeins pour la décoration de Paris au tems du Mariage de Louis XIV ; le fameux Tableau de la Famille de Darius, morceau magnifique qui fut l'époque de la fortune de ſon Auteur. Il détermina le Roi à donner à le Brun des Lettres de Nobleſſe, de belles Armoiries, ſon Portrait enrichi de

diamants, le titre de premier Peintre & douze mille livres de penſion.

C'étoit en 1662. & vers le même tems le Roi confia la Surintendance de ſes Bâtimens, par conſéquent tout le diſtrict des Arts, au grand Colbert. Ici l'hiſtoire de le Brun ſe trouve preſque liée avec tous les évènements publics. Le Roi fait des conquêtes dans les Pays-Bas, & notre Artiſte les expoſe aux yeux du Public, tantôt dans des Tableaux de ſon invention, tantôt dans les belles Tapiſſeries qu'il fait exécuter aux Gobelins. Le Roi forme des deſſeins immenſes pour l'embéliſſement du Louvre, & le premier Peintre eſt chargé de faire orner les dedans de ce Palais. Le Roi veut rendre Verſailles le plus beau ſéjour du monde, & le Brun eſt conſulté pour contribuer à ſa magnificence. Dans cette Royale demeure tout porte

l'empreinte de ce génie fécond en reſſources, & inépuiſable en belles idées. Quand il n'a pas peint lui-même, il a fourni des deſſeins aux plus grands Maîtres. Quand il a été queſtion d'orner les boſquets & les fontaines, il a dirigé l'ouvrage, il a conduit la main des Sculpteurs dans le travail des ſtatues & des vaſes. Quand il a fallu exceller en menuiſerie, en ſerrurie, tout a été fait ſur ſes crayons.

» Mais enfin en 1679. il com-
» mence la grande Gallerie de Ver-
» ſailles, Ouvrage unique en ſon
» genre, où notre grand Poëte en
» Peinture a repréſenté ſous des
» figures ſymboliques & de ſça-
» vantes allégories, l'hiſtoire bril-
» lante de Louis le Grand, depuis
» la paix des Pyrénées, ſcellée par
» le mariage de ce Prince avec l'In-
» fante d'Eſpagne, juſqu'à la paix
» de Nimégue. Cette Hiſtoire eſt
» partagée en neuf grands Ta-

» bleaux & dix-huit petits, ingé-
» nieuſement diſtribués dans des
» compartiments agréables, ac-
» compagnés d'une belle Archi-
» tecture feinte, & ſoutenuë par
» des Thermes de bronze doré. Les
» génies des Sciences & des Arts,
» ſous la figure de femmes &
» d'enfans, y paroiſſent occupés à
» décorer ce lieu ſuperbe, & de
» riches tapis & de guirlandes de
» fleurs : le tout exécuté par les
» Artiſtes les plus habiles, chacun
» dans leur genre particulier. »

Notre Auteur accablé en quelque ſorte de la multitude & de la variété des grandes choſes que préſente cette Gallerie, n'entreprend pas de la décrire en entier ; il s'attache à quelques Pièces des plus importantes, & ſon ſtyle devient ici plus élevé, plus poëtique même : auſſi regarde-t-il *la Galerie de Verſailles, dans ſa totalité, comme un véritable Poëme épique qui*

se soutient par la Fable & par d'agréables fictions. Nous renvoyons à tous ces beaux endroits, ainsi qu'aux magnifiques Salons de la Guerre & de la Paix peints par notre Artiste & gravés depuis peu par les soins de M. Massé dont M. Desportes fait aussi l'éloge.

Un homme de Lettres, qui auroit produit dans son genre, tout ce que le Brun a composé dans le sien, passeroit pour un prodige ; nous serions même tentés de nous inscrire en faux contre l'histoire de ses ouvrages. L'esprit humain est borné, le tems s'envole, les forces s'usent, les besoins, les rapports domestiques consument nos moments malgré nous. Voilà ce qu'on oppose aux succès des hommes laborieux. Le Brun, dans la Sphère des Arts, répond à ces difficultés ; comme, dans le district de l'érudition, Budé, Petau, Mabillon, du Cange & tant d'autres dé-

truiſent tous les prétextes de notre lâcheté.

Le Brun perdit beaucoup à la mort de M. Colbert ; il ne trouva pas dans le Marquis de Louvois la même protection ; il ſe vit en butte plus que jamais aux rivalités de Mignard qui s'accrédita de plus en plus à la Cour. Cependant le Roi, qui étoit le meilleur maître du monde & le plus ſûr connoiſſeur qui fût en France, continua d'aimer & d'eſtimer ſon premier Peintre. » Un jour ce Prince ayant » avancé que les beaux tableaux » ſembloient devenir plus admira- » bles après la mort de leur Au- » teur .... Quoiqu'on en diſe, » *ajouta-t-il en ſe tournant du* » *côté de le Brun* : ne vous preſſez » pas de mourir ; je vous eſtime » dès-à-préſent autant que pourra » faire la poſtérité. » Parole qui rendoit inutiles en quelque ſorte tous les autres bienfaits du Monar-

que, & qui dispensoit presque la postérité de donner des éloges à notre Artiste.

Ce Peintre célèbre ressembloit encore aux grands hommes & aux ames bien faites, par les sentimens de Religion. » Le Brun fut toute » sa vie convaincu de la beauté & » de la vérité du Christianisme, » dont il avoit représenté les Mys» tères avec tant de sagesse & d'onc» tion. Son cœur étoit pénétré des » sentimens qu'il avoit souvent » inspirés aux autres dans ses Ou» vrages » Il conserva cet esprit de foi jusqu'au moment de sa mort qui arriva le 12 de Février 1690.

M. Desportes termine cette vie par une espèce de résultat qui peint les qualités personnelles & les talents pittoresques de le Brun: nous aimerions à le suivre dans ce détail; & nous ne supprimerions pas les critiques qu'il insinue. C'est aux grands hommes que la Criti-

que doit s'attacher, parce qu'ils donnent plus d'eſpérance que d'autres de franchir les barrières qui nous éloignent de la perfection. Nous recueillerions auſſi avec complaiſance une infinité de traits qui concernent cet Artiſte & dont la briéveté de nos Mémoires nous empêche de tenir un compte exact. Le plus célèbre, celui qui intéreſſe le plus les hommes de goût, celui qui conſerve le mieux la mémoire de l'homme illuſtre dont nous parlons, eſt l'établiſſement de l'Académie Royale de Peinture. Elle fut créée en 1648. ſous la protection du Chancelier Seguier, le Mecène du tems & l'ami de tous les hommes de mérite ; elle s'accrut, elle ſe perfectionna par les libéralités du grand Colbert ; elle devint une Ecole très-ſçavante & très-féconde en bons ſujets par les ſoins, diſons même par les ſollicitudes de le Brun ; elle n'a point dégénéré par la révolution des années ;

elle se soutient avec dignité, & le chef qui y préside encore aujourd'hui *, ne fera point dire que les derniers tems sont moins bons que les premiers.

Nous invitons tout le monde à lire cette vie ; elle a le mérite de l'ordre, de la clarté, de la noble simplicité ; elle plaît & elle instruit. Les quatre autres nous occuperont également, & c'est le cas de souhaiter que nous puissions copier fidélement ces bons modèles.

ARTICLE LXIII.

ADAM ET EVE TRAGEDIE dédiée à l'Académie Françoise. Nouvelle Edition revue & corrigée par l'Auteur. 8°. pag. 74. A Paris chez Jean-Baptiste Garnier. &c. M. DCC. LII.

En commençant sa Préface, l'Auteur (M. Tanevot) rap-

* M. Coypel.

pelle l'origine de la Poësie. Elle fut destinée d'abord à chanter les sujets de la Religion. Elle dégénéra bientôt ; elle prêta son ministère à des jeux prophanes, à des objets indignes ; mais de tems en tems il s'est trouvé de grands Hommes, qui l'ont ramenée aux Exercices de son institution. Nous pouvons dire sans flatterie que le présent Ouvrage est très-propre à renouer le fil de cette tradition respectable. C'est un des meilleurs en ce genre qui ayent paru depuis Esther & Athalie ; il nous seroit agréable de le suivre d'Acte en Acte, de Scène en Scène, d'en caractériser l'ordonnance, les sentimens, les situations, la versification, mais il faut laisser le Public renouveller les éloges qu'il a déjà donnés à la première Edition ; & nous nous contenterons d'indiquer un morceau qui se présente sous la main. On jugera par cette ci-

tation, sans choix & sans préférence, des talens de celui qui nous donne l'Ouvrage entier.

Cet endroit est tiré du Monologue de Satan, Scène première du premier Acte. Cet Ange rebelle compare son état avec celui des Anges bienheureux, & il dit :

O célestes Esprits, tout brillants de ses traits,
Qui n'avez point trempé dans mes lâches forfaits,
Vous l'aimerez toujours ! Eh ! pour suivre vos traces,
Ai-je eu moins de faveurs, de liberté, de graces ?
Ou plutôt, ne cessant de me combler de biens,
Il m'unissoit à lui par les plus forts liens ;
Seul, je les ai rompus, & ce qui me dévore,
C'est qu'il vouloit, hélas ! les resserrer encore.

Mon trône exifteroit, fi je l'avois fouffert:
L'abîme où je me vois, je me le fuis ouvert.
Malheureux ! de ton Maitre implore la clémence,
Cours par ton repentir arrêter fa vengeance....
Satan fe repentir ! Satan s'humilier !
Le Prince des Efprits eft-il fait pour plier ?
N'en parlons plus, cédons au deftin qui m'accable ;
Subiffons fans regret un courroux implacable.
L'affreufe Eternité m'engloutit tout entier ;
Et je n'ai plus d'efpoir qu'en mon courage altier.
Oubliai-je déjà cette nombreufe armée
Que fous mes étendards ma révolte a formée ?
Que diroient ces guerriers, fi je pouvois fléchir ?
Du joug de l'Eternel, je dois les affranchir :

Ils m'ont donné sur eux un empire suprême....

Gage de ma puissance, ô brûlant diadême,

Tu me fais payer cher cet empire souverain &c.

Cette Pièce contient huit personnages, Adam, Eve, Satan, Moloch, Raphaël, Gabriël, Uriel, Michel ; la Voix de Dieu. Elle n'a point été mise au Théâtre ; elle mérite de n'occuper jamais que la Scène destinée aux premières représentations d'Esther & d'Athalie ; elle présente les objets du *Paradis perdu* de Milton ; on en avertit dans la Préface, & l'on ne se flatte pas d'avoir profité en entier des grandes vuës de ce Poëte célèbre. Il y a bien de la modestie dans cet aveu, & l'on ne se croira pas dispensé, à la lecture de l'Ouvrage, de juger mieux que

l'Auteur, & d'oser contredire son sentiment.

ARTICLE LXIV.

AMUSEMENT DE LA RAISon, *T. 2. in 12. pag. 308.* A Paris chez Durand rue S. Jacques & Pissot, Quai des Augustins. M. DCC. LII.

IL y a des momens où la raison peut dire, comme cet Athénien dont parle Montagne, *à demain les affaires.* Et que fera la raison dans ces momens? elle s'amusera. Et comment s'amusera-t-elle? En philosophant, *car la Philosophie*, continuë le même Montagne, *a le privilége de se mêler partout.... Elle ne doit être refusée, ni aux festins ni aux jeux.* Mais quelle Philosophie pourra servir d'amusement à la raison? Voici un Auteur qui entreprend de nous le dire dans les X. Chapitres de son livre, sans compter

bien des maximes, des caractères, des réfléxions qui forment comme la seconde partie du Volume.

Les sujets de ces dix Chapitres d'amusement sont *la liberté des lettres, la délicatesse du goût, la fausse délicatesse, le danger de comparer la Noblesse avec les gens de fortune, la Grandeur & les Grands*, les changements qui arrivent dans *les loix & dans les mœurs, l'Art de l'homme à se faire des plaisirs, le Nouveau, le Courage & l'Industrie des Romains, les principes des mœurs.*

Et tout ceci est traité en style Philosophique; quelquefois avec profondeur, presque toujours avec esprit, souvent avec des détails qui montrent un Auteur instruit de la scène du monde, nourri de l'histoire ancienne & moderne. Joindrions nous bien à ceci un petit mot de critique? Quelques endroits nous paroissent manquer d'intérêt,

de ce je ne ſçai quoi qui attache, qui captive le Lecteur : ces endroits ſont rares & nous croyons qu'il faut les attribuer, non à l'Auteur, mais à la qualité des matières qui ne ſollicitent point aſſez l'imagination ; qui ne lui commandent point de préparer ſon coloris, de répandre ſes graces, de s'inſinuer elle-même partout, pour donner à tout de la beauté & des agréments.

Quoiqu'aucune partie du Volume ne nous ait échappé, il nous feroit néanmoins impoſſible, ou extrêmement difficile de ſuivre les divers objets qui ſe préſentent ici. Contentons-nous de tranſcrire un morceau qui ne doit pas être regardé comme le plus médiocre, puiſque c'eſt le commencement du Livre. On décore auſſi volontiers le frontiſpice d'une compoſition littéraire que celui d'un Palais.

Il eſt queſtion de *la liberté des*

Lettres, & l'Auteur entre en matière par l'exposition critique du commerce littéraire tel qu'il se fait parmi nous.

» Il se fait en France un si grand » commerce d'esprit, que la pro- » fession qui en est la factrice, la » Librairie, est une des plus con- » sidérables de l'Etat. Beaux esprits » fabriquants, beaux esprits con- » sultans, beaux esprits critiques, » Courtiers, Agens, Colporteurs » publics & secrets, Spectateurs » caustiques, que les intrigues & » les mouvements de ces différen- » tes espèces d'hommes amusent » & intéressent; voilà ce qui com- » pose le peuple innombrable de » gens d'esprit ou soi-disant & se » croyant tels. A peine une bro- » chure nouvelle paroît au jour, » qu'elle est enlevée par les chefs » de ces classes, comme le taffetas » de l'année par la Duchesse, la » femme de Finance & la fille

» d'Opéra. C'eſt-là qu'il arrive ;
» plus ſouvent qu'il ne faudroit
» pour l'honneur du goût de la
» Nation, que deux Auteurs, l'un
» frivole & l'autre utile, ſont éga-
» lement ſurpris, le premier de ſes
» ſuccès & l'autre de ſa chûte. La
» raiſon fait enfin ſa révolution &
» l'emporte ſur le délire général ;
» chaque choſe reprend ſa place.
» Mais il faut, en fait de littératu-
» re, que la raiſon donne du tems
» à Paris, ſans quoi elle eſſuye-
» roit beaucoup de banqueroutes.
» Elle fait ſon commerce ſur le
» crédit, parce que le frivole em-
» porte tout le comptant. »

L'Auteur (M. l'Abbé de la Tour) ſe déclare ouvertement pour les bonnes mœurs, pour la Religion, pour la ſubordination, pour la probité, en un mot pour tout ce qui eſt bien. C'eſt ce qui donne à ſon Livre un avantage bien marqué & bien précieux ſur

tant d'autres productions modernes.

A la page 263. il y a un caractère du Lord Churzil, & un mot dont nous ne voudrions pas qu'on fût tenté d'abuſer : *Quel eſt l'âge de l'Univers, quelle eſt ſa nature, qui le gouverne ? Lord Churzil ne nie aucun des ſyſtèmes reçus ſur ces différentes queſtions &c.* M. l'Abbé de la Tour ſçait bien qu'à l'égard du *gouvernement de l'Univers*, il n'y a point de ſyſtèmes reçus ni recevables, mais une ſeule doctrine qui eſt celle de la raiſon, des Livres ſaints & de l'Egliſe. Nous ne croyons pas que ce mot d'attention de notre part puiſſe bleſſer l'ingénieux & eſtimable Auteur : il a ſi bien parlé de la Religion en d'autres endroits, que ſes expreſſions, dans celui-ci, ne doivent point être ſuſpectes ; elles méritent ſeulement d'être tempérées dans une autre Edition.

Juin 1752.

ARTICLE LXV.

L'INCREDULE DE'TROMPE', & *le Chrétien affermi dans la Foi par les preuves de la Religion &c. par M. l'Abbé de Pontbriand, volume in-8°. de 644 pages. A Paris chez J. B. Coignard & Antoine Boudet &c. 1752.*

L'Auteur de cet édifiant Ouvrage ne prétend pas s'étendre ſur tous les points controverſés par les Incrédules, ni donner trop à la Métaphyſique. » Pour nous » renfermer, dit-il, dans un abré» gé qu'on puiſſe lire en peu de » tems, nous écartons les raiſon» nemens abſtraits, & les diſſer» tations qui nous auroient con» duits trop loin . . . L'exiſtence de » la *Révélation* eſt la vérité que » nous cherchons à démontrer. »

Il ne ſe fait point fort, non plus,

de donner du *neuf.* » Ce que nous
» mettons ici est tiré des Auteurs
» les plus estimés, & nous ne rou-
» girons pas d'avouer que cet Ou-
» vrage leur appartient plutôt qu'à
» nous. » Nous ne sçaurions trop
applaudir à cette modestie deve-
nue si rare. D'ailleurs, c'est pen-
ser juste ; il n'est nullement ques-
tion ici d'être inventeur, mais de
rassembler sous un seul & vrai point
de vuë, tout ce qu'ont dit d'essen-
tiel & de plus frappant les défen-
seurs de la Religion. Laissons l'Au-
teur lui-même exposer son plan.

» Pour faire connoître qu'elle
» existe dans la Religion Chré-
» tienne, (la révélation Divine)
» nous employons huit preuves
» auxquelles un esprit attentif ne
» résiste pas, & comme l'ordre ne
» contribue pas peu à l'intelligen-
» ce des matières, nous partageons
» ce Livre en quatre parties. Dans
» la première nous établissons quel-

» ques principes, & nous réfutons
» certains ſyſtèmes que l'eſprit de li-
» bertinage a répandus. » La ſeconde prouve la Miſſion de Moïſe, la divinité de la Loi donnée aux Juifs, la vérité des Prophéties anciennes &c. La troiſième, c'eſt la plus étenduë, comprend ſurtout l'authenticité des Livres du N. T., la certitude des Miracles de J. C., des Apôtres & de leurs Diſciples, la Divinité du Sauveur, le fait de ſa Réſurrection, le témoignage des Martyrs, l'établiſſement de l'Evangile, les triomphes de l'Egliſe, la diſperſion des Juifs, le parfait rapport des deux teſtaments, avec les conſéquences qui réſultent de tous ces moyens. La quatrième enfin eſt une eſpèce de récapitulation propre à affermir le Chrétien dans ſa foi, ſoit en lui fourniſſant des armes contre les Impies, ſoit en lui mettant ſous les yeux les témoignages des plus grands hommes;

tel eſt le deſſein de l'Auteur : l'exécution en eſt claire & facile.
» Les preuves y ſont expoſées ſi
» ſimplement, que tout le monde
» ſera en état de les comprendre.
» Les Peres & les Meres pourront
» s'en ſervir & les apprendre à
» leurs enfants.... Les jeunes gens
» y trouveront des préſervatifs &
» des armes victorieuſes contre
» l'Incrédulité. »

A l'occaſion des *jeunes gens*, nous nous rappellons ici une plainte que fait l'Auteur à la fin de ſon Livre. Il voudroit que dans les Colléges on prémunît davantage la jeuneſſe contre les dogmes impies : » Les objections ne ſont
» dangereuſes que pour ceux qui
» ne ſont pas inſtruits, & il vaut
» mieux les apprendre tandis qu'on
» ſe trouve ſous de vertueux &
» ſçavants Maîtres, qui ont ſoin
» de préſenter le contre-poiſon,
» que de les apprendre des bouches

» impies, ou de les lire dans des » livres séduisants & pleins de » mensonges. » Cette idée est plausible ; mais il y a du pour & du contre, & d'autres diront : *N'y a-t-il point à craindre d'instruire la jeunesse de ce qu'elle doit ignorer, de lui faire naître des doutes qu'elle gardera dans son sein, de la pousser à se procurer des lectures pernicieuses, de faire d'une Académie littéraire un théâtre de dispute où quelque esprit déjà gâté gâteroit les autres ? Prenons donc un milieu ; donnons aux plus avancés de nos Elèves des instructions plus approfondies & plus raisonnées : du reste élevons-les dans l'innocence & dans la piété sans entrer en des controverses que S. François de Sales jugeoit presque toujours nuisibles aux esprits communs. Ce n'est jamais la force des raisons ; c'est la passion qui fait les impies.* Nous exposons les

les avis différents ſans prendre parti. Venons au corps de l'Ouvrage.

Dans la première des quatre parties, M. l'Abbé de Pontbriand traite quelques queſtions qu'on peut appeller préliminaires ou préparatoires. L'exiſtence d'un Dieu eſt prouvée par l'ordre, l'harmonie & l'économie de ce monde; on y ajoute le conſentement général des Peuples qui tous ont rendu quelque culte à la Divinité: on s'appuye du témoignage des hommes les plus ſages, de Cicéron, par exemple, dont on rapporte entr'autres ce bel endroit des Tuſculanes *: » de même que quiconque entre » dans une maiſon bien ordonnée, » ne peut en voir le bel ordre ſans » s'appercevoir incontinent qu'il y » a un chef qui ordonne, qui pré» ſide; de même on ne peut con-

* *Il n'eſt point des Tuſculanes, mais du ſecond Livre de la Nature des Dieux.*

» ſidérer le mouvement perpétuel » & règlé des ſignes céleſtes, ſans » reconnoître auſſitôt qu'ils dépen- » dent continuellement d'un eſprit » ſupérieur &c. » On renvoye pour le reſte à l'excellent Traité de M. de Fénelon.

L'Auteur conclut qu'il y a des devoirs à remplir à l'égard de ce Dieu une fois connu, ou ce qui revient au même, qu'il y a une Religion. Quoiqu'il écrive pour les ſimples, nous penſons qu'un peu plus de preuves n'auroit rien gâté; mais il ajoute une réfléxion vraiment judicieuſe. » Ce ne ſont » pas les Rois qui ont inventé la » Religion pour aſſurer leur puiſ- » ſance & le repos de leurs Etats; » elle ſubſiſtoit avant que les hom- » mes euſſent droit de porter des » Couronnes.... Partout où il y a » eu des hommes, la Religion a » régné &c. »

M. de P. fait ſentir ici le prodi-

gieux égarement du Déïste, les pernicieuses conséquences du Déisme, & il résout quelques objections : dira-t-on que Dieu est trop grand pour s'abaisser jusqu'à nous, ou s'embarrasser de nous ? c'est le langage des Impies, des Epicuriens anciens & modernes ; mais on leur répond : » comme il aime ses per-
» fections, il aime sa gloire : or
» s'il aime sa gloire, il doit donc
» exiger que ses créatures soient
» attentives à le respecter : il doit
» donc regarder avec des yeux de
» bonté ceux qui s'efforcent de lui
» plaire, & en même tems être
» indigné contre ceux qui s'écar-
» tent des règles qu'il a établies :
» n'avoir pas ces idées de Dieu,
» c'est l'avilir & l'anéantir. » Que lui font, ajoutera-t-on, les péchés des hommes ? » Mais que fait à un
» Magistrat le procédé d'un crimi-
» nel qui ne l'a personnellement
» ni offensé ni attaqué ? qu'il vive,

» qu'il meure, que lui importe ?
» cependant il le condamne à la
» mort, parce que le bon ordre &
» l'équité le demandent.

Ce qu'on ajoute ſur la néceſſité d'une révélation eſt convaincant ; & l'Auteur établit fort bien contre les *Tolérants* & les *Naturaliſtes* deux grandes vérités : l'une que *Dieu exige des hommes un culte digne de lui* ; l'autre, que *les lumières naturelles ſont trop foibles pour découvrir en quoi conſiſte ce culte.* L'idée de Dieu & de ſa ſageſſe, preuve du premier ; les diſputes interminables & les erreurs palpables des Philoſophes, preuve du ſecond. Jamais même ſans le ſecours de Dieu les mœurs ne ſeront bonnes ; le mot de Socrate eſt connu : *à moins qu'il ne plaiſe à Dieu de nous envoyer quelqu'un pour nous inſtruire de ſa part, n'eſpérez pas de réuſſir jamais dans le deſſein de réformer les mœurs des hommes.*

On assigne ensuite les causes qui enfantent l'Incrédulité ; la fougue des passions, l'inexpérience de la jeunesse, l'orgueil de l'esprit, le défaut d'examen &c. Nous adoptons avec l'Auteur les réfléxions solides & touchantes de M. l'Evêque du Puy. Rien de plus propre à ramener le Déïste, dès qu'il voudra de bonne foi sonder son cœur & interroger sa conscience. Mais le Déiste voudra-t-il convenir de ce qui s'est passé en lui, & ne se rejettera-t-il pas toujours sur l'obscurité des Mystères ? Rien cependant de plus frivole : dès qu'une fois il se trouve vrai que la Religion est l'ouvrage d'une intelligence infinie, incompréhensible, on doit s'attendre à y trouver des choses qui passent la portée de l'esprit humain ; le point est de sçavoir si Dieu a parlé. Auroit-on le front d'avancer qu'il y a des Mystères qui contredisent la droite

raiſon ? on défie d'en produire aucun. M. Bayle avoit avancé ce paradoxe impie, pleinement réfuté par MM. Leibnitz & Jaquelot : on peut les conſulter.

M. de P. entre enfin dans la queſtion principale : *Exiſte-t-il une révélation ?* C'eſt ici que les preuves ſont plus étenduës & plus complettes. D'abord il s'agit de montrer la Divinité de la Loi donnée à Moïſe, ou, ſi l'on veut, qu'a donné Moïſe par l'ordre de Dieu. L'Auteur recueille les ſçavantes obſervations qui ont été faites pour prouver que le *Pentateuque* eſt la plus ancienne hiſtoire du monde ; que Moïſe eſt le premier Légiſlateur qui ait donné des Loix, c'eſt-à-dire un corps de Loix à un Peuple.

Mais quelle force de témoignage en faveur de ce Livre précieux ! La conduite du Peuple Hébreu ſeul exempt de l'Idolâtrie ; le concert

des Samaritains & des Juifs qui, malgré leur antipathie déclarée, ont conſervé les uns & les autres le Pentateuque ſous la même forme ; les hiſtoires anciennes ou qui font mention de Moïſe, ou dont la narration confirme pluſieurs des faits que celui-ci rapporte ; les caractères de ſincérité qui s'annoncent dans cet Ouvrage ; les monumens, les fêtes, les cérémonies qui ont conſacré à la poſtérité certains événements du tems de Moïſe ; les miracles du Légiſlateur non moins avérés qu'éclatans &c. tout cela ne laiſſe plus de doute aux Amateurs de la Vérité.

C'eſt une grande témérité dans les Impies d'avoir eu recours au flux & reflux pour l'explication du fameux Paſſage de la Mer rouge ; comme s'il n'y eût eu perſonne dans l'armée de Moïſe ou dans celle de Pharaon qui eût le moins du monde connu cette mer !

De plus un ſçavant Miſſionnaire *, qu'on pouvoit citer, a vérifié par l'inſpection des lieux la fauſſeté de cette conjecture ; & que ce flux & reflux prétendu ſont quelque choſe d'inouï en Egypte.

Ce qui achéve la démonſtration, ce ſont ces faits miraculeux (le Paſſage de la Mer rouge, la Manne du Déſert, les Plaies de l'Egypte &c.) que le conducteur du Peuple de Dieu & les autres Prophètes lui rappellent inceſſamment pour provoquer ſa reconnoiſſance, faits qui ſe ſont paſſés ſous ſes yeux & dont on le prend à témoin. *Moïſe*, dit M. Paſchal **, *étoit habile homme, cela eſt clair ; donc s'il avoit eu deſſein de tromper, il eût fait enſorte qu'on ne l'eût pu convaincre de tromperie ; car s'il eût débité des Fables, il n'y a*

* *Le P. Sicard.*
** Penſées ch. II.

point de Juif qui n'eût pu reconnoître l'imposture. » Donc, reprend notre Auteur, » puisque les » Juifs ont reçu unanimement la » Loi de Moïse, ils avoient vu de » leurs propres yeux les merveilles » dont il fait mention. »

Quant à la Chronologie de Moïse elle n'est nullement contredite, beaucoup moins détruite par celle des Chinois : deux Sçavans * l'ont fait voir. Et d'autre part les anciennes Dynasties d'Egypte sont reconnuës pour si fabuleuses qu'on ne s'amuse plus à les réfuter.

De-là M. de P. passe aux Prophéties, la première des huit preuves qu'il a annoncées. Des hommes qui ont été les Sages de leur tems, qui ont prêché la plus pure morale, ont fait des prédictions concernant des événements futurs & éloignés, que les Juifs, que les

* M. Fréret & M. d'Houtteville.

Payens même ont vû s'accomplir dans les tems marqués. On cite ici la Prophétie d'Isaïe qui annonce Cyrus près de deux cents ans avant qu'il paroisse : celle de Jérémie qui prédit la captivité de Babylone avec toutes ses circonstances : celle d'Elie qui va signifier à Achab & à Jézabel son épouse leur fin tragique, & *que leurs corps serviroient de pâture aux animaux dans le Champ de Jezraël.* Or l'accomplissement de ces prédictions & de tant d'autres fait voir que leurs Auteurs ont été inspirés de Dieu, du Dieu qui seul tient entre ses mains les clefs de l'avenir. Par conséquent ces hommes, quand ils ont garanti les faits de l'Ancien Testament, n'ont pû ni tomber dans l'erreur, ni nous y induire. Par conséquent encore, les Prophéties qui ont eu pour objet le Messie futur sont marquées au sceau de la Divinité; & la par-

tie de ces prédictions, que nous voyons accomplie dans Jesus, répond de l'accomplissement de l'autre partie.

C'est cette liaison nécessaire des Prophéties avec les événements & la preuve qui en résulte, qu'on ne sçauroit manier avec trop de force. Rien n'est plus lumineux, quand l'exposition est dans un beau jour : *nous en voyons tous les jours*, dit Origene, *qui touchés & convaincus par l'accomplissement des Prophéties en J. C. viennent le reconnoître & l'adorer &c.* Et S. Justin avoue en particulier que rien ne contribua davantage à l'amener au Christianisme.

M. de P. expose quelques-unes de ces Prophéties, les explique à la lettre, & les applique à J. C. Il n'a garde d'omettre celles de Jacob & de Daniel sur le tems de l'avénement du Messie, qui est le même où Jesus a paru; les Juifs

ne ſont plus recevables à leur donner d'autres explications. Dans les 50 années qui ont précédé ou ſuivi la naiſſance de J. C. leurs pères étoient perſuadés qu'elles alloient s'accomplir en effet. Nous en tirons la preuve non ſeulement de l'Hiſtorien Joſéphe, mais des Auteurs Payens, Tacite & Suétone : dont le premier s'exprime ainſi : (Hiſt. Liv. 5^e^.) *Un bruit s'étoit répandu dans l'Orient qu'il alloit paroître un Roi dont l'heureux & vaſte empire réuniroit tous les peuples ſous ſa tranquille domination: ce bruit étoit fondé ſur une Prophétie qu'on trouvoit dans les Livres des Juifs.* Ce fut dans cette perſuaſion que quelques inſenſés prirent Hérode pour le Meſſie, & formérent la ſecte des *Hérodiens* ; qu'une multitude ſéduite ſuivit dans le Déſert un impoſteur nommé Barcokebas ; & qu'on pouſſa la flatterie juſqu'à reconnoître

l'Empereur Veſpaſien pour le Libérateur promis.

L'Auteur allégue encore ſept ou huit endroits des autres Prophètes, & ne pouvant les citer tous, il en donne du moins une ébauche, en nous montrant dans J. C. tous les différents traits du Meſſie prédit, & l'Hiſtoire de J. C. en quelque façon écrite pluſieurs ſiècles avant ſa venuë. D'où il conclud qu'il n'eſt point d'incrédulité ſi ſubtile qui puiſſe éluder la force de cette preuve. » Diront-ils que ces prédictions ont été faites après » coup ? ce ſeroit vouloir renverser la Tradition. Les Hiſtoriens » profanes font foi qu'elles étoient » connues & publiques par toute » la terre, dans les tems où on ne » faiſoit aucune mention des Chré- » tiens. Les Juifs eux-mêmes, nos » plus mortels ennemis, en ſont » garants, & avouent qu'on les » liſoit dans les Synagogues long-

» tems avant la naiſſance de J. C. »
On fait ſentir ici le ridicule des explications Rabbiniques. Ceux qui voudroient en ſçavoir davantage, trouveront des détails dans Abadie, Jaquelot, le P. Baltus, & M. l'Abbé d'Houtteville.

M. de P. traite encore deux grandes queſtions, l'une, de l'autenticité des Livres Sacrés de l'Ancien Teſtament. Il remet ſous les yeux toutes les précautions des Juifs pour les conſerver : il cite un beau Paſſage de S. Auguſtin : *Si par hazard quelque Payen fait difficulté de nous croire, lorſque nous lui citons les Prophéties qui annoncent J. C. parce que leur évidence lui cauſe tant d'étonnement & d'admiration, qu'il doute ſi nous ne les avons pas fabriquées après coup ; nous le convainquons par les Livres des Juifs que tous ces événements avoient été prédits bien longtems avant qu'ils arri-*

vassent. Voyez comment nous confondons nos ennemis par nos ennemis.

L'autre question concerne les Oracles qu'on voudroit opposer aux Prophéties, mais personne n'ignore les fourberies qui y entroient, les lieux suspects où ils se rendoient, la corruption des Prêtres ou Prêtresses qui les débitoient, leur ambiguité, leur incertitude. Faux la plûpart du tems, disoit Cicéron, quelquefois ils se trouvent vrais comme par hazard. Ils ont deux sens contradictoires, & quelque chose qui arrive, un des deux sens sera véritable : *Utrum eorum accidisset, verum oraculum fuisset.* A la naissance du Christianisme, ils furent réduits au silence ; & ce fait est attesté par Lucain, Juvenal, Strabon, Plutarque. Celui-ci dans une dissertation faite exprès en cherche la cause, & en imagine plu-

ſieurs aſſez peu probables : heureux s'il eût connu la véritable, c'eſt-à-dire la préſence & la puiſſance d'un Dieu bien ſupérieure à celle des Démons !

La troiſième partie contient les ſept dernières preuves : la première eſt tirée de la vie & des miracles du Sauveur, du caractère des Evangiles & des Evangéliſtes, de l'aveu même de nos ennemis qui accordent une partie des faits que l'*Eſprit fort* veut révoquer en doute. On cite en témoignage Julien, Porphyre, Celſe le plus redoutable adverſaire qu'ait eu la Religion, enfin les Juifs même que Tertullien apoſtrophe ainſi : *Déſavouez-vous les prodiges de J. C ? Vous n'oſeriez le faire : la voix de vos Pères ſeroit contre vous &c.* On peut dire que les matières qu'on traite ici renferment les germes des plus fortes démonſtrations : la loi qu'on s'é-

toit preſcrite d'abréger, de ſerrer, empêche les développements.

L'éclipſe & les ténèbres qui ſurvinrent à la mort de J. C. ne ſont pas oubliées ; elles ſont rapportées par Phlégon & Thallus tous deux Aſtronomes, tous deux Idolâtres. Les SS. PP. les ont fait valoir, & M. de P. après eux. Il paſſe aſſez légérement ſur les autres merveilles ; mais il appuye & avec raiſon ſur le miracle de la Réſurrection. C'eſt la preuve par excellence; c'eſt l'argument qui triomphe de toutes les ſubtilités des impies.

Comme ces difficultés ne roulent que ſur des conjectures & des convenances, on leur répond fort bien qu'une ſuſpicion ne ſuffit pas pour détruire un fait bien établi. Or qui peut mieux établir un fait qu'une ſociété nombreuſe de témoins qui ſe laiſſent égorger, déchirer, précíſément pour dire : *J'ai*

vû le Christ ressuscité ? Les objections, fussent-elles plus fortes qu'elles ne sont, *si elles combattent quelques sentiments établis sur des preuves bien nettes & bien convaincantes; l'impuissance où l'on est de leur répondre... ne doit ébranler en aucune façon la persuasion où l'on est de la vérité; car enfin l'esprit humain sera-t-il réduit à différer de croire quelque chose jusqu'à ce qu'il sçache tout ?* C'est le raisonnement de M. de Crousaz Log. quatrième partie Ch. 11.

Si l'on nous opposoit les prétendus miracles des Payens & des Hérétiques, la réponse est courte. 1°. Ceux qui les rapportent ne disent jamais les avoir vûs, & Philostrate, par exemple, qui raconte tant de merveilles d'Apollonius de Thyane, vivoit cent ans après lui. 2°. Il est des caractères pour distinguer les vrais miracles d'avec

les faux ; » les miracles & la Doc-
» trine enſemble nous facilitent ce
» diſcernement. » 3°. Enfin Dieu
ne permet jamais un faux miracle
ſans y joindre le préſervatif : les
Magiciens de Pharaon changent
leurs verges en ſerpents ; mais ils
ſont dévorés par ceux de Moïſe.
Tout ceci eſt un point délicat, qui
auroit peut-être demandé plus de
diſcuſſion.

Ce qu'on dit de la Divinité de
J. C., de l'authenticité des SS.
Evangiles &c. eſt fort bien touché;
en particulier la manière dont l'Au-
teur concilie les deux Généalogies
du Sauveur dans S. Matthieu &
dans S. Luc, nous a plu beaucoup.
Nous en diſons autant d'un paſſa-
ge de l'Ancien Teſtament, que Saint
Matthieu donne à Jérémie, quoi-
qu'il ne ſe liſe que dans Zacharie.
Après pluſieurs explications, M. de
P. s'attache à celle-ci qui eſt natu-
relle. C'eſt qu'il eſt certain que les

Juifs partageoient en trois volumes tous les Livres Saints ; le troiſième volume étoit appellé *Jérémie*, parce qu'il commençoit par ce Prophète. Ainſi l'Evangéliſte ne s'eſt point trompé : le texte qu'il rapporte eſt en effet de *Jérémie*, entendu en ce ſens. On trouvera dans cet Ouvrage pluſieurs recherches ſemblables, également curieuſes & utiles.

Les ſuccès rapides de l'Evangile ſont une autre preuve. Il n'y a point de doute ſur le nombre prodigieux de Fidèles, qu'on vit preſque auſſitôt après la mort du Rédempteur. Pline le jeune, Lucien, Tacite &c. s'en plaignent hautement. S. Juſtin au contraire, S. Irénée, Tertullien &c. en font trophée : Voici les termes de S. Juſtin * : *Il n'y a aucune eſpèce ni de Grecs, ni de Barbares, ni*

* Dialogue avec Tryphon.

le Scythes errants dans les chariots, ni de Bergers chez qui l'on n'adresse au Créateur de l'Univers les prières & des actions de graces au nom de J. C.

Que prouvent contre nous les progrès du Mahométisme ? M. de P. fait voir des différences essentielles non seulement dans la substance, mais dans l'établissement des deux Religions. Le seul aveu de Mahomet * pourroit nous suffire : *Je suis venu pour me faire suivre non par l'autorité des miracles, mais par celle des armes.* Bien différente est la Mission que J. C. donne à ses Apôtres : *Allez par tout le monde &c. Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront crû &c.* Sans l'aide des miracles, qui les eût crus, continue l'Auteur ? Aussi en faisoient-ils

* Dans l'Alcoran, *Azoara*, 3. 14. 17.

de continuels & d'éclatants. Phlégon dans Origène, Suétone, Lucien &c. nomment les Chrétiens une Secte d'*Enchanteurs* & de *Magiciens*. La ſignification de ces termes n'eſt pas équivoque. S. Irénée atteſte avoir vêcu durant pluſieurs années avec des morts reſſuſcités. On s'étend en particulier ſur la pluye miraculeuſe qu'obtint une Légion Chrétienne pour Marc Aurèle & pour ſon armée, ſur le témoignage qu'en rendirent des Auteurs Payens, & l'Empereur même : c'eſt ce qu'il faut voir dans l'Ouvrage.

L'humiliation & la diſperſion de la Nation Juive, quatrième preuve. Quand on rapproche les prédictions d'Amos, de Jérémie &c. de J. C. même, des malheurs arrivés à cette Nation endurcie, tels qu'ils ſont atteſtés par des Hiſtoriens de toute Religion ; tels que nous les voyons

nous-mêmes ; peut-on fermer les yeux à une lumière aussi éclatante ; & en vérité nos Incrédules qui veulent des miracles pour croire, & qui sont depuis tant d'années témoins de celui-ci, ont-ils bonne grace d'en chercher d'autres ? Qu'on nous montre rien de semblable dans aucun autre Peuple : c'est à quoi se réduit le raisonnement de notre Auteur.

Il ajoute le trait célèbre dont tous nos sçavans Controversistes font usage. Julien l'Apostat, comme pour démentir J. C. & les Prophètes, entreprit de rebâtir le Temple & de remettre les Juifs en corps de Nation. Jamais il ne put y réussir, Dieu s'y opposa ouvertement : ce sont non seulement les Auteurs Chrétiens, mais Ammien Marcellin, Ecrivain idolâtre & un des principaux Officiers de l'Empereur, que nous avons pour garant de ce fait : *pendant qu'A-*

lypius, dit-il, (l. 23. Ch. I.) *aidé du Gouverneur de la Province pressoit fortement l'ouvrage* (*la réédification du Temple*) *de terribles globes de feu sortirent des fondements, qu'ils avoient ébranlés par des secousses violentes : les ouvriers qui recommencèrent furent brûlés à diverses fois ; ainsi le feu s'obstinant à les repousser, le lieu devint inaccessible & l'entreprise cessa.* Les Juifs depuis ce tems n'ont point fait d'autre tentative, & ils attendent toujours leur Messie trop lent à seconder des desirs très-superflus.

Ainsi voilà trois millions d'hommes, c'est le calcul de M. Basnage, qui subsistent depuis 17 siècles en témoignage de la Religion Chrétienne, & de la vérité des Ecritures, partout méprisés, maltraités, opprimés, & portant, comme sur le front, la marque flétrissante de leur déicide.

L'article

L'article des Martyrs, cinquième preuve, eſt touché plus ſuccinctement. L'Auteur en fait l'éloge : il relève leur innocence, le mérite de pluſieurs d'entr'eux, leur vie pure & irréprochable reconnuë par les Payens même, témoins Pline dans ſa lettre à Trajan, & Julien l'Apoſtat en divers endroits; leur zèle à confeſſer J. C. ſi bien marqué dans une lettre d'Antonin le Pieux rapportée par Euſebe. A meſure qu'on les perſécute ils ſe multiplient, & chacun ſçait le mot de Tertullien : *Sanguis Martyrum, ſemen Chriſtianorum.* Les autres Sectes, nous dira-t-on, ont eu leurs Martyrs. M. de P. répond en ſubſtance : les Martyrs des fauſſes Religions, en ſuppoſant qu'il y en ait, ſont morts pour garantir des opinions & des ſpéculations, les nôtres ont donné leur vie pour atteſter des faits, par exemple, la Réſurrection.

Sixième preuve, la perpétuité & les triomphes de l'Eglise. Les ouvrages humains périssent tous avec le tems. L'Eglise seule a subsisté : l'Eglise n'est donc pas un ouvrage humain. Plusieurs Corps séparés se sont vantés d'être la vraye Eglise : M. de P. donne des caractères pour la reconnoître. Il rapporte la fin tragique des persécuteurs. Les SS. PP. & surtout Lactance en ont fait la remarque avant lui. Mais comme cette règle a ses exceptions, (nous pourrions citer Marc Aurèle, Aurélien, Sevère, & surtout l'implacable Dioclétien) nous pensons qu'une Religion établie sur les plus solides fondements, peut se passer d'un soutien tel que celui-ci.

Les deux dernieres preuves sont prises, l'une du parfait rapport des deux testaments : le Sauveur a rempli dans l'un tout ce qui étoit figuré dans l'autre. La seconde, de

l'excellence de la Religion Chrétienne & de la Morale Evangélique. Ce ſont des points faciles, & l'expoſition fait la preuve ; mais il faut convenir que l'Auteur les traite en homme non ſeulement perſuadé, mais pénétré de ſa Religion. On le connoît aſſez pour ſçavoir qu'il croit de cœur ce qu'il confeſſe de bouche ; & qu'il honore par ſes mœurs la vérité dont il eſt ici le défenſeur.

Nous exhortons à lire ce qu'il dit ſur l'éternité des peines ; c'eſt un myſtère : l'Impiété n'a point de démonſtration à oppoſer, la révélation Divine doit décider la queſtion.

La concluſion eſt ce fameux dilemme que M. Paſchal a manié avec tant d'avantage. Le Chrétien ne riſque rien, & peut gagner infiniment par ſa foi & ſa ſoumiſſion. L'Incrédule au contraire ne peut rien gagner, &

riſque infiniment. On ajoute à la fin une méthode pour répondre aux Impies, quelques Morceaux choiſis des Saints Peres & une exhortation touchante : preuve nouvelle des ſentiments religieux & du zèle de l'Auteur.

ARTICLE LXVI.

LETTRE A M. N DE l'Académie des Sciences de Bordeaux ſur la conſtruction d'une Montre préſentée le 18. Août 1751. à l'Académie Royale des Sciences par le ſieur Pierre le Roy, Horloger.***

MONSIEUR,

VOus déſirez ſçavoir les raiſons qui m'ont pû porter à faire quelque changement à la conſtruction ordinaire des Montres. Voici le réſultat de celles que j'ai eu l'honneur d'expoſer à l'Académie,

Les Montres plates qui sont aujourd'hui si fort à la mode, ont toujours été regardées, par les habiles Horlogers, comme les plus mauvaises de toutes. Lorsque l'usage en a commencé, ils ont démontré par de solides raisons leur infériorité sur les autres ; & malgré tout ce qu'ils ont pû dire, elles ont prévalu, parce qu'on a trouvé qu'elles étoient plus commodes en ce qu'elles se tirent facilement du Gousset, & que quelques Horlogers en vogue se sont efforcés de persuader qu'elles égaloient les autres ; quelques-uns même ont prétendu qu'elles étoient meilleures, & d'une invention nouvelle, quoiqu'ils ne pussent ignorer qu'il en a été fait nombre à Genève, & plusieurs à Paris toutes semblables, il y a environ 30 ans.

Ainsi les Montres plates s'étant accréditées de plus en plus, les bons Horlogers, qui ont toûjours intérêt

de ſe conformer à l'uſage, ont été obligés de s'en rapprocher, en faiſant des Montres qu'on nomme *demi-plates* & qui tiennent le milieu entre les plates & celles du volume ordinaire.

Or ſi l'élévation ordinaire des Montres eſt néceſſaire pour leur donner la juſteſſe & la ſolidité requiſes, les Montres demi-plates doivent être moins bonnes, & les Montres toutes plates doivent être encore inférieures à celles-ci.

Je prévis, il y a environ un an; que je pourrois enfin me trouver, comme les autres, dans la néceſſité de faire de ces Montres demi-plates, mais avant que d'y travailler, je crus devoir examiner mûrement s'il n'y avoit pas quelque moyen de remédier en tout ou en partie aux défauts que je remarquois dans ces Montres, ſoit en changeant leur conſtruction, ou autrement. Celui qui me vint alors dans l'eſprit me

parut propre non-ſeulement à perfectionner les Montres demi-plates, mais encore à rendre meilleures les plates & celles du volume ordinaire.

C'eſt de ce moyen, Monſieur, que je vais avoir l'honneur de vous rendre compte, après que j'aurai fait quelques obſervations ſur les défauts des Montres en queſtion, & ſur la cauſe de ces défauts.

Le principal que j'ai remarqué dans les Montres demi-plates, eſt que la Rouë de rencontre, par le retranchement de l'élévation, devient trop petite pour faire un bon échappement. On ſçait que c'eſt de la perfection & de l'état conſtant de toutes ces parties, que dépend principalement la régularité des Montres, & que la moindre altération dans ces parties les fait varier conſidérablement.

Les mouvements des Montres demi-plates ſe font ordinairement

d'environ un tiers plus bas que ceux des autres Montres ; je dis *environ* c'eſt-à-dire un peu plus ou un peu moins , ſelon la fantaiſie de l'Horloger, par conſéquent la Rouë de rencontre eſt d'environ un tiers plus petite. Cette diminution de grandeur diminueroit auſſi d'un tiers la groſſeur des dents de cette Rouë, ſi l'on n'avoit pris le parti d'en diminuer le nombre pour avoir moins de peine à les travailler , & pour leur conſerver un peu de ſolidité. C'eſt par cette raiſon qu'on ne met à ces Rouës que treize dents , au lieu de ſeize qu'on met à celles qui ſont de grandeur ordinaire. Mais le retranchement de deux dents ne ſuffit pas pour leur donner la ſolidité de celles-ci : il faudroit pour cet effet qu'elles n'en euſſent que dix , ainſi elles ſont moins propres à rendre l'échappement un peu durable : je dis un peu durable, parce que,malgré le plus de volume & de ſolidité qu'on donne aux dents

des autres Rouës, on eſt ſouvent obligé, dans les Montres de l'élévation ordinaire, pour rétablir l'échappement, de réparer les pointes de leurs dents qui ſe ſont uſées ou émouſſées inégalement, comme auſſi de réparer l'uſure des palettes & de faire rengrainer la Rouë de rencontre.

Cette uſure provient de la réſiſtance que le Balancier éprouve de cette Rouë de rencontre pour la faire reculer, ſur-tout à l'endroit où ſe fait le choc de la dent ſur la palette, parce que cette palette agit ſur la dent ſous un plus grand angle, en commençant à la faire reculer.

Dans les Montres demi-plates, les dents de la Rouë de rencontre étant plus petites, elles ont moins d'engrenage dans les palettes: ce qui ſe détruit par l'uſure des pointes des dents ſe trouvant dans un plus grand rapport par cette diminu-

tion d'engrenage, l'échappement devient plus ſujet à réparation. La diminution du nombre des dents des Roues de rencontre, augmente leur réſiſtance au recul, parce que les bras de levier, par leſquels elles réſiſtent, deviennent plus courts.

La diminution des dents des Roues de rencontre diminue la perfection des rouages des Montres, parce qu'on eſt obligé d'augmenter la ſomme des dents des trois autres Roues qui les précède dans le rapport de cette diminution, pour avoir la quantité des vibrations qu'il faut, pour empêcher qu'une Montre ne ſoit ſujette à retarder quand on la porte.

Dans les Montres plates on ne met ordinairement à la Roue de rencontre que 9 dents, pour lui conſerver à peu près la même ſolidité qu'aux Roues de 13, qu'on met aux Montres demi-plates, pour la rendre moins difficile à perfectionner;

Cette grande diminution des dents de la Roüe de rencontre, oblige, pour avoir cette quantité de vibrations, d'augmenter la somme des dents des trois Roües dont je viens de parler, comme le nombre des dents des Roües de rencontre à l'ordinaire est à celui des Montres plates, c'est-à-dire, comme 15 est à 9.

Ce rapport donne une augmentation considérable de dents, qui les rend trop fines pour les pouvoir former à peu près suivant l'idée qu'on a de la courbe géométrique qu'elles doivent avoir, pour communiquer aux pignons les forces les moins inégales qu'il est possible; je dis suivant l'idée qu'on a, parce qu'on ne peut pas faire d'instrumens pour tracer ces sortes de courbes sur les dents des Roües des Montres, à cause de leur petitesse: d'ailleurs, plus elles sont petites, plus il est difficile de les faire égales

entr'elles, & de faire leur engrenage comme il doit être.

L'augmentation des dents des Rouës cauſe encore un autre défaut, parce qu'il faut néceſſairement faire leurs pignons plus petits, en raiſon inverſe de cette augmentation: ce qui rend les plans de leurs ailes ou dents plus difficiles à former ſuivant les règles de l'art, qui conſiſtent à les diſpoſer pour que les rouës leur communiquent des forces égales, de manière que les bras de leviers de chaque aîle décroiſſent dans le même rapport que ceux de la dent qui les pouſſe.

Les Montres toutes plates ont encore d'autres défauts dont je me diſpenſerai de parler, à cauſe de l'impoſſibilité d'y remédier.

Il ſeroit à ſouhaiter dans les Montres à Rouë de rencontre, pour que les grandes vibrations ſe fiſſent dans des temps égaux aux petites, qu'il ſe pût faire que, quand

la force de cette Roüe augmenteroit, sa résistance au recul diminuât dans le rapport qu'il seroit nécessaire, pour les laisser accroître au point que les espaces parcourus par le Balancier, fussent comme ces vîtesses, & que, quand la force de cette Roüe diminueroit, sa résistance au recul augmentât pour diminuer leur grandeur, ce qui n'est pas possible : car la force de la Roüe de rencontre ne peut être augmentée ou diminuée que la résistance au recul n'augmente & ne diminue, ce qui est la principale cause de l'avancement & du retardement qu'on remarque dans les Montres à Roue de rencontre.

Ce qu'on peut faire de mieux pour diminuer ce défaut & l'usure des pointes des dents des Roües de rencontre & des palettes du Balancier, est de disposer les rouages de manière que toutes les Roües reculent le plus facilement qu'il est pos-

ſible, afin que la réſiſtance au recul de la Roue de rencontre ne s'augmente pas & ne diminue pas dans un ſi grand rapport; car cette grande réſiſtance provient de ce que les pignons n'ayant que ſix aîles, en faiſant rétrograder les Roues, agiſſent ſur leurs dents ſous un trop grand angle, & que ces mêmes Roues d'ailleurs, leur réſiſtant par des bras de leviers plus courts, il ſe fait une preſſion plus forte & un frottement plus grand des aîles ſur leurs dents, & de leurs pivots ſur les parois de leurs trous, ce qui cauſe plus d'uſure dans toutes ces parties.

Ces défauts m'ont paru aſſez conſidérables pour chercher le moyen de les diminuer, afin de rendre la juſteſſe des Montres plus durable. Cet objet mérite d'autant plus d'attention que les Horlogers préféreront toûjours de faire les échappements de leurs Montres à Roue de rencontre, que de les faire avec

l'échappement à repos de M. Graham, que quelques Horlogers de Paris font dans quelques-unes de leurs Montres, ſous le nom d'échappement à cylindre, parce que tout conſideré, cet échappement à repos, tout ingénieux qu'il eſt, ne leur donne pas, pendant le courant du temps, plus de juſteſſe, & même leur en donne moins, que l'échappement à Roue de rencontre ; le frottement de celui de M. Graham étant ſi grand, par rapport au peu de puiſſance du reſſort ſpiral, qui eſt, dans les Montres à échappement à repos, le principal moteur de leur régularité, qu'on eſt obligé de mettre abondamment de l'huile à cet échappement, pour diminuer ce frottement & ſa variété.

Tant que cette huile conſerve ſa même qualité, elles vont plus juſte que les Montres à Roue de rencontre, mais ſitôt qu'elle devient tenace, ou qu'elle ſe deſſeche, cette

juſteſſe ſe détruit; parce que la réſiſtance du frottement du cylindre contre la dent du rochet ſe trouvant augmentée, cette réſiſtance varie ſuivant le rapport de ſon augmentation, qui va quelquefois au point que le ſpiral, dont l'office eſt de reſtituer, dans des tems égaux, au balancier le mouvement qu'il en a reçu, ne peut plus vaincre cette réſiſtance du frottement ; & cette reſtitution ne pouvant plus ſe faire, le mouvement du balancier ceſſe, par conſéquent la Montre ſe trouve arrêtée.

J'ajouterai à ces défauts que l'échappement en queſtion eſt beaucoup plus long & plus difficile à faire que celui à Rouë de rencontre; par conſéquent les Montres qui ont ces échappements ſont d'un débit moins grand, à cauſe de leur cherté, qui eſt inévitable.

Pour diminuer les défauts des Montres à Rouë de rencontre, j'ai

diſpoſé la conſtruction de cette Montre de manière que j'ai cette Rouë de rencontre beaucoup plus grande que celle des Montres conſtruites à l'ordinaire. J'ai auſſi des pignons de ſept, ſans augmenter le nombre des dents des Rouës; au lieu des pignons de ſix, qu'on eſt obligé d'y employer pour ne pas augmenter le nombre de leurs dents, qui deviendroient par cette augmentation trop fines & trop déliées.

Il réſulte des propriétés de cette conſtruction :

1°. Que la Rouë de rencontre étant plus grande, l'échappement eſt plus ſolide & plus durable.

2°. Que les pignons ayant ſept dents ou aîles, au lieu de ſix qu'on employe dans les Montres ordinaires, le mouvement de cette Montre en devient plus régulier & plus uniforme.

3°. Que les aîles des pignons de ſept agiſſant ſur les dents desRouës

ſous un plus petit angle que celles des pignons de ſix, leur réſiſtance au recul en devient plus facile à vaincre par le balancier : ce qui rend les dents de la Rouë de rencontre, & les palettes du balancier, moins ſujettes à s'uſer, & rend encore par conſéquent l'échappement plus durable.

4°. Que les pignons agiſſant ſur les dents des Rouës ſous un plus petit angle, leur frottement ſur les dents, & celui des pivots ſur les parois de leurs trous, ſe trouvent diminués :

Conditions qui rendroint les Montres de la hauteur ordinaire, les demi-plates & les plates d'une juſteſſe plus grande, plus durable, & toutes leurs parties moins ſujettes à s'uſer.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur,

Votre très-humble, &c.

ARTICLE LXVII.

LETTRE DE M. J. au P. B. J. sur le Microſcope du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, fait par le ſieur Magny.

M. R. P.

ON vient d'envoyer au Roi de Pologne, Duc de Lorraine, un Microſcope de la façon du ſieur Magny, Ingénieur pour l'Horlogerie & pour les inſtruments de Mathématique.* Cette pièce ſingulière eſt un hommage que les Arts ren-

* Nous avons eu le temps de voir ce Microſcope avant qu'on le fit partir pour Lunéville : il nous a paru tel qu'on va le dépeindre dans cette Lettre. Il eſt d'une clarté, d'une grandeur de champ, d'une commodité ſurprenante. La parure d'ailleurs étoit digne de l'ouvrage & de l'auguſte perſonne à qui on le deſtinoit.

dent au goût exquis & aux talens ſupérieurs de ſa Majeſté Polonoiſe. Je parle d'*hommage* & non de reconnoiſſance : car comment les Arts & les Artiſtes, les Sciences & les Sçavans s'acquitteroient-ils de tout ce qu'ils doivent à ce grand Prince ! Ils reçoivent de lui de la protection, des bienfaits, des lumières, des exemples : quatre choſes dont les deux premières ſuffiroient pour animer les talents ; quel doit être l'effet des deux dernières, & que doivent-elles opérer toutes enſemble !

Le Microſcope du ſieur Magny a été vû de beaucoup de perſonnes; & il mérite, M.R.P. d'être annoncé dans des Mémoires comme les vôtres, où tout ce qui intéreſſe les beaux Arts trouve ſi naturellement ſa place. Cette ingénieuſe Machine eſt d'une perfection qui a ſurpris les Connoiſſeurs; elle a ſubi des examens, des comparaiſons qui en aſ-

ſurent la bonté, qui peuvent garantir au public la ſincérité des éloges qu'on lui a donnés. Je n'entre ſur cela dans aucuns détails, parce que je crains la prolixité.

Je vous dirai ſeulement que les deux grandes qualités de ce Microſcope ſont la clarté & la grandeur du champ. La clarté eſt telle, que nulle autre Microſcope mis en comparaiſon n'a pû l'égaler : la grandeur du champ eſt de 7 pouces $\frac{1}{4}$, tandis que le champ des autres Microſcopes n'excède pas 6 pouces.

Enfin, M. R. P. ce qui diſtingue encore ce chef-d'œuvre de l'art, c'eſt la facilité d'être incliné, c'eſt-à-dire, que la machine tourne tellement ſur un genou, qu'on peut obſerver l'objet ſans ſe déplacer, ſans ceſſer d'être aſſis : commodité très-eſtimable, & dont les Phyſiciens, les Obſervateurs qui veulent deſſiner les plus petits corps, ſentiront tout le prix.

Juin 1752.

Le ſieur Magny, dont je célèbre ici les talents ſans intérêt & ſans affectation, m'a paru un Artiſte extrêment précieux à la ſociété ; je pourrois vous faire une longue liſte de ſes autres ouvrages, & obſerver qu'il règne dans tous, non-ſeulement beaucoup de génie pour l'exécution, mais des attentions ſingulières en ce qui concerne la théorie. Quelque jour je pourrai vous entretenir de ſon *Micromètre*, de ſon *Méridien portatif*, de ſon *Ventilateur* éprouvé aux Invalides, &c. Depuis 1735 il n'a preſque point ceſſé d'inventer quelque choſe, ou de perfectionner les découvertes faites avant lui. Cependant il eſt reſté en quelque ſorte, comme Archimède, enſeveli dans ſon laboratoire, peu connu dans la ſphère des Arts, attendant le ſuccès d'un travail qui ne peut être que très-utile à la patrie.

Je finis par vous communiquer une de ſes obſervations. Il ſe pro-

pose de la publier revêtue d'une démonstration dans les formes. On a cru jusqu'ici qu'un Microscope de la première force grossit 400 fois le diamètre de l'objet ; & notre Artiste est persuadé qu'il y a de l'exaggération en ceci ; que c'est tout au plus s'il le grossit 175 fois. Or, en multipliant, on trouvera qu'au lieu d'une surface de 160000 quarré de 400, on n'aura que celle de 30625 quarré de 175 ; & conséquemment que la solidité de 64000000 sera réduite à celle de 5352375. Quelles différences ! & ne doit-on pas se défier de ces millionnaires Microscopiques dont on nous parle si souvent, & qui sont la plûpart sans principes & sans preuve ?

Je suis, &c.

Votre, &c. J.

A Paris, 25 Mars 1752.

ARTICLE LXVIII.

METHODE D'ABATTRE LA Cataracte, par M. Pallucci, Chirurgien de l'Académie de Florence, & Pensionnaire de leurs Majestés Impériales. Vol. in-12. pag. 203. A Paris, &c. M. DCC. LII.

LA cataracte est un mal qu'Horace n'eût jamais guéri en buvant de l'eau, & en usant du cataplasme dont il parle dans sa 5^e^ *Satyre* du Livre I. Ce mal est produit par l'obscurcissement du cristallin: pour en être délivré il faut recourir à l'opération du Chirurgien; & la main du plus habile homme ne l'est pas trop pour une cure si délicate.

M. Pallucci, tout étranger qu'il est, nous explique en très-bons termes les rapports & les secrets de son art; il en fait très-bien sentir l'importance; sa préface est écrite agréablement,

agréablement, & prévient en sa faveur.

Il nous donne ensuite un Mémoire qu'il a lû à l'Académie Royale des Sciences : ouvrage divisé en quatre articles ; car il examine 1°. la structure de la partie qui est affectée de la Cataracte ; 2°. la nature même de ce mal ; 3°. les moyens ou les instruments dont on se sert pour opérer ; 4°. les mouvements de la main qui dirige ces instruments. Voilà ce qu'il faut lire pour sçavoir estimer la méthode de cet Auteur. Elle a plu aux sçavants observateurs de l'Académie des Sciences & à ceux de l'Académie de Chirurgie : les Approbations se voyent à la fin du Volume.

Après le Mémoire, on trouve des Remarques où l'Auteur explique ce que devient une Cataracte abattuë ; & d'autres observations où il raisonne de l'extraction de la Cataracte hors de sa place ordinaire : ce

morceau paroît de conséquence : abaisser la Cataracte n'est pas une chose sans inconvénients; l'extirper tout-à-fait, l'arracher, la mettre hors d'état de remonter & de répandre encore ses ténèbres ; c'est un avantage qu'on peut se procurer, & dont M. Pallucci expose les moyens, sans dissimuler les dangers.

Comme l'ouvrage de cet habile homme est entre les mains du Public, on peut le consulter ; & comme il a opéré de très-belles guérisons, on peut interroger les témoins *oculaires ;* jamais ce terme ne peut avoir une meilleure signification que dans le cas présent. Nous avons vû un de ces témoins, homme sage, & dont la fidélité ne peut nous être suspecte : affligé d'une Cataracte des plus réelles & des mieux formées, il a eu recours à l'industrie de notre Auteur ; il s'est soumis à sa méthode ; il a suivi le

régime prescrit, & il voit, & il lit fort bien, à l'aide d'une loupe que son âge, déja assez avancé, lui rendroit bien nécessaire, indépendamment du mal & du remède qu'il a éprouvés. On a dans le livre de M. Pallucci bien d'autres exemples très-propres à intéresser la confiance du lecteur. *Ce livre se trouve chez d'Houry fils, rue de la vieille Bouclerie.*

ARTICLE LXIX.

*REPONSE A LA LETTRE de M*** insérée dans le Journal de Verdun (Février 1752.) contre les Lettres de M. l'Abbé de Villefroy.* Par les Capucins ses Elèves. Brochure in-12. pag. 70. A Paris chez Quillau &c. M. DCC. LII.

IL est honorable à notre Siècle de produire des Elèves qui prennent la défense de leur Maître. So-

crate eut une infinité de diſciples, & l'on n'en connoît que deux (Xenophon & Eſchine) qui lui ſoient demeurés conſtamment attachés. Tous les autres ſe firent Chefs d'Ecoles, & ils méritèrent qu'on les abandonnât à leur tour : ce qui multiplia preſque à l'infini les Sectes de Philoſophes, ſans mettre plus de doctrine & de vérité parmi les hommes.

On voit ici des diſciples fidèles à un Inſtituteur qui s'eſt donné beaucoup de ſoins pour eux ; ſon but n'étoit pas de les initier dans les myſtères d'une Philoſophie Profane, mais de leur ouvrir les ſources des divines Ecritures : projet extrêmement louable dans le Maître & dans les Elèves. Ils jouiſſent les uns & les autres du ſuccès ; le Public doit en jouir après eux, & voici déjà un eſſai des lumières puiſées dans cette Ecole.

Le Livre de M. l'Abbé de Ville-

froy, dont nous parlions dans nos derniers Mémoires d'Avril, a été critiqué (Journal de Verdun Fevr. 1752. Art. I.) par un Anonyme, non tout-à-fait en ſtyle de Scaliger, mais de façon néanmoins à toucher des Elèves qui s'intéreſſent autant que ceux-ci à la gloire de leur Maître. Ils répondent dans la lettre que nous annonçons ; elle commence par les éloges que mérite M. l'Abbé de Villefroy ; elle procède par l'examen de la *Critique*. On y relève des inexactitudes, des imputations peu fondées, des termes trop approchants de l'ironie, des défauts de préciſion quand il s'agit d'apprécier ce qu'on appelle *Métaphore* & *Enigme* &c. On juſtifie le ſentiment de M. l'Abbé de Villefroy touchant l'origine de l'Idolatrie ; ſes principes ſur la Grammaire Hébraïque, ſur les points voyelles, ſur la manière de prononcer l'Hébreu; ſon attention

à expoſer, à développer les réticences de l'Ecriture, & on explique en quel ſens il a parlé du péché originel; il n'a point prétendu le définir, mais indiquer ſes ſuites & ſes effets. On convient de deux mépriſes qui ſont dans ſon Livre, & l'on finit par rendre juſtice aux louables intentions de l'Anonyme; aveu toutefois qui ſe trouve exprimé ſans trop de condeſcendance ou de libéralité.

Cette Lettre eſt écrite avec le zèle qu'inſpire la reconnoiſſance: pour la bien connoître, il faut lire le Livre de M. de Villefroy, & l'Article du Journal de Verdun. Pour l'eſtimer ce qu'elle vaut, on doit être un peu Amateur, en genre d'Hébraïſme & de diſcuſſions ſçavantes.

Nous obſervons un mot qui ſe trouve à la page 68. de cette réponſe. *Il eſt bon d'avertir*, dit-on, que la queſtion du double ſens lit-

téral, *est une pure dispute de nom. Toute la Tradition convient qu'il y a dans le corps des Prophéties un double objet prophétique, dont le premier regarde l'ancienne alliance, & le second la nouvelle : appellez ce double sens* prophétique, *nous le disons quelquefois ; appellez-le* littéral, *nous le disons plus communément.* Tout ceci doit être pris dans un bon sens.

Mais pour qu'on ne soit pas tenté d'abuser de cette doctrine, voici des principes certains : 1°. La question des deux sens littéraux est d'une très-grande conséquence ; elle tient à la vérité du Christianisme, aux preuves que nous donnons de cette vérité quand nous disputons contre les Juifs. 2°. On ne doit point étendre les deux sens littéraux à toutes les Prophéties de l'Ancien Testament. M. l'Abbé de Villefroy en convient, & nous lui en avons sçu gré en

rendant compte de ſon Livre. 3°. On ne pourroit étendre les deux ſens littéraux à toutes les Prophéties de l'Ancien Teſtament, ſans donner de l'avantage aux Juifs, qui ne manqueroient pas de ſe renfermer dans le ſens relatif aux tems qui précèdent J. C. & de rejetter le ſens propre de la nouvelle Loi & uniquement applicable à J. C. ſon Auteur.

Nous prions les Auteurs de cette lettre de bien conſidérer ces principes, de s'y tenir attachés dans le cours de leurs ſçavantes études, & de faire ſervir la connoiſſance des Langues Orientales, où ils ont déjà fait tant de progrès, à maintenir & à défendre la vraye doctrine de l'Evangile & de l'Egliſe.

ARTICLE LXX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

On a publié, depuis quelques ſemaines, l'Oraiſon funèbre de Madame Henriette, prononcée dans l'Abbaye de S. Denys par M. l'Evêque de Troye. Cette pièce eſt très-ingénieuſe & très-édifiante : deux qualités qu'il eſt aſſez rare de trouver réunies dans ces ſortes d'ouvrages. Nous avons fait une ſingulière attention à pluſieurs beautés de détail où le ſentiment s'accorde avec la nobleſſe du ſtyle, & le vrai des idées avec le touchant de l'expreſſion. » Vîmes-» nous jamais, Meſſieurs, dans » Madame Henriette aucun trait

» de cet esprit que Dieu réprouve
» dans les Princes qui ne sont pas
» selon son cœur, & qu'il enlève
» à ceux qu'il a formés selon le
» cœur des peuples, *qui aufert*
» *Spiritum Principum*; c'est-à-
» dire, cet esprit de grandeur qui
» est ambition & veut s'étendre
» sans mesure; cet esprit de sou-
» veraineté qui est orgueil, & veut
» dominer sans règle; cet esprit
» d'indépendance qui ne suit de loi
» que ses caprices, & veut donner
» tous ses caprices pour loi? Quelle
» modestie, au contraire, quelle
» noble simplicité dans le détail
» des devoirs qu'il falloit ou ren-
» dre ou recevoir! Soumise par son
» état & par sa naissance, mais avec
» une distinction que sa naissance
» & son état demandoient, quelle
» grandeur ne mit-elle pas dans sa
» dépendance, quelle réserve dans
» l'usage de son autorité!.. O vous
» que vos emplois, ou d'autres

» rapports mettoient plus dans
» l'occaſion de la connoître & d'en
» être connus ; vous arriva-t-il ja-
» mais de la ſurprendre dans ces
» inégalités d'humeur, dans ces
» ſaillies de caprice, dans ces al-
» ternatives de faveur & d'indiffé-
» rence, de froideur & de viva-
» cité, de confiance indiſcrète &
» d'injurieuſe défiance, aſſez ordi-
» naires dans le commerce des
» hommes, preſque néceſſaires dans
» le ſervice des Grands ; que l'on
» tolère dans ſes égaux, que l'on
» révère dans ſes Maitres &c.

Ailleurs l'Orateur peint les rapports intimes de tendreſſe & de confiance qui uniſſoient la Famille Royale : nous tranſcrirons quelque choſe de ce Morceau, parce qu'on y trouve au juſte, & de l'aveu de tout le monde, le vrai caractère de Madame Henriette.
» Quelle ſatisfaction pour le Roi,
» quand, au retour de ſes glorieu-

» ſes campagnes, dépoſant tous
» ſes lauriers au milieu de ſes en-
» fans, il les voyoit raſſemblés
» autour de lui, ſe réunir pour
» lui plaire, & lui plaire vérita-
» blement par cette union dont
» il étoit l'objet & le principe!
» Combien de fois, dans ces con-
» verſations particulières & inti-
» mes, dont les droits de l'âge &
» ceux d'une première tendreſſe le
» portoient à honorer Madame
» Henriette, combien de fois ad-
» mira-t-il la droiture de ſon
» cœur, les agréments de ſon eſ-
» prit, la juſteſſe de ſes vues, &
» cette ſageſſe de conſeil qui en-
» tre rarement dans le caractère
» de la jeuneſſe & qui faiſoit ſpé-
» cialement le ſien! Quel uſage
» a-t-elle fait de cette confiance
» du Roi! Que de graces obtenuës
» l'ont renduë favorable à l'indi-
» gence, glorieuſe à l'humanité,
» chère à la Religion! »

Tout ceci eſt tiré de la première partie ; la ſeconde eſt ſingulièrement deſtinée à célébrer les vertus Chrétiennes de la Princeſſe : c'eſt ce qu'on lira volontiers dans l'Ouvrage même qui ſe trouve *à Paris chez Deſprez & Cavelier, rue S. Jacques*, & *à Troyes chez Bouillerot, près l'Hôtel de Ville.*

Peu de jours après la mort de la Princeſſe, on a vû une Planche gravée repréſentant un Mauſolée, de l'invention du ſieur François Graveur du Roi de Pologne Duc de Lorraine. L'ouvrage étoit de goût : ſur un maſſif de figure quarrée, s'élevoit un Tombeau antique, chargé de l'urne ſépulcrale couverte d'un manteau ou voile fourré d'hermine. Derrière le Tombeau juſqu'au ſommet de l'ouvrage paroiſſoit une colonne de marbre, tronquée & ornée de guirlandes funèbres. Au-devant du

massif étoit un médaillon représentant la Religion, qui tient le portrait de Madame Henriette, & au-dessous huit Vers François bien faits : sur les côtés, deux Cassolettes fumantes, & plus haut les Génies des Arts pleurant : les Armoiries de la Princesse & ses chiffres étoient jettées en accompagnement le long du médaillon. Tout ceci formoit un tout qui a eu l'approbation des Connoisseurs. On trouvoit cette Planche *chez l'Auteur, au Triangle d'or, Hôtel des Ursins ; & à la Cométe & à S. Benoît, rue S. Jacques.*

On distribuë une Estampe allégorique en forme de Médaille représentant l'heureuse Naissance de M. le Duc de Bourgogne. L'invention en est duë aux sieurs de Palmeus pere & fils déjà connus par d'ingénieux ouvrages en ce genre. L'exécution est du sieur Pasquier

Graveur eſtimé ; la Médaille eſt de trois façons, en Gravure ordinaire ſans couleur, en lapis, en ſardoine. Les explications l'accompagnent : c'eſt l'hymen qui reçoit le jeune Prince & qui le donne à la France ; la Pologne témoigne ſa tendreſſe ; les quatre Parties de la Terre prennent part à la joie commune ; & la Légende eſt *Felicitas univerſa.*

Cette Nouveauté a été préſentée au Roi, ainſi qu'un autre Médaillon allégorique & des mêmes Auteurs ſur les eſpérances d'une nombreuſe Poſtérité dans la Famille Royale. On y voit la fécondité caractériſée par l'illuſtre Cornélie fille de Scipion l'Africain, & mère de douze fils : elle eſt appuyée ſur un globe chargé d'étoiles : l'hymen lui préſente ſon flambeau, ſa guirlande ; & la Légende eſt : *Je comblerai les eſpérances.*

Juin 1752.

On publie une nouvelle Carte Topographique de l'Orient & du Port-Louis ; elle est gravée avec soin, & elle mérite d'autant plus d'attention qu'on n'avoit rien encore sur l'Orient. On la trouve chez le sieur le Rouge qui en est l'Auteur, & sa demeure est rue des Grands-Augustins, vis-à-vis le Panier fleuri.

Plan du Dictionnaire Universel de Mathématique & de Physique par M. Saverien. Ce plan contient trois choses : un système raisonné des Sciences Mathématiques ; des réfléxions sur les rapports & les oppositions qui peuvent se trouver entre la Géométrie & la Physique ; une exposition claire & abrégée du Dictionnaire qui va paroître. A en juger par cette annonce, le Livre sera très-digne des attentions du Public : l'Auteur est déjà connu par plusieurs bons ouvrages.

*Poësies sacrées de M. le F*** divisées en quatre Livres & ornées de Figures en Taille-douce* 8°. & il y a des exemplaires en grand papier, d'une beauté supérieure. *Chez Chaubert Quai des Augustins &c. M. DCC. LI.* Cet Ouvrage est le fruit des talens & des sentimens religieux d'un grand Magistrat. Il est précédé d'un discours préliminaire très-digne d'annoncer un si beau recueil. *Nous rendrons compte incessamment de cette Nouveauté.*

On vient de donner au Public la *Tragédie d'Antipater* avec la Critique de cette Pièce par l'Auteur même M. Portelance. La Préface & la Critique sont pleines de modestie, de candeur, de docilité. On y reconnoît les défauts de l'ouvrage, on les condamne, on fait même remarquer des taches qui avoient échappé aux Con-

noiſſeurs. Quelquefois on indique des endroits qui ont eu ou qui pouvoient avoir l'approbation du Public : mais ces jugements favorables & qui décèlent un peu la tendreſſe paternelle, relèvent encore la ſincérité de l'Auteur, font aimer ſon caractère, & ne déparent point ſa Critique.

La Pièce mérite des éloges pour le goût ancien qui y règne : nous voulons dire que toute intrigue d'amour en a été bannie pour faire place à la terreur & à la pitié : deux ſentimens vraiment dramatiques, & qui reviendront enfin, ſi nos mœurs peuvent acquérir de la force, de la grandeur, de la conſiſtance.

Cette Tragédie a de plus l'avantage d'être bien verſifiée : l'Auteur eſt encore dans les premiers jours de ſon printems ; il eſt rare qu'à cet âge on manie le vers comme lui. C'eſt ce coloris poëtique qui a

mis de l'enchantement dans les lectures particulières : on a fait grace au dessein & à la conduite de la Pièce en faveur de l'expression.

C'est ce dessein, cette conduite qui n'ont pû soutenir le grand jour de la représentation. On ne les approuvera pas non plus sur le papier, & l'Auteur s'est déjà exécuté lui-même à cet égard. Ses caractères sont la plûpart manqués. Il n'y a point de Monstre comme Antipater, & ce personnage auroit déplû à Athènes comme à Paris, Alexandre est vertueux, mais on ne sçait trop en quoi ni comment. Avec sa vertu, il permet que son père, en sa présence, soit traité de Tyran, d'Usurpateur ; & parce qu'on l'a éloigné du Conseil, il veut s'expatrier avec son épouse : ce qui n'est pas la démarche d'un Prince bien fidèle à son Père & à son Roi. Glaphira, épouse d'Alexan-

dre, n'a auſſi que des ſentiments ébauchés : l'accuſation feinte qu'elle paroît faire de ſon mari eſt une tache, un endroit à ſupprimer ; l'Auteur en convient, & ſe condamne lui-même. Herode eſt cruel, ſoupçonneux, foible, grand diſcoureur, Roi ſans dignité, Tyran pur, ſans mêlange de vertus ou de mérite. La troiſième Scène du ſecond Acte où il rend compte à ſes ſujets rebelles de ce qu'il a fait, n'eſt que bien verſifiée ; elle n'a pas dû réuſſir par le fond des choſes ; & la ſituation n'eſt pas digne d'un Monarque. Le Général d'Armée Tyron eſt un Perſonnage bien ſoutenu ; on le voit avec plaiſir : mais c'eſt un Subalterne, qui ſeul ne peut remplir l'attente du Spectateur & du Lecteur.

En général, ce qui manque à cette Pièce, c'eſt l'intérêt : c'eſt ce qui fait qu'on la trouve lon-

gue, & qu'on quitte ſans peine cette multitude de beaux Vers dont elle eſt ſemée. Tel eſt notre jugement : l'Auteur de la Tragédie, quoique d'un âge peut-être où l'on n'a pas encore l'adminiſtration libre de ſes biens, peut appeller de cette déciſion ; & à quelque Tribunal qu'il s'adreſſe, il recevra toujours des éloges pour ſes efforts, pour ſes talens, pour ſa manière de profiter des réfléxions du Public.

Œuvres de M. Cochin, Avocat au Parlement &c. Tom. 2. in-4°. Chez De Nully au Palais &c. M.DCC.LII. Nous avons à parler du premier Tome de cet important Ouvrage ; & l'Extrait du ſecond ne ſe fera pas attendre.

On eſt encore admis à ſouſcrire chez Vincent, rue S. Severin, pour la bonne Hiſtoire de Languedoc, par le R. P. Dom Vaiſſette Re-

ligieux Bénédictin, en cinq vol. in-fol. Le tems de la Souscription expirera au premier de Juillet.

On trouve chez Guerin rue S. Jacques *le premier Tome des Conférences d'Angers sur les Loix, Volume in-12. imprimé à Angers chez Dubé. 1752.* Nous donnerons incessamment l'Analyse de cet Ouvrage qui nous paroît mériter de justes éloges, & soutenir la réputation des autres Volumes de Conférences publiés dans le même Diocèse.

Partout les Traités de Cas de conscience ne sont pas aussi solides & aussi bien faits. Au mois de Mars dernier, nous donnions l'Extrait d'un Livre imprimé en Allemagne & intitulé *de Duello* : ouvrage peu sûr en quelques endroits & contenant même des principes très-répréhensibles. Dans un examen plus réfléchi, nous avons re-

connu de nous-mêmes ces défauts, & nous en avertissons, afin de suppléer à ce que notre Extrait ne dit pas.

TABLE DES ARTICLES *de Juin 1752.*

ART. LVII. *Bibliothèque Curieuse, Historique & Critique, ou Catalogue raisonné des Livres difficiles à trouver.* 1157
ART. LVIII. *Supplément à l'abrégé de la Vie des plus fameux Peintres &c.* 1176
ART. LIX. *Histoire Militaire des Suisses &c.* 1188
ART. LX. *Expériences & Observations sur l'Electricité, &c.* 1208
ART. LXI. *Lettre de M. de l'Isle de l'Académie Royale des Scien-*

ces sur la grandeur du Globe de Mars &c. 1226

ART. LXII. *Vies des premiers Peintres du Roi &c.* 1240

ART. LXIII. *Adam & Eve Tragédie &c.* 1257

ART. LXIV. *Amusement de la Raison.* 1262

ART. LXV. *L'Incrédule détrompé &c.* 1268

ART. LXVI. *Lettre à M. N. sur la construction d'une Montre présentée à l'Académie Royale des Sciences &c.* 1300

ART. LXVII. *Lettre de M. J. au P. B. J. sur le Microscope du Roi de Pologne &c.* 1315

ART. LXVIII. *Méthode d'abattre la Cataracte &c.* 1320

ART. LXIX. *Réponse à la Lettre de M*** &c.* 1323

ART. LXX. *Nouvelles Littéraires.* 1329

Lû & approuvé. LEROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4874